Avec ce numéro, supplément « Initiatives »

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – Nº 14209 – 5 F

MERCREDI 3 OCTOBRE 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

La revanche des croyants en URSS

LA loi instaurant la liberté de conscience et de religion a été définitivement adoptée, lundi 1er octobre, par le Soviet suprême de l'Union soviétique. Pour les croyants de ce pays – chrétiens (dont soixante millions d'orthodoxes), juifs, musulmans (quarante-cinq millions environ), adventistes ou Témoins de Jéhovah, – après soixante-dix ans passés dans les catacombes ou, pis, dans les camps, ce texte revêt la même portée, juridique et symbolique, que l'édit de Milan de l'empereur Constantin, accordant la liberté aux premiers chrétiens.

Certes, à l'issue de la discussion parlementaire, les responsables confessionnels, qui réclamaient le droit à l'enseignement religieux dans les écoles et les casernes, n'ont pas eu gain de cause. Mais l'essentiel est fait : cette loi sur la liberté de conscience signifie d'abord la mort de l'« athéocratie » soviétique. Elle met au chômage des milliers de fonctionnaires chargés de gérer l'agonie de la religion. Elle marque enfin le droit, pour toutes les confessions, d'enseigner, de célébrer, de prêcher, de publier, de témoigner ; bref, tout simplement d'exister.

SI ce n'est pas la « conversion » de la Russie annoncée en 1917 par la Vierge de Fatima, qui a nourri à travers le monde l'imaginaire de générations de fidèles, le système marxiste et athée est cette fois touché au cœur. Il faisait du développement scientifique de l'homme le but suprême de l'humanité. Pour la première fois, il fait place à la foi et à la transcendance.

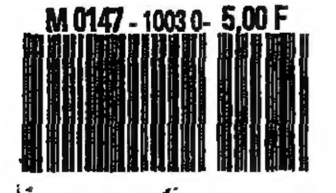
Les cloches ont sonné il y a quelques jours au Kremlin. Les responsables religieux siègent au Soviet suprême de l'URSS, ce qu'on n'imagine même pas au Parlement français. L'assassinat récent du prêtre orthodoxe Alexandre Men, d'origine juive – tué à la hache, l'arme des pogroms – a été condamné par MM. Gorbatchev, Eltsine et par l'ensemble du pays, comme dans une sorte d'exorcisme collectif.

COMMENT gérer cette revanche des croyants en URSS ? La principale inconnue est l'islam, qui a vécu, dissimulé dans ses confréries et même au cœur du Parti communiste, ces soixante-dix années de répression et de persécutions. Son intégrisme est sans doute aujourd'hui plus antisoviétique qu'anti-occidental, mais qu'en sera-t-il demain dans les Républiques musulmanes d'Asie centrale ?

Du côté chrétien, les orthodoxes nostalgiques de Nicolas II, qui ont récemment défilé dans les rues de Moscou, sont minoritaires. Mais en Ukraine, en Lituanie, en Russie, la foi chrétienne est devenue l'un des plus puissants ferments de la revendication nationaliste. Une tentation inverse serait, chez les chrétiens orthodoxes, le repli sur ce que le Père Gleb Yakounine, dissident, appelle la « secte liturgique » ou dans une ascèse de type monastique. Mais la relecture, désormais possible, des grands philosophes russes du début du siècle (Berdiaev, Boulgakov, Frank), devrait inciter les croyants soviétiques à réconcilier enfin leur foi et la modernité.

Lire nos informations page 14 section B

M 0147 - 1003 0 - 5,00 F



Quarante-cinq ans après la fin de la seconde guerre mondiale

Les Allemands célèbrent l'unification

Mercredi 3 octobre, 0 heure : des milliers d'Allemands devaient célébrer à Berlin l'unité retrouvée de leur pays quarante-cinq ans après la fin de la seconde guerre mondiale.

A New-York, lundi 1er octobre, les ministres des affaires étrangères des puissances victorieuses du nazisme (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne et Union soviétique) avaient signé une « déclaration » suspendant leurs droits et leurs responsabilités à l'égard de l'Allemagne et de Berlin.



Plus fort que Bismarck

par André Fontaine

LA crise du Golfe aidant, et cette étrange tendance que nous avons, dès lors qu'il s'est produit, à banaliser l'incroyable, la décolonisation de l'Europe de l'Est semble remonter à la préhistoire. Ainsi s'explique sans doute qu'un événement inouï comme la réunification suscite, en Allemagne comme chez ses voisins, si peu de passion.

Dieu sait pourtant combien étaient rares, il y a un an encore, les originaux qui osaient soutenir, en bravant les sourires apitoyés des experts, que les deux moitiés de la patrie de Goethe finiraient bien par se réunir. A plus forte raison ne se trouvait-il personne pour imaginer que l'URSS pourrait y consentir autrement qu'en échange de sa neutralisation. Or le recollage se fait par simple absorption de la petite sœur par la grande, et Gorbatchev s'est résigné à ce que l'ensemble ainsi constitué demeure au sein de l'OTAN.

L'engagement pris par Kohl, en contrepartie, de « dénucléariser » l'ex-RDA et le plafonnement à 370 000 hommes des effectifs de la Bundeswehr n'équilibrent évidemment pas ce qui prend, pour l'URSS, les proportions d'une immense reculade.

Lire la suite page 8

Changement de ton dans la crise du Golfe

Le président George Bush établit un lien entre l'évacuation du Koweït par l'Irak et un règlement du conflit israélo-arabe

par Jean-Pierre Langellier

M. Mitterrand ferait-il école ? Deux mois jour pour jour après l'invasion du Koweït, alors que le monde a l'arme au pied, M. George Bush reprend à son compte – sans citer cette formule – la « logique de paix », chère au président français. Son changement de ton est en effet manifeste. Tout en restant ferme sur les principes face à l'agresseur irakien, M. Bush a tenu, lundi 1er octobre, à la tribune des Nations unies, un langage modéré et rassurant.

Non, la mobilisation générale contre l'Irak n'est pas la guerre, a dit en substance M. Bush. Non, le conflit n'est pas inéluctable et le monde n'a franchi aucun point de non-retour. Non, les ressources de la diplomatie ne sont pas encore épuisées. Oui, la logique de l'embargo peut et doit faire céder le maître de Bagdad. Oui, le blocus anti-irakien reste, comme la guerre, une riposte, mais n'est pas son prélude. Oui, elle ne sera que l'ultime recours.

M. Bush ne se veut ni impatient ni boutefeu. Il affiche sa confiance dans la détermination de la communauté internationale – unie comme jamais depuis la seconde guerre mondiale – et dans son châtiment, le plus dur jamais utilisé contre l'un de ses membres en temps de paix. L'Amérique n'a pas pour objectif de renverser M. Saddam Hussein, mais de le faire reculer. Ces propos tempérés de M. Bush arrivent à point nommé, au lendemain d'un discours du même ton de M. Saddam Hussein et après plusieurs semaines de surenchères mutuelles. Ils pourraient hâter la « désescalade verbale » entre Washington et Bagdad. C'est M. Mitterrand qui, il y a une semaine – et à cette même tribune de l'ONU, – avait donné le *la* en pratiquant l'ouverture envers Bagdad. En conséquence, les positions française et américaine n'ont jamais paru si proches qu'aujourd'hui.

Car, sur le fond du problème, M. Bush a fait sien le « lien » établi par M. Mitterrand entre la crise du Golfe et les autres conflits du Proche-Orient, en particulier « celui qui oppose les Arabes à Israël ».

Lire la suite page 2

Lire également

Baisse du pétrole, hausse de la Bourse

Les marchés pétroliers et boursiers connaissent un début de semaine optimiste. A New-York comme à Londres, le prix du baril de pétrole est en forte baisse. Mardi, le brent de la mer du Nord a encore perdu 1,55 dollar, retombant à 35,75 dollars. La Bourse de Tokyo a gagné, en une séance, 13,2 %. La Bourse de Paris a ouvert mardi sur une hausse de 3,3 %, succédant à une augmentation du même ordre la veille.

Lire nos informations pages 25, 38 et 40, section C

Les vilaines « affaires » du football

Créée au printemps, dans l'indifférence, la commission nationale de discipline du football français vient de rendre son rapport. Tentatives d'achat des joueurs avant un match décisif, écoutes téléphoniques des adversaires : les sept « sages » font état de « faits graves, précis et concordants », et veulent mener des investigations plus poussées auprès des clubs de Marseille et Bordeaux.

Lire l'article de PHILIPPE BROUSSARD page 14 - section B

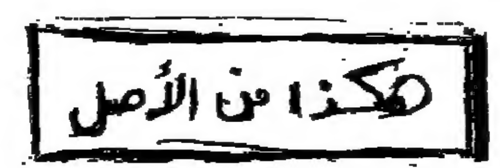
Du 4 au 14 octobre

Le Mondial de l'automobile

Dans une conjoncture économique et pétrolière qui tranche avec l'euphorie qu'ont connue les constructeurs depuis quatre ans, le Salon mondial de l'automobile et du transport ouvrira ses portes à Paris, porte de Versailles, du 4 au 14 octobre. Il a lieu tous les deux ans, en alternance avec celui de Francfort.

Lire pages 28 et 29 section C

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 180 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.



Tout en condamnant fermement « l'agression de l'Irak » devant les Nations unies

M. Bush estime que l'évacuation inconditionnelle du Koweït permettrait de régler « le conflit qui oppose les Arabes à Israël »

Le discours du président Bush devant les Nations unies était particulièrement attendu, lundi 1er octobre. M. Bush avait le choix entre durcir le ton pour signifier à la communauté internationale – et aux alliés des Etats-Unis – que son pays n'entendait transiger sur aucune des exigences formulées par le Conseil de sécurité pour obtenir la capitulation de l'Irak ; ou s'en tenir à un discours plus modéré, en ouvrant prudemment la voie à un éventuel règlement. M. Bush a opté pour la seconde solution en affirmant qu'un retrait irakien du Koweït ouvrirait la voie à un règlement de la question du Proche-Orient dans son ensemble.

NEW-YORK
(Nations unies)

de notre correspondant

C'est par un hommage appuyé aux mérites des changements intervenus en Union soviétique qui ont permis d'établir de nouvelles relations basées sur une compréhension mutuelle après quarante-cinq ans de mésentente que le président américain a ouvert son discours lundi 1er octobre devant l'Assemblée des Nations unies. Mésentente qui avait notamment empêché les Nations unies de jouer leur rôle, celui d'un instrument de la sécurité collective internationale. Dans ce contexte de fin de guerre froide est intervenue *« l'agression non provoquée »* commise par l'Irak, laquelle s'est rapidement heurtée à *« l'opposition résolue du Conseil de sécurité »* et à *« ses huit principales résolutions »*, a rappelé M. Bush en affirmant une nouvelle fois que l'annexion du Koweït *« ne saurait être tolérée »*. *« Ce n'est pas là seulement l'avis des Etats-Unis, mais de chaque Koweïti, de la Ligue arabe et des Nations unies. L'Irak fait maintenant face au monde entier. »*

Pas de divergence entre la France et les Etats-Unis

Insistant sur la position de Washington (*« Nous ne sommes pas opposés au peuple d'Irak mais au dictateur qui a ordonné l'invasion »*), le président américain a assuré que les forces stationnées en Arabie saoudite *« ne resteraient pas un jour de plus que nécessaire »* avant d'aborder le point-clé de son discours, la recherche de solutions *« pacifiques »* pour régler la crise du Golfe et ouvrir la voie à un règlement de la question du Proche-Orient dans son ensemble.

« Nous recherchons une issue pacifique, une solution diplomatique », a-t-il déclaré. *« A l'issue du départ inconditionnel de l'Irak du territoire koweïtien, je pense sincèrement qu'il peut y avoir des occasions, pour l'Irak et pour le Koweït, de résoudre leurs divergences de façon permanente, pour les Etats du Golfe eux-mêmes de parvenir à de nouveaux arrangements en vue de la stabilité, et pour tous les Etats et tous les peuples de la région de résoudre le conflit qui oppose les Arabes à Israël. »*

Rappelant le sort de *« milliers d'Irakiens exécutés pour des motifs politiques ou religieux »* ou encore le recours à l'arme chimique contre des villageois kurdes, M. George Bush a souligné les efforts accomplis par les Etats-Unis et par l'URSS en faveur du désarmement en Europe. Efforts qui reposent *« sur une règle de droit, confortée par un partage équitable des coûts et des engagements »*.

En comparaison avec le discours prononcé le 25 septembre par M. Chevardnadze, le ton et le fond de l'allocution du président Bush paraissaient bien en deçà des propos tenus par le ministre soviétique des affaires étrangères. Ce que ne manquait pas de faire remarquer M. Roland Dumas, qui, dans un entretien accordé à la chaîne de télévision française La Cinq, estimait qu'il n'y avait pas de *« divergence »* entre les positions françaises et américaines : *« A huit jours d'intervalle, le président des Etats-Unis redit à peu près les mêmes choses que le président de la République »* déclarait ainsi le ministre des affaires étrangères, rapprochant le discours de M. Bush de celui prononcé par M. François Mitterrand, lorsqu'il avait présenté à l'ONU son plan diplomatique en quatre étapes visant à metre un terme à la crise du Golfe.

Forcing de Jérusalem

Force est de remarquer que sans pratiquer l'amalgame entre la crise du Golfe et le problème des territoires occupés par Israël ou encore du Liban – un amalgame que le chef de l'Etat français a également refusé d'envisager – M. Bush a évoqué, pour la première fois, la possibilité d'un règlement général et pacifique de l'ensemble des problèmes du Proche-Orient. Au moment même où, paradoxalement, les Etats-Unis poursuivaient les contacts avec leurs alliés pour envisager une éventuelle résolution du Conseil de sécurité autorisant le recours à la force afin de contraindre l'Irak à évacuer le Koweït.

De quoi perturber Israël, qui fait le forcing auprès du gouvernement américain pour obtenir le renforcement de son dispositif militaire de faire face à une éventuelle attaque de Bagdad. En espérant que Washington continuera à lui assurer fidélité et protection. *« La sécurité d'Israël ne saurait être la rançon des résolutions votées par les nations dans l'espoir de protéger leur économie et leur liberté »*, déclarait le ministre israélien des affaires étrangères, M. David Lévy, dans un discours prononcé peu après l'intervention du président Bush. *« Si seulement les pays arabes étaient prêts à mettre fin à l'état de guerre et à s'engager sur la voie de la paix, ils contribueraient à la solution du problème palestinien »*, a assuré M. Lévy, appelant *« les habitants palestiniens de Judée, de Samarie et de Gaza à être les partenaires et les interlocuteurs d'Israël pour décider de leur avenir et de leur destin »*. Un même sujet, mais deux approches désormais différentes.

SERGE MARTI

□ **Le Sénat américain autorise la Maison Blanche à vendre les avoirs irakiens.** – Le Sénat américain a autorisé la Maison Blanche, lundi 1er octobre, à saisir et à vendre les biens irakiens aux Etats-Unis pour contribuer au remboursement de la dette de Bagdad, qui s'élève à environ 2,6 milliards de dollars. *« L'Irak a saisi les avoirs américains, il est maintenant temps pour les Etats-Unis d'en faire autant »*, a estimé M. Max Baucus, sénateur démocrate du Montana, qui a déposé un amendement en ce sens. – *(Reuter.)*

La tournée du premier ministre japonais dans la région

La presse nippone spécule sur une rencontre de M. Kaifu à Amman avec des émissaires irakiens

Le premier ministre japonais, M. Toshiki Kaifu, a quitté New-York, mardi 2 octobre, pour une visite de cinq jours en Egypte, en Jordanie, en Turquie, en Arabie saoudite et dans le sultanat d'Oman. M. Kaifu est le premier chef de gouvernement d'une grande puissance à se rendre dans la région depuis le début de la crise.

TOKYO

de notre correspondant

Prévue avant l'invasion irakienne du Koweït, cette première visite depuis douze ans d'un chef de gouvernement japonais au Proche-Orient était fixée pour la fin d'août. Mais Tokyo préféra la différer en raison de la tension dans la région et surtout des tergiversations sur la contribution nippone à la crise du Golfe. Cette fois, encore hésitant à intervenir directement, le Japon a pris des engagements financiers substantiels (4 milliards de dollars au total), et le premier ministre nippon aura au moins une aide à proposer à ses interlocuteurs. Il compte surtout leur expliquer la nature de la contribution japonaise.

Cette visite pourrait être l'occasion de contacts, à Amman, avec des dirigeants de Bagdad. En publiant une interview du président de l'assemblée nationale irakienne qui exprime le souhait d'une rencontre Kaifu-Saddam Hussein, le quotidien *Yomiuri* a relancé les spéculations. Citant des sources diplomatiques dans la capitale jordanienne, l'*Asahi* écrit pour sa part que M. Kaifu devrait avoir une entrevue avec le premier vice-premier ministre irakien, M. Taha Yasin Ramadan. Le cas échéant, le Japon pourrait être amené à jouer un rôle de médiateur que certains lui reprochent de ne pas avoir assumé plus tôt. Important la majeure partie de son pétrole du Proche-Orient et premier fournisseur d'aide de Bagdad, le Japon serait en position de mener une politique de médiation, à condition, cependant, qu'il se démarque de la position américaine, comme le souhaitent certains.

Débat sur l'envoi de personnel militaire

Cette analyse est poussée à son extrême par des personnalités politiques de droite, tel M. Shintaro Ishihara (auteur, avec le président de Sony, du livre *le Japon qui peut dire non*) : sympathisant avec le nationalisme arabe au nom d'une solidarité entre *« peuples non-blancs »*, M. Ishihara est favorable à la fois à un plus grand rôle dévolu aux Nations unies et à l'envoi de forces militaires nippones dans le Golfe plutôt qu'au versement d'importantes sommes destinées à l'entretien des troupes qui y sont déployées par les Etats-Unis.

Outre l'âpre débat que suscite au Japon même l'envoi de personnel militaire, les craintes et les réactions de ses voisins, à commencer par la Chine, incitent les dirigeants japonais à la prudence : Tokyo vient de dépêcher dans toutes les capitales asiatiques des envoyés spéciaux chargés d'expliquer sa position sur la création d'un corps de coopération pour la paix. La crise du Golfe s'est surtout traduite pour le Japon par un regain de tension avec Washington. Sous les pressions des Etats-Unis, dont l'opinion publique et le Congrès sont irrités de l'envoi de GI's pour défendre une région dont le Japon dépend pour 70 % pour ses ravitaillements en pétrole, Tokyo a augmenté de 3 milliards sa contribution initiale à l'effort des pays opposés à l'Irak.

A la suite de ses entretiens avec le président Bush, au cours de ce week-end, M. Kaifu se serait engagé à ne pas attendre mars 1992, date d'expiration de l'accord en vigueur sur le partage du coût financier de l'entretien des bases américaines sur l'archipel, pour relever la part de prise en charge par le Japon (actuellement 40 %, soit 440 milliards de yens). Arguant des contraintes budgétaires, le Japon n'a encore déboursé qu'une partie des 4 milliards de dollars qu'il s'est engagé à verser pour soutenir l'effort de ses alliés dans le Golfe.

PHILIPPE PONS

Changement de ton

Suite de la première page

Certes, le président américain est resté vague dans sa formulation, évoquant seulement l'éventuelle émergence d'*« occasions »* permettant de *« résoudre »* les questions régionales. Il n'empêche : le seul fait de mentionner dans le même paragraphe *« de possibles nouveaux arrangements en vue de la stabilité »* dans le Golfe, notamment entre l'Irak et le Koweït – ce qui paraît exclure un retour systématique au *statu quo* – est une indéniable marque d'ouverture envers Bagdad.

Lien ne veut pas dire amalgame. Il n'est pas question de confondre les problèmes. Et comme M. Mitterrand, M. Bush a réaffirmé avec force que tout cela suppose – avant toute chose – *« le retrait inconditionnel de l'Irak du territoire koweïtien »*. De même, s'il existe une convergence entre Paris et Washington, il n'y a pas identité de vues. Première différence : M. Bush reste inflexible sur la nécessité de restaurer le gouvernement légitime du Koweït, c'est-à-dire de remettre au pouvoir l'émir Jaber. Deuxième différence : M. Bush n'entend pas se contenter, comme son homologue français, d'une promesse irakienne de «retrait». Troisième différence : M. Bush fait silence – pour ne pas froisser Damas ? – sur le conflit libanais, évoqué par M. Mitterrand.

Ironie de l'évolution internationale : le discours de M. Bush apparaît presque plus modéré non seulement que celui de Mme Thatcher qui s'exprimait elle aussi à l'ONU – mais surtout que les propos tenus la veille par M. Chevardnadze. En haussant le ton envers Bagdad, le chef de la diplomatie soviétique avait au bout du compte paru plus «va-t-en-guerre» que le chef de la Maison Blanche.

Autre paradoxe : en excluant que des soldats américains restent *« un jour de plus que nécessaire »* au Moyen-Orient, M. Bush risque en fait d'inquiéter certains des alliés arabes de l'Amérique pour qui la perspective d'un conflit est désormais moins alarmante que celle du maintien au pouvoir d'un Saddam Hussein, dont la volonté de puissance dévorante ne serait pas contrecarrée par une «structure régionale de sécurité». On songe d'abord à l'Arabie saoudite et aux émirats, ensuite à l'Egypte et à la Syrie. Israël, quant à lui, ne peut envisager qu'avec souci les lendemains d'une crise où il lui faudrait rendre des comptes à son grand allié.

JEAN-PIERRE LANGELLIER

Contacts irano-saoudiens sur le pèlerinage de La Mecque

L'Iran et l'Arabie saoudite sont convenus de lever les obstacles empêchant actuellement les pèlerins iraniens de se rendre sur les lieux saints de l'islam en Arabie saoudite, a-t-on indiqué, lundi 1er octobre, à la mission iranienne auprès de l'ONU. Le chef de la diplomatie iranienne, M. Ali Akbar Velayati, et son homologue saoudien, M. Saoud Al Faycal, se sont entretenus de ces questions dimanche en marge du sommet de l'enfance. Les deux pays ont rompu leurs relations diplomatiques à la suite des incidents de La Mecque, en août 1987, qui ont fait plusieurs centaines de morts. Ces incidents ont, en outre, amené Ryad à limiter le nombre de pèlerins iraniens, ce contre quoi Téhéran s'est toujours élevé. – *(AFP.)*

Washington et Londres veulent imposer des dommages de guerre à Bagdad

NEW-YORK
(Nations unies)

correspondance

Deux surprises sont intervenues lundi 1er octobre à l'ONU : le ton, qualifié de *« très conciliant »* par de nombreux diplomates, du discours du président George Bush devant l'Assemblée générale, et la décision des représentants irakiens de ne pas prendre la parole comme prévu l'après-midi même devant ce forum.

Peu de temps avant son intervention, l'ambassadeur irakien à l'ONU, M. Al Anbari, a annoncé que son pays n'interviendrait que mercredi *« ou même jeudi »*. Aucune explication n'a été donnée par les Irakiens, mais cette décision surprise a donné lieu à quelques spéculations. Quittant l'immeuble des Nations unies, M. Al Anbari a déclaré aux journalistes : *« Nous avons constaté quelques subtilités dans le discours du président américain et nous voudrions les examiner. »*

Les diplomates notent que la délégation irakienne n'a pas quitté la salle au moment du discours du président Bush. Les diplomates arabes font même état d'un éventuel voyage du ministre des affaires étrangères irakien à New-York, avec, disent-ils, *« de nouvelles propositions »*. Le ministre irakien avait annulé son voyage à New-York la semaine dernière en expliquant que les autorités américaines avaient interdit que son avion officiel atterrisse sur leur territoire.

Signes « encourageants »

En dépit de ces signes *« encourageants »*, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité *« étudient »* la possibilité d'une nouvelle résolution du Conseil autorisant explicitement le recours à la force. Washington pourrait demander une dixième résolution évoquant l'article 42 de la charte des Nations unies, qui prévoit l'usage collectif de la force sous l'égide de l'ONU contre un Etat qui n'applique pas les décisions du Conseil de sécurité.

Les Américains ont notamment sondé les Soviétiques à ce propos et ceux-ci se sont montrés *« intéressés »*. Dans son discours à l'ONU la semaine dernière, le ministre soviétique des affaires étrangères avait d'ailleurs, pour la première fois, clairement averti l'Irak que l'usage de la force est autorisé par la charte des Nations unies. En revanche, il n'est pas évident que Moscou soit prêt à accepter également une action unilatérale de la part des Américains.

Les Britanniques, par la voix de Mme Thatcher présente à New-York, estiment pour leur part que l'article 51 de la charte autorise déjà un recours à une action militaire individuelle. Mme Thatcher propose également l'adoption d'une résolution obligeant l'Irak à compenser le Koweït après le *« pillage »* de l'émirat. Proposition à laquelle se rallie Washington, qui veut imposer des *« dommages de guerre »* à Bagdad. Quant à la Chine, elle sera, parmi les cinq membres permanents, le pays le plus *« récalcitrant »* à accepter une telle résolution.

Les diplomates à l'ONU reconnaissent qu'une résolution autorisant le recours à la force donnera *« une énorme crédibilité internationale à l'action militaire américaine »*, qu'*« elle empêchera*, ajoutent ces diplomates, *Saddam Hussein de présenter ce conflit comme un affrontement entre Bagdad et Washington »*.

En revanche, cette caution de l'ONU ne serait pas dépourvue d'inconvénients pour Washington en réintroduisant, notamment, l'idée d'un commandement unifié de l'ONU sur le corps expéditionnaire dans le Golfe. Une perspective à laquelle s'opposent les militaires et le Congrès américain.

AFSANÉ BASSIR POUR

LA CRISE DU GOLFE

Selon l'Elysée

La libération de neuf otages français « ne change rien à la situation de fond »

M. Gilles Munier, secrétaire général de l'association des Amitiés franco-irakiennes, devait ramener avec lui à Paris, mercredi 3 octobre, les neuf otages français dont Bagdad a annoncé lundi la libération (*le Monde* du 2 octobre). Les otages et M. Munier doivent prendre à Amman un vol d'Air France à destination de Paris, a indiqué Mme Munier.

L'agence de presse irakienne INA avait annoncé lundi la libération de ces neuf otages, indiquant qu'ils seraient autorisés à quitter l'Irak avec M. Munier, actuellement en visite à Bagdad.

De son côté, le porte-parole de l'Elysée a estimé que la libération de neuf otages français – sur près de quatre cents – ne *« change rien à la situation de fond »*, la France attendant de Bagdad la libération *de « tous les otages »*. *« Neuf personnes qui retrouvent la liberté, qui ne s'en réjouirait ? »*, a déclaré M. Hubert Védrine à Antenne 2. *« Mais ça ne change rien à la situation de fond. Ce qui est attendu de l'Irak, c'est la libération de tous les otages – français, étrangers – sans exception »*, a-t-il poursuivi. M. Védrine a également réaffirmé qu'il n'y avait entre la France et l'Irak *« rien qui puisse s'apparenter de près ou de loin à une négociation »*.

M. Védrine a précisé que le préalable posé par M. Mitterrand dans son plan proposé à l'ONU – que l'Irak *« annonce son intention »* d'évacuer le Koweït – *« ne débouche pas sur une négociation »* mais sur une *« seconde phase »* – l'entrée en action du Conseil de sécurité de l'ONU, notamment pour contrôler et garantir l'évacuation des forces militaires. Il est *« inexact »* de faire un *« raccourci »* entre ces deux phases, a-t-il précisé.

Huit Allemands enlevés

A peu près au moment où Bagdad annonçait la libération de neuf Français, huit ressortissants de RFA étaient enlevés à leur tour en Irak, ce qui porte à 76 le nombre d'Allemands de l'Ouest déplacés vers des sites stratégiques pour y servir de « boucliers humains » contre une éventuelle attaque.

Par ailleurs, un groupe d'environ trois cents Soviétiques travaillant dans une installation pétrolière civile du sud de l'Irak a lancé, début septembre, un appel à l'aide pour quitter ce pays, dans une lettre adressée au Parlement de Russie qu'a publiée lundi l'hebdomadaire *Arguments et faits*. Le journal rapporte que ces Soviétiques n'ont pratiquement plus de vivres et que, dans les magasins, les Irakiens refusent de les servir. D'autre part, *« la vie des ouvriers soviétiques est souvent menacée »*, notamment par *« des adolescents irakiens armés de fusils d'assaut qui dirigent de plus en plus souvent leurs armes contre nos travailleurs »*, écrit *Arguments et faits*, qui cite le cas d'un Soviétique ainsi blessé. – *(AFP, Reuter.)*

M. Gilles Munier, secrétaire général des Amitiés franco-irakiennes

Un commis-voyageur émérite

Quand on lui demandait, il y a un mois, de confirmer l'existence d'un « lobby » pro-irakien en France, M. Gilles Munier, quarante-quatre ans, secrétaire général des Amitiés franco-irakiennes, repoussait la question d'un air presque offensé. *« Est-ce que je suis un homme d'influence ? »*, s'interrogeait-il à voix haute pour aussitôt répondre par la négative.

Quelques semaines plus tard, le voilà à Bagdad, fervent de la « B.A. », négociateur auto-proclamé, éminence pâle reçue avec empressement dans les palais nationaux, socialistes et laïcs dressés sur les bords du Tigre. Venu s'entretenir avec les dirigeants du Baas, le parti unique local, pour évoquer *« les relations franco-irakiennes et les développements de la situation dans la région »*, il reçoit finalement en cadeau neuf otages français. A charge pour lui de gérer au mieux cette dot...

« Gaulliste et indépendant »

Gilles Munier, militant pro-arabe de longue date, ne saurait cependant être pris pour un *magicien*. Son activisme est trop ancien pour qu'on s'étonne de ces fruits d'aujourd'hui.

Son itinéraire politique commence en Afrique du Nord. Alors adolescent, il subit l'attrait du monde arabe : *« J'ai vécu là de huit à vingt-cinq ans*, raconte-t-il. *Ça marque. En 1962 et 1963, j'étais le seul Français d'un lycée algérien. J'y ai découvert l'islam, le nationalisme arabe et le problème palestinien. »* Du coup, il s'engage. Cinq ans plus tard – il a vingt-deux ans, – il rédige une série d'articles sur les Palestiniens dans une revue dont le commanditaire, reconnaît-il, est issu du mouvement d'extrême droite Jeune Europe.

Mais qu'on ne le soupçonne pas d'appartenir à une droite nationale obnubilée par les seuls problèmes hexagonaux ! *A Alger, il côtoie* les dirigeants palestiniens – Abou Jihad, futur numéro deux de l'OLP, – joue les initiateurs. Et il découvre de l'intérieur le FLN. Lorsque le général de Gaulle, après la guerre de six jours en 1967, inaugure sa nouvelle politique arabe, Gilles Munier devient naturellement *« gaulliste et indépendant »*.

Ce jeune militant n'a pourtant rien d'un premier rôle. Actif, convaincu et effacé, voilà ses vertus. De retour en France, en 1970, il adhère à l'Association de solidarité franco-arabe, fondée par Louis Terrenoire et Lucien Bitterlin, puis devient permanent du journal *France-Pays arabes*. Mais sa proximité avec le régime de Bagdad ne deviendra réelle que dans les années 80, lorsque les thuriféraires du monde arabe seront sommés de choisir entre la Syrie et l'Irak.

« Souffle politique »

Clairement, sans éclat, Gilles Munier se range alors derrière ce dernier pays sur lequel passe, lui semble-t-il, un *« souffle politique »*. Son action sera tout à la fois commerciale, culturelle et politique. Etabli à Rennes, il s'emploie à favoriser les échanges entre la France et l'Irak. Tel un commis-voyageur émérite, il sillonne la France pour expliquer les possibilités du *marché* irakien.

Les industriels et les agriculteurs bretons savent ce qu'ils lui doivent en termes d'exportations vers Bagdad. Mais Gilles Munier entend aussi favoriser un rapprochement culturel entre les deux pays, envoyant grâcieusement artistes et intellectuels français sur le site de l'ancienne Babylone et, accessoirement, sur la ligne de front entre l'Irak et l'Iran...

*Enfin, en 1984, l'action politi*que tente de prendre son envol avec la création des Amitiés franco-irakiennes. MM. Jacques Berque, professeur au Collège de France, Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de l'éducation nationale, Georges Gorse, ancien ministre, député RPR, et quelques autres, fondent cette association dont Gilles Munier sera le pivot. Elle lui donnera l'occasion de se rendre *régulièrement* à *Bagdad* et d'y découvrir le président Saddam Hussein, le « Richelieu » irakien, selon son expression.

LAURENT GREILSAMER

Face aux menaces du président Saddam Hussein

Les autorités israéliennes se sont décidées à distribuer « progressivement » des masques à gaz

Avec d'infinies précautions pour tenter d'atténuer l'impact psychologique, politique et militaire d'une telle mesure, les autorités israéliennes ont finalement décidé de faire distribuer « progressivement » des masques à gaz à la population.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

La décision de distribuer « progressivement » des masques à gaz à la population est la réponse à l'escalade de menaces du président Saddam Hussein à l'encontre d'Israël ; mais c'est aussi, à contrecœur, la fin d'une politique de profil bas : *l'Etat hébreu entre un peu* plus dans le conflit du Golfe. La décision a été prise après des semaines d'hésitation, le gouvernement n'ignorant évidemment rien des dangers qu'elle recèle : cela peut aller de la vague de panique dans le pays à une mauvaise interprétation à Bagdad, où l'on risque de conclure qu'Israël se prépare à une action militaire. Et, dès l'annonce de la mesure, lundi 1er octobre, le chef d'état-major a voulu rassurer : *« Cette décision ne signifie aucunement que nous avons modifié notre dispositif d'alerte militaire ou que nous devons faire face à une situation d'urgence »*, a dit le général Dan Shomron.

Elle relève, a-t-il poursuivi, de la seule mise en œuvre d'une politique de défense civile arrêtée depuis plusieurs mois déjà. Sur un mode encore plus insistant, un porte-parole militaire a déclaré : *« Nous tenons à rassurer tout le monde, y compris l'Irak – nous ne sommes pas en état d'alerte d'urgence. »* Comme on lui demandait s'il ne craignait pas que le président Saddam Hussein y voie l'amorce d'une préparation militaire accrue de la part d'Israël, le porte-parole a observé : *« Il a déjà formulé tellement de menaces contre nous que ça ne va pas changer grand-chose à sa perception de la situation. »* Quant au public israélien – pour lequel la menace des gaz a une résonance particulièrement terrible, – on estime qu'il a fait preuve de calme et d'une extrême maturité tout au long de la crise du Golfe ; les militaires espèrent qu'il en ira de même après cette décision.

Mais les autorités n'ont voulu prendre aucun risque et ont « accompagné » leur décision d'une série d'interventions dans les médias : ce fut un festival de déclarations plus apaisantes les unes que *les autres pour présenter de* la manière la plus anodine possible l'une des plus importantes et des plus spectaculaires dispositions de défense civile jamais prise en Israël.

En cas de malheur

Reste alors à comprendre le « timing » du gouvernement, ce qui a motivé le choix de ce moment-là. A vrai dire, sans doute n'y avait-il pas de « bon » moment pour une décision dont certaines sources disent qu'elle n'a pas les faveurs de l'armée mais qu'elle aurait surtout été prise par les « politiques » : comment l'opinion peut-elle comprendre, font valoir ces derniers, que l'on dénonce sans cesse la menace chimique irakienne sans que l'on prenne les mesures capables d'y parer ? La version officielle veut que la décision de distribuer des masques à gaz à la population ait été envisagée il y a dix-huit mois : l'état-major tirait alors les leçons de la guerre irano-irakienne au cours de laquelle les troupes de Bagdad ont largement utilisé les gaz.

Israël possède déjà des masques pour toute la population mais ils sont entreposés dans des centres de distribution. Il s'agissait de les installer à domicile. Un premier test, concluant, a été conduit il y a seize mois. Arrivé au ministère de la défense au printemps dernier, M. Moshe Arens a voulu accélérer le processus, et les mois de décembre et janvier prochains avaient été choisis pour commencer une distribution générale. Entre-temps est intervenue – le 2 août – l'invasion du Koweït par l'Irak qui a posé le problème en des termes stratégiques et politiques autrement plus complexes : distribuer, c'était risquer de faire monter la tension *alors que l'Etat hébreu entend* adopter le profil le plus bas possible dans cette affaire ; ne pas distribuer, c'était prendre le risque, en cas de malheur, de se voir reprocher de n'avoir pas fait tout ce qui était nécessaire.

« La décision définitive a été arrêtée il y a deux semaines », a dit un porte-parole de l'armée. Ce n'est pas encore une période trop « chaude » dans le conflit du Golfe, a-t-il laissé entendre, et le public a eu le temps de s'habituer à cette perspective : *« Cela va faire partie de ces inconvénients de la vie en terre sainte. »* Le même jour, en comité plus restreint, des sources militaires israéliennes faisaient entendre un autre son de cloche. En gros, l'analyse qu'elles développaient est que *« la situation a rarement été aussi sombre »* dans l'affaire du Golfe, qu'il y a eu un *« tournant crucial »* lorsque M. Saddam Hussein, le 23 septembre, a menacé d'attaquer de manière préventive s'il se sentait économiquement étranglé et non plus seulement au cas où des hostilités militaires étaient déclenchées contre lui. Il est de plus en plus isolé, soulignent les mêmes sources, et pourrait estimer qu'il a intérêt à tirer le premier.

La distribution des masques prendra plusieurs semaines, mais pourrait être accélérée en cas de besoin. L'opération commencera la semaine prochaine dans trois petites localités : Yokneam, Kfar-Yona et Ofakim. Elle sera étendue aux grandes villes du pays à partir de la mi-octobre. Les Israéliens recevront, par la poste, des convocations pour se rendre aux centres de distribution – en général des écoles – et y prendre leur matériel après explications et démonstrations ; en cas de besoin, les touristes seront servis dans les hôtels.

S'il y a suffisamment de masques pour les quatre millions et demi d'Israéliens, le gouvernement en achète actuellement à l'étranger pour le million et demi de Palestiniens des territoires occupés. Il s'agit d'un ensemble comprenant un masque, une injection d'atropine (contre les gaz innervants), une « poudre de décontamination » et des explications en hébreu, arabe, russe et anglais – avec interdiction d'ouvrir le paquet avant que la consigne en soit donnée par *les autorités. Ce n'est pas gratuit* : les Israéliens ont déjà payé par un prélèvement à la source ; les Palestiniens devront s'acquitter en espèces (cent dollars).

Avec cette manière très péremptoire qu'ils ont lorsqu'ils s'adressent au *vulgum pecus*, les spécialistes disent que c'est du bon matériel – durée de vie : 15 ans – et qui devrait, *« en principe »*, couvrir toutes les attaques chimiques connues. C'est cet *« en principe »* que l'on apprécie...

ALAIN FRACHON

Un nouveau pas dans la détérioration des relations entre les deux pays

Les difficultés économiques de la Jordanie sont encore aggravées par son conflit avec l'Arabie saoudite

AMMAN

de notre envoyée spéciale

Où va s'arrêter la crise désormais ouverte entre Ryad et Amman ? La détérioration des relations entre les deux pays a franchi un nouveau pas, lundi 1er octobre, avec la décision *jordanienne d'interdire le passage sur* son territoire de tout camion à destination de l'Arabie saoudite, en réponse, souligne-t-on à Amman, au refus de Ryad de laisser entrer les poids lourds transportant les produits jordaniens à destination de l'Arabie saoudite et donc, aussi, des autres Etats du Golfe. L'Arabie saoudite et les émirats pétroliers dépendent de cette voie terrestre pour nombre de leurs importations.

Cette première mesure de rétorsion jordanienne à l'encontre de son puissant voisin, qui risque toutefois de gêner tout autant, sinon plus, la Turquie et la Syrie, principaux fournisseurs, et va priver la Jordanie des droits de transit de ces produits sur son territoire, prouve l'exaspération d'Amman face aux mesures déjà prises à son encontre par Ryad – arrêt des livraisons de pétrole, expulsion de diplomates et nombreuses tracasseries, – affirme-t-on dans la capitale jordanienne.

Après avoir tenté de temporiser pour éviter une trop grande cassure dans ses relations avec le royaume saoudien, important donateur d'aide à la Jordanie et dans lequel travaillent cent soixante-dix mille Jordaniens, Amman semble ainsi désespérer d'obtenir un *statu quo* capable au moins de préserver l'avenir de ses rapports avec les pays du Golfe. Cette mesure va encore aggraver la situation économique désespérée de la Jordanie, qui vient en outre d'avertir les organisations humanitaires que, sans une aide financière immédiate, elle ne serait plus en mesure de payer le transport des réfugiés de la frontière jordano-ira*kienne à l'aéroport d'Amman*.

Dramatiquement affectée par l'embargo décrété contre l'Irak, qu'elle respecte *grosso modo* et qui, selon un rapport remis le 25 août dernier au comité des sanctions de l'ONU, va lui coûter sur l'année environ 2 milliards de dollars – 50 % de son PIB, – la Jordanie attend désespérément des aides dont on parle beaucoup mais dont aucune ne s'est encore concrétisée.

Cessation de paiements

Dans ce contexte, l'arrêt des livraisons de pétrole saoudien se fait durement ressentir et, malgré l'offre jordanienne de régler l'arriéré de factures de 40 millions de dollars, prétexte invoqué par Ryad pour stopper la livraison, aucun déblocage n'a eu lieu. Sollicités pour servir de médiateurs, Washington et Londres ont, semble-t-il, fait la sourde oreille, et la question qui se pose donc aujourd'hui est : jusqu'où veut-on étrangler la Jordanie ? *« L'épreuve de force engagée par Washington pour faire rentrer le roi Hussein dans le rang dépasse*, souligne un homme politique, *la stricte application des sanctions. »*

Le problème demeure toutefois pour Amman que la Jordanie ne peut vivre sans aide extérieure, et la contribution arabe – essentiellement des pays du Golfe – lui était indispensable pour boucler son budget. La Jordanie est aujourd'hui en état virtuel de cessation de paiements et a déjà averti les créanciers du club de Paris et de Londres qu'elle avait interrompu les remboursements savamment ré-échelonnés après le programme d'austérité mis en place par le gouvernement de M. Moudar Badrane. Tout le programme établi dans ce cadre avec le FMI a désormais volé en éclats, et le déficit de la balance des paiements courants en 1990, prévu par le FMI de 7 millions de dollars, devrait atteindre 1 milliard 200 millions de dollars. Les réserves de la Banque centrale permettent environ un mois d'importations, et les réserves en produits raffinés sont aussi d'environ un mois.

Les aides attendues par la Jordanie relèvent donc de la survie.

FRANÇOISE CHIPAUX

Une lettre de menaces a précédé l'attentat à Djibouti

Des menaces d'attentat ont été adressées à la France, aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne, au nom de la cause irakienne, avant l'attentat qui a causé la mort d'un jeune Français et fait dix-sept blessés, jeudi soir à Djibouti, a-t-on appris, mardi 2 octobre, de source officielle djiboutienne. La lettre de menaces, dont l'AFP a eu connaissance, a été envoyée, le 12 septembre, à la présidence de la République de Djibouti et aux ambassades de France et des Etats-Unis.

Cette lettre déclare notamment : *« Dès le commencement de votre prochaine agression contre le peuple frère irakien, nous agirons sur le terrain. Nous tuerons des Français, des Anglais et des Américains qui pourront se trouver isolés à Djibouti. »* Elle est signée d'un *« comité secret du mouvement de la jeunesse arabe djiboutienne »*, organisation inconnue des autorités locales.

De son côté, un porte-parole officiel irakien a affirmé, lundi, que son pays n'était pas lié à l'attentat de Djibouti. *« L'Irak a comme politique de ne pas encourager le terrorisme »*, a-t-il affirmé, ajoutant que Bagdad *« ne recourt au terrorisme que contre ceux qui utilisent le terrorisme contre l'Irak »*, ce qui, d'après lui, n'est pas le cas de la France. – *(AFP.)*

Pour le chef du contingent égyptien

L'ensemble de la force multinationale doit être sous commandement saoudien

***Alors que le déploiement* des forces multinationales se poursuit en Arabie saoudite, le problème du commandement se pose avec toujours plus d'acuité. Côté britannique, le ministre de la défense, M. Tom King, a indiqué, lundi 1er octobre, qu'une partie des forces britanniques pourrait être sous commandement américain, *« où cela sera nécessaire »*, tandis qu'il est probable que, dans des circonstances *« tactiques »*, des Américains soient placés sous commandement britannique.**

YANBU

de notre envoyé spécial

Les soldats égyptiens continuent d'arriver en Arabie saoudite par ce même port de Yanbu qu'utilise le contingent français ; une grande partie d'entre eux sont déjà en position près de la frontière irakienne. A leur tête, un vétéran – il a participé à la percée des lignes israéliennes dans le Sinaï en 1973, – le général Mohamed Ali Bilal, chef d'état-major de l'armée de terre et commandant de la 3e division mécanisée. Au cours d'une conférence de presse durant le week-end, il a indiqué que le déploiement de ses troupes serait complété *« dans deux semaines »*.

Avec environ 200 chars, des M-60 américains, et une importante artillerie, ses effectifs – au total 20 000 hommes – représenteront plus de la moitié de ceux de l'ensemble des forces armées saoudiennes. Malgré cela, le général affirme se ranger sous le commandement de celles-ci comme doivent le faire, selon lui, tous les chefs des contingents étrangers se trouvant en Arabie saoudite, *« y compris les Américains »*, précise-t-il, même si des doutes persistent à ce sujet. Il n'émet aucune réserve, contrairement aux Français, qui seront aux côtés des Egyptiens sur le front et qui revendiquent une *« liberté d'engagement »* en cas d'ouverture des hostilités. Alors que beaucoup d'experts militaires égyptiens se sont montrés dernièrement très vindicatifs et partisans d'une offensive contre l'Irak, il dit vouloir respecter le caractère défensif du dispositif saoudien. Le général Bilal ajoute cependant que, *« si les Saoudiens décident d'aller en Irak, les soldats égyptiens iront aussi »*, quel que soit le nombre des civils égyptiens actuellement en Irak – beaucoup plus grand que celui des ressortissants occidentaux retenus dans ce pays.

Interrogé sur les risques d'un recours irakien aux armes chimiques et sur l'opportunité, pour l'Arabie saoudite et l'Egypte, d'y riposter par les mêmes armes, il répond simplement : *« Aux Saoudiens de décider. »*

F. C.

Un sondage CSA-« le Monde »-FR 3 sur la présence militaire française

90 % des Français estiment que la France cherche le respect du droit international mais pour 83 % aucune cause, même juste, ne vaut une guerre

Les Français approuvent massivement, toutes opinions politiques confondues, la position de la *France dans la crise du Golfe* (71 % contre 22 %). Ils sont 55 % à penser que l'envoi de forces militaires françaises n'est pas symbolique (contre 36 %) et 90 % à estimer qu'il est destiné d'abord à faire respecter le droit international contre l'Irak. Même s'ils souhaitent que la France participe à des opérations militaires contre l'Irak si les pays occidentaux les déclenchent (61 % contre 33 %), ils ne sont pas pour autant « va-t-en-guerre », c'est le moins que l'on puisse dire. Ils sont d'accord, pour 83 % d'entre eux, avec l'idée selon laquelle *« aucune cause, même juste, ne vaut une guerre »* et qu'il vaut *« toujours mieux négocier ou trouver un compromis, même avec un agresseur comme Saddam Hussein »*.

Voilà les principaux enseignements – ou plutôt les principales confirmations – du sondage réalisé par CSA pour *le Monde* et FR 3, les 25 et 26 septembre dernier, juste après l'intervention du président de la République le 24 septembre devant l'Assemblée générale des Nations unies.

Ce sondage mérite d'être regardé de près pour ce qu'il révèle de nuances, voire de divergences de fond, entre le discours de certains dirigeants politiques et les réponses qu'apportent leurs sympathisants. Cela concerne notamment le Parti communiste, les Verts et le Front national, dont les chefs de file contestent, à des degrés divers, la ligne définie par M. Mitterrand.

Ainsi, les sympathisants écologistes (67 % contre 30 % d'un avis contraire), ceux du Front national (61 % contre 32 %) et ceux du Parti communiste (49 % contre 40 %) estiment-ils dans leur majorité – mais moins massivement il est vrai que les sympathisants du RPR (85 %), de l'UDF (81 %) ou du PS (75 %) – que les autorités françaises ont eu raison d'envoyer des forces militaires dans le Golfe.

La droite est nettement plus « va-t-en-guerre »

Ce décalage est particulièrement net au Front national, où l'on trouve une large majorité (56 % contre 42 %) pour considérer que *« si finalement la seule solution est de bombarder les centres vitaux irakiens, il faudra le faire malgré la présence des otages occidentaux »*, alors que les communistes (33 % contre 61 %) et les écologistes (40 % contre 57 %) y sont hostiles.

Alors même que M. Le Pen recommande le rapatriement des forces françaises, ses sympathisants estiment (52 % contre 41 %) que les troupes occidentales doivent rester dans le Golfe. Alors même qu'il redoute l'hypothèse d'un entraînement de la France dans un conflit par les Etats-Unis, ses partisans (60 % contre 35 %) souhaitent que la France participe aux opérations si les pays occidentaux le décident. Les écologistes sont dans le même cas (52 % contre 44 %) ; seuls les communistes sont d'un avis contraire (42 % contre 47 %).

La force de conviction de M. Le Pen sur ses partisans reste donc faible : un sondage réalisé il y a un mois par la SOFRES indiquait que 64 % des électeurs du Front national étaient favorables à la participation de la France à une opération militaire déclenchée par les Etats-Unis et que 50 % d'entre eux étaient hostiles à toute concession à Saddam Hussein même si la vie des otages était en jeux (*le Monde* daté 26-27 août).

Les communistes, d'autre part, expriment une certaine inquiétude – même si elle n'est pas majoritaire en leur sein – sur l'objectif de la présence française : 38 % estiment que cette présence prouve la volonté de la France d'attaquer militairement l'Irak, ce qui est, et de loin, le taux le plus fort de toutes les catégories de sympathies partisanes.

Autre remarque : les socialistes ne viennent pas en tête de ceux qui approuvent la position française. Ils se situent au troisième rang (avec 75 % de réponses positives), derrière le RPR (85 %) et l'UDF (81 %) pour donner raison à leurs gouvernants d'avoir envoyé des forces dans le Golfe.

Globalement, la droite est nettement plus « va-t-en-guerre » que la gauche. Si les sympathisants du Front national sont les plus nombreux (56 %) à accepter l'éventualité d'un bombardement malgré la présence d'otages, ils sont suivis de près par ceux du RPR (52 %) et de l'UDF (48 %). Quant aux sympathisants du RPR, ils reviennent au premier rang (75 %), suivis par l'UDF (71 %), puis, à égalité, par le Front national et le PS (60 %), pour souhaiter une participation française à des opérations militaires déclenchées par les Occidentaux.

• Pensez-vous que les autorités françaises ont eu raison d'envoyer des forces militaires françaises dans le Golfe ?

OUI	71 %
NON	22 %
– Ne se prononcent pas...	7 %

• Si les pays occidentaux déclenchent des opérations militaires contre l'Irak, souhaitez-vous que la France participe à ces opérations ?

OUI	61 %
NON	33 %
– Ne se prononcent pas...	6 %

• A votre avis, la présence de l'armée française dans le Golfe est-elle...

		Oui %	Non %	Ne se prononcent pas %
Un signe de la volonté de la France de faire respecter le droit international	100	90	8	2
Un moyen de faire respecter l'embargo contre l'Irak	100	80	14	6
Une preuve de la volonté de la France d'attaquer militairement l'Irak	100	22	69	9

• Voici plusieurs opinions que nous avons recueillies. Pour chacune d'elles, vous me direz si vous êtes plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord.

		D'accord %	Pas d'accord %	Ne se prononcent pas %
Même si les pays occidentaux ont raison, il ne faut en aucun cas intervenir militairement contre l'Irak, parce que cela pourrait dresser les pays du tiers-monde contre les pays riches	100	54	39	7
Aucune cause, même juste, ne vaut une guerre, il vaut toujours mieux négocier et trouver un compromis, même avec un agresseur comme Saddam Hussein	100	83	15	2
Si finalement la seule solution est de bombarder les centres vitaux irakiens, il faudra le faire, malgré la présence des otages occidentaux	100	39	49	12

• Même si les pays occidentaux ont raison, il ne faut en aucun cas intervenir militairement contre l'Irak...

	D'accord %	Pas d'accord %	Ne se prononcent pas %
Total	54	39	7
Répartition selon les sympathies politiques			
Parti communiste	64	25	11
Parti socialiste	55	40	5
Ecologiste	56	37	7
UDF	56	40	4
RPR	48	46	6
Front national	67	27	6

• Aucune cause, même juste, ne vaut une guerre, il vaut toujours mieux négocier et trouver un compromis...

	D'accord %	Pas d'accord %	Ne se prononcent pas %
Total	83	15	2
Répartition selon les sympathies politiques			
Parti communiste	83	17	0
Parti socialiste	84	13	3
Ecologiste	90	9	1
UDF	79	16	5
RPR	74	23	3
Front national	77	22	1

• Si finalement la seule solution est de bombarder les centres vitaux irakiens, il faudra le faire malgré la présence des otages occidentaux...

	D'accord %	Pas d'accord %	Ne se prononcent pas %
Total	39	49	12
Répartition selon les sympathies politiques			
Parti communiste	33	61	6
Parti socialiste	33	52	15
Ecologiste	40	57	3
UDF	48	41	11
RPR	52	35	13
Front national	56	42	2

Fiche technique

Sondage CSA/FR3/*le Monde* réalisé les 25 et 26 septembre 1990 auprès d'un échantillon national représentatif de 1 006 personnes âgées de dix-huit ans et plus.

Méthode des quotas (sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage).

Stratification de l'échantillon par région et taille d'agglomération.

□ **M. Waechter demande le retrait des troupes françaises.** – Dans un entretien publié mardi 2 octobre par *l'Humanité*, M. Antoine Waechter affirme que les Verts sont *« tout à fait opposés au règlement des conflits par le recours à la guerre »*. Reprochant au président de la République d'avoir *« tenu un discours tout à fait pacifique à l'ONU »*, mais d'adopter, *« dans la réalité (...), des comportements contradictoires »*, le chef de file des Verts estime que le seul moyen, pour la France, de refuser la logique de guerre est de *« retirer ses troupes »*. Le quotidien du PCF s'interroge, en première page, sur les *« prémices d'un dialogue »*, en relevant que M. Bush a évoqué *« pour la première fois un possible règlement au Proche-Orient »*.

□ **M. Lajoinie désapprouve l'attitude de l'Union soviétique.** – M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a déclaré, au terme de la journée parlementaire organisée par le PCF lundi 1er octobre à Ivry-sur-Seine, que, au début de la crise du Golfe, l'Union soviétique avait eu *« une attitude sage »*, mais *« nous constatons son évolution*, a-t-il ajouté, *et nous la désapprouvons »*. Refusant de voir la France se laisser entraîner dans la guerre, le député de l'Allier a affirmé : *« Nous ne devons pas nous attacher au char américain, américain ou russe, d'ailleurs. »*



PROCHE-ORIENT

LIBAN

Une fusillade fait de nombreuses victimes parmi les partisans du général Aoun

Au quatrième jour du blocus imposé par les autorités légales autour du réduit du général chrétien Michel Aoun, dont la justification est précisément d'éviter l'effusion de sang, un massacre s'est produit, lundi 1er octobre, à l'un des points de passage. Le bilan en est très lourd : en dix minutes, on a dénombré au moins 12 morts (25 selon certaines sources) et de 36 à 82 blessés. Qu'il y ait eu ou non des militaires « aounistes » infiltrés parmi la foule, comme l'affirment les médias des Forces libanaises (milice chrétienne) – ce que tendrait à prouver la présence de trois officiers parmi les blessés –, les victimes sont en quasi-totalité des civils innocents.

BEYROUTH

de notre correspondant

Tout a commencé par un appel des partisans du général Aoun à une marche de nuit sur les barrages de l'armée légaliste du général Lahoud qui, depuis vendredi, verrouillent les points de passage de leur réduit, ne laissant traverser que les piétons. Les manifestants ont tenté de forcer le blocus. Des tirs de semonce ont, partout, suffi à les arrêter, sauf à un des barrages, celui de Dora-Nahr-El-Mott, où une brève et meurtrière fusillade a éclaté.

Tous les protagonistes s'en renvoient la responsabilité. Selon le général Aoun, *« ce crime odieux a été commis délibérément et avec préméditation par le rassemblement de Taëf* [c'est-à-dire le président Hraoui et le gouvernement Hoss] *et le commandant des Forces libanaises »*. Il a appelé les grandes puissances à retirer l'agrément qu'elles ont accordé à ses ennemis. Le général Lahoud a démenti que ses soldats aient tiré un seul coup de feu. Quant aux Forces libanaises, elles affirment qu'il s'agit d'un coup monté de la part du général Aoun et que ce sont les propres hommes de ce dernier, mêlés à la foule, qui ont ouvert le feu.

Jusqu'à présent en tout cas, le blocus imposé au réduit du général Aoun a ressoudé la population autour de lui plutôt qu'il ne l'en a détachée. Certes, la sortie étant possible, des familles qui en ont les moyens fuient le territoire encerclé, où les carburants sont introuvables (10 F le litre d'essence contre 2 F ailleurs) et les produits alimentaires sont à des prix exorbitants.

Le blocus se durcit, et l'ambassadeur de France, M. René Ala, en a personnellement été victime lundi en revenant d'une visite au président Hraoui jusqu'à ce que, excédé, il traverse le passage du Musée à pied, comme le commun des mortels. La même mésaventure est survenue au chargé d'affaires de Belgique, M. Kamps. Sans que l'on puisse en préciser la raison exacte – consultation, protestation, précaution pour ne pas être témoin d'un éventuel assaut contre le général Aoun ? – M. Ala a regagné Paris juste après l'incident. Parallèlement, les passeports diplomatiques et officiels de l'administration légaliste ne sont plus visés par l'ambassade de France, dans la mesure où ses voitures ne peuvent plus effectuer librement la navette entre ses deux sièges de Beyrouth-Ouest et de Beyrouth-Est. Des préparatifs militaires étaient perceptibles mardi matin tout autour du réduit du général Aoun.

LUCIEN GEORGE

DIPLOMATIE

Réunis pour la première fois à New-York

Trente-cinq ministres européens préparent le sommet de la CSCE en novembre à Paris

Le président George Bush s'est adressé lundi 1er octobre aux ministres des affaires étrangères des pays membres de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), réunis pour deux jours à New-York. A l'ordre du jour : la préparation du sommet pan-européen qui rassemblera du 19 au 21 novembre à Paris les chefs d'Etat et de gouvernement de ces pays.

NEW-YORK

de notre envoyée spéciale

Cette réunion de la CSCE à New-York est bien évidemment l'occasion pour tous les ministres, dont aucun ne participera aux cérémonies de l'unification à Berlin, de féliciter le peuple allemand et de célébrer ce que l'événement doit au processus d'Helsinki, et réciproquement.

Son aspect le plus marquant, par ailleurs, est tout simplement le fait qu'elle se tienne à New-York. L'époque n'est pas très ancienne en effet où les ministres critiquaient les Etats-Unis, au minimum pour leur scepticisme, le plus souvent pour leur méfiance à l'égard du processus d'Helsinki, et où la tenue d'une telle réunion sur le sol américain aurait été perçue comme une incongruité. Mais survinrent les révolutions de 1989 ; les espoirs, parfois démesurés, que plaçaient en la CSCE les démocraties naissantes de l'Europe centrale, la nécessité aussi pour les Etats-Unis de redéfinir leurs liens avec une Europe où la fin de la guerre froide rendait moins évidente la légitimité de leur présence. L'OTAN, quoi qu'on en dise, n'avait plus le vent en poupe ; la CSCE, au sein de laquelle les Etats-Unis sont associés, ainsi que le Canada, à l'ensemble du continent européen, devenait en revanche un élément essentiel de cette redéfinition du lien transatlantique.

Le tournant fut pris en juillet, au sommet de l'OTAN à Londres, où les Américains firent figurer dans la déclaration finale une série de propositions visant à renforcer la CSCE. Ils ne faisaient que reprendre des idées lancées par les uns et les autres en ordre dispersé, mais se donnaient le beau rôle, de même qu'à l'alliance atlantique.

Un scénario semblable est en train de se reproduire à New-York, où M. James Baker, dans ses entretiens bilatéraux avec son homologue soviétique, avance sur la voie – largement déblayée par le patient travail des négociateurs de vingt-trois pays des deux alliances à Vienne – d'un accord de désarmement conventionnel. MM. Baker et Chevardnadze ont fait état de progrès substantiels après les diverses rencontres qu'ils ont eues la semaine dernière, en marge de l'assemblée générale de l'ONU. Un ultime entretien devrait, si tout se passe bien, lever mercredi les derniers obstacles de principe à la conclusion d'un accord.

Un problème de plafond

On butait à Vienne depuis quelques semaines sur la définition de la proportion maximale que chaque pays est en droit de posséder, dans chaque catégorie d'armement, par rapport au total des membres de son alliance. Les Soviétiques avaient d'abord admis un taux de 30 %. Puis, devant les défections en chaîne de leurs alliés du pacte de Varsovie, ils considéraient que ce n'était plus assez. MM. Baker et Chevardnadze se sont entendus sur une proposition émanant de la Hongrie. Le traité stipulera que chaque pays ne doit en principe pas posséder plus du tiers de chaque catégorie d'armes, mais avec quelques distorsions pour certaines d'entre elles.

Le principe du tiers est respecté pour les chars, dont le nombre pour chaque alliance est plafonné à 20 000, de même que pour les pièces d'artillerie (20 000) et les véhicules blindés (30 000). Il ne l'est pas tout à fait pour les hélicoptères (2 000), dont l'URSS pourra posséder 35 %. Il risque de l'être encore moins pour l'aviation, les Occidentaux étant prêts à concéder un taux de 37 % à l'URSS, laquelle réclame encore davantage. C'est l'une des questions qui devrait être tranchée mercredi entre MM. Baker et Chevardnadze.

Il reste à s'entendre aussi sur un plafond pour les avions de combat, le chiffre proposé par l'URSS étant jugé trop élevé par les Occidentaux, ainsi que sur certaines modalités de la vérification, les Soviétiques cherchant encore à atténuer les contraintes qu'elle fera peser sur eux.

Si ces dernières divergences sont résolues mercredi, il ne restera plus aux négociateurs de Vienne qu'un travail (considérable) de mise en forme du traité, qui devrait être signé avant le sommet de Paris.

Les dirigeants américains ont répété lundi, et M. Chevardnadze en est convenu, que la conclusion de ce traité est un préalable au sommet de Paris. Mais personne ne doute plus que cette manifestation, qui doit consacrer l'avènement de l'Europe de l'après-guerre froide, aura bien lieu à la date prévue du 19 novembre.

Les Américains devaient avoir mardi après-midi un échange de vues à huis clos sur la préparation du document final du sommet de Paris. La teneur de ce document est déjà largement arrêtée. Après avoir rappelé les principes d'Helsinki, il prendra acte de l'accord « 2 + 4 », ainsi que du traité de désarmement conventionnel et d'une déclaration de non-recours à la force entre l'OTAN et le pacte de Varsovie. Ces deux textes auront été signés à la veille du sommet. Puis il définira les nouvelles orientations du processus d'Helsinki, parmi lesquelles le mandat de la deuxième phase des négociations de Vienne, qui devrait s'ouvrir en 1992 et inclure – bien que les Etats-Unis soient toujours réticents – non seulement les membres des deux alliances, mais tous les autres pays européens, y compris peut-être l'Albanie si elle parvient d'ici là à s'insérer dans le processus.

Des institutions permanentes

Enfin, le document final de Paris instituera des rencontres régulières entre les chefs d'Etat et de gouvernement (tous les deux ans par exemple) et entre les ministres des affaires étrangères (deux fois par an au moins). Il dotera aussi la CSCE de quelques institutions permanentes : un secrétariat léger, qui a les meilleures chances d'être installé à Prague, un centre de prévention des conflits (plus modeste que l'espèce de Conseil de sécurité que voulait en faire M. Genscher), un bureau de contrôle des élections, et une assemblée parlementaire.

Les choses évoluent très vite, et les pays d'Europe de l'Est qui, il y a quelques mois, voulaient faire de la CSCE un véritable système de sécurité collective – seul moyen, croyaient-ils, de se libérer du pacte de Varsovie – n'en éprouvent déjà plus le besoin. Le document de Paris formalisera les gigantesques bouleversements survenus depuis deux ans et sera une sorte de manifeste de l'Europe nouvelle, un texte pour lequel M. Roland Dumas nourrit de grandes ambitions : *« Il doit être bref et clair, de haute tenue et accessible à un vaste public*, a-t-il dit lundi. *On doit y sentir passer un peu du souffle de la révolution pacifique qui, deux siècles après 1789, a parcouru l'Europe. »*

CLAIRE TRÉAN

□ **Le chancelier autrichien Franz Vranitzky reçu à l'Elysée.** – Le chancelier autrichien Franz Vranitzky a été reçu lundi 1er octobre à l'Elysée par le président François Mitterrand, avec lequel il s'est notamment entretenu de la demande autrichienne d'adhésion à la CEE. M. Vranitzky a, par ailleurs, confirmé au chef de l'Etat que son pays était candidat pour accueillir une des futures structures permanentes de la CSCE (Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe). – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

Mort du général LeMay, qui supervisa les bombardements de Hiroshima et de Nagasaki

Le général Curtis LeMay, qui avait supervisé les bombardements de Hiroshima et de Nagasaki en 1945, puis organisé le pont aérien de Berlin en 1948, est mort lundi 1er octobre, à l'hôpital de la base aérienne de March (Californie). Le général, qui a été victime d'une crise cardiaque, était âgé de quatre-vingt-trois ans.

Le général LeMay avait déclaré quelques années après la guerre que les bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki, respectivement les 6 et 9 août 1945, étaient inutiles pour obtenir la reddition du Japon. *« Nous avons lâché les bombes parce que le président Truman m'a demandé de le faire »*, avait-il déclaré dans une interview en 1985. Il ajoutait qu'à son avis les Etats-Unis auraient pu vaincre le Japon *« en quelques jours »* en continuant à lâcher sur les villes japonaises des bombes non nucléaires. Au lendemain de la guerre, le général avait été chargé du commandement des forces aériennes américaines en Europe. C'est à ce titre qu'il avait organisé le pont aérien mis en place en 1948 par les Etats-Unis et leurs alliés pour ravitailler Berlin-Ouest victime du blocus soviétique. – *(AFP.)*

□ **ARGENTINE : rejet du mandat d'arrêt contre le capitaine Astiz.** – L'Argentine a rejeté samedi 29 septembre le mandat d'arrêt lancé en juillet par la France contre le capitaine de frégate Alfredo Astiz, condamné à Paris à la prison à perpétuité pour avoir enlevé, torturé et fait disparaître deux religieuses françaises en 1977 à Buenos-Aires, sous la dictature militaire. – *(AFP.)*

□ **HONDURAS : établissement de relations diplomatiques avec l'URSS.** – Le président du Honduras, M. Rafael Callejas, a annoncé lundi 1er octobre que son pays établirait des relations diplomatiques avec l'Union soviétique. La décision a été prise à New-York, en marge de l'Assemblée générale de l'ONU, au cours d'une conversation avec le ministre soviétique des relations extérieures, M. Chevardnadze. – *(AFP.)*

BRÉSIL : le scrutin du 3 octobre

Une gauche divisée affronte les élections législatives

Quelque quatre-vingt-quatre millions d'électeurs brésiliens se rendent aux urnes mercredi 3 octobre pour choisir les gouverneurs des vingt-sept Etats, un tiers des sénateurs, et les cinq cent trois députés fédéraux, ainsi que les députés des assemblées législatives locales.

La complexité des modes de scrutin, des bulletins de vote, la multiplicité des partis – il y en a vingt-deux, – leur difficile différenciation idéologique, le nombre élevé de candidats (70 000 pour 1 067 postes à pourvoir) ont contribué à une certaine apathie générale, notée dans tous les sondages.

Les deux principaux courants de la gauche, le Parti démocratique du travail, de M. Leonel Brizola, candidat au poste de gouverneur de Rio, et le Parti des travailleurs (plus radical) de l'ancien candidat présidentiel Luiz Inacio « Lula » da Silva, sont allés à la bataille en s'affrontant.

En l'absence de la polarisation droite-gauche représentée par M. Fernando Collor et Lula au deuxième tour de l'élection présidentielle l'an dernier, les partis traditionnels de la droite devraient remporter une victoire notable, si on en croit les divers sondages. – *(AFP.)*

L'ALLEMAGNE AU SINGULIER

II. – Cousins germains face à face

Nous poursuivons la publication d'une série d'articles consacrés à l'unification allemande, commencée dans nos éditions du 2 octobre par une contribution d'Alfred Grosser.

BERLIN
de notre correspondant

« On me reproche d'avoir un ton trop est-allemand dans mes articles, dit amèrement un jeune critique d'art de Berlin-Est qui tente aujourd'hui de vendre sa plume à la presse de l'Ouest. *C'est toujours la même chose. Ce sont eux qui savent tout, même sur la RDA. Jamais ils n'essayent de voir avec nos yeux, de se mettre dans notre peau.* » Comme pour beaucoup d'Allemands de l'Est, la disparition de la RDA n'a pas apporté à Günter G. que du plaisir. Entré de plain-pied dans un monde de « liberté », il sait qu'il n'a d'autre choix que d'en accepter toutes les règles pour espérer s'en sortir.

Quand on a vingt-huit ans, qu'on accepte l'idée que le changement se paie, on ravale son amertume et on s'efforce d'assimiler les leçons le plus vite possible. Mais beaucoup ne le pourront jamais. Tous les sociologues et historiens commencent à se demander sérieusement sur quoi débouchera à terme le choc culturel que représente l'unification des deux Etats allemands issus de la dernière guerre. Un an après la chute du mur, on commence seulement à en mesurer toute l'ampleur et à essayer d'en analyser les conséquences pour l'Allemagne et l'Europe. « Unis mais étrangers », titrait ainsi la semaine dernière *Der Spiegel* en dressant le catalogue des incompatibilités.

Le mur est dans les têtes

Une conclusion s'impose : si le mur a disparu physiquement, il n'est pas près de disparaître des têtes. Les sociologues mettent en garde contre les sources de conflit en puissance pour l'avenir. La majorité des Allemands de l'Est, quoique conscients des difficultés matérielles que leur promet pour les années à venir le passage du communisme à l'économie de marché, font le dos rond. Tout en déplorant d'être traités comme des citoyens de seconde zone, ils ont abandonné aux Allemands de l'Ouest la direction des affaires. En votant massivement pour le chancelier Helmut Kohl, l'ancienne RDA a choisi, sans trop s'interroger, le remède de cheval de préférence à une médecine plus douce qui aurait peut-être épargné des effets secondaires douloureux. Cette dernière thérapie aurait également supposé de se se prendre davantage soi-même en main. L'intelligentsia de gauche non communiste, qui aurait souhaité que la RDA assume dès le départ sa part de responsabilité et fasse entendre une voix plus assurée dans les négociations avec la RFA. en a été pour ses frais.

La situation est loin d'être très saine. Si les Allemands de l'Est se voient accusés d'attendre un peu trop que *« tout leur tombe tout cuit sur la table »*, ils se méfient en même temps de tout. De part et d'autre, les griefs s'accumulent. Arrivés avec leurs grosses cylindrées, avec la bonne conscience de ceux qui sont persuadés que leur système a fait ses preuves et qu'il n'y a rien à y changer, les *« Wessies »* ont brusquement revêtu les habits des *« colonisateurs »*, taxés d'arrogance et d'insensibilité. Parachutés dans les ministères, les entreprises, où l'on attendait tout d'eux, ils ont eu souvent un mal fou à simplement communiquer, se heurtant à des modes de pensée et de fonctionnement forgés par cinquante ans de totalitarisme et totalement étrangers aux leurs.

L'image de la Heimat

On a brusquement réalisé que les liens familiaux, la communauté de culture et de langue des deux populations n'avaient pas empêché le développement de systèmes de référence complètement différents. Ce fossé avait été longtemps masqué par l'éloignement, l'indifférence ou la mauvaise conscience de l'Ouest à l'égard des prisonniers du mur. L'idée que chacun se faisait de l'autre restait superficielle. Dans sa nouvelle recherche d'identité, dans cette tentative de retour aux sources déclenchée par la mise en question du modèle américain, la RFA avait découvert ces dernières années en RDA une Allemagne idyllique qui lui renvoyait l'image de la *Heimat*, du pays. C'était l'époque où *Die Zeit*, le grand hebdomadaire de la gauche libérale, partait à la redécouverte de ces villages est-allemands que le retard économique de la RDA avait figés dans le temps, de ces routes solitaires bordées de tilleuls et de frênes centenaires. L'époque aussi où la courageuse opposition de l'Eglise évangélique et des mouvements dissidents – sans jamais cependant prendre l'ampleur de Solidarité ou de la Charte 77 – rassurait sur la capacité, en Allemagne, à mener une action de résistance à la dictature.

Coincée dans son corset rigide et étriqué, la RDA vivait collée à ses téléviseurs, envieuse d'un luxe occidental d'autant plus idéalisé qu'il paraissait promis à qui tendait la main. Dès que le chemin de la rue fut libre, que les risques de répression furent évanouis, on vit alors le *Volk* réclamer des deutschemarks et bénir ceux qui lui montraient le plus court chemin pour y parvenir, à savoir la réunification.

On vit alors surgir de Leipzig, de Dresde, de ces villages oubliés par le temps, non plus les héros rassurants des premières manifestations, mais un peuple qui avait souffert, enfermé dans ses traditions petites-bourgeoises, revêche, vivant dans l'obsession de cette Allemagne de l'Ouest riche et repue qui avait tiré le bon numéro après la guerre. Le *Spiegel* estime à une bonne génération la différence de style de vie entre les deux anciennes parties de l'Allemagne. *« Le vilain Allemand, rendu bedonnant par les sauces grasses et les saucisses, impoli, parce que pas obligé par l'Etat à l'amabilité, balourd et mal habillé, il existe ! »* écrit l'hebdomadaire de Hambourg avec son don pour la nuance.

Plus d'un demi-siècle de dictatures, nazie puis communiste, ont imprégné les mentalités. Dans leur manière d'appréhender le rapport à l'autorité, leurs relations avec les gens, dans leur vision du monde centrée sur l'Allemagne, les Allemands de l'Est appartiennent à une autre planète. Forgés par quarante ans de réussite économique, de démocratie pluraliste, de symbiose étroite avec le monde occidental, ceux de l'Ouest manifestent souvent, à leur surprise, plus d'aisance dans leurs relations avec les autres Européens de l'Ouest – lorsque la barrière de la langue n'existe pas. Les jeunes de RFA ont été particulièrement réticents à cette unification conduite au pas de charge qui suscite déjà bien des appréhensions. Non seulement par son coût, mais aussi par l'incertitude qu'elle fait peser sur l'avenir du modèle ouest-allemand.

Coup de balancier à droite

Cette nouvelle Allemagne sera-t-elle une République fédérale réaménagée, élargie, mais dans ses principes et ses objectifs la même que la RFA des chanceliers Adenauer, Brandt, Kohl, fermement ancrée dans un système de valeurs qui a fait ses preuves ces dernières décennies dans les démocraties occidentales, dans la Communauté européenne ? Le débat ne fait que commencer. Sur le plan politique, il n'a pas encore été ébauché. Ce débat, il eût été prématuré tant que les aspects extérieurs de l'unification n'étaient pas réglés, afin de ne pas susciter trop d'inquiétude hors des frontières. Mais tout le monde semble d'accord avec le sociologue Volker Ronge pour estimer qu'une fois passée la première période d'ajustement économique de l'Est à l'Ouest, viendra le temps de la confrontation sur les valeurs et les perspectives du nouvel Etat.

Avec ses seize millions d'habitants, l'ancienne RDA ne pèse pas plus aujourd'hui que la Rhénanie du Nord-Westphalie. Amputé de ses territoires aujourd'hui en Pologne, ce qui reste de l'ancienne Prusse n'a plus dans le bloc allemand l'importance qu'elle avait dans le passé. Mais l'apport des cinq Lander est-allemands crée de fait *« une nouvelle constellation »*, comme le note Markus Meckel, l'ancien ministre des affaires étrangères (social-démocrate) de RDA. Ils vont peser dans les équilibres de pouvoir tant au sein des partis qu'au Parlement. L'unification allemande se traduit déjà aujourd'hui par un coup de balancier à droite. Le 14 octobre, le Parti social-démocrate risque fort de perdre la majorité au Bundesrat, qu'il avait péniblement reconquise au printemps dernier.

L'effet de l'éloignement est plus difficile à mesurer à plus long terme. *« On ne peut pas rayer d'un coup l'héritage communiste, pas plus que l'influence des traditions prussiennes et luthériennes dans l'ex-RDA »*, souligne le professeur Jens Reich, de Neues Forum. On l'a vu sur la question de l'avortement. Bien que chrétien-démocrate, le gouvernement de Lothar de Maizière, ce descendant de huguenots, a tenu à conserver au moins provisoirement dans l'ex-RDA la législation communiste, plus libérale qu'en RFA. La dictature, la fermeture du pays aux influences extérieures ont également favorisé la persistance de comportements politiques ou culturels qui renvoient à une époque de l'Allemagne qu'on croyait révolue. On a assisté ces derniers mois en RDA à l'explosion d'une vague de xénophobie primaire, que le régime communiste avait rendue taboue. Le manque de pratique de la démocratie, de préparation à la discussion a joué un rôle non négligeable dans la désintégration de l'Etat est-allemand. Il peut, en cas de crise économique ou sociale grave, jouer en faveur d'une résurgence de mouvements extrémistes restés sans influence réelle ces derniers années en RFA.



« Clouer ensemble ce qui fait partie d'un même ensemble. » Extrait de Neues Deutschland, *quotidien du Parti démocratique socialiste PDS, ex-PC est-allemand.*

Cette sensibilité *« plus teutonique »*, comme dit Jens Reich, se fait sentir sur la perception du monde extérieur. L'opinion publique de l'Est n'a qu'une idée assez approximative de ce qu'est la communauté européenne et a tendance pour le moment à ne voir l'étranger qu'à travers le prisme allemand.

En RFA, le professeur Wolfgang Mommsen, président de l'Union des historiens allemands, constatait dans une interview publiée le 25 septembre par *Die Welt* que, *« sous la surface du marxisme-léninisme, on trouve en RDA des restes d'une vieille pensée nationaliste dépassée »*. Peu conscientes encore de ce que représente l'intégration à la CEE, plus tournées vers l'Est, les élites politiques de l'ex-RDA restent souvent fidèles, elles-mêmes, à la vieille idée de l'Allemagne comme *« pont »* entre deux mondes. Elles ne manqueront pas d'occasions de faire entendre leurs voix dans le débat que l'unification va immanquablement rouvrir sur le type d'Europe dans laquelle doit s'engager la nouvelle Allemagne.

HENRI DE BRESSON

Prochain article :
Un pays achevé, riche et stable, à moins que...
par LUC ROSENZWEIG

EUROPE

L'unification de la RDA et de la RFA

Jour J - 1 à Berlin

C'est à New-York que l'Allemagne aura été officiellement libérée de la tutelle des quatre puissances victorieuses de la dernière guerre. Les ministres des affaires étrangères américain, soviétique, français et britannique ont signé, lundi 1er octobre, une déclaration dans ce sens, simple formalité devant permettre aux Allemands de célébrer sans entrave leur unification mercredi 3 octobre à Berlin. La cérémonie a duré à peine cinq minutes. L'extinction formelle des droits et responsabilités des quatre alliés interviendra seulement après la ratification par les Parlements concernés du traité « 2 + 4 » signé le 12 septembre à Moscou.

D'autre part, Le traité germano-soviétique sur le financement du séjour et du retrait des 370 000 soldats de l'armée rouge de l'ex-RDA a été signé, lundi 1er octobre, à Bonn par le secrétaire d'Etat aux finances M. Horst Koehler et l'ambassadeur soviétique M. Vladimir Petrovitch Terechov.

Le traité prévoit notamment une aide allemande de 12 milliards de DM (7,5 milliards de dollars) pour la construction de logements en URSS et un crédit sans intérêt de 3 milliards de DM (1,8 milliard de dollars) de l'Allemagne à l'URSS pour financer la réintégration des soldats dans leur pays.

BERLIN

de notre correspondant

Le compte à rebours de l'unité allemande s'achève, mardi soir, 2 octobre à minuit, par la levée des trois couleurs, rouge, or et noire à Berlin, devant le Reichstag, siège du Parlement allemand jusqu'à son incendie en 1938 par les nazis. Suivie d'un feu d'artifice, la cérémonie devrait donner dans les deux parties de l'Allemagne le signal des réjouissances qui culmineront jeudi par la réunion solennelle dans ce même Reichstag du nouveau Parlement allemand, constitué des membres du Bundestag et de 144 députés délégués par la Volskammer. La mort de l'éphémère République démocratique allemande, constituée par les communistes en 1949, devait être officiellement prononcée, mardi 2 octobre, en fin d'après-midi, lors d'une ultime séance de la Chambre du peuple est-allemande.

Partout l'on ferme. Berlin-Est avait la gueule de bois avant d'être réunifiée à l'Ouest. Devant le Palais de la République, théâtre des fastes du régime communiste, fermé depuis deux semaines pour cause de pollution à l'amiante, on achevait mardi d'installer la sonorisation d'un grand chapiteau pour les festivité de la nuit. Tout autour, une chappe de silence s'est abattue sur les bâtiments officiels, le Conseil d'Etat, siège de la présidence de l'ex-RDA, le ministère des affaires étrangères, où flottait encore le drapeau est-allemand, frappé du compas et de la faucille.

220 000 fonctionnaires

Mardi à cinq heures, à la fermeture des bureaux, les 220 000 fonctionnaires de l'Etat est-allemand rendaient leur tablier pour de bon, quittant une place douillette pour un avenir incertain. A partir du jeudi, l'ensemble des ministères passent sous le contrôle d'une cellule spéciale, mise en place à Bonn, sous la responsabilité de la chancellerie, pour coordonner la liquidation de l'appareil d'Etat Est-allemand. Après vingt ans de bons et loyaux services au ministère des affaires étrangères, Ushi, 42 ans, sécrétaire, se prépare un dernier café pour tuer le temps. Les couloirs du ministère sont déserts. A l'entrée, un « vopo » débonnaire, la casquette un peu de guingois, laisse passer regardant à peine. Quelques personnes s'agitent encore pour on ne sait quel dernier classement. Lundi, en fin d'après-midi, question de garder le moral, de se tenir les coudes, on est allé entre services boire un dernier verre avec les collègues.

On fêtait également ces derniers jours dans les ambassades accréditées auprès du gouvernement est-allemand. Devenus inutiles, les ambassadeurs faisaient leurs adieux à Berlin, avant de plier bagage le 2 octobre au soir. En attendant de savoir ou sera fixé définitivement le siège du gouvernement allemand, les ambassades auprès du nouvel Etat sont à Bonn. Beaucoup de petits pays ont purement et simplement plié bagage. Pour les Grands, comme la France, l'essentiel des services restent en place pour le moment avec un statut d'annexe diplomatique de Bonn, parfois de consultat général.

Les quatre gouverneurs militaires alliés partent aussi. Mardi, ils remettaient officiellement leurs pouvoirs au cours d'une cérémonie à la Kommandatura de Berlin. Des troupes américaines, anglaises et françaises resteront sur place, mais cette fois à l'invitation du nouvel Etat allemand. Jusqu'en 1995, date prévue pour le retrait des soviétiques de l'ex-RDA

Situation d'attente

La fin du statut allié de Berlin n'arrange pas tout le monde. Berlin était une ville ouverte. Les étrangers pouvaient y résider pendant un mois sans visa. A partir de mercredi, le droit ouest-allemand et communautaire s'applique. Pour presque tous les agents du gouvernement est-allemand, tout s'arrête mardi soir. Il y a un an encore, le ministère des affaires étrangères employait près de 2 800 personnes. Elles étaient encore mardi 2 100 dont 1 400 à Berlin et le reste dans les postes à l'étranger. A partir du 3 octobre, 1 700 d'entre elles se retrouvent en « situation d'attente », une mise a pied déguisée, qui permet pendant six mois, neuf mois pour les plus de cinquante ans, de toucher encore 70 % de leur salaire.

Des cours de formation professionnelle ont été organisés pour les prochains mois. Beaucoup, comme Ushi, ont fait une demande pour être réembauchés par le ministère des affaires étrangères de Bonn. Il est stipulé dans le traité d'Etat que le gouvernement allemand reprendra du personnel est-allemand *« en fonction des nécessités »* et dans *« un nombre convenable »*. Tout cela est vague et tous les prétextes seront bons pour écarter les candidats, dont le passé fera au préalable l'objet d'un examen minutieux. Ushi fait partie des anciens privilégiés du ministère. Elle a été deux fois en poste à l'étranger. Cela lui a donné une certaine assurance et le sentiment de pouvoir se débrouiller. Mais les places sont chères à Berlin et il n'y en aura pas pour tout le monde. Ushi a ses habitudes, maison et petit jardin dans la banlieue sud de la ville. Elle ne souhaite pas en bouger. Son fils, vingt ans, est entré à l'université cette année. Pour le moment le moral est bon. Mais son mari lui aussi est mis à pied. Le salaire d' « attente » va permettre de voir venir, mais après... personne ne veut trop y penser.

« Nous y sommes, l'Allemagne », titre sur toute sa « une », mardi, le quotidien populaire ouest-allemand *Bild*, tiré aux trois couleurs allemandes et à six millions d'exemplaires. Pour sa part, le grand quotidien des affaires de RFA, *Handelsblatt*, consacre à l'unité un supplément aux couleurs de la Communauté européenne titré *« Uni vers l'Europe »*. A l'Est, la presse de Berlin a l'unification presque discrète. *« Beaucoup*, commente un fonctionnaire, *vont partir ce soir hors de Berlin pour éviter la fête »*.

HENRI DE BRESSON

Le sacre de M. Helmut Kohl au congrès de la CDU

Après le SPD et les libéraux, les chrétiens-démocrates ont tenu les 1er et 2 octobre leur congrès d'unification, avec l'adhésion solennelle des fédérations CDU des cinq nouveaux Lander de l'ex-RDA. A Hambourg, les mille délégués ont longuement ovationné le chancelier Kohl à l'issue de son discours d'ouverture et de sa réélection comme président du parti par 943 voix sur 957 suffrages exprimés.

BONN

de notre correspondant

Deux mois avant les élections panallemandes, les chrétiens-démocrates n'ont ni états d'âme, ni doutes et à peine besoin d'un programme. Ces élections, la CDU compte bien les gagner avec un seul argument : la personne du chancelier Kohl, dont le portrait s'étale maintenant dans tout le pays avec cette simple légende : *« chancelier de l'unité »*. Il n'avait donc pas besoin de forcer trop son talent oratoire pour susciter l'enthousiasme de ses partisans et encore moins d'attaquer trop vivement ses adversaires politiques pour mobiliser ses troupes. Le congrès de Brême l'an dernier, où il dut se battre contre une révolte quasi ouverte des barons du parti, semblait aujourd'hui s'être déroulé sur une autre planète...

Helmut Kohl a reproché au SPD de s'être trop souvent fourvoyé lorsqu'il s'agissait de *« questions cruciales pour le destin de la nation »*. Il a revendiqué pour son parti un rôle dirigeant pour l'Allemagne dans son ensemble. *« Les chrétiens-démocrates réaffirment solennellement le serment qui sert de fondement moral à notre Loi fondamentale : « plus jamais la guerre et la violence, plus jamais la dictature et l'injustice », et j'ajoute aujourd'hui : « plus jamais le socialisme ! »* a-t-il lancé. Ce passage fut particulièrement bien accueilli par les délégués venus de l'Est, qui semblaient d'ailleurs faire montre d'une dévotion plus fervente à la personne du chancelier que leurs camarades occidentaux.

« Traversée du désert »

Le chancelier a une fois de plus justifié le rythme jugé par certains trop rapide de l'unification : *« Nous avons agi*, s'est-il exclamé, *en fonction des impératifs qu'imposaient nos responsabilités envers la patrie* (Vaterland). *Si nous nous étions comportés autrement des centaines de milliers de personnes auraient tourné le dos à leur pays natal* (Heimat). *»*

Mais, aujourd'hui, il reconnaît que les lendemains de cette unification au pas de charge ne seront pas roses pour tout le monde et qu'une *« traversée du désert »* s'annonce pour les habitants de l'ex-RDA touchés par le chômage total ou partiel, et par l'écroulement des structures sociales et culturelles de l'ancien régime. *« Dans cette phase nous devons être côte à côte »*, a-t-il ajouté, indiquant : *« La solidarité nationale et la justice sociale sont des devoirs élémentaires. »*

Avant de repartir dans leurs provinces ou à Berlin pour fêter la nuit de l'unité, les délégués auront élu les instances dirigeantes du parti. M. Lothar de Maizière, ancien premier ministre de RDA deviendra vice-président unique de la CDU, et le présidium du parti sera élargi à trois membres venus de la CDU-Est. M. Lothar Spath, ministre président du Bade-Wurtemberg devrait retrouver sa place dans cette instance d'où il avait été éliminé l'an passé comme punition pour avoir comploté contre le chancelier.

LUC ROSENZWEIG

URSS

Les manifestations se poursuivent en Ukraine

Pour la seconde journée consécutive (*le Monde* du 2 octobre), les nationalistes ukrainiens ont défilé lundi 1er octobre dans les rues de Kiev pour protester contre la domination de Moscou sur leur république.

Quelque vingt mille manifestants ont également demandé la démission des dirigeants de la république toujours contrôlée par un Parti communiste où les conservateurs sont majoritaires.

A Moscou, le Soviet suprême a adopté lundi le principe de la *« loi sur les organisations publiques »*, qui définit les conditions du multipartisme en URSS. L'article 6 de la Constitution, qui affirmait le rôle dirigeant du PCUS, a été aboli en mars dernier par le Congrès des députés. La nouvelle loi doit maintenant être votée article par article avant d'être définitivement adoptée. La loi sur les libertés religieuses a ainsi été finalement adoptée, lundi, après plusieurs modifications.

Par ailleurs, le Parlement de la Fédération de Russie sera *« contraint »* de repousser d'un mois le démarrage des réformes destinées à introduire l'économie de marché, en raison de la confusion qui règne encore sur ce sujet au Parlement d'URSS, a déclaré lundi le vice-premier ministre russe, M. Guennadi Filchine, à l'agence non officielle Interfax. – *(AFP, Reuter.)*

Plus fort que Bismarck

Suite de la première page

Si l'URSS s'est imposé, depuis près d'un demi-siècle, un énorme effort militaire, n'était-ce pas avant tout pour être sûre de conserver ses conquêtes de la deuxième guerre mondiale, cette *« tache rouge sur la carte »* à laquelle, de l'avis de Staline, *« l'impérialisme »* ne renoncerait jamais ?

UN paradoxe déjà signalé (1) veut que cet effort, finalement, se soit retourné contre elle, dans la mesure où il a contribué à l'appauvrissement, et donc à la révolte, des populations de l'empire. Or c'est de cette révolte, bien plus que de la volonté de la RFA, qu'est née la vague de fond d'où est sortie la réunification.

Non que cette volonté n'ait pas existé. Willy Brandt et Egon Bahr ne se doutaient probablement pas, lorsqu'ils ont substitué en 1963 la politique du « changement par le rapprochement » *(Wandel durch Annäherung)* à l'ostracisme qui prévalait jusqu'alors à l'égard de Berlin-Est, à quel point cette décision serait fructueuse. Grâce à elle, la RFA a cessé d'être pour les habitants de la RDA un univers inaccessible : les échanges de personnes et de biens se sont multipliés de part et d'autre du mur, et le régime communiste a commis l'imprudence – mais pouvait-il faire autrement ? – de laisser ses administrés se gaver des images de liberté et d'abondance transmises par les chaînes de TV fédérales.

C'était le supplice de Tantale. Il a suffi que la Hongrie détruise un petit bout du rideau de fer qui la séparait de l'Autriche pour que des milliers de jeunes Allemands de l'Est empruntent ce sas et pour que des foules grandissantes, de Leipzig à Dresde, réclament le droit de les suivre. Le vieux stalinien Honecker, qui n'avait cessé de dénoncer les dangers de la perestroïka, n'avait d'autre choix, pour reprendre la situation en main, que de faire appel à l'armée rouge. En l'envoyant promener, Gorbatchev a signé, sans s'en douter, l'arrêt de mort de la RDA.

∴

Il était fatal en effet qu'une fois disparue la peur du gendarme, une fois détruit le mur, les pensionnaires du régime communiste se précipitent vers l'autre Allemagne comme les papillons vers la flamme. Or l'ampleur de l'exode a vite fait apparaître un double danger : la paralysie de l'économie de l'Est, faute d'assez de bras et de cerveaux pour la faire tourner, le débordement, à l'Ouest, de la capacité d'accueil d'un peuple trop riche pour faire facilement leur place autour de la table à des parents pauvres. Le seul moyen de limiter l'hémorragie était bien évidemment de convaincre les habitants de la RDA qu'ils pouvaient espérer, tout en restant sur place, rattraper l'écart de niveau de vie de l'Ouest ? Mais comment y arriver sans réunification, économique d'abord, puis politique ?

Le slogan *« Deutschland einig Vaterland »* (Allemagne patrie unie) n'était brandi au départ que par quelques manifestants isolés. Il a vite submergé ceux qui espéraient maintenir un minimum d'autonomie de la RDA. Kohl s'est engouffré dans l'avenue ainsi ouverte avec une audace et une détermination qui ont surpris chez cet homme dont on avait grandement sous-estimé le sens politique : n'hésitant pas à forcer la main des puissances garantes du statut de l'Allemagne, il a réussi à la réunifier en un rien de temps, sans qu'un seul coup de feu ait été tiré, alors que Bismarck n'y était parvenu, selon la formule qui lui a été tant reprochée, que *« par le fer et par le feu »*. Accessoirement, il a coupé ainsi l'herbe sous le pied aux républicains, autrement dit à cette formation d'extrême droite qui avait taillé quelques croupières, lors d'élections régionales ou locales, aux candidats de la coalition au pouvoir.

CELA dit, le chancelier n'a pas fini de payer l'addition : au moins 500 milliards de deutschemarks en cinq ans pour relever l'économie, 18 milliards à donner à Gorbatchev pour l'aider à rapatrier les troupes actuellement cantonnées dans l'ex-RDA, *x* autres milliards à verser dans le tonneau des Danaïdes de l'économie soviétique, pour ne pas parler du cadeau promis à la Hongrie pour la remercier de son attitude courageuse au moment des premiers départs vers l'Ouest, ni de la nécessité de faire aussi quelque chose pour la Pologne si l'on veut éviter que n'affluent un jour de chez elle des dizaines de milliers de crève-la-faim.

Kohl, avec une belle audace, a affirmé que tous ces crédits seraient financés sans recours à l'impôt : il n'oublie pas qu'il doit faire face à des élections générales le 2 décembre et que le Parti social-démocrate lui reproche âprement d'avoir conduit la réunification, au moins sur le plan financier, en dépit du bon sens.

Les chances d'Oskar Lafontaine et de ses amis de l'emporter paraissent réduites, mais c'est un fait qu'avant même l'entrée en vigueur de la réunification 29 % des Allemands de l'Ouest, selon un sondage du *Spiegel*, s'y déclarent à présent opposés. Nulle part, en tout cas, on ne sent beaucoup d'enthousiasme : les jours de la destruction du mur sont déjà loin. N'allons pas chercher de grandes explications idéologiques ou géopolitiques à cette attitude qui peut paraître surprenante : imagine-t-on des Français qui feraient la fine bouche, après quarante-cinq ans de présence étrangère sur leur sol, à la réunification de leur patrie ? Ceux qui sont de cet avis craignent seulement de voir remis en question leur confort et leur niveau de vie.

C'EST assez pour se persuader qu'au stade actuel, et tel qu'il est vécu par l'opinion, le retour de l'Allemagne à son unité ne relève guère du romantisme où elle a trop souvent dans le passé puisé la matière de funestes rêves. A preuve, la facilité avec laquelle elle a accepté, à l'exception d'une poignée d'extrémistes, que soient considérées comme *« définitives »* des frontières orientales qui amputent pourtant le pays d'un bon quart de son territoire traditionnel.

Il est vrai que l'Histoire est riche de promesses définitives qui ont été oubliées ou délibérément violées. *« Not kennt kein Gebot »*, a pu dire jadis un chancelier allemand pour justifier l'injustifiable. Cela se dit aussi en français : nécessité n'a pas de loi, comme l'estimait déjà... saint Augustin. Rien, certes, ne permet de mettre en doute la sincérité de l'engagement de Helmut Kohl : mais où en sera-t-on dans dix, dans vingt ans, si se développe, comme on a toutes raisons de le craindre, la tendance de l'Europe orientale à la balkanisation ?

∴

Il est au demeurant des engagements qu'il n'est pas nécessaire de transgresser, simplement parce que les faits se sont chargés entre-temps d'en amenuiser la portée. L'une des informations les plus significatives, mais pas assez mise en valeur, de ces derniers jours a trait au vœu exprimé par Moscou de voir l'Allemagne unie recevoir un siège permanent, à côté des cinq titulaires actuels, au conseil de sécurité des Nations unies.

La vieille fascination russe pour la Germanie – tous les tsars ont épousé des Allemandes, et la grande Catherine était l'une d'elles – reprend avec d'autant plus de vigueur que seule la République fédérale est en mesure aujourd'hui d'aider de manière significative l'URSS, dont les dirigeants n'hésitent pas à parler d'elle comme d'une partenaire, voire d'une alliée. Tant et si bien que le risque si souvent évoqué dans le passé de voir nos voisins d'outre-Rhin se jeter dans les bras des sirènes du Kremlin se transmue dans le risque exactement inverse. C'est là, semble-t-il, une raison suffisante pour aller résolument de l'avant dans la voie de la construction européenne, à laquelle l'opinion d'outre-Rhin demeure très majoritairement attachée, même si Jacques Delors a quelques raisons de se demander si *« les Allemands* – il veut dire par là leurs dirigeants – *sont vraiment intéressés à l'union économique et monétaire »* et de leur réclamer *« des engagements politiques clairs et sans ambiguïté »*.

Certes, dira-t-on, mais le poids d'une Allemagne unie au sein de la CEE ne sera-t-il pas tel qu'elle va, en tout état de cause, la dominer ? A en juger par un sondage paru dans le *Figaro* du 1er octobre, cette crainte serait aujourd'hui largement majoritaire en France. Reste à savoir si l'on contiendra mieux cette puissance en restant à l'écart ou en s'unissant avec elle dans un ensemble économique et politique appelé à déborder quelque jour les frontières des Douze.

∴

Dans son immense majorité, la population allemande d'aujourd'hui est revenue des ambitions conquérantes des générations antérieures : sa répugnance à s'engager dans la crise du Golfe est à cet égard caractéristique. Elle laisse volontiers aux Etats-Unis, quitte à les aider généreusement sur le plan financier, le soin de jouer les gendarmes du monde. Son prosaïsme, son matérialisme sont tels qu'un Günther Grass n'hésite pas à dénoncer le *« manque d'âme »* dont elle souffrirait.

IL n'est pas assuré que cet état d'esprit durera toujours : la puissance engendre facilement l'arrogance et l'appétit de domination, et le sentiment de vide spirituel peut laisser soudain le champ libre à de grandes passions. Mais ce que l'on peut dire avec certitude, c'est que l'on n'a jamais vu la méfiance ne pas engendrer la méfiance. Tout devrait être fait pour maintenir avec l'Allemagne unie ce miracle historique qu'aura été le mariage, conclu par Jean Monnet, Robert Schuman, Adenauer, et confirmé, entre autres, par de Gaulle, Schmidt, François Mitterrand et Kohl, entre deux pays qui, après tout, n'ont été que pendant moins d'un siècle des ennemis « héréditaires ». Et pour que l'intimité croissante des liens communautaires fasse de plus en plus apparaître comme anachroniques les rivalités proprement nationales.

ANDRÉ FONTAINE

(1) « Le tas de bombes », *le Monde* du 28 juillet 1990.

La rentrée parlementaire

L'ombre du Golfe sur la session budgétaire

Députés et sénateurs ont retrouvé mardi 2 octobre le chemin du Parlement, pour une session budgétaire sur laquelle plane l'ombre du Golfe. Ils s'étaient déjà réunis pendant l'été pour une courte session extraordinaire consacrée à la situation au Proche-Orient (*le Monde* du 19 août). En l'état actuel du projet de loi de finances pour 1991, le premier ministre sera sans doute contraint de recourir à l'engagement de responsabilité (article 49-3) pour faire adopter sans vote un budget dont les fondements et les hypothèses économiques sont contestés par les oppositions.

La crise du Golfe a contraint l'opposition et la majorité à une cure de consensus qui laisse de part et d'autre quelques aigreurs d'estomac. Du côté du groupe socialiste, la marge de contestation du projet de budget 1991 se trouve réduite par l'impératif de solidarité avec le gouvernement. Le président de la République était intervenu lui-même, il y a quelques semaines, pour rappeler que l'heure était mal choisie pour intenter au ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, un procès en rigueur budgétaire. Cette sorte de réserve, qui pourrait prévaloir pour d'autres projets, comme la contribution sociale généralisée (CSG), laisse certains élus socialistes sur leur faim.

Le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, M. Louis Mermaz, a souhaité, lundi, que, en dépit de la crise du Golfe, *«le monde salarié, qui participe directement aux progrès des entreprises, voie ses intérêts pris en compte»*. Interrogé sur Europe 1, M. Mermaz a assuré que le PS est bien disposé à aider le gouvernement à faire accepter la facture de la crise du Golfe. *«Nous ne voulons pas prendre le retard que les conservateurs avaient pris en 1973 et 1979, quand ils n'avaient pas pris en compte le choc pétrolier*, a-t-il dit. *On n'en est pas là aujourd'hui, mais il y a nécessité d'ajustement.»*

Le résultat sera sans doute inverse du côté de l'opposition. Contrainte à la solidarité avec le gouvernement dans la crise du Golfe, elle compte bien se rattraper sur tout le reste... La tonalité des journées parlementaires du RPR à Carcassonne était on ne peut plus claire (*le Monde* du 29 septembre). Le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, M. Bernard Pons, a mis en garde ceux qui, dans les rangs de l'opposition, seraient tentés par les sirènes d'une entente plus large avec le gouvernement.

C'est une sorte de cordon sanitaire autour du consensus sur la crise irakienne que le RPR et l'UDF souhaitent mettre en place afin d'éviter une contagion qu'ils ne cessent de combattre (un œil sur M. Michel Rocard, un autre sur les centristes) depuis juin 1988. L'opposition sera d'autant plus virulente sur le budget, la CSG, la réforme hospitalière, le projet sur l'intéressement et la participation, le débat agricole (dès le 9 octobre au Sénat), les projets Joxe (statut de la Corse, réorganisation des collectivités locales, etc.), qu'elle se trouve bridée sur le Proche-Orient.

L'opposition a déjà concentré le feu de ses critiques sur le projet de budget 1991, dont les hypothèses de base (inflation, prix du pétrole – 25 dollars en prévision, pour un baril aujourd'hui proche de 40 dollars, – croissance) sont jugées *«trop optimistes»* par le député giscardien Michel d'Ornano, voire *«fantaisistes»* par le sénateur centriste René Monory. Quant aux communistes, ils ont redit, lundi à Ivry, tout le mal qu'ils en pensent. La discussion budgétaire aura lieu du 16 octobre au 16 novembre, et le débat sur le budget du ministère de la défense en sera sans doute l'un des points forts.

Combien de «49-3»?

Cette troisième session d'automne de la législature s'annonce donc cahoteuse, même si le groupe centriste, avec à sa tête un président, M. Pierre Méhaignerie, réinvesti par vote de la confiance de ses troupes, n'entend pas plus qu'hier céder à la radicalisation. Compte tenu de l'absence de majorité absolue à l'Assemblée, le premier ministre sera contraint, une nouvelle fois, de tirer ses bords au plus près en recherchant des majorités à géométrie variable. L'utilisation de l'article 49-3 alinéa 3 de la Constitution (engagement de responsabilité), qui permet au gouvernement de faire adopter sans vote un texte, sauf si une majorité de députés décident de voter la censure, a donc de beaux jours devant lui pour cette session.

Le premier ministre a dit à plusieurs reprises qu'il l'utilisera sans faiblir en cas de blocage. Pour autant, il n'ignore pas qu'un usage répété de cette procédure contraignante a toujours des effets négatifs. M. François Mitterrand y est particulièrement attentif. C'est pour cette raison que M. Rocard souhaitait que la CSG, contestée y compris dans les rangs du PS, pût être incorporée – *«noyée»*, disent certains – dans le projet de budget pour 1991. Il aurait fait, ainsi, l'économie d'un «49-3».

Prudent et circonspect, M. Bérégovoy n'a pas souhaité suivre Matignon. Aussi n'est-il pas impossible que la CSG soit finalement insérée dans le collectif budgétaire qui s'annonce, lui aussi, animé puisqu'il devra faire la toilette du budget 1990 et nécessitera sans doute, lui aussi, le recours à l'engagement de responsabilité du gouvernement.

La session est chargée, et dès le 3 octobre les députés vont aborder un débat important avec le projet Joxe de regroupement des élections cantonales (prévues en 1991) et régionales en 1992. L'opposition y est théoriquement hostile. Elle a dénoncé à plusieurs reprises la *«manœuvre politicienne»* du ministre de l'intérieur. Pourtant, le président de la commission des lois, M. Michel Sapin (PS), demeure serein.

Il est vrai que MM. Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing ne sont pas fondamentalement hostiles à cette idée et prôneraient, en privé, l'abstention. L'Union pour la France (UPF) est encore fragile, et quelques mois de répit lui permettraient de se consolider. Les groupes de droite et du centre devaient prendre position sur cette question, officiellement mardi, ce qui était un premier test de la cohésion de l'Union.

PIERRE SERVENT

L'opposition des communistes au projet de loi de finances

«Ce budget va aggraver le transfert de richesse du travail vers le capital», a déclaré le président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, M. André Lajoinie, lundi 1er octobre à Ivry, où les parlementaires du PCF étaient réunis pour une journée d'études. Le député de l'Allier a réaffirmé qu'*«en l'état actuel»*, les communistes voteraient contre le projet de budget de 1991. *«L'analyse a été unanime, il n'y a pas eu de contradiction»*, a précisé M. Lajoinie. Hormis la réforme du statut de l'élu, l'ancien candidat à l'élection présidentielle considère que tous les projets inscrits à la session d'automne de l'Assemblée nationale constituent *«des dangers pour les travailleurs»*. Les communistes sont ainsi opposés à la contribution sociale généralisée, et jugent le projet du ministre de l'intérieur relatif à l'organisation territoriale de la République *«extrêmement grave»*. Lors du débat prévu, le 10 octobre, sur l'avenir de la Communauté européenne et son contrôle démocratique, ils entendent dénoncer ce qu'ils considèrent comme *«une entreprise de centralisation autoritaire qui vide le Parlement français»*. Enfin, le plan national pour l'environnement, qui sera examiné le 9 octobre par l'Assemblée nationale, leur paraît *«excuser»* les vraies raisons de la pollution.

Le regroupement des élections locales où les arrière-pensées d'une bonne idée

L'Assemblée nationale doit débattre mercredi 3 octobre du projet de M. Pierre Joxe posant le principe d'un regroupement des élections régionales et cantonales, et prévoyant, afin de permettre une mise en œuvre progressive, le report d'un an du renouvellement de la moitié des conseils généraux, prévu normalement pour mars 1991. L'opposition accuse les socialistes de vouloir surtout se donner le temps de préparer une réforme des modes de scrutin.

Les Français votent beaucoup, et surtout ils votent souvent. S'ils n'ont pas fréquenté les urnes cette année, le fait ne devrait pas se reproduire avant 1996 (*le Monde* du 8 septembre 1988). Alors que, jusqu'à 1958, ils n'avaient à élire que leur député, leurs conseillers généraux et leurs conseillers municipaux, depuis sont venues peu à peu s'ajouter l'élection du président de la République, celle des membres de l'Assemblée européenne et des conseils régionaux, sans parler des référendums.

Faut-il voir dans cette multiplication une des raisons de l'accroissement de l'abstention? Cela est loin d'être assuré. Pourtant, c'est au soir même du scrutin cantonal de septembre 1988 (51,03 % d'abstention) que M. Pierre Joxe avait avancé l'idée d'un regroupement des élections. Pour bien démontrer que cela ne camouflait pas une manœuvre, le ministre de l'intérieur avait officiellement consulté les groupes parlementaires. Si M. Bernard Pons, pour le RPR, s'était montré fort réticent, si M. André Lajoinie, pour le PC, avait expliqué que cela n'était pas le problème essentiel, M. Jean-Claude Gaudin, pour l'UDF, et M. Pierre Méhaignerie, pour l'UDC, avaient exprimé leur accord avec cette idée (*le Monde* du 27 septembre 1988).

Malgré cet aval partiel, le projet a été fort difficile à élaborer. Non seulement l'idée est techniquement délicate à mettre en œuvre, mais le serpent de mer d'une réforme des modes de scrutin cantonal et régional a, en permanence, interféré avec la préparation de ce projet. Les discussions furent particulièrement délicates entre la présidence de la République, les services du premier ministre, ceux du ministère de l'intérieur et le Parti socialiste. Ce n'est qu'en juin dernier que le bureau exécutif du PS détermina sa position, qui, sur le point précis du regroupement, ne coïncide pas avec celle de M. Joxe. Le ministre de l'intérieur préférait que les élections cantonales aient lieu normalement en mars prochain, le premier scrutin jumelé n'étant prévu qu'en 1997. Ce n'est pas la solution qui a été retenue par le gouvernement.

L'avis négatif du Conseil d'Etat

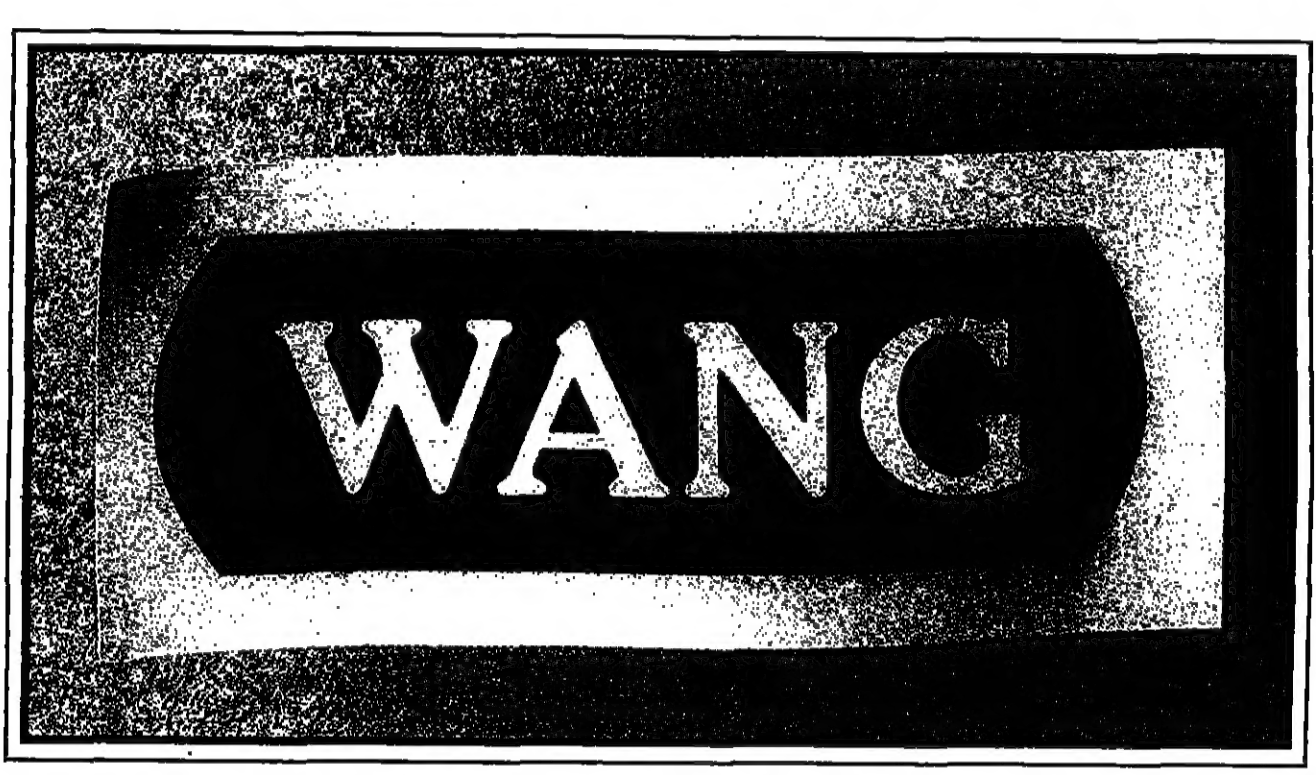
Le principe posé par le projet gouvernemental est simple : les élections cantonales et régionales auront dorénavant lieu en même temps, l'ensemble des cantons élisant simultanément leurs conseillers, alors que, jusqu'à présent, le renouvellement de ceux-ci s'effectuait par moitié tous les trois ans. Pour arriver à ce résultat, il est proposé que le mandat des conseillers généraux élus en mars 1985, et qui devait donc prendre fin en mars prochain, soit prolongé d'un an afin que son échéance coïncide avec celle du mandat des conseillers régionaux élus en 1986, c'est-à-dire mars 1992.

Les sièges cantonaux pourvus en septembre 1988 seraient normalement renouvelés en 1994, mais ils ne le seraient que pour quatre ans. Ainsi, en 1998, tous les conseillers régionaux et tous les conseillers généraux seraient, pour la première fois, désignés ensemble.

L'ennui, pour le gouvernement, c'est que le Conseil d'Etat a estimé que cette prolongation d'un an du mandat des conseillers généraux était contraire à la Constitution (*le Monde* du 27 juin). Certes, comme il en a le droit, le premier ministre n'a pas tenu compte de cet avis, mais il a pris le risque d'une censure du Conseil constitutionnel, s'il est saisi et s'il partage l'opinion de son voisin du Palais-Royal.

Les conseillers d'Etat ont ainsi fourni un argument juridique aux membres de l'opposition qui rejettent le projet, accusant le gouvernement de repousser une élection qui pourrait être délicate pour les socialistes et, surtout, de se donner le temps de préparer une réforme des modes de scrutin dont une partie du PS continue de rêver.

THIERRY BRÉHIER



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

POLITIQUE

Le débat sur les alliances du Parti socialiste

Au cours de leur dernier comité directeur, samedi 29 et dimanche 30 septembre, les dirigeants du PS se sont interrogés sur leurs alliances électorales avec les mouvements disposés à se rapprocher d'eux : radicaux de gauche, Génération écologie, France unie... Parlant de ce dernier mouvement, animé par le ministre du travail, M. Jean-Pierre Soisson, M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, déclarait, lundi 1er octobre, qu'il *« n'était pas question »* que France unie représente pour la majorité *« un pont vers la droite »*.

M. Soisson devait réunir, mardi 2 octobre à l'Assemblée nationale, députés, sénateurs, parlementaires européens et ministres de sa mouvance pour la mise en place d'une amicale parlementaire. Dans un entretien au *Monde*, il soutient que pour *« être complémentaire »* au PS, France unie n'en entend pas moins cultiver *« ses différences »* pour œuvrer sur le chantier de l'ouverture.

Dans l'immédiat, M. Soisson se déclare hostile à tout désistement automatique en faveur des candidats communistes.

Animateur de Génération écologie, M. Brice Lalonde entend se définir également comme un *« allié loyal et indépendant »*, tout en se déclarant *« surpris par l'obstination du PS à faire alliance avec les communistes »*. Mais il n'exclut pas des désistements *« au cas par cas »* avec les communistes.

Un entretien avec M. Jean-Pierre Soisson

« Il faut d'abord que le Parti communiste soit disposé à abandonner la politique du pire », nous déclare l'animateur de France unie

« France unie peut-elle être autre chose que l'association des déçus du socialisme et des déçus de l'opposition ? Peut-elle créer une véritable dynamique ?

– Les déçus du socialisme ne sont pas notre affaire. Il ne s'agit pas de concurrencer l'action du PS, *mais de la compléter*. En revanche, les déçus de l'opposition sont appelés à nous rejoindre. Pourquoi ? Parce que la vocation du centre est de s'affirmer en tant que tel, de refuser la dilution dans une confédération de la droite. Parce que la politique conduite de 1986 à 1988 a révélé, de la part de l'UDF comme du RPR, une incapacité profonde à percevoir la sociologie du pays et les aspirations de l'opinion, notamment en faveur d'une plus grande solidarité. Enfin, et surtout, parce que l'union de la droite, telle que l'incarne l'Union pour la France, risque à tout moment de tourner à l'union de toutes les droites, Front national compris, directement ou indirectement, par l'alliance, la collusion clandestine ou la contamination idéologique. Cette évolution, nombreux sont les modérés qui la refusent. France unie leur offre un refuge.

– Vos rapports avec le Parti socialiste sont-ils identiques à ceux que connaissait jadis le Mouvement des radicaux de gauche avec le Parti socialiste ? Ou vous considérez-vous plutôt comme un énième courant du PS ?

– Le Mouvement des radicaux de gauche, que dirige Emile Zuccarelli, est notre composante la plus importante. Il nous a, en effet, ouvert la voie : solidarité et identité. Nous sommes solidaires dans le cadre d'une majorité que nous avons rejointe en adhérant à la démarche du président de la République. Mais nous affirmons notre identité parce que nous ne sommes pas socialistes. Nous sommes complémentaires parce que différents.

– Participerez-vous à l'élaboration du projet socialiste et à une structure de coordination des investitures pour les élections législatives ?

– Distinguons la question du projet de celle des investitures. Le projet socialiste sera le projet du Parti socialiste, il ne sera pas le nôtre. Ce qui n'exclut nullement, bien au contraire, une réflexion programmatique en commun, le moment venu.

» Faut-il une coordination des investitures ? Oui, car c'est la seule façon d'affirmer concrètement la solidarité majoritaire.

» Nous sommes désireux de parvenir avec le PS à un accord politique de fond, qui permette de traiter les trois problèmes électoraux que nous devons ensemble résoudre : l'évolution du Parti communiste, l'affirmation du vote écologiste, la poursuite de l'ouverture.

Une amicale parlementaire

– Où en est votre projet de formation d'un groupe de France unie à l'Assemblée nationale ? Pensez-vous que certaines dissensions chez les centristes puissent vous aider ?

– Nous entendons procéder par étapes. Emile Zuccarelli a proposé la constitution, dès maintenant, d'une amicale parlementaire. Notre perspective est, à plus long terme, la formation d'un groupe. Tous ceux qui accepteront les principes propres à la majorité présidentielle y seront les bienvenus, qu'ils viennent de l'Union du centre ou d'ailleurs.

– Quelle est votre position sur la question du « désistement républicain » ? Plus particulièrement, envisagez-vous qu'un candidat de France unie puisse se désister au second tour pour un candidat du Parti communiste ?

– Il faudrait d'abord que le parti communiste soit disposé à abandonner la politique du pire qu'il conduit à l'encontre de la majorité, du Parti socialiste et du gouvernement et qu'il accepte de ne plus nous assimiler à la droite.

– Le Parti socialiste vous paraît-il toujours suffisamment mobilisé sur le terrain de l'ouverture au centre ?

– Bien évidemment, je préférerais qu'il le soit davantage. Mais je ne lui fais pas de reproche, car il ne faut pas inverser les rôles. Le PS s'occupe de rassembler la gauche. Nous, d'élargir la majorité. Cette répartition naturelle des tâches est la bonne. Elle permet de nous conforter mutuellement. J'ajoute que la grande leçon du comité directeur de dimanche est la reconnaissance de France unie comme l'interlocuteur valable du PS. C'est ce que je demandais. Que réclamer de plus ?

– L'Union pour la France ne réduit-elle pas à néant les tentatives de France unie ?

– C'est le contraire. Elle incite de nombreux centristes, qui refusent de perdre leur personnalité dans le magma RPF-UDF, à nous rejoindre. La différence entre le CDS et nous, c'est que les partenaires du CDS exigent de ce dernier qu'il se fonde dans une organisation unique, alors que le PS ne nous l'a jamais demandé. »

Propos recueillis par **DANIEL CARTON**

M. Lalonde n'exclut pas des désistements « au cas par cas » en faveur des communistes

Convaincu de toujours bénéficier de la « protection » présidentielle, le secrétaire d'Etat à l'environnement, M. Brice Lalonde, ne semble pas s'émouvoir outre mesure des orientations prises par le dernier comité directeur du Parti socialiste. *« Nous discuterons, le moment venu, de formation à formation, avec notre grand allié pour parvenir à un accord national »*, affirme-t-il.

Comme il l'avait précisé, le 11 mai dernier, lors du lancement de Génération écologie, son objectif reste la création d'un groupe parlementaire au lendemain des élections législatives de 1993. Il lui faudrait pour cela un minimum de vingt élus.

« Oui, l'écologie peut être conquérante. Sous sa propre bannière, elle peut permettre d'agrandir la majorité présidentielle », affirme M. Lalonde, en soulignant que *« le repli sur soi n'est jamais une signe de bonne santé »*. Aux socialistes qui prétendent faire eux-mêmes de l'écologie, il lance avec amusement ce défi : *« Eh bien, qu'ils s'y mettent ! »*, en relevant qu'ils n'ont peut-être que trop tardé. Mais, pour ce qui le concerne, il n'entend pas interrompre son entreprise : Génération écologie organisera ses assises constitutives les 15 et 16 décembre prochain dans la région parisienne.

« Les plus gros bétonneurs »

M. Lalonde s'interroge cependant sur le moment choisi par le Parti socialiste pour rappeler la règle du « désistement républicain » et privilégier en quelque sorte une alliance avec le Parti communiste plutôt qu'avec ses alliés – France unie ou Génération écologie – de la majorité présidentielle.

« Le Parti socialiste a toujours eu du mal à gérer ses alliances. Il hésite toujours entre son souci de les préserver et l'idée de tout faire par lui-même, affirme l'ancien candidat à l'élection présidentielle de 1981. *Je suis d'autre part toujours surpris par l'obstination du PS à faire alliance avec le Parti communiste. »*

A la différence des centristes, Génération écologie ne lance pas d'exclusive vis-à-vis du PCF. En *« allié loyal mais indépendant »*, le mouvement ne rejette pas l'idée de désistements au cas par cas, même si les élus communistes figurent parmi *« les plus gros bétonneurs »*. Mais pour M. Brice Lalonde, *« nous passons progressivement d'une époque dominée, au plan des idées, par le communisme à une autre qui sera dominée par les préoccupations écologiques »*, et il n'est pas sûr que la majorité des socialistes ait intégré ce tournant.

Génération écologie n'exclut pas davantage d'apporter un soutien à des candidats de France unie, voire à des Verts. Les relations avec les amis de M. Antoine Waechter restent pourtant toujours aussi passionnelles. *« Si les Verts se foutent des hommes pour ne s'intéresser qu'à la survie des castors, il est clair qu'on ne partage pas la même écologie »*, lance ainsi M. Lalonde.

Les Verts, de leur côté, se réjouissent du raidissement du PS vis-à-vis de l'opération lancée par le secrétaire d'Etat à l'environnement. *« Ils commencent peut-être à comprendre que Génération écologie vide davantage leur électorat que le nôtre »*, estime l'un de leurs porte-parole.

JEAN-LOUIS SAUX

□ **M. Barre pour une réforme de l'administration territoriale.** – Dans un entretien publié par l'hebdomadaire *Prospective Rhône-Alpes*, M. Raymond Barre estime que la réforme de l'administration territoriale *« est indispensable pour réduire les niveaux de décision, simplifier les procédures de gestion, réduire les « coûts fixes » de la nation, en un mot pour accroître la compétitivité de l'ensemble français (...) Je n'ignore pas*, déclare-t-il, *les obstacles considérables qui se dressent devant une telle réforme, aggravés par une décentralisation, excellente en soi, mais dont la réalisation fut trop hâtive. Le premier des obstacles, ce sont les « féodalités » ou les « baronnies » qui se sont installées et n'ont aucun désir de disparaître »*.

□ **M. Mouillot (PR) contre toute alliance avec le FN.** – M. Michel Mouillot, maire PR de Cannes et proche de M. François Léotard, a déclaré, lundi 1er octobre sur Europe 1, qu'il *« faudrait éventuellement retirer ses droits civiques à Jean-Marie Le Pen, après ses récentes déclarations »* (*le Monde* du 2 octobre) sur la crise du Golfe. M. Mouillot a affirmé qu'il quitterait l'UDF si elle faisait alliance avec le FN : *« Moi, ma liberté d'action est simple : pas d'alliance avec le FN. Dès lors que ma famille UDF, vis-à-vis de laquelle je suis extrêmement fidèle, ferait alliance avec le FN, je ne serais plus dans ma famille, et je serais là où il faudra combattre le FN. »*

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :

Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,

« Association Hubert-Beuve-Méry »

Société anonyme des lecteurs du *Monde*

Le Monde-Entreprises,

M. André Fontaine, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437

ISSN :0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

POLITIQUE

La mort d'Augustin Laurent

Résistant, ministre et socialiste

M. Augustin Laurent, ancien maire socialiste de Lille, est décédé lundi matin 1er octobre à Lille (*le Monde* du 2 octobre). Il était âgé de quatre-vingt-quatorze ans. Augustin Laurent avait présidé aux destinées de la ville de Lille de 1955 à 1973, avant de céder sa place à M. Pierre Mauroy. Il avait également siégé à l'Assemblée nationale de 1936 à 1940. Nommé ministre des PTT par le général de Gaulle en 1944, il devint ministre d'Etat dans le gouvernement Blum en décembre 1946. Il a présidé le conseil général du Nord de 1946 à 1967.

LILLE

de notre correspondant

Né à Wahagnies (Nord) le 9 septembre 1896, d'une famille de mineurs, Augustin Laurent travaille pendant quatre ans au fond avant de s'engager en 1914, à dix-huit ans, pour combattre sur le front pendant quarante-six mois. Après l'armistice, il devient secrétaire de mairie mais bientôt la politique le prend tout entier.

Militant ardent du Parti socialiste, alors la SFIO, il est élu pour la première fois conseiller général en 1931. C'est en 1936, dans la vague du Front populaire, qu'il entre à l'Assemblée nationale où il représente Lille, à côté de Roger Salengro. En 1940, absent au moment du vote, il se solidarise avec les députés qui refuseront les pleins pouvoirs au maréchal Pétain.

Dans la foulée, il entre dans la Résistance et fonde deux journaux clandestins, *l'Homme libre* et *IVe République*. Secrétaire à l'organisation dans le comité directeur clandestin du Parti socialiste, il devient en 1942, à Lyon, membre du comité politique de libération puis l'un des responsables du réseau « France au combat ». Traqué par la Gestapo, il revient dans le Nord en 1944 et continue son action dans la Résistance. Il est nommé président du comité départemental de libération.

Une majorité de « troisième force »

A ce moment, le général de Gaulle l'appelle comme ministre des PTT dans son gouvernement. Il deviendra en 1946 ministre d'Etat du gouvernement Blum.

Mais c'est surtout dans sa ville, Lille, et dans son département, le Nord, qu'il choisira de donner la pleine mesure de ses moyens, abandonnant son mandat de député dès 1951. Président du conseil général du Nord à partir de 1946, il engagera le département dans une vaste action en faveur de l'adduction d'eau. En 1955, il conquiert la mairie de Lille, l'administrant avec une majorité de « troisième force » et l'engageant dans une politique urbaine qui se concrétise notamment par la rénovation du vieux quartier Saint-Sauveur (l'actuel quartier de la mairie).

Hostile au cumul des mandats, Augustin Laurent abandonne en 1967 le présidence du conseil général à Albert Denvers pour prendre, deux ans plus tard, la tête de la toute neuve communauté urbaine de Lille. Il sait aussi « décrocher » et assurer le passage des relais : en 1971, il cède la présidence de la communauté urbaine à Arthur Notebart, et en 1973 son fauteuil de maire à son premier adjoint, Pierre Mauroy, qu'il a fait venir quelques années plus tôt du sud du département.

Administrateur et militant, il fut l'un des leaders de la SFIO. Fort écouté de Guy Mollet, il conduisait d'une main ferme la fédération du Nord dont il fut le premier secrétaire de 1945 et 1963. Il apparaissait comme un grand stratège des congrès, jouant de ses silences autant que de ses interventions, mais à Epinay, en 1971, il était absent et Pierre Mauroy apporta le soutien de la fédération du Nord à François Mitterrand.

Ses multiples responsabilités publiques ne l'ont pas empêché de demeurer un homme secret ni d'afficher une certaine méfiance à l'égard de tout ce qu'il considérait comme *« battage publicitaire »*. Ayant abandonné ses principaux mandats à partir de 1973, il continuait à suivre de près les affaires lilloises, fréquentant régulièrement le bureau qu'il avait conservé sous le beffroi. Il restait attentif également à l'évolution de son parti.

JEAN-RENÉ LORE

□ **M. Rocard : « Le militant fidèle ».** – Dans un texte adressé à la ville de Lille, le premier ministre a rendu hommage au disparu en ces termes : *« Comme Français, je salue un de ceux qui ont su défendre l'honneur de la patrie quand elle a été accablée. Comme premier ministre, je salue l'élu qui pendant vingt années a fait corps avec sa ville et sa région pour qu'elles puissent entrer de plain-pied dans la modernité. Comme socialiste enfin, je salue le militant fidèle qui a parfaitement incarné les vertus du socialisme nordiste à travers les vicissitudes de l'Histoire. »*

M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du PS et maire de Lille, a déclaré pour sa part : *« Augustin Laurent, ardent défenseur de la République et de la démocratie, faisait partie de cette petite élite d'hommes qui n'ont pas besoin de titres et d'honneurs pour être écoutés et entendus. Il était une grande et belle figure du socialisme. »*

□ **Démission du conseil municipal de Grossetto-Prugna.** – Afin de protester contre l'assassinat de son maire, M. Charles-Antoine Grossetti, mercredi 26 septembre, l'ensemble du conseil municipal de Grossetto-Prugna (Haute-Corse) a décidé, lundi 1er octobre, de présenter sa démission collective. En signe de protestation, M. François Giacobbi, sénateur MRG de Haute-Corse, a également proposé l'organisation d'une manifestation des élus de Corse à Paris.

En Guadeloupe

Le conseil municipal de Saint-Martin refuse l'installation d'une brigade des douanes

POINTE-A-PITRE

de notre correspondant

Le conseil municipal de la partie française de l'île franco-néerlandaise de Saint-Martin, dirigé par M. Albert Fleming (divers droite), s'est prononcé, jeudi 27 septembre, contre le projet gouvernemental d'implantation d'une brigade douanière spécialisée dans la lutte contre le trafic de stupéfiants et le blanchiment de l'argent de la drogue (*le Monde* du 27 septembre) en *« décidant de conduire toutes les actions nécessaires »*. Il a attiré l'attention du gouvernement, dans une délibération adoptée par vingt-six voix contre trois, *« sur les risques de réaction de la population dont les élus ne sauraient maîtriser les effets »*.

La délibération affirme que cette implantation sera *« inopérante et inefficace parce qu'aucune mesure n'est corrélativement prévue en zone hollandaise »* où *« la souplesse de la réglementation bancaire permet l'existence de comptes bancaires à numéro »* et estime que l'installation de la douane dans ce port-franc, considéré comme une plaque tournante du trafic de la drogue dans les Caraïbes, créera un *« risque grave de déséquilibre économique entre les deux zones de l'île, au préjudice de la partie française »*.

Bien qu'absente de l'archipel guadeloupéen, Mme Lucette Michaux-Chevry, député apparenté RPR, est intervenue dans le même sens, vendredi 28 septembre, lors du journal télévisé de RFO. Elle y a estimé *« l'attitude du ministre »*, M. Michel Charasse, *« surprenante, parce qu'il n'y a pas de frontière entre la zone française et la zone hollandaise, où huit des treize banques ouvrent des comptes à numéro »*. Mme Michaux-Chevry a préconisé l'organisation, à l'initiative de la France, d'une *« conférence caribéenne pour mettre en place une procédure globale »* de lutte contre le trafic de la drogue.

EDDY NEDELJKOVIC

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde ARTS et SPECTACLES

38

L'art de construire : 27 000 logements, l'un des premiers parcs HLM de France.



L'art de vivre : 2,5 milliards de francs pour la rénovation de plus de la moitié des logements.



L'art de rêver : fontaines, murs peints, sculptures, les Hauts-de-Seine invitent les artistes, le talent, la vie. Pour faire l'ART HLM.

L'A[illegible] HL[illegible]
C'EST DANS LE[illegible] HAU[illegible] SEINE

OFFICE [illegible] HLM DE[illegible]

45, rue Paul-Vaillant-Couturier – 92300 Levallois-Perret – Tél. (1) 47.57.31.77

SOCIÉTÉ/CULTURE

Avant le débat parlementaire sur le « plan vert » de M. Lalonde

Le gouvernement veut créer une agence unique de l'environnement et des économies d'énergie

Le plan national pour l'environnement, qui définit une politique pour les dix prochaines années (*le Monde* du 16 juin), va faire l'objet d'un débat d'orientation à l'Assemblée nationale le 9 octobre. Mais dès le mercredi 3 octobre au conseil des ministres, M. Brice Lalonde, secrétaire d'Etat chargé de l'environnement, devait faire une communication sur le projet de création d'une agence unique de l'environnement et des économies d'énergie. Le « plan vert » du gouvernement a aussi prévu la création d'un institut français de l'environnement (IFE), ainsi qu'une réforme du droit de l'eau, dont le projet vient d'être soumis aux différents départements ministériels.

La création de l'Agence française de l'environnement et des économies d'énergie a été précédée, au cours de l'été, par une sérieuse controverse. Inattendu, ce projet avait surgi en plein mois d'août, préparé discrètement par les services de Matignon. Approuvé par le Conseil d'Etat, il surprenait tout le monde, tant au ministère de l'industrie qu'au secrétariat d'Etat à l'environnement. Et aujourd'hui encore, il inquiète les fonctionnaires de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME), l'Agence nationale pour l'élimination et la récupération des déchets (ANRED) et l'Agence pour la qualité de l'air (AQA), que la nouvelle loi devrait fusionner dans cette Agence unique de l'environnement et des économies d'énergie.

Dans les services du ministère de l'environnement, à Neuilly, on ne comprend pas. *« Je n'ai jamais vu sortir ainsi en plein mois d'août un projet de loi tout ficelé, avec l'aval du Conseil d'Etat, sans aucune consultation préalable des intéressés ! »*, dit un chef de service. Quant à M. Christian Mettelet, directeur de l'ANRED, il ne décolère pas : *« C'est insensé de disposer ainsi des gens sans même daigner les aviser ! »*

Lui qui, depuis des années, a cherché à imposer une image de marque à son agence – les « Transformeurs », – craint de voir ses efforts anéantis. Menacée de suppression quand M. Alain Carignon (RPR) était ministre responsable de l'environnement, l'ANRED avait refait surface difficilement, malgré le soutien de M. Brice Lalonde. Quant à l'AQA, que M. Carignon avait eu le projet d'installer dans sa ville de Grenoble, elle avait, elle aussi, difficilement surmonté l'épreuve d'un patron « politique », très lié au maire de Grenoble.

Au cabinet de M. Brice Lalonde, on était aussi réservé sur ce projet d'agence unique de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. On reconnaissait certes qu'il y a *« une certaine logique à regrouper les trois agences »*, mais on craignait la mainmise du ministère de l'industrie sur les deux organismes qui ne dépendaient que du ministère de l'environnement, l'ANRED et l'AQA.

La logique admet que les économies d'énergie contribuent à réduire la pollution atmosphérique et que l'incinération des déchets, par exemple, permet des économies d'énergie en alimentant le chauffage urbain. Mais la logique « productiviste » du ministère de l'industrie, en revanche, n'est pas celle du ministère de l'environnement.

Une « co-tutelle » avec l'industrie

Le projet de loi, qui ne comprend que sept articles, est très net. Il dissout les trois agences existantes et les remplace par un organisme unique, qui s'appellera Agence française pour l'environnement et les économies d'énergie, établissement public à caractère industriel et commercial. Cette agence récupère les tâches dévolues aux trois anciennes agences et se voit confier en outre la question de la pollution des sols et celle des nuisances sonores, actuellement prises en charge par les fonctionnaires de la « mission bruit ».

Seule lui échappe la pollution de l'eau, qui reste l'apanage des agences financières de bassin, rebaptisées « agences de l'eau » dans le projet de loi sur l'eau. C'est donc plus que la simple addition des trois agences, mais moins que ce qui avait été envisagé dans la première version du « plan vert », qui prévoyait, dans chaque région, une agence unique, regroupant les missions eau, air, déchets, énergie et bruit.

Mais le problème de la nouvelle Agence française de l'environnement n'est pas tant l'étendue de ses compétences, assez faciles à cerner, que la multiplicité des tutelles qui risquaient de peser sur elle. Aux termes du projet tel qu'il a été accepté par le Conseil d'Etat, l'AFEME était placée sous la tutelle de... trois ministères : l'énergie, c'est-à-dire l'industrie, la recherche et l'environnement.

La double tutelle de l'industrie et de la recherche fonctionnait déjà mal avec l'ancienne Agence française de la maîtrise de l'énergie. On pouvait craindre le pire avec une triple tutelle. Trois tuteurs de poids inégaux au sein du gouvernement, comme sont inégales les trois agences dissoutes. L'AFME compte 370 agents et dispose d'un budget de 470 millions de francs. L'ANRED n'a qu'une centaine de fonctionnaires et un budget de 109 millions de francs et l'AQA une trentaine de personnes, avec un budget de 190 millions de francs. A la suite d'ultimes navettes entre les ministères concernés et Matignon, il semble qu'un compromis ait été trouvé.

L'idée retenue avant le conseil des ministres du 3 octobre était l'instauration d'une *« co-tutelle de l'industrie et de l'environnement avec prééminence de l'environnement »*. Au ministère de M. Lalonde, un certain soulagement est enregistré.

ROGER CANS



Une réforme complète du droit de l'eau

Les nouveaux usages de l'eau, mis en lumière par deux années de sécheresse, ont rendu indispensable une refonte complète du droit qui codifie les différents usages et la police de l'eau. Depuis 1964, en effet, date du dernier texte en la matière instituant les agences financières de bassin, on n'avait pas remis à jour la réglementation, dispersée entre plusieurs codes et une douzaine d'administrations différentes.

Le projet qui sera soumis au Parlement commence donc par un toilettage de la loi de 1964, dont les neuf premiers articles sont complètement réécrits. On supprime notamment la distinction entre les eaux domaniales et les eaux non domaniales, ainsi que celle qui existe entre les eaux de surface et les eaux souterraines.

En effet, on s'est aperçu que l'Etat n'avait pas les moyens de gérer son immense domaine et que les riverains privés négligeaient trop souvent l'entretien de leurs cours d'eau. La nouvelle loi prévoit donc la possibilité de transférer aux collectivités locales la gestion des eaux domaniales ou la gestion des eaux privées en cas de défaillance des riverains.

La loi va aussi étendre le système des autorisations à tous les prélèvements ou déversements, qu'ils soient effectués au fil de l'eau ou par des forages en profondeur. Jusqu'à présent, seuls les industriels consommant plus de 8 m^3 à l'heure devaient se déclarer. Tous les prélèvements ou déversements, dorénavant, devraient faire l'objet d'une procédure écrite, y compris pour l'irrigation agricole.

Facturation à la consommation

On imposera aussi l'installation de compteurs sur les tuyaux de prise d'eau ou de rejet au fleuve. Enfin, pour que chacun paie réellement en fonction de sa consommation, la pratique du forfait dans la facturation d'eau sera abandonnée.

De même que les communes avaient la responsabilité de la collecte des déchets et de l'adduction d'eau, elles seront désormais chargées de la collecte et du nettoyage des eaux usées. Les communes de plus de 20 000 habitants devront aussi collecter les eaux pluviales et les traiter, car les eaux de pluie constituent une source importante de pollution. Les permis de construire ne pourront être délivrés que si le raccordement au réseau d'assainissement est assuré.

Enfin, les agences financières de bassin, transformées en « agences de l'eau », vont voir leurs compétences étendues et en même temps mieux contrôlées par les élus du Parlement. Ces agences, chargées de percevoir des taxes auprès des gros pollueurs, pourraient collecter aussi les redevances versées par la navigation fluviale, ou d'éventuelles taxes imposées pour l'usage d'engrais chimiques ou de pesticides. Ce qu'on appelle le principe du « guichet unique ».

Ce guichet, le seul en France à percevoir un impôt qui n'est pas voté par le Parlement, va s'ouvrir justement au contrôle des élus. Ceux-ci, représentés désormais dans les comités de bassin, voteront tous les cinq ans le quotient qui permet de définir l'assiette de l'impôt sur l'eau.

R. C.

Un colloque sur le « statut des juifs » de Vichy

Les lois de l'infamie

Le 1er octobre 1940 se tint à Vichy un conseil des ministres peu ordinaire puisqu'il adopta un « statut des juifs ».

Cette loi, datée du 3 octobre, publiée au *Journal officiel* du 18 octobre, définissait et organisait un régime discriminatoire que devait ultérieurement préciser et aggraver le second statut en date du 2 juin 1941. D'autres textes portant sur les juifs d'Algérie et les « ressortissants étrangers de race juive » vinrent, dès octobre 1940, compléter la redoutable législation antisémite de Vichy, qui se révéla lourde de conséquences pour nombre de juifs français ou établis en France.

Organisé par le Centre de documentation juive contemporaine, cinquante ans, jour pour jour, après ce fatal conseil des ministres, un colloque (1), présidé dans les locaux du Sénat par M. Robert Badinter, a permis d'analyser causes, modalités et effets de ce statut des juifs. Colloque nécessaire, insista le président du Conseil constitutionnel, *« à cet instant précis où la mémoire vivante se transforme en Histoire »*.

Une Histoire qu'il importe de *« mettre à l'abri des entreprises révisionnistes »*.

D'où vient ce « statut des juifs de Vichy », cette *« infamie*, pour citer encore M. Badinter, *à l'égard des juifs français qui, tout à coup, deviennent des citoyens de seconde zone »* ? De loin, si l'on suit l'historien israélien Zeev Sternhell. Pour ce dernier, accède au pouvoir, en 1940, une tradition politique résolument hostile, depuis la fin du dix-neuvième siècle, à la tradition et aux principes issus de 1789. La « Révolution nationale » contre la Révolution française.

En six mois, le vieux combat contre la démocratie libérale, associée par ses détracteurs à l'individualisme et au matérialisme, tourne à l'avantage de ceux qui s'étaient juré de jeter à bas l'héritage des Lumières. Le déterminisme biologique et culturel triomphe, porté, comme l'explique M. Sternhell, par une *« tradition organiciste »* qui privilégie un *« nationalisme biologique et racial »*.

« Infamie » du pouvoir pétainiste, de ses maîtres d'œuvre, le statut des juifs sera aussi le déshonneur des politiciens-juristes qui l'élaborent ou l'appliquent puis des spécialistes qui, ensuite, le commentent sans sourciller, drapés dans le manteau commode du positivisme juridique. La loi du 3 octobre 1940 est l'œuvre de Raphaël Alibert, garde des sceaux, ancien conseiller d'Etat. Un ancien avocat, Xavier Vallat, premier responsable du Commissariat général aux questions juives créé en mars 1941, sera l'utilisateur frénétique du statut, toujours à la recherche de « perfectionnements » de la législation antisémite.

Quant aux juridictions, jusqu'à la plus haute, le Conseil d'Etat, elles ne brilleront pas par leur résistance, même discrète, à cette législation antisémite de Vichy, ni par leur passion à protéger leurs membres juifs.

Une sinistre définition

Le statut des juifs, point fort d'une législation antisémite esquissée dès juillet 1940 avec la révision des naturalisations, ne saurait donc être décrit comme marque de l'obéissance aux exigences de l'occupant nazi. Qu'il s'agisse de ses fondements politiques ou du zèle mis à l'appliquer, la législation antisémite française rejoint, et quelquefois précède ou dépasse en rigueur, le modèle allemand.

« Est regardée comme juif pour l'application de la présente loi toute personne issue de trois grands-parents de race juive ou de deux grands-parents de la même race, si son conjoint lui-même est juif » : la sinistre définition de l'article premier du statut de 1940 introduit d'amples interdictions d'accès à la fonction publique et aux métiers de la presse écrite, de la radiodiffusion, du cinéma.

Le second statut, plus dur encore que le premier, renforcera ces interdictions et s'attaquera, comme l'a rappelé M. Denis Peschansky (CNRS), aux domaines économique et financier. Dans ces conditions, le droit et la justice jouent pleinement le rôle de légitimation et de banalisation d'un antisémitisme qui sera ensuite soigneusement relayé et géré par diverses administrations.

M. Louis Joinet, avocat général près la Cour de cassation, a décrit l'étonnant voyage qu'il a accompli, il y a quelques années, comme membre de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, dans l'univers des multiples fichiers engendrés par l'application du statut des juifs. Plus tard, au cours de la guerre, la police n'aura qu'à puiser dans cette manne providentielle pour préparer l'immense rafle du Vélodrome d'hiver au cours de laquelle quelque 12 000 juifs seront arrêtés.

« Régime de ségrégation »

Une partie de ces fichiers naissent de l'application méticuleuse du statut en matière d'interdiction professionnelle puis économique. Ils sont comme la face visible d'une réalité par ailleurs très méconnue, *« peut-être la plus ignorée de la persécution »*, a souligné M. David Douvette, historien : la spoliation des juifs français. Spoliations légalisées par l'application du statut ou spoliations sauvages : rien ne sera épargné aux victimes juives de Vichy. Dossier bien difficile à ouvrir aujourd'hui, faute d'accès aux sources, quand elles existent, et parce qu'il contient probablement de bien cruelles révélations.

Au total, c'est un véritable *« régime de ségrégation »*, selon l'expression employée par M. Pierre Truche, procureur général près la cour d'appel de Paris, qu'institue le statut et son cortège de *« marquages, parquages, suppressions de droits »* en tout genre.

Une fois commencée, l'entreprise qu'engendre le statut des juifs ne s'arrêtera plus. Ils seront, implicitement ou explicitement, crédités d'une valeur humaine qui tend vers zéro, le zéro de la *« solution finale »*, de l'anéantissement. Un effarant rappel qui conduit nécessairement à l'ultime question posée par M. Truche : *« Où commencent les persécutions qui deviendront des crimes contre l'humanité ? »*

MICHEL KAJMAN

(1) Les actes de ce colloque seront publiés par *le Monde juif*, revue du Centre de documentation juive contemporaine, qui a d'ores et déjà fait paraître un volume de documents relatifs au statut des juifs de Vichy.

SOCIÉTÉ

SPORTS

Un rapport de la commission nationale de discipline

Le football français malade des « affaires »

Manœuvres de déstabilisation, rumeurs de corruption, écoutes téléphoniques... Un rapport remis le 1er octobre aux autorités du football français par la commission nationale de discipline de la ligue nationale évoque divers *« faits graves, précis et concordants »* qui pourraient conduire à des sanctions à l'encontre de certains joueurs ou dirigeants. La commission souhaiterait engager des investigations plus poussées auprès des clubs de Marseille et de Bordeaux.

Le football français vit plus que jamais à l'heure des « affaires » et de la rivalité entre l'Olympique de Marseille de M. Bernard Tapie et les Girondins de Bordeaux de M. Claude Bez. Un rapport confidentiel, remis lundi 1er octobre à MM. Jean Fournet-Fayard, président de la Fédération française de football (FFF), et Jean Sadoul, président de la Ligue nationale de football (LNF), en apporte la confirmation : diverses affaires (manœuvres de déstabilisation, écoutes téléphoniques, accusations de corruption...) qui pourraient donner lieu à des sanctions après avoir déclenché de nouvelles polémiques y sont évoquées .

Ce texte a été rédigé par les sept membres de la commission nationale de discipline (CND) de la ligue nationale. Créée dans une relative indifférence le 23 mars 1990, la CND est composée de personnalités pour la plupart extérieures au milieu du ballon rond, essentiellement des juristes (1). Confrontées à l'époque à la multiplication des accusations et des déclarations injurieuses, les instances du football avaient mis en place cette commission ayant compétence pour instruire les *« manquements graves à la morale sportive »* et ce *« quels qu'en soient les auteurs »*.

Après trois mois et demi d'investigations, elle a donc rendu un premier rapport de vingt-trois pages (et... deux cents pages d'annexes) sur diverses affaires. Il en ressort qu'elle se sent désormais à l'étroit dans le rôle qui lui avait été imparti. Elle souhaite poursuivre son travail avec des *pouvoirs étendus*, surtout en matière disciplinaire car, selon les termes utilisés en conclusion, elle s'est retrouvée confrontée à un *« certain nombre de faits graves, précis et concordants de nature à justifier d'éventuelles poursuites disciplinaires »*. Ces *« poursuites »* à l'encontre de certains dirigeants ou joueurs pourraient déboucher sur des sanctions allant du simple avertissement à la suspension à vie.

Une « petite bourse » pour un pénalty

Tout au long de ce rapport dont chaque mot aura été pesé pour éviter toute contre-attaque juridique, les membres de la commission n'accusent personne. Ils précisent ainsi qu'ils n'émettent pas de *« conclusion de culpabilité »* à l'encontre des dirigeants de l'Olympique de Marseille – accusés par M. Bez de tentatives de corruption auprès de joueurs adverses avant des matches de l'OM.

Selon des sources proches du milieu du football, la CND ne disposerait d'ailleurs d'aucune preuve concrète allant dans ce sens. Mais, sur l'ensemble des dossiers, nombre de ses représentants seraient animés par une intime conviction qui les incite à persévérer. La CND a par ailleurs noté que *« les argumentations de M. Claude Bez et de M. Bernard Tapie ou de M. Jean-Pierre Bernès* (directeur général de l'OM) *ont été rarement accompagnées de preuves ou de réfutations décisives et ne correspondent pas toujours aux déclarations de joueurs et de directeurs sportifs entendus »*.

Les deux affaires les plus graves concernent l'Olympique de Marseille dont les dirigeants – MM. Tapie et Bernès – sont accusés par M. Claude Bez d'avoir voulu fausser le championnat 1989-1990 en proposant d'importantes sommes d'argent à des joueurs adverses afin qu'ils favorisent l'OM d'une manière ou d'une autre. Les investigations de la commission ont porté sur trois rencontres.

Première affaire : Bordeaux-Marseille (le 21 octobre 1989, victoire de Bordeaux à domicile : 3-0). A en croire Claude Bez, Philippe Vercruysse, joueur de l'OM, aurait téléphoné au Bordelais Didier Senac – les deux hommes sont amis d'enfance – avant la partie pour qu'il provoque, moyennant une certaine somme d'argent, un pénalty sur le Marseillais Jean-Pierre Papin. Entendu le 4 juillet, Senac a reconnu avoir reçu un appel de son ami lui proposant une *« petite bourse »* (200 000 francs ou 500 000 francs, il ne se souvenait plus du montant exact). Mais tous les deux ont déclaré qu'il s'agissait uniquement d'une *« plaisanterie »* comme il leur arrive souvent d'en faire entre eux.

Cette *« plaisanterie »* n'a pas empêché Didier Senac d'informer son capitaine, Patrick Battiston, lors de la collation d'avant-match. Battiston n'a, semble-t-il, guère apprécié le sens de l'humour de son coéquipier puisqu'il en a aussitôt parlé à son entraîneur, à l'époque le belge Raymond Goethals, ainsi qu'à M. Bez. Le 4 juillet, Patrick Battiston est venu confirmer devant la CND qu'il avait jugé bon d'en référer à son entraîneur. Dans cette affaire, la commission aurait relevé quelques contradictions suffisantes (par exemple le fait que Senac évoque une somme d'argent et que Vercruysse nie avoir cité un chiffre) pour l'inciter à poursuivre son enquête.

Seconde affaire : Caen-Marseille (le 11 novembre 1989 en Normandie, victoire de Marseille 2-0). Selon M. Bez, les dirigeants Marseillais auraient tenté de faire pression sur le gardien de but de Caen, Philippe Montanier, pour qu'il se montre maladroit face à l'OM. Le président girondin assure que la proposition aurait été transmise par un représentant de l'OM à Jean-François Domergue, le manager du club normand, mais que, là encore, elle n'aurait pas abouti.

« Tentative de déstabilisation »

Vendredi 13 juillet, devant la commission, M. Domergue a reconnu avoir fait l'objet d'une telle proposition d'abord à l'occasion d'une conversation téléphonique puis, de manière plus précise, lors d'un repas avant le match. Mais il en a atténué la gravité en expliquant qu'il n'avait pas pris cette offre au sérieux : *« La personne qui m'a appelé au téléphone est Jean-Pierre Bernès, qui m'a proposé une somme de 500 000 francs pour Montanier pour qu'il ne soit pas bon mais j'ai pris cela sans y attacher d'importance »*. Et Domergue de préciser : *« Ces propos énoncés avec sourire ou ironie relevaient plus d'une tentative de déstabilisation. »*

Cela ne l'a pourtant pas empêché, quelques semaines plus tard, de relater l'affaire à Alain Giresse qui était à l'époque directeur sportif des Girondins. Egalement interrogé par la CND, Alain Giresse a confirmé la version de Domergue, assurant, lui aussi, qu'il ne fallait pas accorder une importance excessive à cette manœuvre. Lui-même l'a pourtant estimée suffisamment importante pour avertir le président Bez.

Quant au gardien de but concerné, Philippe Montanier – aujourd'hui à Nantes après avoir été un moment en négociation avec l'Olympique de Marseille, – il a nié avoir été contacté par le club marseillais de quelque manière que ce soit. Domergue a pourtant affirmé l'avoir mis au courant aussitôt après le match.

A l'évidence, les preuves manquent et la culpabilité des dirigeants marseillais n'est certainement pas acquise. Mais le flou entourant ce dossier et les multiples contradictions qui ressortent de divers témoignages – la version de Jean-Pierre Bernès est très différente de celle de Domergue puisque le dirigeant de l'OM admet avoir évoqué une somme de 500 000 francs mais uniquement dans le cadre d'une ébauche de négociation en vue d'un transfert, – expliqueraient, là encore, l'empressement de la CND à poursuivre son enquête en organisant des confrontations.

Ecoutes téléphoniques

Troisième match, Saint-Etienne-Marseille (le 25 avril 1990 au stade Geoffroy-Guichard : 0-0). Interrogé pour la première fois le 7 juin 1990, le président bordelais a fourni une cassette qui contenait, d'après lui, l'enregistrement d'une communication téléphonique entre M. Tapie et M. Bernès. Le 13 juillet, lors d'une seconde comparution, M. Bez a assuré avoir acheté cette bande – 50 000 francs, payés avec l'argent du club – à des inconnus rencontrés à l'aéroport de Marseille !

Cette cassette, donc, ferait état d'une conversation ayant eu lieu à quelques heures de la partie contre Saint-Etienne, décisive pour l'attribution du titre de champion de France. Le député marseillais demanderait à son adjoint d'intervenir auprès du manager du joueur stéphanois Laurent Fournier pour qu'il recommande au sportif de ne pas jouer *« normalement »* contre l'OM.

Entendu le 13 juillet, M. Jean-Pierre Bernès a assuré que, ce soir-là, c'est au contraire le club bordelais qui avait promis des primes de match aux Stéphanois en cas de victoire contre l'OM. Quant à Bernard Tapie, auditionné trois semaines plus tôt, le 20 juin, il avait affirmé que la cassette ne pouvait être qu'un montage et qu'il le prouverait (il ne l'a toujours pas fait). Devant l'impossibilité d'authentifier le document, la commission ne l'a pas retenu comme un indice valable. Quant à Laurent Fournier, qui porte désormais le maillot de Marseille, il a formellement démenti avoir eu quelque contact que ce soit avec un émissaire du club phocéen.

Autre affaire étudiée par les sept « sages » : la tentative de corruption dont aurait été victime l'attaquant paraguayen de l'équipe de Brest Roberto Cabanas, la veille d'un match entre Brest et l'Olympique de Marseille le 24 mars 1990 (victoire des Brestois, 2-1). Trois jours plus tard, dans un courrier adressé à la ligue nationale, le président du club breton, M. François Yvinec, a certifié que son joueur avait reçu un appel téléphonique d'un agent de joueurs bien connu dans le milieu du football, M. Manuel Garcia. Ce dernier lui aurait demandé, moyennant une somme à verser par l'OM, de simuler une blessure après un quart d'heure de jeu et de quitter le terrain lors du match face aux Marseillais.

Interrogé le 6 septembre par la CND, Cabanas a confirmé l'existence de cet appel mais s'est dit incapable d'identifier la voix. En fait, sur ce dossier, les conclusions du rapport sont sans équivoque. La CND a d'abord noté que Roberto Cabanas avait fort bien joué et inscrit deux buts ce jour-là. Elle a ensuite conclu que rien ne permettait d'identifier avec certitude le correspondant et de mettre en cause un responsable de l'OM.

Sur l'ensemble de ces dossiers, considérés au printemps comme fantaisistes, la commission nationale de discipline s'est donc retrouvée confrontée à ce qu'elle qualifie avec prudence de *« faisceau troublant »*. Quant aux documents concernant l'enrichissement anormal de certains dirigeants, que M. Bernard Tapie aurait remis à M. Michel Charasse, ministre du budget, en mars 1990, la CND souhaiterait pouvoir les consulter. Les instances nationales du football, qui se réuniront les 5 et 6 octobre à Paris, devraient rapidement accéder aux demandes de la CND et élargir son champ d'action. Le « temps des affaires » n'est certainement pas terminé pour le football français.

PHILIPPE BROUSSARD

TU PRÉFÈRES REGARDER LE FILM DE FOOT OU LE MATCH DE GANGSTERS ?

PESSIN

(1) Les sept membres, désignés pour un mandat de quatre ans, sont MM. André Soulier (avocat, président de la commission), Jean Appietto (avocat), Raymond Dussargues (avocat), Philippe Missika (avocat), Jean-Pierre Karaquillo (professeur de droit), Alain Lacabarats (vice-président du tribunal de Paris) et Laurent Davenas (substitut général à Paris).

□ **AUTOMOBILISME : Nigel Mansell chez Williams-Renault.** – Renonçant à prendre sa retraite comme il l'avait envisagé, le pilote anglais de formule 1, Nigel Mansell, actuellement chez Ferrari, a signé, pour la saison 1991, un contrat en faveur de l'équipe Williams-Renault dirigée par son compatriote Frank Williams.

RELIGIONS

Considérée comme un « premier pas »

La loi sur la liberté religieuse en Union soviétique a été adoptée

Le projet de loi sur la « liberté de conscience et des organisations religieuses » a été définitivement adopté, lundi 1er octobre à Moscou, par le Soviet suprême de l'URSS. Les Eglises et différentes confessions disposent ainsi pour la première fois depuis la révolution de 1917 d'un texte qui garantit leurs activités.

L'adoption, en seconde lecture, de cette loi a été laborieuse au Parlement soviétique. Mercredi 26 septembre, le vote article par article avait dû être renvoyé au lundi 1er octobre (*le Monde* du 28 septembre) faute de quorum et d'accord sur la possibilité d'un enseignement confessionnel dans les écoles de l'Etat, que réclamaient les députés religieux, notamment le patriarche de Moscou Alexis.

Après la création d'un comité de conciliation, le débat a été tranché avec le rejet de cette disposition par une large majorité de députés (303 favorables à ce refus, 46 contre). Les représentants des Eglises n'ont pas davantage obtenu gain de cause sur la possibilité d'activités de culte au sein de l'armée, qui leur a aussi été refusée.

Ils ont en revanche obtenu satisfaction sur la question de l'imposition des revenus des Eglises. Ils jugeaient le texte du projet particulièrement pénalisant, avec l'imposition des entreprises travaillant pour l'Eglise, puis ensuite l'imposition de l'Eglise pour ses revenus. Cette double taxation a été supprimée par les députés.

Dans une conférence de presse, jeudi 27 septembre, des responsables religieux orthodoxes et juifs avaient souligné *« les insuffisances »* de cette loi tout en reconnaissant qu'il s'agissait d'un *« premier pas »*. Cette loi prévoit notamment la suppression des contributions de l'Etat aux activités athéistes, ainsi que la liberté d'ouvrir des écoles religieuses. Elle accorde aux élèves de ces écoles les mêmes droits qu'aux autres.

Cette loi va maintenant devoir être complétée par des textes adoptés par les Parlements de chacune des quinze Républiques soviétiques. Des difficultés pourraient éventuellement surgir dans certaines d'entre elles où une Eglise est en conflit avec une autre, comme en Ukraine avec la rivalité entre l'Église orthodoxe et l'Église uniate, de rite byzantin, mais sous l'autorité du Vatican. – *(AFP)*.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Espérant une réduction du nombre des accidents

Le gouvernement veut abaisser à 50 km/h la vitesse maximale dans les agglomérations

Le conseil des ministres devrait adopter, le mercredi 3 octobre, un projet de décret limitant à 50 km/h la vitesse maximale en agglomération, au lieu de 60 km/h actuellement. Cette limitation serait modulée pour tenir compte des aménagements spécifiques ; par exemple, elle pourrait être portée à 70 km/h sur des voies importantes ou réduite à 30 km/h dans les traversées difficiles. On attend de cette mesure une réduction de 550 à 900 tués et de 8 000 à 16 000 blessés par an, notamment parmi les deux-roues et les piétons qui paient le plus fort tribut à la circulation urbaine.

La France rejoint ainsi les pays qui ont choisi de faire rouler, en ville, les voitures à petite vitesse. En Europe, l'Allemagne, le Danemark, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, les Pays Bas, la Suisse, l'Autriche, la Suède, la Norvège, la Finlande et le Royaume Uni l'ont précédée dans cette voie. Les expériences menées dans la CEE se sont révélées concluantes pour la sécurité routière : ainsi, l'abaissement de la vitesse en Suisse avait diminué de 9,3 % le nombre des accidents corporels en 1982 et la même mesure au Danemark, en 1985, avait réduit de 8,7 % le nombre des accidents, de 24 % celui des tués et de 7 % celui des blessés graves.

A Limoges, Strasbourg et Dunkerque, où la vitesse avait été réduite à 50 km/h à titre expérimental depuis le début de l'année, les résultats ont aussi été probants. On a relevé, au total, 18 % de victimes de moins. A Limoges même, le nombre des tués est tombé de quatorze à sept.

Le principal grief qui est adressé à la vitesse de 50 km/h en ville est qu'elle risque de ne pas être plus respectée que la limitation actuelle à 60 km/h. D'après les sondages, en 1989, 37 % des conducteurs de voitures de tourisme respectaient les 60 km/h imposés ; 51 % roulaient entre 60 et 80 km/h et 12 % à plus de 80 km/h.

Les spécialistes font valoir que la réduction de 10 km/h de la vitesse-limite obligera l'ensemble des conducteurs, y compris les contrevenants, à en tenir compte, ce qui aura pour effet de réduire de 2 à 5 km/h la vitesse moyenne de la circulation. Les risques et la gravité des accidents s'en trouveront réduits, car le trafic s'homogénéisera en même temps que le nombre de dépassements se réduira.

ALAIN FAUJAS

ESPACE

□ **Lancement d'un satellite militaire américain.** – Une fusée Delta 2, lancée depuis Cap Canaveral, a mis sur orbite lundi 1er octobre un satellite Navstar d'aide à la navigation militaire. Le lancement avait été reporté à deux reprises en raison du mauvais temps. Ce satellite est le neuvième Navstar lancé depuis février 1989 . Quinze autres doivent l'être d'ici à 1993. Ce réseau est destiné au guidage des navires, avions, et même simples fantassins, grâce à de petits récepteurs radioportables. Il pourrait être étendu à certains usages civils comme la localisation de véhicules. – *(Reuter, AFP.)*

JUSTICE

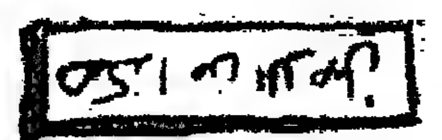
Déçue par le projet de budget

L'intersyndicale des magistrats, avocats et fonctionnaires appelle à une journée nationale d'action le 23 octobre

Après plus de cinq heures de débats, lundi 1er octobre, l'intersyndicale des magistrats, avocats et fonctionnaires de justice a annoncé l'organisation, le mardi 23 octobre, d'une journée nationale d'action contre le projet de budget du ministère de la justice. Les neuf syndicats, qui représentent 90 % du monde judiciaire (seule l'Association professionnelle des magistrats, classée à droite, n'en fait pas partie) demandent par ailleurs audience au premier ministre. L'intersyndicale considère, en effet, que le projet de budget, tel qu'il a été annoncé le 19 septembre par la Chancellerie (*le Monde* des 20 et 22 septembre) est bien loin des promesses qu'avait faites M. Michel Rocard au mois de février lorsqu'il annonçait que la justice serait une priorité de son gouvernement en 1991. Les syndicats estiment qu'il n'y aura véritablement de *« priorité »* que si le gouvernement s'engage dans un plan pluriannuel concernant l'emploi, l'amélioration du fonctionnement des juridictions, le renforcement du dialogue social et une vraie politique d'accès au droit.

Certains syndicats avaient envisagé de lancer immédiatement un mot d'ordre de grève nationale, comme les y pousse d'ailleurs leur base. C'est une formule différente qui a fini par être retenue après d'âpres discussions, mais certains ne cachent pas que la journée nationale d'action pourrait conduire au moins pendant une journée, à la paralysie de la machine judiciaire. Si les syndicats se donnent trois semaines avant de déclencher leur mouvement, c'est d'abord pour permettre à deux organisations professionnelles qui pèsent lourd dans l'intersyndicale – le Syndicat autonome des fonctionnaires de justice et l'Union syndicale des magistrats – de tenir leur congrès avant le 23 octobre. C'est aussi autour de cette date que devrait démarrer la discussion budgétaire à l'Assemblée nationale.

Enfin, des rumeurs, une nouvelle fois, évoquent le départ prochain de M. Pierre Arpaillange. Bien que l'intersyndicale ait, à plusieurs reprises, insisté pour expliquer que le mouvement n'était pas dirigé contre l'actuel garde des sceaux, la Chancellerie ne semble plus aux yeux des syndicats, être l'interlocuteur capable de désamorcer les mécontentements.



La mort de Michel Leiris

La reconnaissance de l'autre

L'écrivain Michel Leiris est mort dimanche 30 septembre dans sa maison de Saint-Hilaire (Essonne) à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Proche du groupe surréaliste dans les années 20, il avait mené de front son œuvre littéraire (voir l'article de Pierre Lepape dans *le Monde* du 2 octobre) et sa carrière d'ethnologue, travaillant au Musée de l'homme jusqu'à sa retraite en 1971. Outre *l'Afrique fantôme,* publié en 1934, ses livres les plus connus sont ses écrits biographiques, notamment *l'Age d'homme,* en 1939, et les quatre volumes de *la Règle du jeu.* M. Jack Lang, ministre de la culture, a salué en lui *« un grand maître d'une infinie modestie »,* ajoutant : *« Il était un homme au savoir universel, au savoir sans frontières, qui pouvait passer de la littérature à l'histoire et de la peinture aux autres formes d'art. »* Pour sa part, M. Roland Leroy, directeur de *l'Humanité,* a rendu hommage au *« combat antiraciste et humaniste de toute sa vie d'intellectuel curieux, inlassablement exigeant, constamment ouvert aux idées et aux créations nouvelles. »*

Une large part de la vie de Michel Leiris fut indissociable du Musée de l'homme. Il contribua à son établissement, à sa renommée et à son influence. Il y forma des amitiés, des fidélités. Il y trouva son lieu – un bureau du département de l'Afrique Noire, dans le voisinage de Denise Paulme – qu'il occupa avec une exigeante régularité quotidienne jusqu'à ces derniers temps. Il y conservait ses livres, ses signes, ses repères ; il y accomplissait le rite qui gouvernait son travail d'écriture de chaque jour. C'est là que je le rencontrai durant les années quarante et reçus son initiation, à l'Afrique et au métier littéraire.

L'écrivain a fini par masquer l'ethnologue, alors qu'ils restent inséparables. Les écrits savants de Leiris sont des textes, l'œuvre littéraire est nourrie d'une ethnologie retournée vers soi. L'autre, dans sa singularité, et les cultures extérieures, dans leurs différences, reportent nécessairement à l'interrogation personnelle. L'ethnologie de l'autre est aussi *une « ethnologie »* du Je ; seul Michel Leiris sut reconnaître totalement cette contrainte et s'y soumettre jusque dans ses conséquences extrêmes. Son célèbre journal ethnographique, *l'Afrique fantôme* (1934), scandaleux par sa vérité et sa sincérité lors de la publication, accompagne d'une certaine façon son autobiographie, *l'Age d'homme* (1939), livre du dévoilement.

Son œuvre manifeste à quel degré l'ethnologie est un art, un savoir-comprendre et un savoir-dire, tout autant qu'une science formalisée. Décrypteur de cultures extérieures, inconnues ou méconnues, l'ethnologue ne peut se soustraire à la discipline des mots. L'expression de sa connaissance requiert un art littéraire. A ce titre, la leçon de Leiris est d'une valeur inestimable. Ses amitiés, car il était homme d'amitié exigeante et non pas de « relations », restaient propices à cette conjugaison – dès la période du compagnonnage surréaliste, et dans la longue familiarité de Georges Bataille.

Au commencement de sa carrière ethnologique, il y a la participation à l'expédition Dakar-Djibouti (1931-1933), ce recensement transversal de l'Afrique noire dont Griaule fut l'initiateur et le responsable. Deux des ouvrages scientifiques de Leiris ont pour « terrain » les extrêmes de cette traversée, une culture de l'Ouest, une culture de l'Est. Le premier est consacré à l'un des peuples les plus notoires par l'effet de l'éclairage ethnologique, les Dogon du Mali. Il traite de leur langue secrète et du système initiatique ; il restitue une culture du langage le plus chargé de sens ; il rend accessibles un savoir réservé et une représentation du monde dont l'ordonnance se précise par l'analyse sémantique (*la Langue secrète des Dogon de Sanga,* 1948).

Le second ouvrage est l'une des plus pénétrantes interprétations de la possession sacrée. A partir du culte éthiopien des génies *zar,* ces jumeaux invisibles des humains, ces occupants de la personne qui provoquent une transe sauvage et engendrent les maux, s'ils ne sont pas rituellement apaisés. Ce qui est mis en évidence, c'est le caractère de cette communication mystique et, surtout, son expression théâtrale. Le lien ainsi établi et sa révélation sont essentiellement dramatiques (*la Possession et ses aspects théâtraux chez les Ethiopiens de Gondar,* 1958).

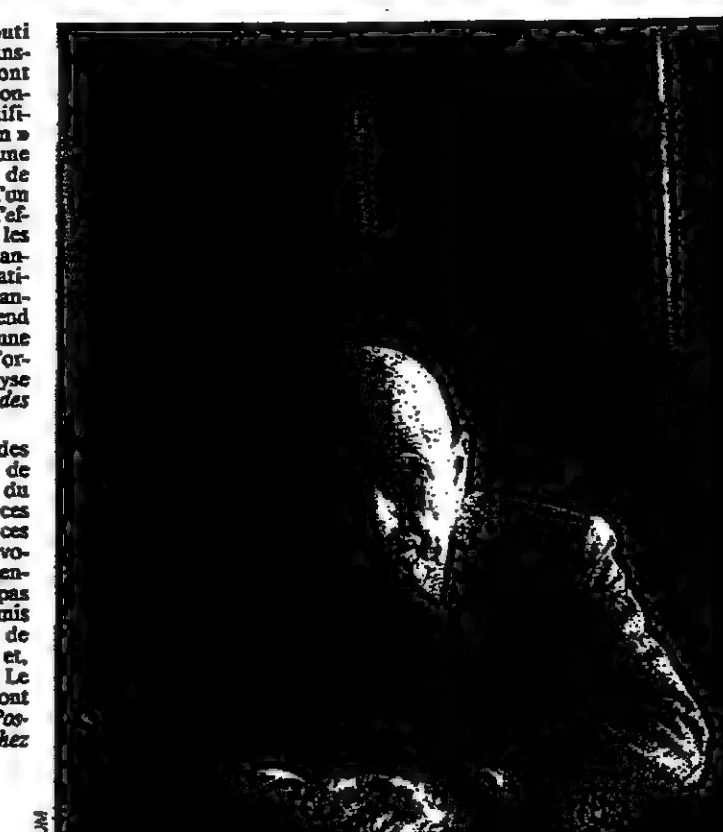
Percer les apparences

Deux études, qui manifestent l'obstination de Leiris à percer les apparences, à saisir ce que les cultures et les individus tiennent en profondeur, à accéder aux retraites du sens et des sens. Elles montrent, avec d'autres textes, une certaine fascination pour ce qui relève de la vraie communication – alors qu'il était un homme fermement réservé – ainsi que des pratiques où le *cérémoniel, le sacrifice et la mort sont* en jeu. L'ethnologue du religieux est proche de l'*aficionado* qui fait place à l'art tauromachique dans son œuvre.

Plus généralement, il entretient la présence de l'art dans sa vie ; en une proximité que Louise Leiris, Kahnweiler et les peintres (Picasso et Masson, notamment) lui assurent au long des années. Il est l'un de ceux qui rendent possible la reconnaissance de l'« art nègre » ; il en interroge les façons et les formes, les significations et les fonctions ; il lui consacre un ouvrage qui reste la meilleure initiation aux arts négro-africains, à l'esthétique et à la sacralité qu'ils expriment (*l'Afrique noire : la création plastique,* 1967).

Le sacré, Leiris le retrouve dans les espaces de la diaspora noire et des métissages, aux Antilles où Alfred Métraux l'a chargé de l'une des enquêtes de l'UNESCO confrontant le racisme aux diversités culturelles (*Race et civilisation,* 1951, *Contacts de civilisations en Martinique et en Guadeloupe,* 1955). Il découvre le pays de son ami Césaire, en qui s'allient une continuité surréaliste, une négritude revendiquée et un militantisme révolutionnaire. *Il se trouve en* complète affinité, lui dont l'exigence de vérité et la sincérité ont nourri la dénonciation du colonialisme. Elles ont ainsi fait naître des solidarités nouvelles qu'il défendit, avec Sartre, par le truchement des *Temps Modernes* et par l'aide apportée à la fondation de la revue *Présence africaine.* La disparition de Leiris, ethnologue, n'affaiblit pas seulement une discipline – celle qu'illustrent encore les *Cinq Études d'ethnologie* (1969). Elle fait taire une voix qui n'a jamais cessé de dénoncer ce qui s'oppose à la reconnaissance de l'autre, à la communication fécondante des cultures ; et à la constante interrogation de soi.

GEORGES BALANDIER



MARTINE FRANCK/MAGNUM

Michel Leiris

Point final

En 1988, dans *A cor et à cri* (Gallimard), Michel Leiris signait en ces termes sa propre nécrologie :

« En été comme en hiver, au printemps comme à l'automne, faites tremper pendant plusieurs jours dans vos pleurs et sueurs intérieures. Puis séchez, après avoir laissé reposer. Bientôt, une neige apparaîtra, proliférera, et, d'un mouvement vif, vous la battrez. Après floraison, vous n'aurez plus qu'à mettre le point final et à dormir sur vos lauriers jusqu'à ce que la fièvre que vous vouliez juguler revienne.

» Persévérez dans ce régime d'écureuil faisant tourner sa roue, alimentez diversement votre moulin et, au bout de quelques décennies, vous aurez droit – si le sort a été quelque peu votre ami – à votre page nécrologique (avec portrait peut-être) dans le très honorable quotidien du soir le Monde.

» Une politesse en vaut une autre, aussi est-ce une feuille imprimée qui sera la prime vous récompensant publiquement d'avoir sans parcimonie approvisionné les presses d'imprimerie durant toute votre vie maintenant gelée. »

Un texte de 1946

« Mon grand-père déjà vieux... »

Les éditions Fourbis (1) publient, le 11 octobre, sous le titre *Jadis,* un récit autobiographique du grand-père de l'écrivain, Jacques-Eugène Leiris. Voici un extrait du portrait de celui-ci, écrit par Michel Leiris et paru dans les *Temps modernes* en avril 1946. Ce texte sert de préface à *Jadis.*

« De mon grand-père paternel, je ne connais que peu de chose. Il y a sa tombe au Père-Lachaise, où mon père est enterré lui aussi : tombe laïque, sans croix ni même le moindre symbole, dont il est le premier occupant. Il y a également un portrait, que je me rappelle avoir vu, durant nombre d'années et de manière quotidienne, accroché au mur, quand je vivais chez mes parents ; œuvre de son fils Jules, frère puîné de mon père et graveur, paraît-il, fort habile, ce portrait représentait mon grand-père déjà vieux, vu de face et assis, le buste pris (je crois) dans une redingote comme il était courant à cette époque, vêtement fait apparemment d'une étoffe grisâtre, évoquée par une foule de menus traits qui en restituaient tous les plis, fruit d'une patience égale à celle qui avait pris pour but le visage sec et hardi, tapi derrière une broussaille de cheveux, de moustache et de favoris blanchis ou blanchissant.

» Il y a, enfin, un registre assez volumineux et relié de toile noire rugueuse, registre qu'il m'est advenu de feuilleter deux ou trois fois peut-être, quatre au plus, dans le cours de ma vie. Là, ont été consignés les souvenirs de mon grand-père relatifs à la révolution de 48 et aux fameuses journées de juin qui suivirent la fermeture des ateliers nationaux, relatifs également à sa déportation en Algérie et à Belle-Isle-en-Mer lorsqu'il dut, comme beaucoup de ses compagnons, subir la répression de l'émeute à laquelle il avait pris part (...).

« Très instruit dans un institut de la région » (si j'en crois la sœur de mon père, qui fut de son métier institutrice avant d'épouser un entrepreneur de couverture et de plomberie), il appartint à cette catégorie de Français qui plaçaient la liberté au premier rang de leurs revendications et firent de leur indépendance par rapport aux puissances d'argent un article de la religion.

» Ferveur démocratique dont son grand-père, déjà, lui avait montré la voie lorsque, membre de la Convention et patron charpentier qui devait perdre tout son bien lors de la dépréciation des assignats, il équipa ses ouvriers pour lutter contre les Vendéens. Ferveur, peut-être, point étrangère tout à fait à la colère qui enflamma son père, durant les vilains jours de la fin de l'Empire, et lui fit défenestrer (d'un simple rez-de-chaussée, il est vrai) un Cosaque trop galant vis-à-vis de mon arrière grand-mère. Ferveur, à coup sûr, qui anima mon grand-père jusqu'à son dernier souffle et que n'attiédirent pas les cinq années d'exil qui furent le prix de son activité d'émeutier.

» Ayant obtenu, plusieurs années après sa libération, d'être nommé chef de gare dans la localité de Charenton, grâce à l'appui de Drouyn de Lhuys, alors ministre des affaires étrangères, il renonça à exercer cette fonction (qui, pour modeste qu'elle fût, lui aurait du moins assuré sa matérielle), car il eût fallu, pour occuper ce poste, adresser une supplique à Napoléon III, ce qu'il regarda comme incompatible avec sa dignité de républicain. »

(1) Fourbis, BP 425, 75527 Paris Cedex 11, distribution Distique.

L'ami de Picasso et de Giacometti le découvreur de Bacon

Michel Leiris a toujours eu des liens d'amitié solides avec quelques peintres et sculpteurs. André Masson fut l'un des premiers. Il l'avait connu à l'aube du surréalisme, dans l'atelier de la rue Blomet, où se retrouvaient autour de l'artiste, des écrivains et des poètes, dont Bataille et Limbour. Ce lieu aimanté, D. H. Kahnweiler le connaissait, qui cherchait à comprendre et soutenir ces nouvelles forces créatrices, notamment en éditant leurs recueils. Le jeune Leiris fut donc introduit dans le monde du célèbre marchand défenseur des cubistes, dont la galerie porterait un jour son nom. Ou plutôt celui de sa femme, *Louise Leiris, qui* était la belle-sœur de Kahnweiler. Mais il n'adhérera pas pour autant à tous les choix du grand patron de la galerie.

Leiris connaissait Masson, il connaissait Miro, qui habitait aussi rue Blomet, et dont il apprécia plus particulièrement les débuts, ces petits travaux oniriques des années 1924-26, où il compare l'alchimie lente opérée par le peintre à celle d'un ascète tibétain. Il connut intimement Picasso, le pilier de la galerie, dont il pensait qu'il était, au début des années 30, *« le seul à soutenir la peinture ».* Puis Giacometti, auquel il consacra, en 1929, dans la revue *Documents,* un premier texte, qu'il ouvre par cette remarque : *« Qu'on ne s'attende pas à ce que je parle positivement sculpture. Je préfère DIVAGUER ; puisque les beaux objets que j'ai pu regarder et palper activent en moi la fermentation de souvenirs. »*

Leiris qui reconnaît alors dans les sculptures de Giacometti l'aspect et le pouvoir des « fétiches », insiste sur l'état de « crise » qui leur ont donné naissance : *« Tout ce qu'il fait est comme la pétrification d'une crise, l'intensité d'une aventure rapidement surprise – et aussitôt figée, la borne kilométrique qui en témoigne. »* Plus tard, il y reviendra. L'évolution de l'œuvre, où se manifeste la conscience de la faiblesse du corps menacé d'effritement, qui est *« lutte jusqu'au bout avec un réel en fuite »* éveillant en lui un intérêt encore plus passionné (*Pierres pour Alberto Giacometti,* 1951, et *Vivantes Cendres, innommées,* 1961).

« Hasards subjugués »

Enfin Leiris découvrit Bacon, dont il est le premier, en France, à signaler l'importance et la marginalité dans l'art de son temps, à l'occasion d'une exposition à la galerie Maeght, en 1966. Là encore son propos n'est pas de saisir *« ce que disent les œuvres à l'historien d'art, mais ce que lui ont dit les peintures ».* Là encore, et plus que jamais fasciné par le sujet figuré – la vulnérabilité du corps, – il s'interroge sur la faculté qu'ont les tableaux de Bacon d'imposer leur présence, cherchant à se situer au plus près, au plus profond des gestes créateurs, faisant la part de la spéculation et des *« hasards subjugués »,* en des textes magnifiques, de haute connivence.

« Pour moi, dira Bacon à propos de Leiris, *son œuvre est non seulement un document qui contribue à enrichir notre connaissance de l'homme, mais aussi un témoignage personnel qui me touche profondément. Le désespoir côtoie ces moments d'éclaircie dont la chaîne compliquée se déroule tout au long de cette tragique et merveilleuse corde raide tendue de la naissance à la mort. »*

GENEVIEVE BREERETTE

▶ Des entretiens entre Michel Leiris et Jean Schuster paraîtront au Terrain Vague, sous le titre *Entres Augures,* à la fin du mois d'octobre.

L'œuvre

L'œuvre de Michel Leiris peut *être divisée, assez arbitrairement,* en cinq parties :

● **La veine autobiographique :** *l'Age d'homme, la Règle du jeu (Biffures, Fourbis, Fibrilles, Frêle bruit), le Ruban au cou d'Olympia, A cor et à cri.* Tous parus chez Gallimard.

● **La poésie :** les poèmes datant de l'époque surréaliste ont été réunis dans *Mots sans mémoire* (Gallimard 1969), la plupart des autres dans *Haut mal* (Gallimard, coll. « Poésie ». 1973. Il convient d'y ajouter, bien qu'il ne s'agisse pas de poèmes au sens strict, *Langage tangage* (Gallimard, 1985).

● **Essais critiques :** la plupart des articles critiques sont réunis dans *Brisées* (Mercure de France, 1969). *Il faut y ajouter* deux livres sur Francis Bacon : *Francis Bacon ou la vérité criante* (Fata Morgana, 1974) et un gros volume très illustré, *Francis Bacon* (Albin Michel, 1983).

● **Roman :** Michel Leiris n'a publié qu'un seul roman, dans l'inspiration du surréalisme et surtout de Raymond Roussel, *Aurora,* paru en 1946 chez Gallimard et réédité récemment chez ce même éditeur dans la collection « L'Imaginaire ».

● **Ouvrages ethnologiques :** *l'Afrique fantôme* (Gallimard, 1934) *la Langue secrète des Dogons de Sanga* (Institut d'Ethnologie, 1948). *Race et civilisation* (UNESCO 1951), *la Possession et ses aspects théâtraux chez les Ethiopiens de Gondar* (Plon, 1958). *Afrique noire,* en collaboration avec Jacqueline Delange, (Gallimard, coll. « L'univers des formes, 1967). *Contacts de civilisation en Martinique et en Guadeloupe,* (UNESCO-Gallimard, 1971).

Du surréalisme à l'ethnologie

Né à Paris le 20 avril 1901 d'un père fondé de pouvoir auprès d'un agent de change, Michel Leiris, après des études de lettres à la Sorbonne et à l'Ecole pratique des hautes études, se lie au groupe surréaliste : il publie ses premiers textes dans la *Revue surréaliste* en 1925. Il rencontre l'ethnologue Marcel Griaule et participe à la mission Dakar-Djibouti qui, de 1931 à 1933, traverse l'Afrique centrale d'ouest en est : le récit de cette expérience est le sujet de *l'Afrique fantôme,* publié en 1934. Nommé attaché de recherche au CNRS, il entre cette année-là au Musée de l'homme : il y fera toute sa carrière, jusqu'à sa retraite en 1971, comme directeur du département Afrique noire.

Intellectuel engagé, il fut pendant quelques mois membre du PC en 1928, collabora à la *Critique sociale* de Souvarine et à *Documents* de Georges Bataille, avec lequel il créa le Collège de sociologie, fut avec Jean-Paul Sartre l'un des fondateurs des *Temps modernes* en 1945, signa le Manifeste des 121 sur le droit à l'insoumission pendant la guerre d'Algérie, s'associa au mouvement de mai 1968 et présida même, avec Simone de Beauvoir, l'association des amis du journal maoïste *la Cause du peuple.*

CULTURE

THÉATRE

Sage Molière

Quatre comédies pour une rentrée sans risque

Quatre organismes subventionnés – hors la Comédie-Française, qui est faite pour ça – présentent du Molière dans des décors stylisés nets et propres, mais en costumes d'époque, souvent luxueux. Il fut un temps où on dépoussiérait Molière; à présent on l'astique.

Avec le Théâtre de Nice, Jacques Weber a repris à la Porte Saint-Martin *le Misanthrope* (*le Monde* du 29 décembre 1989). Alain Ollivier ouvre la saison de la Maison de la culture à Bobigny avec *l'École des femmes* (*le Monde* du 27 septembre) et Bernard Sobel son Théâtre de Gennevilliers avec *Tartuffe*. Jean-Pierre Vincent inaugure sa direction à Nanterre avec, à partir du 3 octobre, Daniel Auteuil et Mario Gonzalez dans *les Fourberies de Scapin*, le grand succès du Festival d'Avignon (*le Monde* du 12 juillet)

Molière, tout le monde aime, il est «au programme», il offre l'occasion d'aller se cultiver, ratisse large, raison évidente du matraquage opéré par des responsables conscients de la nécessité de recettes réjouissantes. Ce n'est heureusement pas l'unique raison. Parmi les classiques tout public, beaucoup choisissent Molière en fonction d'un comédien – eux-mêmes parfois, c'est le cas de Jacques Weber/Alceste, d'Alain Ollivier/Arnolphe. Parce que Molière a écrit des rôles fantastiques, enrichis par trois siècles d'interprétations multiples et dans lesquels les acteurs peuvent plonger plus profond que le Grand Bleu.



M. RUBINEL/ENGUERAND

Roger Dumas et Emmanuelle Béart dans « le Misanthrope »: un spectacle rodé

Le vide et trois fauteuils

Au travers de ces stéréotypes devenus des «emplois», tous ont quelque chose à montrer, à exprimer. *«Un homme fasciné par un regard d'enfant»*, dit Alain Ollivier à propos d'Arnolphe. Que, par la suite, une fois sur scène, on retrouve un acteur habituellement intense empêtré dans sa perruque et ses dentelles, embarrassé d'un texte qu'il module avec des envolées stridentes arrivant on ne sait pourquoi, c'est le seul risque dont rien ne peut protéger. Meilleur est un acteur, plus rude est son ratage, la prochaine fois sera la bonne. Le spectacle a lieu sur la grande scène de Bobigny, devant une petite maison à jardinet, le reste est vide. Le *Tartuffe* de Bernard Sobel se passe dans le salon d'Orgon, superbe décor de Nicky Rieti, colonnes de boiseries peintes et ouvragées, plancher de marqueterie blonde. Et vide si ce n'est, autour, deux fois trois fauteuils bleus. Sur le vide, le personnage vient dire sa tirade. Autour, les autres regardent. Depuis quelque temps, les meubles sont rares, ce qui oblige à prendre la pose, ou à courir d'une sortie à l'autre, quelquefois à se jeter par terre.

C'est autour de deux comédiens que Bernard Sobel a construit son spectacle, Andrzej Seweryn/André Marcon, le couple Orgon/Tartuffe. Le premier est un doux illuminé envoûté, que la vérité casse, transforme en loque. Le second une sorte de condottiere, plus proche des soldats de Dieu que des contemplatifs et qui impose sa rude santé. A eux deux ils devraient porter toute une charge d'irrationnel, mais le trouble est absent de leur relation. En tout cas, rien ne passe. Autour chuchote la raison raisonnante, même chez le fils chien fou – Dominique Parent, – chez Madame Pernelle – Maria Casarès en perruque blanche surmontée d'une sorte de tiare noire, mais c'est Casarès et elle est magnifique, – chez Dorine la servante – Michèle Hoppenot en chignon tiré comme une gouvernante de roman gothique anglais. Et bien entendu chez Elmire – Dominique Reymond, froide et figée comme une gravure de mode. Les hommes sont raides dans leur brocard, les femmes ne sont pas gâtées, pourtant Aude Briant – Mariane – apporte de la vie.

On ne bouscule plus Molière, on l'inscrit dans une sorte d'académisme intelligent, soigné, raffiné, et qui porte. Jacques Weber, lui, est un chaleureux. Son Alceste n'est pas tant misanthrope que macho, ne supportant aucun homme auprès de Célimène. La première partie boite donc un peu, mais dès que cette jalousie maladive peut se déployer, l'affrontement devient passionnant entre deux personnes pas trop scrupuleuses, et qui s'aiment à travers leur relation bagarreuse. Emmanuelle Béart donne une Célimène formidable, pas si éloignée de Scarlett O'Hara : elle se défend au jour le jour, encaisse les coups, et demain sera un autre jour.

Au cours des représentations à Nice, les acteurs ont pu affiner leur jeu ensemble, et ceux qui sont arrivés pour Paris se sont insérés dans un spectacle rodé. C'est aussi l'avantage des *Fourberies de Scapin*, donné pendant trois semaines à la Cour d'honneur. Le plateau de Nanterre favorisera sans doute les nuances de jeu. Tout est en place, tout est en ordre, on ne voit pas ce qui pourrait contredire le succès d'Avignon.

COLETTE GODARD

► ***L'École des femmes*, Bobigny, Maison de la culture, du mardi au samedi 20 h 30. Dimanche 15 h 30. Jusqu'au 27 octobre. Tél. : 48-31-11-15.**

► ***Tartuffe*, Théâtre de Gennevilliers, du mardi au samedi, 20 h 30. Dimanche 18 h. Jusqu'au 30 octobre. Tél. : 47-93-26-30.**

► ***Le Misanthrope*, Porte Saint-Martin, du mardi au samedi 20 h 30; samedi 16 h, dimanche 15 h. Tél. : 42-08-00-32**

► ***Les Fourberies de Scapin*, Nanterre, Amandiers, du mardi au samedi 20 h 30, dimanche 16 h. Du 2 octobre au 16 novembre. Tél. : 47-21-18-81.**

VENTES

Une profession en état de choc

Le neuvième congrès des commissaires-priseurs aura consommé une rupture avec la chancellerie

DEAUVILLE

de notre envoyée spéciale

«On ne sait plus où on en est !», s'exclame Mᵉ Lelièvre, de Chartres, tandis que Mᵉ Millon, de Paris, réclame énergiquement l'ouverture immédiate d'états généraux pour la profession. En effet, le 4 janvier prochain, les professions réglementées de la Communauté européenne, c'est-à-dire les huissiers, ou les notaires, pourront tenir le marteau en France. Pour couronner le tout, le neuvième congrès des commissaires-priseurs de France, qui se tenait les 28 et 29 septembre à Deauville, aura consommé la rupture entre une chancellerie décidée à jouer le grand large avec l'ouverture des frontières européennes en 1993 et la majorité d'une profession qui continue à se barricader derrière des réglementations protectionnistes.

Dans l'entourage du garde des sceaux, le ton conciliant des dernières années s'est visiblement durci. Tandis que les commissaires-priseurs n'en finissent plus de tergiverser sur leur sort, la chancellerie est passée à la vitesse supérieure. Sont désormais sur la sellette certains privilèges des commissaires-priseurs : la compétence nationale – le droit d'un commissaire-priseur français de vendre en dehors de sa résidence, – son monopole de vente et son statut d'officier ministériel.

Pour M. Christian Roehrich, *représentant du ministre de la justice*, la limitation de la compétence nationale freine toute politique de développement de la profession, qui lui permettrait de faire face à la concurrence étrangère *«car*, affirme-t-il, *elle empêche les commissaires-priseurs les plus entreprenants de se porter sur les lieux où se trouvent les vendeurs et sur les marchés spécifiques»*. Une proposition qui va bien au-delà de celle des professionnels.

Si le représentant de la chancellerie reconnaît bien que le statut d'officier ministériel assure l'indépendance du commissaire-priseur à l'endroit du vendeur et de l'acheteur, *«il ne doit pas être source de sclérose et de protectionnisme (...). C'est à ce prix que le statut d'officier ministériel n'apparaîtra pas comme un archaïsme en cette fin du vingtième siècle»*.

Si certains refusent de se placer sur le plan commercial en invoquant la déontologie, Mᵉ Loudmer ne manque pas de leur rappeler qu'ils ne sont plus uniquement des prestataires de services. *«Le marché a évolué!*, s'exclamera-t-il. *Nous sommes aussi des commerçants.»* M. Pierre Castagnou, délégué interministériel aux professions libérales, lui viendra indirectement en aide. *«Officiers ministériels, certes, vous l'êtes*, dira-t-il, *mais exerçant votre profession dans un contexte de concurrence toujours plus vive. Vous êtes condamnés à vous armer pour résister en véritables chefs d'entreprise.»*

D'ores et déjà, un projet de loi prévoit la possibilité pour l'ensemble des professions libérales – dont les commissaires-priseurs – d'ouvrir leur capital à des bailleurs de fonds étrangers à la profession à hauteur de 25 %. Sont concernées les banques, les assurances, bien sûr, mais aussi les maisons de vente étrangères, Christie's ou Sotheby's, les deux mastodontes anglo-saxons. Ce serait, pour ces dernières, le seul moyen de vendre en France, dans le cas où le monopole des commissaires-priseurs français serait toujours en vigueur. Même si cette solution minimale ne les intéresse guère. Mais *«pour l'instant*, affirmera Mᵐᵉ Brigitte Gizardin, chef de la division des professions judiciaires et juridiques à la chancellerie, *le gouvernement n'envisage pas de supprimer le monopole»*. Et pour qu'il disparaisse l'unanimité est requise par la Cour européenne.

Londres peut encore dormir tranquille, la France hésite toujours entre l'ouverture, qui lui permettrait de devenir une capitale mondiale du marché de l'art, et le verrouillage, qui permettrait à la profession des commissaires-priseurs de survivre.

ALICE SEDAR

□ **Christie's et Sotheby's ouvrent des bureaux à Berlin** – Sotheby's ouvrira officiellement le 15 octobre un bureau de représentation à Berlin. Les nouveaux bureaux sont situés dans le palais am Festungsgraben sur l'Unter den Linden, le centre historique de Berlin-Est. L'autre grande firme anglo-saxonne de ventes aux enchères, Christie's, a également décidé de s'installer à Berlin à Fasanenstrasse, dans le quartier du Kurfurstendamm. L'inauguration de ses nouveaux locaux aura lieu le 1ᵉʳ novembre.

MUSIQUES

Le rocker du Havre

Contre vents et marées, Little Bob Piazza défend en France le seul vrai rock'n'roll : le sien

Little Bob ressemble à Marguerite Duras. Italien du Havre, haut comme trois pommes, c'est un rocker improbable. Comme sont improbables les méandres d'une carrière qui en quinze ans n'a croisé la réussite que par hasard, menée en dépit du bon sens selon les [illegible] du show-business et qui le fait revenir après une absence de trois ans, *inchangé*, à la tête d'une escouade de musiciens américains honorablement connus dans la profession, prêt à reprendre là où il s'était interrompu : pour chanter du rock'n'roll, aussi bien que les meilleurs de ses contemporains, mieux que la plupart de ses compatriotes.

Roberto Piazza a commencé sa tournée en jouant à domicile, en Normandie, au Havre puis à Evreux. Il a beau avoir des centaines de concerts au compteur, le trac a fait son œuvre : trois heures avant de monter sur scène à Evreux, il était totalement aphone. C'est vrai, l'heure est grave. En démobilisant les troupes de Little Bob Story, il y a trois ans, le chanteur a brûlé ses vaisseaux. «La Story» avait maintenu contre vents et marées un rock qui reliait à l'estuaire de la Seine le lac Michigan et les bords de la Tyne, les rockers de Detroit, Mitch Ryder ou le MC5 et les bluesmen du nord de l'Angleterre, Eric Burdon ou Joe Cocker.

Même s'il n'y met aucune malice, le purisme de Bob Piazza confine au puritanisme. Il chante en anglais, ce qui – en vertu de sa nationalité – lui interdit l'accès au Top 50, et refusera toujours la facilité, la reprise évidente d'un vieux succès, ou le SOS en direction d'un confectionneur de tubes. De quoi faire le désespoir des maisons de disques. Du coup, on trouve bien du mérite à Musidisc, le label actuel de Little Bob, qui a payé au chanteur un séjour à Los Angeles, temps de studio, chansons sur mesures et musiciens hors pair compris. Le résultat, *Rendez-Vous In Angel City*, est sorti au début de l'année. Un beau disque de rock américain, avec des ballades tristes et des accélérations brutales, qui ne s'est pour l'instant pas très bien vendu. Les jeunes générations ont oublié le petit Bob et se rendent à peine compte que c'est un pays qui chante comme ça, qui va taquiner Mink De Ville ou John Hiatt sur leur terrain.

La tournée est donc la dernière occasion de remettre les choses à plat. Avec Steve Hunter à la guitare, l'une des bêtes du zoo Lou Reed, à l'époque de *Rock'n'roll Animal*, Kenny Margolis, le clavier de Mink De Ville, la rythmique des Cruzados, groupe intègre de Los Angeles, et pour ne pas trop avoir le mal du pays, Gilles Valet, le guitariste de Little Bob Story. Ce soir-là, à Evreux, la cortisone fait ce qu'elle peut, la voix de Little Bob n'est qu'un écho fêlé de ce qu'elle peut être. En revanche, difficile de s'apercevoir que le groupe (constitué de mercenaires haut de gamme) ne s'est accordé que quatre jours de répétitions. Comme toutes les bonnes machines à quatre temps, ça tourne. Et l'on découvre, au fil du concert, puis plus tard, dans les propos des musiciens, une affection réelle de ces rockers de fortune pour le petit homme du Havre.

Steve Hunter, qui a joué sur l'album, a repris la route pour la première fois depuis longtemps, par sympathie pour Bob avant tout. *«Sa musique, c'est autre chose. C'est du rock, bien sûr et les Américains peuvent s'y retrouver. Mais il y court un fil ténu, presque imperceptible, qui fait que c'est du rock français.»*

THOMAS SOTINEL

► **Le 2 octobre, Paris, Elysée-Montmartre. Le 3, Amiens, Cirque municipal. Le 5, Lille, L'Aéronef. Le 6, Cognac, Centre d'animation. Le 7, Toulouse, Le Pied. Le 9, Montpellier, Rockstore.**

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Encore lui

MAURIAC, encore lui. Vivant, il s'étonnait que tout lui réussisse et lui profite, même la douleur. L'abonnement au succès le poursuit dans la mort. Les contemporains aussi importants que lui et qui donnaient à sa génération tant d'éclat, on n'en parle plus guère. A-t-on fêté le centenaire de Jules Romains, d'André Maurois ? A-t-on rappelé que Giono, lui aussi, était mort à l'automne 1970 ?

Les non-dupes de profession proposent, de cette survie, une explication triviale : famille et amis auraient mieux travaillé la pâte du souvenir collectif, par ces mille et une attentions, associations, cahiers, colloques, statues, plaques, films et médailles, qui sont la menue monnaie de la mémoire. Soyons sérieux : la loterie de la popularité dure après le trépas, mais les raisons qu'a une œuvre de toucher le public sont plus ou moins datées, liées aux mœurs et aux mentalités. Répétons-le : d'être adossé à une transcendance, à un univers reconnaissable, à un style puissant, vaut tous les visas pour la postérité.

Au chapitre de la petite monnaie, on a inauguré la semaine dernière une statue de Mauriac sous les fenêtres de l'hôtel Lutetia. Je ne veux pas m'improviser critique d'art ; ce sont les passants qui s'habitueront, ou non, à croiser ce monsieur maigre devant ces pages éventrées par une croix et des sarments de vigne. Seule certitude subjective : la ressemblance n'est pas là. Il y manque le regard indistinctement requis par la méditation et le sourire. Il est vrai que les yeux doivent poser de rudes problèmes aux statuaires. De près, les sculptures ne laissent voir que des trous imparfaits, des iris effilochés, une trace de doigt dans de la crème. C'est en clignant soi-même qu'on retrouve l'illusion du regard qu'on aimait croiser. J'ai cligné ; en vain.

MOINS compréhensible : l'emplacement choisi par la Ville de Paris pour ce monument. On dirait que les squares encore disponibles sont tirés au hasard. Mauriac n'avait pas d'accointances avec le sixième arrondissement ; il y avait situé un de ses premiers romans, *l'Enfant chargé de chaînes*, mais il se disait étranger au petit monde étouffé de Saint-Sulpice – il le fallait, d'ailleurs, pour le peindre si bien. Plus tard, il serait, comme Parisien et grand bourgeois, un homme du seizième, sans chauvinisme comme sans honte. La rue de la Source, où il priait, eût mieux convenu.

Ou alors, si on tenait au sixième, et à un lieu de recueillement, il y avait la maison d'étudiants du 104, rue de Vaugirard, fréquentée par Mauriac avant 1914. On aurait attendu que François Mitterrand fût moins occupé, et on lui aurait demandé d'inaugurer l'œuvre d'art, à lui qui fut aussi élève du « 104 », avant 1940. Nous avons perdu l'occasion d'un texte d'anthologie sur l'imprégnation catholique, d'une avant-guerre à l'autre. Pour imaginer ce texte, il suffit de fureter à l'exposition Mauriac de la Bibliothèque historique de Paris. En 1936, dans *la Revue Montalembert*, le futur président de la République parlait de *« résonances d'âme »* avec le futur prix Nobel. L'expression gagnerait à être mise à jour.

UNE autre commémoration s'imposait, square Alphonse-Deville. Entre l'hôtel Lutetia, dont une simple plaque signale qu'il vit revenir les rescapés de la déportation, et la prison du Cherche-Midi, d'où beaucoup de détenus sont partis pour les camps, et dont des colonnes, à l'angle de la Maison des sciences de l'homme, rappellent trop discrètement qu'elle fut l'antichambre du martyre, il y avait place pour un grand monument au déporté inconnu.

Souvenir : du boulevard Raspail, on apercevait les cellules du Cherche-Midi, avec leurs auvents à l'envers condamnant les prisonniers à ne voir que le ciel par-dessus les toits. Chaque matin, des camions allemands reculaient vers le portail entrouvert. Des sentinelles faisaient la haie. Des hommes en bure brune montaient ou descendaient, menottes aux poignets, souriant aux enfants de passage. *Raus ! Schnell !...* Quelques mois plus tard, des autobus déversaient en face, à Lutetia, les spectres arrivés gare de l'Est, de moins en moins nombreux. Les épouses tendaient des photos aux revenants pour avoir des nouvelles du « leur ». Peine perdue : des joues aussi rondes, les rescapés n'en avaient pas vu « là-bas ». Une nuit, les autobus sont arrivés à vide, devant l'hôtel, et sont repartis dans des grincements d'embrayage. L'étape qu'a franchie l'inhumanité, ces années-là, d'un côté à l'autre du boulevard Raspail, méritait bien une borne et une explication, à l'usage des générations futures !

Retour à l'exposition Mauriac de la bibliothèque de la Ville. A voir toutes ces lettres, ces dédicaces, ces billets entre les écrivains d'une même époque, on se dit que celle-ci était rudement riche en talents, comme en querelles. Mais on ne mesurera jamais ce que ce foisonnement d'échanges et sa conservation doivent aux moyens de communication du moment. Le répondeur n'existait pas, et on se téléphonait peu. Sans l'écrit, l'Histoire aura du mal à s'écrire.

ENTRE Mauriac et ses correspondants rôdait une même inquiétude, sur laquelle s'est penché un colloque en Sorbonne. Gide l'inquiéteur avait fait de l'inconfort moral un jeu. Ses cadets des années 1918-1945 ont été contraints de prendre ce jeu au sérieux. L'état de la planète justifiait leurs alarmes, et le chancellement des croyances, religieuses ou politiques, ébranlait les âmes.

Contrairement à l'inquiétude des Bernanos, Malraux et Céline, aventuriers dostoïevskiens que torture l'existence du Mal universel, le tourment de Mauriac reste à l'abri des conforts bourgeois et se nuance de plaisir. Pour en avoir le cœur net, j'ai demandé à la banque de données que possède désormais l'Institut de France, et à son conservateur, Mᵐᵉ D. Monachon, de dénombrer, chez Mauriac, la fréquence du mot « inquiétude » et des termes qui l'entourent.

Sur quatorze titres de Mauriac recensés, soit 653 170 mots, la machine, effectuant en quelques secondes ce qu'un thésard d'autrefois aurait mis des années à accomplir, a relevé 41 fois le mot « inquiétude », presque toujours dans un contexte nullement pénible. Pour Mauriac, le terme n'est pas loin de signifier trouble, émoi, frémissement de la vie, volupté. *Mauriac amoureux de ses ténèbres* : il est doux que l'électronique aide ainsi à asseoir quantitativement des intuitions de lecture.

Il n'est pas désagréable non plus de vérifier que l'ordinateur ne peut pas tout. Cherchant à établir la fréquence de certains rythmes, chez un autre écrivain, je me suis vu répondre par l'appareil miracle que la question manquait de précision. Cet aveu d'incapacité a quelque chose de réjouissant. Nos rapports avec le progrès prennent un tour curieux : après s'être émerveillé de ce que les machines évitent ou permettent à l'esprit, on en vient à saluer leurs limites comme une victoire, fût-ce de retardement.

38

CULTURE

ARCHITECTURE

Concours de transparence

De Marseille à Paris, les jurys hésitent entre le « tout-Saint-Gobain » et le style « Zorglub »

Les concours, ces temps-ci, tombent comme à Gravelotte. Mais sans guère de surprise. C'est que ces concours, lorsqu'il s'agit de consultations fermées, sont organisés, presque toujours, par le même petit nombre de personnalités « compétentes », qui choisissent presque aussi souvent les concurrents dans le même maigre cheptel d'architectes, augmenté d'un ou deux jeunes poulains, et qui organisent les jurys de façon à laisser le moins de place possible au hasard et à l'inattendu. Lorsqu'il s'agit de compétitions ouvertes, les manipulations sont à peine moins complexes.

Et comme ces temps-ci, la mode est au « tout Saint-Gobain », au verre à tout va, quels que soient le terrain, le climat, la fonction du bâtiment projeté, et le contexte urbain, on comprend que la place du hasard est des plus limites. Notons ici que cette passion du verre vaut pour l'architecture, mais non pour l'urbanisme : en ce domaine, la mode, terrible, est celle d'un retour à la brutalité. Brutalité des concepts, brutalité de présentations incompréhensibles pour le commun des mortel.

Personne ne s'est donc étonné qu'après les quatre tours transparentes proposées par Dominique Perrault pour la Bibliothèque de France, ce soient les trois cubes de verre de Francis Soler qui aient été élus pour le Centre de conférence du quai Branly.

Voici un nouveau concours pour le Conseil général des Bouches-du-Rhône, à Marseille, et voici à nouveau, sous ce climat qui avait inspiré les pare-soleil de Le Corbusier, une triple nef de verre vouée aux joies de la transparence. On en doit le projet à William Alsop et John Lyall, deux Britanniques qui ont été préférés à leur compatriote Foster. Comme Perrault, comme Soler, Alsop et Lyall ont donné les « éclaircissements » nécessaires sur leur futur système de climatisation. Alsop avait un argument de poids : il avait fait accompagner son projet par un superbe mannequin. Foster, lui, avait cru suffisant de brandir un dollar de Hongkong où figure la splendide tour qu'il a édifiée dans l'enclave du capital en Chine. Mais il a suffi, selon des indiscrétions dignes de foi, que les représentants de la ville de Marseille penchent en faveur d'un des projets pour que les représentants de la région optent pour le second. Ainsi se fait l'architecture.

De pétillants coups de cœur

Cela dit, Marseille aura un projet frime à souhait, daté cent pour cent 1990, avec ses formes cubiques, ventrues et aéronautiques dont la conjugaison définit assez exactement le style « Zorglub » : une anatomie composite, de pattes, d'yeux à facettes, de pédoncules et de bulles qu'on dirait sortie de l'imagination de Zorglub, le savant fou et mégalomane, l'adversaire de Spirou et Fantasio, inventé par le dessinateur Franquin. Un style pour lequel nombre des projets du récent concours pour la Maison de la culture du Japon à Paris, ont montré une certaine prédilection, que les architectes en soient français, japonais ou autres. Cependant, le jury de ce concours a opté en faveur d'un projet singulièrement et heureusement classique pour le site biscornu qui accueillera le bâtiment : une surface de quelque 1700 mètres carrés, quai Branly, face à l'ambassade d'Australie, et qui se définit actuellement par un grand mur peint, où bataillent les têtes de quelques centaines de célébrités du siècle.

Ce projet est dû à une équipe anglo-nipponne, Yamanaka, Armstrong et Smith, dont les concurrents malchanceux disent le plus grand mal : pas assez japonais, pas assez français, pas assez Zorglub. Le second prix (Suzuky), c'est vrai fait preuve de plus d'imagination dans sa façon de représenter l'actualité du Japon, opposant à la digne rotondité du projet lauréat, toute une gamme de failles et d'escaliers qui aurait promis d'inestimables voyages au centre de la Terre. A l'inverse du troisième prix (Takahashi) dont le spectaculaire jeu d'escaliers se rapproche davantage de la lente montée vers l'éternité, telle que l'a filmée Imamura dans la *Ballade de Narayama*.

Allez savoir pourquoi, le jury s'est ensuite imposé de classer quelques dizaines d'autres projets, répartis en mentions honorables et spéciales, auxquelles se sont ajoutés quelques *pétillants* coups de cœur, dont la fantaisie aurait laissé pantois Zorglub soi-même. Un tel classement, forcément hasardeux, aura toutefois eu l'intérêt de faciliter la présentation des résultats du concours, au Pavillon de l'Arsenal (1), et peut-être de montrer quels difficiles cheminements empruntent les membres d'un jury qui fait son métier de jury sans les béquilles des manipulations ordinaires.

Les jurys d'architecture ne siègent pas que pour les projets. Ils décernent aussi des récompenses. Ainsi celui des Prix du Moniteur, importante revue professionnelle, est-il allé au devant de la victoire en décernant l'Equerre d'argent à l'hôtel industriel, bâtiment parfaitement transparent de... Dominique Perrault. Mention pour Patrick Berger et pour l'école d'architecture de Rennes, manifeste anti-Zorglub, plein de sensibilité. Prix de la première œuvre, enfin, à l'équipe Avant-Travaux pour l'unité de soins palliatifs de l'hôpital Paul-Brousse (Villejuif, une équipe Zorglub à 50 % seulement, et qui plaît beaucoup ces temps-ci aux organisateurs de concours).

Et puis, avant la « première œuvre », ou dans la période d'attente qui la suit, il y a le temps des concours pas encore gagnés, des espoirs. Depuis dix ans, la direction de l'architecture au ministère de l'Equipement publie chaque année une collection *d'Albums de la jeune architecture*, qui repère et sélectionne selon des critères vaillamment hétéroclites, les talents en train de germer, les génies en herbe, les stars de demain. Dix ans, cela se fête : la Maison de l'architecture expose la centaine d'architectes ou d'équipes que les *Albums* ont repérés et qui, pour beaucoup depuis, ont répondu à l'espérance placée en eux (2). A moins que cette convergence de la sélection précoce et de la postérité ne reflète la paresse des maîtres d'ouvrage, trop heureux de pouvoir choisir leurs maîtres d'œuvre sur catalogue, avec la bénédiction de l'Etat.

FRÉDÉRIC EDELMANN

(1) Pavillon de l'Arsenal, 21, bd Morland, 75004 Paris. Jusqu'au 18 novembre. Catalogue : 230 F.

(2) Maison de l'architecture, 7, rue de Chaillot, 75116 Paris. Jusqu'au 20 octobre



CINÉMA

Festival britannique à Dinard

Le premier Festival du cinéma britannique de Dinard s'est déroulé du 27 au 30 septembre, en présence de vedettes comme Charlotte Rampling, Ben Kingsley, John Hurt ou Roger Moore et de nombreux professionnels, dont Jeremy Thomas, le producteur du *Dernier Empereur*. Une sélection de films inédits due au critique du *Guardian* Derek Malcolm a permis de vérifier le « renouvellement des cadres » d'une cinématographie qui, après avoir été bien malade, connut dans la deuxième moitié des années 80 un joli sursaut. Des titres comme *Paper Mask*, *Conquest of South Pole* ou *In Fading Light* confirmaient ce renouveau, de même qu'une fort réjouissante sélection de courts métrages. En marge de la sélection, le Festival proposait un hommage au grand Michael Powell, pour lequel Bertrand Tavernier officia avec chaleur et compétence. Dinard accueillit également une rencontre de producteurs, distributeurs et officiels des cinémas anglais et français, conviés à débattre de l'amarrage au continent européen d'une île toujours tentée de regarder vers l'Amérique. Le débat s'acheva sur le terrain de golf voisin : les Anglais, battus au dernier trou, ont promis de revenir l'an prochain sur les greens et sur les écrans bretons.

JEAN-MICHEL FRODON

EN BREF

□ **Cours d'histoire de l'art.** – Les cours d'histoire de l'art, publics et gratuits financés par la Donation Lannelongue ont repris le lundi 1er octobre. Ils ont lieu : le lundi à 18 h 45 au lycée Edgar-Quinet, 63, rue des Martyrs (9e) et au CEASIL, 4, rue Vigée-Lebrun (15e) ; le mardi, au collège Saint-Michel, 62, rue de Picpus et au FJT Charonne, 165, rue de Charonne (11e), à 20 h 30 ; le mercredi, au FJT Didot, 41, rue Didot (14e), à 20 h 30 ; le jeudi au collège Pierre-Alviset, 88, rue Monge (5e), à 18 h 45 et à la salle Saint-Denis, 68, *bis* rue de Turenne (3e), à 19 heures.

□ **Décès du metteur en scène Louis Thierry.** – Le metteur en scène, auteur et décorateur, Louis Thierry, est décédé samedi. Il était âgé de cinquante et un ans. Louis Thierry a notamment mis en scène *l'Encombrant Concombre*, de Robert Pinget, *Histoire d'amour*, d'Yves Navarre, *l'Ile des chèvres*, de Betti, et *le Bel indifférent*, de Cocteau. Il était également auteur de pièces de théâtre comme *la Rentrée de Greta Garbo dans Phèdre*, ou *les Démones Loulou*. Il avait aussi réalisé les décors de *Bajazet*, de Racine et de *la Parisienne*, de Becque à la Comédie-Française

Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

Le savoir-vivre des babouins

Selon une chercheuse américaine, les babouins vivent paisiblement, dans une société régie non par l'agression mais par l'amitié

ON peut être anthropologue, spécialiste de l'évolution du comportement humain, et décider de quitter le confort californien de l'université de Berkeley pour étudier au cœur du Kenya... une société de babouins. Ce fut le choix de Shirley Strum dans les années 70. Après dix années passés chez les primates, elle est revenue avec des observations toutes neuves qu'elle nous livre aujourd'hui dans un ouvrage étonnant, *Presque humain* (1). Elle y relate son aventure personnelle, et ses conclusions bouleversent bien des idées reçues sur les rapports sociaux de ces lointains cousins de l'homme. A commencer par cette révélation : dans une colonie naturelle de babouins (la variété *Papio anubis*), ce n'est pas l'agression qui prime, mais... l'amitié.

Mais tout d'abord, pourquoi les babouins, plus éloignés de l'homme du point de vue biologique que les chimpanzés ? *« Au Kenya et ailleurs en Afrique, on ne considère pas les babouins comme des animaux de valeur qu'il convient de protéger, ils ne font pas partie de la faune noble. Au regard de la loi, ce sont des nuisibles. Mais une chose était sûre, ces animaux étaient d'une importance capitale pour quiconque tentait d'expliquer l'évolution humaine »*, précise Shirley Strum. Contrairement aux chimpanzés, aux gorilles ou aux orang-outans, ces grands singes figurent en effet parmi les seules espèces de primates à avoir choisi avec succès, comme les premiers hommes, de migrer de la forêt vers la savane. L'une des seules espèces, également, à rechercher sa nourriture en équipe, comme le faisaient vraisemblablement nos ancêtres.

Une stratégie de l'union

Précisant la méthode « naturaliste » de Jane Goodall avec ses chimpanzés de Tanzanie, Shirley Strum, à peine arrivée au Kenya, débarque de son bus Volkswagen pour s'installer au milieu des babouins. A Kekopey, dans le ranch de 20 000 hectares qu'ils ont investi, elle observe mois après mois leur vie quotidienne. Soixante individus – six mâles adultes, dix-sept femelles adultes et trente-sept jeunes – qui deviennent bientôt ses seuls compagnons, mais vis-à-vis desquels elle s'impose une règle intangible : ne jamais entrer en interaction ou en communication avec eux, rester comme transparente *« afin d'éviter autant que possible de troubler le déroulement naturel de leur existence »*.


G. Rebsomatios

Très vite, l'anthropologue découvre que ses observations ne collent pas avec les connaissances acquises à l'université. Les théories en vigueur décrivent une société dominée par les mâles, qui se disputent le pouvoir et l'obtiennent par la force – les femelles, elles, ne pouvant être promues qu'en s'associant à un mâle dominant. Or, dès les premiers mois, Shirley Strum s'aperçoit que ses babouins ne jouent pas le jeu. La compétition et l'agression, certes, font partie de leur univers. Mais la plupart d'entre eux se révèlent avant tout sociables et pacifiques. Les mâles se battent rarement, et il n'y a apparemment ni hiérarchie linéaire ni domi nation stable parmi eux. Loin de constituer le noyau stable du groupe, ils vont et viennent d'une bande à l'autre. Les femelles, au contraire, passent leur vie entière dans la même bande, et maintiennent l'ordre et la paix des familles.

« Où est la fameuse « loi de la jungle » ? Où sont les formidables mâles dominants qui prennent le pouvoir par l'intimidation et la force, qui s'arrogent la première place et soumettent les autres ? », s'interroge Shirley Strum. Dans un premier temps, l'anthropologue craint de s'être trompée. *« Quand je chausse mes « lunettes à babouins », je vois un paysage compliqué, peuplé d'animaux intelligents, doués d'une bonne mémoire, qui sont « gentils » les uns avec les autres par nécessité, qui tablent sur la réciprocité sociale. Dans cet univers, mâles et femelles jouent des rôles complémentaires. Quand je chausse mes lunettes d'universitaire, je vois ce que l'on m'a appris à voir, c'est-à-dire quelque chose de très différent »*, note-t-elle dans ces premiers moments.

A mesure qu'elle affine et recoupe ses observations, le doute devient certitude. Plus fiables que les lunettes d'universitaire, les lunettes à babouins font voler en éclats les théories admises sur le comportement social de ces primates, pourtant maintes fois étudiés : la domination des mâles est un mythe, les deux sexes n'ont pas des rôles identiques mais complémentaires. Entre les femelles s'instaurent par ailleurs des amitiés durables, parfois même entre mâles et femelles. Surtout, en observant plusieurs années durant de quelle manière deux jeunes mâles tentent de se faire accepter dans une nouvelle bande, Shirley Strum acquiert une nouvelle certitude : l'agression n'est pas chez les babouins un moyen de pénétration sociale efficace, elle n'assure *« ni droit d'entrée ni droit de séjour »*. Seule paie la stratégie de l'union, et avec elle l'apprentissage de la vie sociale.

Sans être véritablement révolutionnaires, les observations de l'anthropologue américaine confirment ainsi, en beauté, la tendance qui se dessine depuis quelques années parmi les spécialistes du comportement animal. Dans le sillage de Konrad Lorenz, les éthologistes ont longtemps considéré l'agression comme une composante essentielle du règne animal, un comportement d'adaptation indispensable à la survie de l'espèce. Mais les primatologues, aujourd'hui, commencent à ajouter de sérieux bémols à cette assertion.

La force de l'affect

Comme Shirley Strum, beaucoup découvrent que le pacifisme, lui aussi, peut revêtir une importance sociale considérable chez certaines populations de singes. Après avoir longuement observé, au zoo hollandais d'Arnhem, la plus grande colonie de chimpanzés du monde, l'éthologue Frans de Waal (université d'Utrecht) affirme ainsi que la réconciliation et les gestes d'apaisement survenant après un conflit jouent un rôle de tout premier ordre dans les relations sociales des chimpanzés. Et le même phénomène s'observe chez le macaque rhésus, espèce ayant pourtant, parmi les primates, une solide réputation d'agressivité et de violence. Après dix années d'études en milieu naturel, Shirley Strum va plus loin encore. *« Ses travaux démontrent que la force affective est le principe organisateur du groupe*, souligne l'éthologue et psychiatre Boris Cyrulnik. *C'est l'affect qui permet le développement des petits, c'est lui qui organise la vie et l'apprentissage des babouins, ainsi que la naissance de la culture du groupe. Bref, chez les babouins comme chez l'être humain, c'est l'affect qui fait le liant... »*

Certes, de nos lointains cousins des millions d'années d'évolution et des millénaires de culture nous séparent. Mais si la paléontologie nous a beaucoup appris sur l'anatomie des anthropoïdes inférieurs, des grands anthropoïdes et des premiers hominidés, les comportements essentiels des premiers hommes – l'amour maternel, l'accouplement, les relations sociales – ne nous sont accessibles qu'à travers les êtres vivants les plus proches de nous, les primates non humains. Et dans ce domaine, les frontières tracées tant bien que mal entre l'homme et l'animal se révèlent, depuis une trentaine d'années, de plus en plus floues.

CATHERINE VINCENT

Lire la suite page 20

(1) *Presque humain, voyage chez les babouins*, de Shirley Strum. Editions Eshel.

La recherche en français

Pour que ses travaux aient un retentissement international, un chercheur, aujourd'hui, doit publier en anglais. C'est un constat qui désole beaucoup de défenseurs de la langue française. Cela n'empêche pas la revue *la Recherche* de fêter avec éclat ses vingt ans d'existence, et la revue *le Journal du SIDA* (ex *SIDA 90*) de poursuivre son essor.

Avec un tirage de 117 000 exemplaires pour 900 000 lecteurs (estimés) répartis dans 83 pays, et même une édition espagnole, *la Recherche* ne fait pas mauvaise figure parmi l'élite des magazines internationaux d'information scientifique, aux côtés des grandes revues anglo-saxonnes. Vingt ans après sa fondation en 1970 par les éditions du Seuil à partir d'*Atomes* – une revue confidentielle créée en 1945 par des physiciens du Collège de France dont Paul Langevin et Frédéric Joliot-Curie, – *la Recherche* est très vite devenue à la fois *« référence scientifique (...), plate-forme d'actualité, mais aussi un vecteur de notre langue »*, comme l'écrit M. Hubert Curien, ministre de la recherche, fidèle lecteur, dans une introduction au numéro anniversaire qui présente notamment un dossier bilan de l'évolution du métier de chercheur entre 1970 et 1990.

Le mensuel français s'attache à l'information scientifique de haut niveau, destinée à un public plus large que celui des revues anglo-saxonnes comme *Nature* ou *Science*, qui restent la référence obligée pour la publication de travaux scientifiques.

Dans un domaine plus spécialisé, l'excellente revue de l'association ARCAT-SIDA, *SIDA 90*, change de formule à l'occasion de son vingtième numéro. Elle vient en effet de passer avec l'Agence française de lutte contre le sida (AFLS) un accord portant sur la publication d'un encart mensuel sur les activités de l'agence. Ses responsables en profitent pour modifier sensiblement le titre – qui devient *le Journal du sida* – et la formule de la revue. La communauté francophone sera ainsi, dorénavant, dotée d'un véritable « journal de référence » sur le sida.

Si l'on ajoute à cela la qualité sans cesse croissante de la revue *Médecine Sciences* et la nouvelle politique éditoriale des *Comptes rendus de l'Académie des sciences* (*le Monde* du 18 juillet), force est de constater que quelque chose est en train de bouger dans le petit monde de l'édition scientifique francophone.

Naître ou ne pas naître

Les progrès en matière de réanimation des prématurés sont, depuis les années 60, considérables et les limites de viabilité sans cesse repoussées

ON sauve aujourd'hui des bébés dont le poids et l'âge gestationnel, calculé à partir du premier jour des dernières règles, sont de plus en plus faibles. Cette diminution de la mortalité des enfants nés prématurés – c'est-à-dire avant 37 semaines d'âge gestationnel – s'accompagne-t-elle pour autant d'une amélioration de leur qualité de vie ? Cette réanimation de plus en plus précoce ne comporte-t-elle pas au contraire des risques de séquelles plus élevés ? Et quelles sont les limites acceptables du risque de handicap ? C'est sur ces questions liées à l'avenir des prématurés que se sont penchés des néonatalogistes à l'occasion des Entretiens de Bichat (1).

On dispose de peu d'études concernant le devenir des prématurés. Du fait de l'immaturité de certains organes, on sait cependant que les risques pour l'enfant à naître sont d'autant plus importants qu'on est loin du terme normal de la naissance. Naître trop tôt comporte non seulement un danger de mort mais des risques de séquelles définitives.

« Les lésions cérébrales du prématuré sont responsables de mortalité mais surtout de séquelles neurologiques à long terme », estime le professeur Jean Messer, spécialiste de néonatalogie (centre hospitalo-universitaire de Hautepierre, Strasbourg). Ces lésions cérébrales, d'origine ischémique ou hémorragique, peuvent survenir pendant l'accouchement, durant les premiers jours de la vie ou plus rarement *in utero*. Par ailleurs, *« des séquelles d'ordre psychologique pouvant aller jusqu'à l'autisme peuvent être liées à la séparation de l'enfant de sa mère pendant la période d'hospitalisation »*, ajoute le professeur Salbreux, médecin-directeur du centre d'action médico-sociale précoce (Institut de puériculture, Paris).

Une enquête épidémiologique, menée sous la direction du professeur Michel Dehan, néonatalogiste à l'hôpital Antoine-Béclère (Clamart), apporte des éléments intéressants sur le devenir des « grands prématurés » de moins de 33 semaines d'âge gestationnel. Publiée dans le *Journal de gynécologie obstétrique et de biologie de la reproduction* (numéro 19), l'étude, qui s'est déroulée en 1985 à Paris et dans les trois départements de la Petite Couronne, a porté sur 53 430 des 104 618 naissances qui ont eu lieu au total dans la région considérée, soit un échantillon de un sur deux.

Elle a permis d'établir le taux de mortalité de ces grands prématurés et d'évaluer leur devenir psychomoteur et sensoriel à un et deux ans. Seules les naissances entre la 25e et la 32e semaine révolue d'arrêt des règles ont été prises en compte. *« La définition du prématuré a été établie à partir de l'âge gestationnel et non pas à partir du poids, qui ne coïncide pas forcément avec le degré de maturation biologique*, explique le professeur Dehan. *La limite inférieure de 25 semaines a été choisie arbitrairement comme limite de viabilité. »*

Le taux de prématurité global a été de 4,5 % et celui des naissances à moins de 33 semaines de 1 %, ce qui représente 539 enfants. Chez ces grands prématurés, les taux de mortalité constatés avant ou pendant ou juste après l'accouchement sont très élevés, puisque 70 % seulement d'entre eux ont pu être transférés dans les unités de néonatalogie. Sur les 379 enfants transférés, 63 sont morts au cours de leur séjour hospitalier et 5 % sont décédés après leur sortie au cours de leur première année. A un an, les enfants survivants ne représentaient plus que 57 % du total des naissances, 75 % des naissances vivantes et 82 % des transferts.

Parmi les enfants nés vivants, le taux de survie à un an varie beaucoup en fonction de l'âge gestationnel : celui des prématurés de moins de 27 semaines est faible (31 %), il atteint 53 % des naissances de 28 semaines, et grimpe à 87 % pour les naissances de 32 semaines. *« Nous n'avons pas encore les moyens suffisants pour faire survivre les enfants nés à 25-26 semaines d'âge gestationnel et il n'existe pas de thérapeutique adaptée à leur niveau d'immaturité. Tant que nous ne disposons pas de moyens performants, réanimer ces enfants relève de l'expérimentation »*, estime le professeur Dehan.

Cette question du niveau d'acceptabilité du risque est toutefois très discutée. Certains, comme le professeur Jean Sénécal (CHU Pontchaillou, Rennes), préfèrent mettre en œuvre une réanimation néonatale à partir du moment où l'enfant est considéré comme né vivant selon les repères proposés par l'Organisation mondiale de la santé, c'est-à-dire qu'il respire et pèse au moins 500 grammes.

Parmi les 291 enfants examinés à un an, 80 % ont été considérés comme normaux sur le plan psychomoteur et sensoriel, 7 % sont suspects d'anomalies et 13 % ont une pathologie psychomotrice. Ce taux de séquelle est presque deux fois et demie plus élevé chez les enfants de moins de 31 semaines (21 %) que chez ceux de 31-32 semaines (8 %).

Un an plus tard, les données sont un peu plus précises et le nombre des enfants suspects a diminué. Parmi les 287 enfants pour lesquels un bilan a été fait à l'âge de deux ans, 83 % sont considérés comme normaux sur le plan psychomoteur et sensoriel, 3 % restent suspects d'anomalies et 14 % sont classés comme pathologiques. Ces derniers peuvent présenter des troubles variés allant de l'infirmité motrice cérébrale à la surdité, ou au retard avec trouble du tonus.

« Au total, considère le professeur Dehan, *l'amélioration des taux de mortalité en fonction de l'âge gestationnel ne semble pas se faire au détriment de la qualité de la survie des enfants. »*

MARTINE LARONCHE

(1) La table ronde sur « L'avenir du prématuré » était organisée par le Comité national de l'enfance dans le cadre de la Semaine médicale de Paris et des Entretiens de Bichat.

Tchernobyl : le sarcophage « au musée »

L'édifice construit à la hâte après l'explosion n'est pas totalement étanche

QUATRE ans et demi se sont écoulés depuis l'explosion du réacteur nº 4 de la centrale nucléaire soviétique de Tchernobyl. Les habitants de la région ont lentement repris leurs activités. A petits pas. Dans l'angoisse, inquiets qu'ils sont du fonctionnement de cette installation, dont on dit toujours avec une certaine maladresse qu'au moment de l'accident elle était *« pilotée par la meilleure équipe de conduite de réacteur d'Union soviétique »* !

Aussi ne faut-il guère s'étonner de ce que le Soviet suprême de la République d'Ukraine ait décidé, en février 1990, d'arrêter les trois derniers réacteurs de la centrale de Tchernobyl d'ici à 1995. Moscou, confrontée à une production d'énergie électrique très inférieure aux besoins du pays, rechigne un peu à de telles opérations. Mais la reconquête de la confiance des Soviétiques dans le nucléaire est peut-être à ce prix, et Tchernobyl avec son sarcophage de béton dans lequel sommeille un bien dangereux phénix – les restes du réacteur nº 4 – fait aujourd'hui figure de symbole.

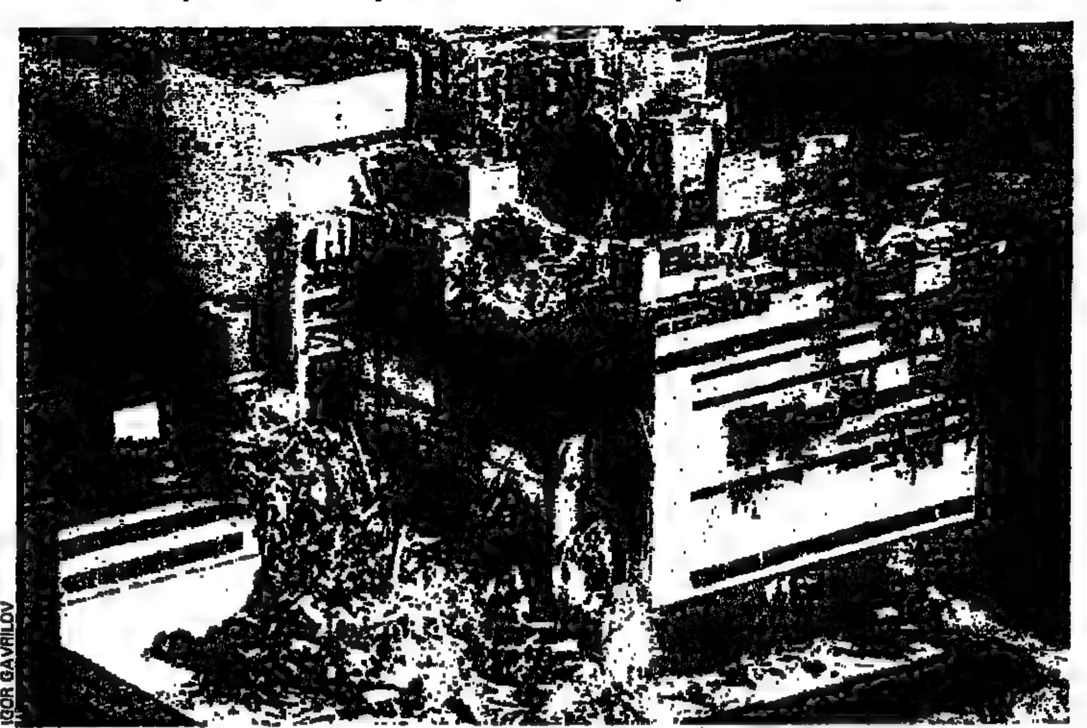
Construit dans des délais extrêmement courts entre juin et octobre 1986, ce sarcophage est un monstre d'acier et de béton qui, bien que remplissant aujourd'hui parfaitement son office de protection vis-à-vis de l'environnement, ne saurait satisfaire les responsables de cette inquiétante « pyramide ». *« Une dizaine de projets ont été étudiés pour ce sarcophage*, se souvient M. Andrei Gagarinsky, directeur adjoint de l'Institut Kourtchatov. *Mais très vite, nous avons compris que le délai de six mois que nous nous étions donné pour réaliser cet ensemble était irréaliste. »*

Il n'était pas possible de faire un sarcophage définitif. *« On a donc construit en même temps que l'on établissait les plans, ce qui explique que cette enceinte de béton ne soit pas complètement étanche et rejette dans l'atmosphère 0,5 curie de radioactivité par an. Soit un chiffre sensiblement inférieur*, souligne M. Gagarinsky, *à ce que les trois réacteurs restants ont le droit de relâcher. »* Le toit de l'édifice n'est en effet pas hermétique car il est constitué de tubes d'acier de fort diamètre installés les uns à côté des autres.

A la recherche de solutions définitives

Certes, un système de ventilation par dépressurisation a bien été installé sur le sarcophage pour que rien ne puisse sortir de l'enceinte. Mais, selon les spécialistes, son fonctionnement rend difficiles les travaux menés à l'intérieur de l'installation. Or il est essentiel de savoir comment ont évolué les restes du cœur où se mêlent intimement poussières, combustible nucléaire, béton et ferrailles.

« Une nouvelle réaction en chaine peut-elle avoir lieu dans ce magma de laves solidifiées ? », demande M. Vladimir Chaterbina, nommé le mois dernier gardien de ce temple très spécial. *« Non*, répond-il en s'appuyant sur les résultats des scientifiques de l'Institut Kourtchatov. *Les calculs et les vérifications faites sur le terrain par sondage et carottage montrent que, dans les conditions les pires, la masse critique ne pourrait être atteinte qu'à 85 % de sa valeur. »* Tout ce travail va bien entendu être affiné au cours des dix-huit prochains mois, ce qui devrait permettre aux autorités de décider de la suite à donner au sarcophage.



IGOR GAVRILOV

« On a construit en même temps que l'on établissait les plans. »

Car s'il est vrai, comme l'affirme M. Serguei Parachyne, directeur par intérim de la centrale de Tchernobyl, que, *« dans son état actuel, le sarcophage peut tenir vingt-cinq ans, il est vrai aussi qu'on ne peut laisser cette installation en l'état. Non en raison*, dit-il, *de fissures ou de failles que l'on aurait, dit-on, découvertes dans le béton de l'enceinte* (1), *mais plus simplement parce qu'il faut mettre en place pour cet édifice des solutions définitives »*. En un mot, il s'agit de savoir si l'on démantèle complètement le sarcophage, comme cela s'est déjà fait en Europe ou aux Etats-Unis sur des installations non accidentées, ou si, au contraire, on construit autour de l'ensemble actuel un super-sarcophage offrant toutes les garanties possibles.

La première de ces hypothèses a bien évidemment la préférence des élus soumis à la pression constante des populations environnantes et des mouvements écologistes. *« Mais ce n'est guère réaliste*, avoue M. Gagarinsky, qui estime qu'un tel projet ne pourrait être conduit *« sans faire appel à des compétences étrangères »* et doute même que *« les techniques actuelles de démantèlement permettent de le mener à bien »*. *« Il faut bien réfléchir »*, insiste M. Chaterbina, en soulignant qu'*« une telle option exposera les équipes de démantèlement à de nouvelles doses d'irradiation »*.

La seconde aurait plutôt la faveur des scientifiques et des ingénieurs car elle a à la fois le mérite de la simplicité et celui de l'efficacité. Le résultat n'aura sans doute rien de très esthétique mais il aura au moins le triste privilège de rappeler à la face du monde qu'on ne joue pas impunément aux apprentis sorciers et que le nucléaire est une chose sérieuse. C'est pourquoi les politiques devront choisir d'ici à la fin de l'année s'ils préfèrent tout démanteler et garder pour des siècles les restes de cette catastrophe dans un centre de stockage de déchets spécialement aménagé pour cela ou, au contraire, museler dans une prison bien étanche les dix millions de curies de radioactivité que nous a légués l'explosion du réacteur nº 4.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Contrairement à certaines informations, les structures du sarcophage ne bougeraient pas. Mais il est vrai que la résistance de certaines structures internes datant de l'accident est affectée par les effets des neutrons et des réactions chimiques du milieu. Cette dégradation n'est cependant pas suffisante pour mettre en péril ces installations qui disposent encore d'une bonne marge de sûreté et peuvent être si nécessaire consolidées

POINT DE VUE

Plaidoyer pour Superphénix

Un groupe de cadres du nucléaire (*)

A la suite d'un nouvel incident qui paralyse Superphénix de Creys-Malville pour plusieurs mois (*le Monde* du 10 août), certains ont prêté au gouvernement l'intention d'arrêter définitivement ce surgénérateur très contesté par les opposants au nucléaire. Cette rumeur a été démentie depuis, notamment par M. Roger Fauroux, ministre de l'industrie. M. Fauroux (*le Monde* du 28 août) reconnaît cependant la nécessité d'une réflexion, dont un groupe d'ingénieurs de la recherche et de l'industrie nucléaire présente ici un volet.

Alors qu'une nouvelle crise éclate au Moyen-Orient et que, de nouveau, pèsent des menaces sur l'approvisionnement prétrolier mondial, il est des voix qui s'élèvent dans les médias pour demander l'arrêt de Superphénix en raison d'un nouvel incident technique.

Paradoxale coïncidence !

En moins de vingt ans, deux chocs pétroliers, un troisième peut-être, auront secoué le monde. Est-il besoin de souligner davantage l'importance de l'énergie dans l'équilibre socio-politique mondial ?

Face à l'accroissement rapide de la population mondiale, à la disparité de richesses entre pays, à la difficulté de répartir équitablement les moyens de subsistance, assu*rer une fourniture mieux équilibrée* en énergie est une nécessité pour la paix entre nations.

Quand certains demandent aujourd'hui d'arrêter le surgénérateur Superphénix de Creys-Malville, c'est à ce niveau de considérations qu'il faut renvoyer la réflexion.

Peut-on, en quelques mots, resituer ce que les surgénérateurs sont susceptibles d'apporter demain comme contribution à de meilleurs équilibres énergétiques ? Ils sont quasiment une nouvelle ressource énergétique, ils confèrent une capacité d'indépendance, ils offriront une énergie électrique à coût modéré.

Schématiquement, il est reconnu que, au niveau des prix en vigueur, et sur le mode de consommation actuel, les res;sources pétrolières couvriront les besoins de l'humanité pour quelques dizaines d'années, que le gaz représente un potentiel équivalent, que le charbon pourrait couvrir les besoins sur plusieurs centaines d'années. L'uranium brûlé dans les réacteurs à eau actuels représente une ressource du même ordre que le pétrole et le gaz réunis. Ce même uranium brûlé dans les surgénérateurs représenterait une ressource supérieure au charbon. L'enjeu de ce type de réacteur est donc de taille.

Une capacité d'indépendance

Ce type de réacteur permet d'utiliser progressivement, mais complètement, l'uranium, dont 1 % seulement est brûlé dans les réacteurs du type actuel. Ainsi, partant d'un certain stock d'uranium à l'origine, il n'est ensuite plus besoin de faire appel à de nouvelles importations. A titre d'exemple, notre pays dispose déjà sur son territoire de l'uranium qui permettrait de satisfaire, à l'aide de surgénérateurs, la consommation nationale d'électricité pendant plusieurs centaines d'années. Ceci est un enjeu de taille.

Depuis plus de trente ans, la technologie des surgénérateurs est mise au point par les grands pays industriels. La France y a joué un rôle très actif avec les prototypes Rhapsodie, Phénix, puis Superphénix, suivie par le Japon, à un rythme soutenu. Depuis plusieurs années, les pays européens ont entrepris de concevoir ensemble un modèle industriel de surgénérateur (EFR : European Fast Reactor). *Cette action est maintenant bien* avancée. Le bilan économique montre que le coût du kilowattheure produit par des centrales EFR serait un peu supérieur, mais voisin, de celui fourni par les réacteurs nucléaires d'EDF qui produisent aux coûts mondiaux les plus bas. Là encore, l'enjeu est d'importance.

La démonstration effective de la réelle capacité des surgénérateurs à jouer un tel rôle passe fatalement par l'expérience de la réalisation et du fonctionnement de prototypes. Superphénix est l'un de ceux-là, mais il est le seul à pouvoir donner une réponse à l'échelle industrielle dans les prochaines années. Que reprochent à Superphénix ceux qui demandent son arrêt ? Il est trop cher, il ne marche pas.

Le dur chemin de toute nouvelle technologie

Il est vrai qu'il aura coûté deux fois et demie ce que coûte une centrale à eau de série. Mais il faut se souvenir que c'est un rapport de coût que l'on a déjà connu entre les premiers réacteurs à eau mis au point aux Etats-Unis, et les centrales actuellement construites par EDF. Compte tenu de cela, le coût du kilowattheure de Superphénix est voisin de 0,50 F, à comparer au 0,22 F du réacteur à eau en service. Relativisons aussi en rappelant le coût du kilowattheure nucléaire d'autres pays industriels : 0,42 F en RFA, 0,38 F en Grande-Bretagne, 0,40 F aux Etats-Unis, 0,45 F au Japon (source OCDE).

Il n'y a là rien de catastrophique pour Superphénix, d'autant que, hors l'investissement déjà réalisé, le coût de production du kilowattheure se situe autour de 0,16 F, donc bien en dessous de celui des centrales à charbon et, à plus forte raison, des centrales au fuel. Il n'apparaît de ce fait aucun avantage économique à arrêter Superphénix. Ajoutons que le coût du kilowattheure de EFR, réalisé dans des conditions de série, se rapprocherait beaucoup des réacteurs à eau pressurisée.

Il est bien vrai qu'un premier incident sur le « barillet » a déjà fait perdre près de deux ans de fonctionnement. Il est bien vrai que le nouvel incident, qui impose un temps de purification du sodium, va à nouveau faire perdre plusieurs mois de production. Ceci est regrettable mais, à aucun moment la sûreté du réacteur n'a été mise en cause et, une fois les rectifications opérées, Superphénix devrait pouvoir être remis normalement en fonctionnement. C'est là le dur chemin de toute nouvelle technologie. Rappelons aussi que Phénix, qui fonctionne depuis 1973, n'aura été arrêté pour incident pendant ces dix-sept années qu'environ 15 % du temps. Ce bon résultat est un heureux présage.

Tout porte à croire que, notamment grâce à Superphénix, les pays européens seront en mesure de proposer dans les prochaines années un modèle de réacteur capable d'apporter une contribution nouvelle à la production d'énergie. Il sera alors possible de faire progressivement coexister surgénérateurs et réacteurs à eau. Ainsi, un pas de plus sera fait pour atténuer les crises énergétiques, mais également un atout de plus sera donné à l'Europe face aux grandes puissances mondiales.

Ce ne sont pas des arguments à *courte vue qui peuvent étayer le* raisonnement dans cette affaire. C'est toute la réalité du futur de l'énergie qu'il faut considérer. Devant cette évidence, on peut se demander quelle est la motivation profonde des détracteurs de Superphénix. A coup sûr, il faut faire fonctionner ce réacteur. Une part de notre avenir en dépend.

(*) Pierre Clauzon, Michel Estavoyer, Alain Gloaguen, Jacques Gollion, Jean Leduc, ingénieurs dans la recherche et l'industrie nucléaire.

Le savoir-vivre des babouins

Suite de la page 19

« Chaque fois que les chimpanzés faisaient preuve d'une compétence qu'on avait crue jusque-là réservée aux humains, il fallait réviser la définition du mot « humain », rappelle Shirley Strum. *Après avoir été le seul primate chasseur, l'homme est devenu le seul à fabriquer des outils, puis le seul à partager sa nourriture, enfin le seul à utiliser le langage. »* Et cette définition elle-même a été remise en question quand divers anthropoïdes se sont révélés capables de dialoguer avec les hommes en ASL (american sign language : langage par signes des sourds-muets), ou à l'aide de symboles sur un ordinateur ou un tableau.

« Et si les thèses de l'agression, qui ont été considérées comme une percée importante dans l'étude du comportement animal, avaient exagéré le rôle de l'agression dans la vie quotidienne de nombreuses espèces ? », se demande aujourd'hui Shirley Strum. A en croire les babouins de Kekopey, notre héritage préhistorique est fait aussi de paix, d'harmonie, de solidarité. Peut-être ainsi n'est-ce pas un singe tueur qui sommeille en nous, mais un babouin civil et subtil...

CATHERINE VINCENT

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE-CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10



SCIENCES ET MEDECINE

POINT DE VUE

La mauvaise santé du système américain

par le professeur Michel Manciaux

L'EFFONDREMENT du «modèle» de planification centralisée qui régissait la vie de millions de personnes en Europe centrale et orientale n'a certes *pas épargné le* secteur de la santé. Les signes avant-coureurs étaient d'ailleurs patents : depuis plusieurs années, l'URSS avait cessé de publier des statistiques de mortalité. Et si, dans les instances internationales, les collègues des pays de l'Est niaient qu'il existât chez eux des problèmes d'alcoolisme, de drogue, de délinquance, de sida – ou simplement des difficultés d'accès aux soins de santé, – les contacts privés et, *a fortiori*, les missions sur place démentaient ces discours de commande.

Avec la glasnost, les Soviétiques ont commencé à lever le voile sur l'importance d'un certain nombre de problèmes de santé liés à un fonctionnement social défectueux et à des modes de vie nocifs : alcoolisme en premier lieu, mais aussi maladies mentales, maladies professionnelles, comportements asociaux et, plus récemment, risques liés à une pollution environnementale incontrôlée. Depuis les récents événements, cette transparence s'est accrue ; elle a culminé lors de la réunion, en septembre, du comité régional de l'OMS pour l'Europe : les délégués des pays de l'Est y ont brossé un tableau sans complaisance de leur situation sanitaire, demandant l'aide de l'OMS et du reste de l'Europe pour essayer d'y remédier.

Faibles taux de vaccination

Devant ces révélations, la tentation est grande de condamner en bloc le système qui a conduit à ces échecs et de célébrer, *a contrario*, les réussites occidentales. En matière de santé, il est tentant d'opposer les avancées remarquables de la médecine libérale – pour ne pas dire libéraliste – et la faillite des systèmes de santé nationalisés et centralisés. Sous l'influence de certains organes d'information, nombre de nos concitoyens font volontiers cette analyse manichéenne. Les choses ne sont pas si simples.

Tout d'abord – et nos collègues de l'Europe de l'Est ont insisté sur ce point, – tout n'est pas mauvais chez eux, tout n'est pas parfait chez nous. Mais surtout le système sanitaire libéral décentralisé, dont le prototype achevé est le «modèle» américain, est certes capable de prodiges en matière de technologie médicale, mais il est loin d'être aussi performant dans le domaine de la santé publique.

J'ai eu l'occasion de passer trois mois aux Etats-Unis en 1983, à l'époque où l'American Public Health Association étudiait les répercussions, en termes de détérioration de la santé – en particulier des enfants – de la réduction massive, par l'administration Reagan, des crédits fédéraux pour la santé et la protection sociale. J'ai eu surtout le privilège de participer à Washington, en mars dernier, à une réunion des responsables de l'American Academy of Pediatrics avec un certain nombre de politiciens américains : étaient invités cinq «experts» étrangers de pays comparables aux Etats-Unis par leur niveau socio-économique, mais différents par leur organisation sanitaire et sociale, et j'y représentais la France. Après deux jours de réunion fermée, où nous avons eu accès aux statistiques les plus récentes et les plus détaillées, nous avons, individuellement et en groupe, témoigné devant la commission Children, Youth and Families, commission mixte du Sénat et de la Chambre des représentants, au cours d'un de ces *hearings* qui sont une des caractéristiques de la démocratie américaine.

Des statistiques présentées à cette occasion par les Centers for Disease Control d'Atlanta, on peut retenir, en ce qui concerne la santé des enfants et des jeunes, celles qui ont trait à trois secteurs universellement considérés comme sensibles : la mortalité infantile, les vaccinations, la mortalité violente.

La mortalité *infantile* (taux de décès pendant la première année pour 1 000 naissances vivantes) est plus élevée aux Etats-Unis que dans la plupart des pays de niveau comparable. Avec un taux de 10,1 pour 1000, les Etats-Unis occupent le 22e rang mondial, loin derrière les champions du monde que sont la Suède et le Japon. Pour la mortalité post-néonatale (du 28e jour à 1 an), particulièrement liée aux conditions socio-économiques – on l'appelle parfois, à la suite de Bourgeois-Pichat, mortalité exogène, – les Etats-Unis, qui occupaient la 3e place en 1950, sont tombés à la 16e en 1986. L'explication souvent avancée est la surmortalité des enfants dans les minorités ethniques : elle est partiellement exacte. Mais la mortalité des nourrissons américains blancs est supérieure à celle de onze pays, dont le nôtre.

Environ 95 % des enfants américains d'âge scolaire sont correctement vaccinés, y compris contre la rougeole – ce qui n'est pas encore le cas en France pour cette maladie. Mais beaucoup d'entre eux le sont seulement à l'âge de l'obligation scolaire, donc plus tardivement que *chez nous* : avant cet âge, les taux de vaccination sont en moyenne de 40 % plus faibles que dans la plupart des pays industrialisés... et que dans certains pays en développement. Cette couverture vaccinale tardive explique une morbidité infectieuse (épidémies de rougeole, cas de coqueluche, voire de diphtérie) plus élevée que dans ces pays, morbidité qui touche surtout les enfants pauvres, dont un tiers ne sont pas vaccinés avant l'école. Un programme national mis en place dans les années 70 a vu son succès compromis par l'augmentation massive du prix d'une vaccination complète, passé de 7 dollars en 1982 à 70 dollars en 1990, du fait de la diminution des subventions fédérales et du coût exorbitant des assurances contre les risques vaccinaux que doivent souscrire les fabricants de vaccins. Une loi réente tente d'y remédier.

La mortalité violente des enfants et des jeunes couvre les décès par accident, suicide et homicide chez les moins de 15 ans : on y associe souvent les 15-24 ans. C'est – on le sait – un problème majeur de santé publique. Là encore, la situation est préoccupante aux Etats-Unis. Les décès dus aux accidents de la circulation y sont proportionnellement plus fréquents, pour presque tous les groupes d'âge et pour les deux *sexes, que dans les pays de l'Europe* de l'Ouest. Pour les jeunes de 15 à 19 ans, les taux sont de 20 % à 50 % supérieurs aux taux européens. Plus sérieuse encore est la mortalité par homicide, qui s'est accrue de 30 %, pour tous les groupes d'âge, entre 1970 et 1980. En 1985, le taux d'homicides chez les garçons de 15 à 19 ans a été en moyenne dix-neuf fois plus élevé aux Etats-Unis que dans les pays européens. La vente libre des armes à feu est la grande responsable, et le président de l'American Academy of Pediatrics a écrit : *«On ne peut prétendre se soucier de la santé et du bien-être des enfants si l'on ne s'attaque pas au problème des armes à feu.»* Il y a urgence : si les tendances actuelles se maintiennent, 1 nouveau-né américain noir de sexe masculin sur 28 mourra, plus ou moins tôt, de mort violente.

Sous le seuil de pauvreté

On pourrait continuer en utilisant d'autres indicateurs qui révèlent des situations tout aussi alarmantes :

– Les handicaps, particulièrement fréquents chez les enfants pauvres : par exemple, 600 000 écoliers qui auraient besoin de lunettes n'en ont pas ; 100 000 jeunes malentendants ne sont pas appareillés ;

– Les grossesses à l'adolescence : en 1982, 10 % des filles de 15 à 19 ans sont devenues enceintes, pour 1 % au Japon. A la différence des autres pays développés, le taux de grossesses chez les teenagers reste élevé aux Etats-Unis, avec un recours important à l'avortement.

D'une façon plus synthétique, le président de la commission Children, Youth and Families écrit : *«Des voix autorisées nous mettent en garde : notre pays perd plus de 20 % de ses enfants du fait de la pauvreté, d'une mauvaise santé, de la malnutrition, des handicaps et de l'échec scolaire».* Comment en est-on arrivé là ?

Ce n'est certainement pas par manque de ressources. Une étude de l'OCDE a montré, en 1987, que les Etats-Unis étaient, de tous les pays de l'Organisation, celui qui consacrait le plus fort pourcentage de son produit *national brut aux* dépenses de santé : 10,7 %. Mais les dépenses publiques de santé ne représentaient que 41 % du budget de la santé, taux le plus bas de tous les pays de l'OCDE. En fait, les Américains dépensent beaucoup pour leur santé, mais surtout dans le secteur privé et de façon très inégalitaire.

Un enfant américain sur cinq vit en dessous du seuil de pauvreté. En 1987, 12 millions d'enfants n'étaient couverts par aucune assurance-maladie, chiffre en augmentation de 14 % depuis 1981. Ces enfants pauvres non assurés sont à plus grand risque de maladie, de *handicap, de mortalité*. Et – *fait* encore plus préoccupant – 100 000 jeunes américains n'ont pas de toit et dorment dans les rues, les églises, le métro, les chantiers : c'est le sort de 10 000 enfants new-yorkais. Les enfants des rues ne sont pas le triste apanage des mégapoles des pays en développement : *«En 1990*, écrit G. Miller, *les enfants constituent la fraction la plus pauvre de la société américaine.»*

Un accès plus égalitaire aux soins de santé, garanti par un système d'assurance-maladie généralisée, représente sans nul doute un élément majeur de solution. Le Canada, qui en était dépourvu jusqu'en 1961 et avait à l'époque des taux de décès équivalents à ceux de son grand voisin, a vu, après s'en être doté, des progrès plus substantiels que ceux de l'ensemble des pays de l'OCDE pour tous les indicateurs sanitaires.

Le désengagement du pouvoir fédéral

Mais les Etats-Unis hésitent ; leurs gouvernements successifs répètent que c'est à chaque citoyen de prendre ses responsabilités, y compris en matière de santé et d'assurances sociales. Les Etats ne compensent pas – il s'en faut – le désengagement croissant du pouvoir fédéral. Pourtant, *«un pays qui a été capable d'envoyer des hommes sur la Lune a les moyens de résoudre les problèmes de santé et de bien-être de ses enfants»* (G. Miller). Encore faudrait-il qu'il le veuille. Jusqu'à présent – pour des raisons de philosophie politique : respect de la liberté individuelle, de l'autonomie des Etats, – cette volonté ne s'est pas exprimée, bien au contraire, au niveau fédéral.

La santé de plusieurs générations est en jeu, et devant l'intensité croissante de la compétition internationale – où comptent toujours plus la santé, l'éducation, les performances des jeunes qui arrivent sur le marché du travail, – il y a là un handicap dont les économistes et les chefs d'entreprise commencent à s'inquiéter sérieusement : certains employeurs mettent en place des systèmes d'assurance-maladie, de garde, voire d'éducation pour les enfants de leurs employés. L'argument économique l'emportera-t-il là où les professionnels de la santé n'ont pas réussi à sensibiliser les responsables au plus haut niveau ?

Entre les échecs de l'Europe de l'Est et les insuffisances des Etats-Unis, le système français de santé et de protection sociale fait plutôt bonne figure. Mais il est fragile, menacé par les crises et déficits itératifs de la Sécurité sociale, par une démographie médicale trop longtemps incontrôlée, par l'usage irrationnel que font de la médecine et des médicaments nombre de nos concitoyens et, surtout, par la pauvreté et la marginalisation grandissantes d'une fraction importante de la population : comment accepter qu'en 1990, en France, on soit amené à ouvrir des dispensaires de soins gratuits pour les exclus, les laissés-pour-compte de la croissance économique ?

Les échéances européennes proches nous font aussi obligation de raisonner au-delà de l'Hexagone : il est grand temps de se concerter pour définir et préparer en commun – en communauté – de véritables et audacieuses politiques de santé et *de protection sociale pour le vingt et unième siècle.*

Et que dire du niveau mondial, sinon que la solidarité est plus que jamais nécessaire, spécialement dans le domaine de la santé : le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement, qui vient d'avoir lieu à New-York à l'initiative de l'UNICEF, fournit l'occasion de la réaffirmer, et surtout de la mettre davantage en pratique. Le professeur Robert *Debré, grand pédiatre et grand* humaniste, longtemps représentant de la France au conseil exécutif de l'UNICEF, nous a laissé, quelques jours avant sa mort, ce message plus que jamais politique : *«De quelque côté que nous nous tournions, le sort de l'enfant est en jeu : il nous faut définir le sens de nos efforts pour l'améliorer.»*

▶ **Michel Manciaux est professeur de santé publique à l'université de Nancy.**

CARNET DU Monde

Mariages

– M. et Mme Michel SOUHAITÉ

sont heureux de faire part du mariage de leur fils,

Antoine,
avec
Mlle Christine MALANDAIN,

qui sera célébré le samedi 6 octobre 1990, à 16 h 30, en l'église de Bonneville-sur-Touques (Calvados).

74, avenue de Wagram,
75017 Paris.

– **Doris MARTINEZ**
et Olivier ROBERT

sont heureux de faire part de leur mariage célébré au prieuré Notre-Dame des Bois, à Canappeville (Eure), le 29 septembre 1990.

– Mme Maurice DAVID,

Mme Julien LE CALVEZ,

M. Régis PARANQUE,
inspecteur général des finances,

et Mme Régis PARANQUE,

M. et Mme Alexis THOMAS,

sont heureux de faire part du mariage de leurs petits-enfants et enfants,

Marie-Luce et Jean-Michel

qui a été célébré en famille le samedi 29 septembre 1990, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, à Paris.

22, avenue du Président-Wilson,
86100 Châtellerault.
Route de Gouarec,
22570 Laniscat.
97, rue de Longchamp,
75116 Paris.
17, route de Montmorency,
95330 Domont.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Jacques ALLIER,
née Marthe CAUCHY,

qui s'est éteinte, le 30 septembre 1990, dans sa quatre-vingt-dixième année.

De la part de
M. et Mme Philippe Graff,
M. et Mme Thierry Schlumberger,
M. et Mme Michel Allier,
ses enfants,
Catherine et Pierre Vignal,
Jacques Graff,
Bertrand Graff,
Elizabeth et Mamerto Carrasco,
Eric et France Schlumberger,
François et Catherine Schlumberger,
Laurent et Sophie Schlumberger,
Emmanuel et Pascale Allier,
Irène et Bruno Frachon,
Constance et Philippe de Maleprado,
Sabine Allier,
ses petits-enfants,
Ses vingt arrière-petits-enfants,
Sa famille et ses proches.

« Aimez-vous les uns les autres [comme je vous ai aimés. »
Jean XV-12

La cérémonie religieuse aura lieu, le jeudi 4 octobre, à 14 heures, en l'église réformée de l'Oratoire du Louvre, 145, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

34, rue Guynemer,
75006 Paris.

– Mme Marie-Louise Barbaroux,
M. et Mme André Barbaroux,
et leurs enfants,
Les docteurs Jean et Denise Barbaroux,
et leur enfant,
Le docteur et Mme Claude Bergeron,
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Barbaroux,
et leurs enfants,
M. et Mme Joseph Vanni,
Mmes Marie et Henriette Vanni,
leurs parents et alliés,
très touchés par les marques de sympathie et d'amitié, remercient très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur lors du décès de

M. Henri BARBAROUX.

– Mme Sylvie Le Bon de Beauvoir,
Mme Madeleine Lafaurie,
Mme Claire Bost,
M. et Mme Charles Bost,
Mme Annette Warnod,
M. et Mme Pierre Samson,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Gabus, Selz, Cuinat, Simon et Congy,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques-Laurent BOST,

survenu le 21 septembre 1990, dans sa soixante-quatorzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à L'Aigle.

– Les amis de

Aristide CAILLAUD,
peintre,

ont la tristesse de faire part de son décès, survenu dans sa quatre-vingt-neuvième année, le 26 septembre, à Jaunay-Clan.

106, Grand-Rue,
86130 Jaunay-Clan.

– Mme Noëlle Dornoy,
Ses enfants et petits-enfants,
Parents et proches,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M. Jean-Marie DORNOY,
médecin général inspecteur,

le 26 septembre 1990.

– Mme René Eudlitz,
M. et Mme Edmond Sakh
et leurs enfants,
M. et Mme Claude Gros
et leurs enfants,
M. et Mme Jérold Weiss
et leurs enfants,
Mme Andrée Weill,
Toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de leur bien-aimé mari, père, beau-père, grand-père, oncle et parent,

René EUDLITZ,

dans sa quatre-vingt-cinquième année.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

– Jocelyne et Alain Sobel
partagent avec Maud
l'atroce douleur de la mort de

GAUTIER,

né le 17 septembre 1990.
Il a lutté sept jours et sept nuits pour essayer de vivre.

« Je pouvais tout et je ne pouvais rien.
Je pouvais tout aimer, mais pas assez.
Le ciel, la mer, la terre m'ont englouti.
L'homme m'a fait renaître. »
Paul Eluard

94000 Créteil.

– Saint-Etienne (Loire).

On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 1er octobre 1990, de

M. Roger HERITIER,
magistrat honoraire,

âgé de soixante-quinze ans.

Selon la volonté du défunt, ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– Sa sœur Juliette Jannet,
La direction et le personnel de la Galerie Louise-Leiris,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part de la mort de

Michel LEIRIS,

survenue le 30 septembre 1990.

L'incinération aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, le jeudi 4 octobre, à 11 h 45.

(*Le Monde* du 2 octobre et lire page 16.)

– Mme Gabrielle Lévigne,
Mlle Nicole Lévigne,
Mme Anne-Christine Lévigne-Smith,
M. et Mme Christian Nicault,
et leurs enfants,
M. Daniel Lévigne,
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean LÉVIGNE,
chevalier des Palmes académiques,
expert du BIT,
ancien principal de collège,

à l'âge de soixante-sept ans.

« La Combe », Burdignin,
74420 Boëge.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– René, Annie et Alain,
ses enfants,
Illia, Manu et Fabien,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père,

Henri Alexandre LUNEL,

survenu à Aix-en-Provence, le 20 septembre 1990.

– **Le Père Vincent-Marie Jacques POLLET,**
dominicain,
maître de recherche honoraire
au CNRS,

est entré dans la lumière du Seigneur, le 28 septembre 1990, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Ses funérailles seront célébrées, le mercredi 3 octobre à 10 h 30, en l'église conventuelle de l'Annonciation, 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e.

De la part du Père prieur provincial de la province dominicaine de France, du Père supérieur et des religieux du couvent de l'Annonciation, de Mme Valdelièvre-Pollet,
sa sœur,
Et de toute sa famille.

– Tous ses amis
Et son fils Kossi
ont la douleur de faire part du décès de

Louis THIERRY,
auteur-metteur en scène,

survenu à Paris, le 29 septembre 1990 à 18 heures.

Les obsèques auront lieu le jeudi 4 octobre, à 14 heures, au crématorium du Père-Lachaise.

(Lire page 18.)

Remerciements

– Mme Yves Pougnet,
Ses enfants,
Sa famille et ses amis,
remercient tous ceux qui, par leur présence ou leur message, se sont associés à leur peine, lors du rappel à Dieu de

Yves POUGNET,

survenu le 19 septembre 1990.

Services religieux

– Le secrétaire perpétuel
Et les membres de l'Académie française,
font annoncer qu'un service religieux sera célébré au temple de l'Oratoire du Louvre, 145, rue saint-Honoré, Paris-1er, le mercredi 10 octobre 1990, à 11 heures, à la mémoire de

M. Jacques SOUSTELLE,
de l'Académie française,
ancien ministre,
commandeur de la Légion d'honneur,

décédé le 6 août 1990.

Anniversaires

– Le 2 octobre 1960,

Boris LEBOVIC

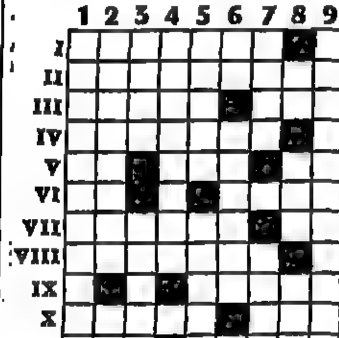
nous quittait, terrassé brutalement par une crise cardiaque à l'âge de cinquante-huit ans.

C'était un homme au grand cœur généreux, plein d'énergie, d'optimisme et aimant la vie...

Rocher de Saulx-les-Chartreux.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5360



HORIZONTALEMENT

I. De quoi se faire bien attraper. – II. Qui ne peuvent donc plus battre. – III. Fait chanter certaines personnes. Où l'on peut aller après avoir fait ses paquets. – IV. Que l'on ne saurait effeuiller. – V. Reste mince même s'il est souvent à table. Préfixe. Est pyrénéen. – VI. Faisait l'accord. Se prend en salle. – VII. Quelqu'un qui a des bottes à ses pieds. Article. – VIII. Sont plutôt gonflés ! – IX. Endroit où l'on fait des courses. – X. Fait avoir des mots avec autrui. Est rouge. – XI. Bien faite. Qui ne sont donc plus à « rectifier ».

VERTICALEMENT

1. Peut aider ceux qui se font du mauvais sang. – 2. Chute qui n'est jamais mortelle. Qui ne saurait aller se faire voir. – 3. Aime les fourrures. Fait sortir. – 4. Fait rendre ce que l'on a pris. – 5. Donnas des noms. Bien soigné. – 6. Pronom. Qui en ont eu par-dessus la tête. – 7. Chasse dans l'eau. On la fait aller et venir. – 8. Conjonction. Vieil accord. Paroles et musique. – 9. Ont besoin d'espace.

Solution du problème nº 5359

Horizontalement

I. Bridgeur. – II. Autruches. – III. Ouille ! – IV. Abus. Aa. – V. Dé. Pince. – VI. Engourdis. – VII. Uji. Aa. Es. – VIII. Sarong. La. – IX. Emeutes. – X. Sil. Air. – XI. Assise.

Verticalement

1. Baladeuses. – 2. Ru. Benjamin. – 3. Itou. Girel. – 4. Drus. Ou. – 5. Gui. Puantes. – 6. Eclairage. – 7. Uhland. Sat. – 8. Rée. Ciel. Is. – 9. Pessaire.

GUY BROUTY

AGENDA

Programmes du mercredi 3 au mardi 9 octobre

CINÉMAS

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

MERCREDI

L'Or et l'Amour (1956, v.o. s.t.f.), de Jacques Tourneur, 16 h ; la Caravane vers l'Ouest (1924), de James Cruze, 19 h ; Two Flags West (1950, v.o.), de Robert Wise, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

MERCREDI

Passages de l'image : Die Distanz (1983), de Marcel Odenbach, Drôle de frimousse (1956, v.o. s.t.f.), de Stanley Donen, 14 h 30 ; Film (1965), d'Alain Scheider et Samuel Beckett, la Machine à tuer les méchants (1948), de Roberto Rossellini, 17 h 30 ; Conversation in Vermont (1969, v.o. s.t.f.), de Robert Frank, Fury (1936, v.o. s.t.f.), de Fritz Lang, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

MERCREDI

En voiture, Paris ! : Jeune public : Champions juniors (1954) de Pierre Blondy, Monsieur Taxi (1952) de André Hunebelle, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Eclair journal, 16 h 30 ; Carte blanche : : Bertrand van Effenterre : l'Automobile et les Femmes (1988) d'Henri de Turenne, Magazine de l'automobile nº 8 (1957), Mais où est donc Ornicar (1978) de Bertrand van Effenterre, 18 h 30 ; Aventure-évasion : la Glace à trois faces (1927) de Jean Epstein, A bout de souffle (1959) de Jean-Luc Godard, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A LA POURSUITE D'OCTOBRE ROUGE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

AFFAIRES PRIVÉES (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES AFFRANCHIS (**) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ALBERTO EXPRESS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

L'AUTRICHIENNE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'AVENTURE DE CATHERINE C. (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; George V, 8e (45-62-41-46).

BAD INFLUENCE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BIENVENUE AU PARADIS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

BOUGE PAS, MEURS, RESSUSCITE (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CHARLIE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

COMME UN OISEAU SUR LA BRANCHE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CRY-BABY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DADDY NOSTALGIE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) : 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

DE HOLLYWOOD A TAMANRASSET (Fr.-Alg., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

DICK TRACY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DOCTEUR PETIOT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

EXTRÊMES LIMITES (A.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

FAUX ET USAGE DE FAUX (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

FULL CONTACT (A., v.f.) : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LA GLOIRE DE MON PÈRE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

GREMLINS 2 (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

HALFAOUINE (Fr.-Tun., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ILS VONT TOUS BIEN (It., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MISS DAISY ET SON CHAUFFEUR (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

NON OU LA VAINE GLOIRE DE COMMANDER (Por., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

NUIT D'ÉTÉ EN VILLE (Fr.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'ORCHIDÉE SAUVAGE (*) (A., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

PLEIN FER (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LE PRÉDESTINÉ (Isr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

48 HEURES DE PLUS (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUELLE HEURE EST-IL (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

RÊVES (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; République Cinémas, 11e (48-05-51-33).

ROBOCOP 2 (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

S'EN FOUT LA MORT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

LE SIXIÈME DOIGT (Fr.-Ivoirien) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LE SOLEIL MÊME LA NUIT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TOUT POUR RÉUSSIR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

TROIS ANNÉES (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

TU MI TURBI (It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

UN WEEK-END SUR DEUX (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

VOIR L'ÉLÉPHANT (Fr.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

Nous publions désormais le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*.
Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figureront dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

LES FILMS NOUVEAUX

58 MINUTES POUR VIVRE. Film américain de Renny Harlin, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DÉTOUR. Film américain d'Edgar George Ulmer, v.o. : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

MADO POSTE RESTANTE. Film français d'Alexandre Adabachian : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE MARI DE LA COIFFEUSE. Film français de Patrice Leconte : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ALEXANDRIE ENCORE ET TOUJOURS (Fr.-Eg., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., sam., lun. 12 h 15.

ALOUETTES, LE FIL A LA PATTE (tchèque, v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) mer., jeu. à 19 h, 21 h.

BACH ET BOTTINE (Can.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 15 h, sam. 16 h.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., dim., lun., mar. 20 h, jeu., ven. 16 h, sam. 18 h.

LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h, sam. 18 h 45.

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) mer. à 14 h, 16 h 10, 19 h 50, 22 h film 10 mn après.

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) mer., avec.

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 21 h 30.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 15 h 15, ven. 13 h 30, sam. 15 h, dim. 13 h 15.

L'ECLIPSE (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) mer., sam. 12 h 05.

EMMANUELLE (**) (Fr., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30.

FANTASIA (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 10 h, 14 h, 16 h 10, ven., mar. 17 h 30, sam., dim. 14 h, 16 h 10, lun. 20 h.

FIVE EASY PIECES (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, ven. 16 h 30, lun. 17 h, mar. 19 h.

LA FLUTE A SIX SCHTROUMPFS (Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 40.

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 16 h 30, sam. 15 h.

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. à 12 h.

LENINGRAD COW-BOYS GO AMERICA (Fin., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., ven., lun., mar. 22 h 20, sam. 20 h 10.

LE LOCATAIRE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h, dim. 21 h 15.

LE MAITRE DE MUSIQUE (Bel.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h, jeu. 13 h 45, dim. 18 h 30.

MARY POPPINS (A., v.f.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam., dim. 15 h 30.

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) sam., dim. 14 h 15, mer. 14 h, 15 h 45 ; République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam. 14 h ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 13 h 30, 15 h ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 15 h 15, dim. 10 h 30 (25 F), lun. 13 h 40.

LE MIROIR (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 20 h 10, lun. 14 h.

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) mer., jeu., ven., sam., lun., mar. 11 h 40 T.U. : 20 F.

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) mer., ven., lun. 22 h 15.

NOCE BLANCHE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 18 h 15, ven. 14 h, lun. 21 h.

NOUVELLE VAGUE (Fr.-Suis.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 19 h 40, ven. 17 h 40, dim. 22 h 10, lun., mar. 14 h.

LA NUIT BENGALI (Fr., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 21 h, sam. 19 h 45.

LES NUITS BLANCHES (It., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) mer., mar. 12 h.

OLIVER ET COMPAGNIE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 15 h 15, lun. 13 h 40.

PEAU D'ANE (Fr.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) (copie neuve) mer., sam., dim. 10 h Pl. : 15 F pour les moins de 14 ans.

PERFORMANCE (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 21 h 20, ven. 16 h 20, lun. 19 h 30.

LA PETITE BANDE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., sam., dim. 10 h. Enfants : 15 F, adultes 23 F.

QUAND LA VILLE DORT (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) mer., jeu., ven., sam., lun., mar. 12 h T.U. : 20 F.

LA REINE DES NEIGES (Sov., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 14 h, sam., dim. 15 h.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) mer., sam., dim. 14 h, 15 h 45 (15 F pour les - de 14 ans).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 22 h, jeu., mar. 14 h, ven. 16 h 15, lun. 18 h.

SOLARIS (Sov., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 21 h.

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 22 h.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.f.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h.

TABATABA (Fr.-malgache, v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 20 h 30, 22 h jeu. 20 h 30, 22 h, sam. 14 h, 16 h ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 18 h, jeu. 14 h, 16 h, ven. 14 h, 16 h, 20 h 30, 22 h, dim. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h mar. 16 h, 20 h 30, 22 h.

THE PHILADELPHIA STORY (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, ven. 16 h 30, lun. 21 h.

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h, dim. 12 h (25 F).

TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h, dim. 10 h 30 (25 F).

37•2 LE MATIN (*) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., sam., dim. 16 h.

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) mer., ven., dim., film à 13 h 50.

LA VOCE DELLA LUNA (It.-Fr., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 17 h 30, jeu. 16 h, ven., lun. 20 h, mar. 15 h 45.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam. 18 h 30.

LES GRANDES REPRISES

L'ATALANTE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

AU-DELA DU RÉEL (A., v.f.) : Cinémathèque française salle du Palais de Tokyo, 16e (47-04-24-24).

BRÈVE RENCONTRE (Brit., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LE DÉCAMÉRON (It., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

EL (Mex., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

FALSTAFF (Esp.-Suis.-Fr., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

FANTASIA (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LA FIANCÉE DE FRANKENSTEIN (A., v.o.) : Cinémathèque française salle du Palais de Tokyo, 16e (47-04-24-24).

FRANKENSTEIN (A., v.o.) : Cinémathèque française salle du Palais de Tokyo, 16e (47-04-24-24).

L'HOMME QUI RÉTRÉCIT (A.) : Cinémathèque française salle du Palais de Tokyo, 16e (47-04-24-24).

MACADAM COWBOY (*) (A., v.f.) : Club, 9e (47-70-81-47).

MEAN STREETS (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

METROPOLIS (All.) : Cinémathèque française salle du Palais de Tokyo, 16e (47-04-24-24).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA PARTY (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA PREMIÈRE FOLIE DES MONTY PYTHON (Brit., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

QUOI DE NEUF PUSSYCAT ? (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

UNE PLACE AU SOLEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

VERA-CRUZ (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 3 OCTOBRE

« L'Arche de la Défense et son quartier », 14 h 15, hall du RER Défense, sortie L (Tourisme culture).

« Du canal Saint-Martin à l'église Saint-Laurent », 14 h 30, métro J. Bonsergent (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du Passé).

« La peinture moderne, de Monet à Picasso », 15, entrée du musée de l'Orangerie (P.-Y. Jaslet).

Exposition « les papiers peints panoramiques » au musée des Arts décoratifs, 15 h, 107, rue de Rivoli (Paris et son histoire).

« Histoire du Louvre, de Philippe-Auguste à la pyramide », 15 h, devant le Louvre des Antiquaires, place du Palais-Royal (Approche de l'Art).

CONFÉRENCES

Mairie, 4, place du Louvre, 17 h 30 : « Monseigneur Sibour, archevêque de Paris de 1848 à 1857 », par R. Pillorget (Académie du Second Empire).

35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « Alexandre III et l'alliance franco-russe », par le prince Paul Mourousy (Maison de l'Europe).

6, rue Ferrus, 18 h : « La transformation de la scène internationale vue de Tokyo », par M. Motono (Institut français des relations internationales).

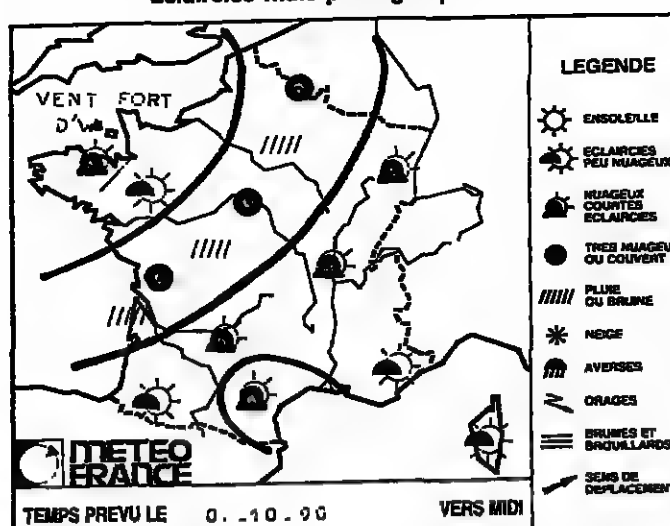


AGENDA

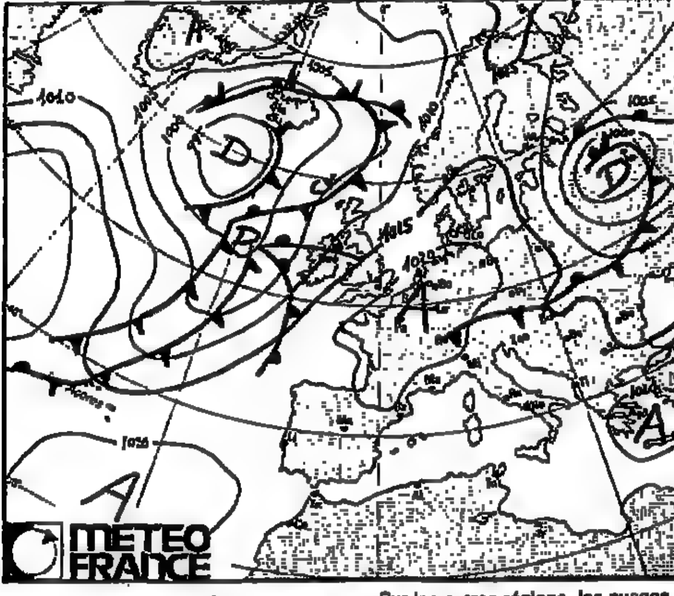
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le mercredi 3 octobre

Eclaircies mais passages pluvieux



SITUATION LE 2 OCTOBRE 1990 A 0 HEURE TU



Jeudi 4 octobre : nombreux nuages avec des précipitations.

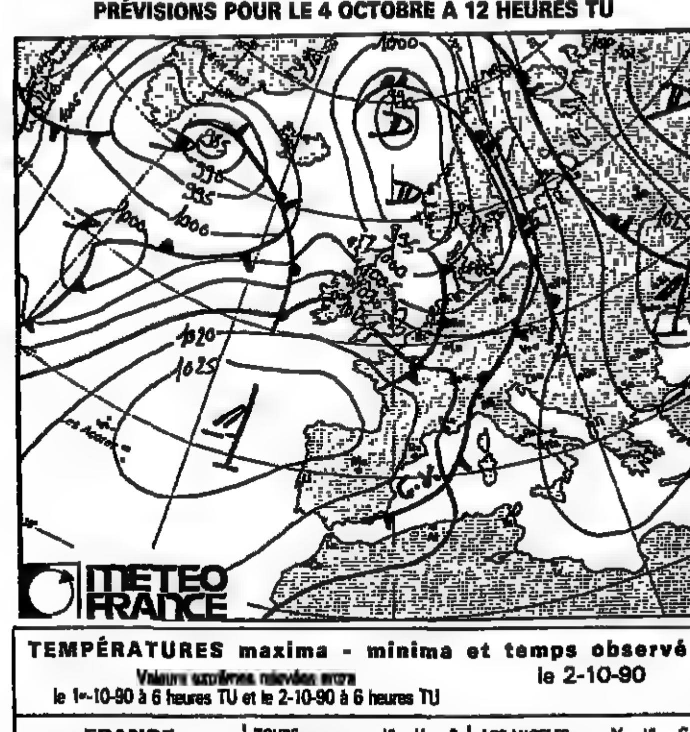
Jeudi sera une journée très médiocre avec des pluies sur l'Est et un temps d'alternance avec des averses sur l'Ouest. Ensuite, le soleil reprendra le dessus mais les températures seront plutôt fraîches.

Des Pyrénées au Massif central à l'Alsace ainsi que dans le Sud-Est, le ciel sera très nuageux dès le matin. Les nuages seront porteurs de pluies et ces pluies pourront prendre localement un caractère orageux. Dans la journée, ce temps maussade se maintiendra sur les Pyrénées et dans le sud-est du pays. Un vent de sud-ouest assez fort se fera sentir près des côtes méditerranéennes mais s'orientera au nord-ouest le soir dans la basse vallée du Rhône et près du golfe du Lion.

Sur les autres régions, les nuages et les éclaircies se partageront le ciel. Cependant, sur la Bretagne, la Normandie, l'Ile-de-France, le Nord et la Champagne-Ardennes, les apparitions de soleil seront entrecoupées d'averses principalement le matin. Des averses se produiront également sur la Bourgogne et le Nord-Est mais plutôt en cours d'après-midi. Le vent de nord-ouest soufflera aux environs de 40-45 kilomètres-heure près des côtes de la Manche.

Les températures au lever du jour seront comprises entre 7 et 9 degrés sur le Nord-Ouest, 11 et 13 degrés du Sud-Ouest au Centre-Est et au Nord-Est, 12 et 15 degrés dans le Sud-Est. Celles de l'après-midi varieront de 16 à 19 degrés en général, 19 à 22 degrés près de la Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 4 OCTOBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 1er-10-90 à 6 heures TU et le 2-10-90 à 6 heures TU — le 2-10-90

FRANCE			
AJACCIO	25	15	N
BIARRITZ	21	14	D
BORDEAUX	23	12	B
BOURGES	19	10	B
BREST	17	13	C
CAEN	19	12	C
CHERBOURG	17	9	C
CLERMONT-FER.	21	14	C
DIJON	19	12	N
GRENOBLESt-M-H	22	14	C
LILLE	18	7	B
LIMOGES	18	13	B
LYON	23	14	B
MARSEILLE-MAR.	26	15	D
NANCY	18	12	C
NANTES	21	12	N
NICE	23	16	D
PARIS-MONTS	18	14	B
PAU	21	12	D
PERPIGNAN	27	16	N
RENNES	20	11	N
ST-ETIENNE	22	14	B
STRASBOURG	18	13	C
TOURS	19	11	B
TOULOUSE	23	13	B
POINTE-A-PITRE	33	25	A

ÉTRANGER			
ALGER	35	26	C
AMSTERDAM	17	8	N
ATHENES	26	16	D
BANGKOK	32	25	C
BARCELONE	25	17	D
BELGRADE	27	14	C
BERLIN	18	8	N
BRUXELLES	18	10	N
LE CAIRE	29	19	D
COPENHAGUE	15	4	B
DAKAR	31	27	N
DELHI	33	23	D
DJERBA	29	20	N
GENÈVE	20	13	-
HONGKONG	30	26	C
ISTANBUL	22	13	D
JÉRUSALEM	23	16	N
LISBONNE	25	16	D
LONDRES	18	11	C
LOS ANGELES	26	18	C
LUXEMBOURG	15	11	C
MADRID	22	13	C
MARRAKECH	31	18	D
MEXICO	26	11	B
MILAN	18	12	B
MONTRÉAL	17	7	A
MOSCOU	11	4	P
NAIROBI	27	14	C
NEW-YORK	25	13	D
OSLO	11	4	P
PALMA-DE-MAJ.	27	19	C
PÉKIN	24	8	C
RIO-DE-JANEIRO	26	21	C
ROME	26	18	D
SINGAPOUR	31	24	C
STOCKHOLM	10	2	B
SYDNEY	21	12	A
TOKYO	28	21	A
TUNIS	34	19	D
VARSOVIE	20	7	D
VENISE	22	14	D
VIENNE	25	13	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 2 octobre

TF 1

20.35 Sport : Football. Coupe d'Europe, en direct de Bordeaux. Bordeaux-Glenavon (Irlande).
22.40 Magazine : Ciel, mon mardi ! Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : Thierry Lhermitte.
0.30 Journal, Météo et Bourse.
0.50 TF 1 nuit.

A 2

20.40 *Les dossiers de l'écran* : Beetsy. ■ Film américain de Daniel Pétrie (1977). Avec Laurence Olivier, Katharine Ross, Robert Duvall.
22.40 Débat : Les batailles de l'automobile. Animé par Alain Jérôme. Avec Edith Cresson, ministre des affaires européennes ; Jean Panhard, ancien président des Etablissements Panhard-Levasseur ; Patrick Fridenson, historien de l'automobile ; Jean-Pierre Beltoise, ancien coureur automobile ; Philippe Bouvard, pour son livre *Cent voitures et sans regrets* ; Jean-Jacques Payan, *directeur des programmes de recherches* chez Renault.
23.40 Journal et Météo.
0.00 Grande fête de Berlin. En direct, à l'occasion de l'unification de l'Allemagne.
0.15 Magazine : Sans frontières. 30e Festival international de jazz d'Antibes-Juan-les-Pins, consacré à Jorge Ben.

FR 3

20.35 Magazine : Audit. Présenté par Paul Amar. Rôle et mission de *l'armée dans le Golfe.*
21.30 ▶ Magazine : Hors sujet. De Philippe Alfonsi et Michel Naudy.
22.25 Journal et Météo.
23.25 ▶ Documentaire : Traverses. Le rouge et le jaune.
0.15 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Mac et moi. ■ Film américain de Stewart Raffill (1989). Avec Jade Calegory, Christine Ebersole, Jonathan Ward.
22.05 Flash d'informations.
22.10 Cinéma : Trop belle pour toi. ■■■ Film français de Bertrand Blier (1989). Avec Gérard Depardieu, Josiane Balasko, Carole Bouquet.
23.40 Cinéma : Razorback. ■ Film australien de Russel Mulcahy (1984). Avec Gregory Harrison, Arkie Whiteley, Bill Kerr (v.o.).
1.10 Cinéma : Les Mongols. ■ Film franco-italien d'André de Toth (1960). Avec Jack Palance, Anita Ekberg, Franco Silva.

LA 5

20.40 Cinéma : Chinatown. ■■ Film américain de Roman Polanski (1974). Avec Jack Nicholson, Faye Dunaway, John Huston.
22.45 Magazine : Goool. De Pierre Cangioni.
23.50 Magazine : Ciné cinq.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm : La prisonnière des Cheyennes. De Lee H. Katzin, avec Christopher Connelly, Susan Dey.
21.55 Téléfilm : Pompier de charme. De Robert Lewis, avec Nancy McKeon, Ed Lauter.
23.30 Six minutes d'informations.
23.35 Magazine : Ciné 6.
23.50 Musique : Boulevard rock'and hard.

LA SEPT

20.50 Cinéma d'animation : Les habitants. D'Arthur Pelechian.
21.00 Magazine : Megamix.
22.00 Magazine : Dynamo.
22.30 Téléfilm : L'homme qui a vu l'ours. D'André S. Labarthe.

FRANCE-CULTURE

20.30 Concert (donné le 22 septembre, par la Fondation Royaumont) : Chandos anthems, de Haendel, par le chœur et l'orchestre The Sixteen, dir. : Harry Christophers ; Sol. : Lynda Russel, soprano, Joseph Cornwell, ténor.
23.05 Poussières d'étoiles.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Musique : Le rythme et la raison. Manuel de Falla. 2. Les racines, la magie, le duende.
20.30 Archipel médecine. La santé en prison.
21.30 La violence familiale (rediff.).
22.40 Nuits magnétiques. Les petites ondes.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 *Musique : Coda.*

Mercredi 3 octobre

TF 1

14.30 Club Dorothée. Dragon ball ; Les samouraïs de l'éternel ; Le collège fou, fou, fou ; Jiban ; Ken le survivant ; Les chevaliers du zodiaque ; Série : Salut les musclés ; Les jeux.
15.25 Sport : Football. Coupe d'Europe, en direct de Tirana (Albanie). Tirana-Marseille.
17.25 Série : Hawaï, police d'état.
18.20 Jeu : Une famille en or.
18.50 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.17 Tirage du Tac-O-Tac.
19.20 Jeu : La roue de la fortune.
19.45 Divertissement : Le bébête show !
19.50 Tirage du Loto.
20.00 Journal, Tapis vert, Météo et Loto.
20.40 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Invités : Julien Clerc, Patrick Bruel.
22.35 Série noire : Adieu la vie. De Maurice Dugowson, avec Jean-Claude Dauphin, Fabrice Luchini.
0.05 Journal, Météo et Bourse.
0.25 Série : Intrigues.
0.55 TF 1 nuit.

A 2

14.35 Eric et toi et moi. Heidi ; Jeanne et Serge ; Alf ; Un toit pour dix.
16.40 Jeu : Le chevalier du labyrinthe.
17.00 Magazine : Giga. Série : Larry et Balki ; Reportages.
17.35 Jeu : Des chiffres et des lettres.
18.00 Magazine : Eve raconte. Jean Gabin (3e partie).
18.15 Série : Quoi de neuf, docteur ?
18.45 Série : Mac Gyver.
19.35 INC. Prix de revient kilométrique de 555 voitures.
19.40 Divertissement : Drôles de têtes.
20.00 *Journal et Météo.*
20.40 Feuilleton : Le mari de l'ambassadeur. De François Velle, avec Louis Velle, Diane Bellego (3e épisode).
21.35 Série : La loi est la loi.
22.25 Documentaire : Empreintes. 1. Allemagnes-Allemagne, de Georgette Elgey et Daniel Edinger.
23.20 Journal et Météo.
23.40 ▶ Magazine : Extra. Questions d'identités.

FR 3

15.00 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.
17.05 Magazine : Graine d'infos.
17.30 Allo Bibizz. Bouli ; Kimboo.
17.45 Série : La famille Fontaine.
18.15 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 Jeux : La classe.
20.35 Magazine : La marche du siècle. Présenté par Jean-Marie Cavada. Thème : « Bébés en kit ». Avec Emile Papiernick, chef du service de gynécologie et d'obstétrique à Baudelocque, Jacques Testart, père du premier bébé éprouvette, Christine Boutin, député UDF des Yvelines.
22.20 Journal.
22.40 Magazine : Faut pas rêver. Turquie : Les bergers siffleurs ; Allemagne : La route des contes de Grimm ; Indes : Le pèlerinage du Kumbha Mela.
23.30 Sport : Football. Dozsa Ujpesti-SSC Naples.
1.00 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

15.05 Télé maisons. La famille fait son cinéma. Video amateurs.
16.15 Téléfilm : Le complot du renard. De Charles Jarrott, avec George Peppard, Michael York.
18.00 Cabou cadin. Reporter blues ; The Dick Tracy show.
18.30 Dessins animés : Ça cartoon. Présentés par Philippe Dana.
18.50 Top albums. Présenté par Marc Toesca.
19.20 Flash d'informations.
19.30 Sport : Football. Coupe de l'UEFA : Monaco-Roda, en direct du stade Louis-II.
21.45 Sport : Football. Coupe des vainqueurs de coupes : PSV Eindhoven-Montpellier.
23.10 Flash d'informations.
23.35 Cinéma : Tolérance. ■■ Film français de Pierre-Henry Salfati (1989). Avec Ugo Tognazzi, Ruppert Everett, Anne Brochet.
1.15 Cinéma : Un revenant. ■■ Film français de Christian-Jaque (1946). Avec Louis Jouvet, Gaby Morlay, Ludmila Tcherina.

LA 5

15.35 Série : Soko, brigade des stups.
16.30 Dessins animés. Le monde enchanté de Lalabel ; Malicieuse Kiki ; Le retour du roi Léo ; En route pour l'aventure ; Une vie nouvelle.
18.30 Jeu : Télé-contact.
19.00 Journal images.
19.10 Jeu : Je compte sur toi.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Histoires vraies. Condamnation sans appel, téléfilm de David Lowel Rich, avec Lindsay Wagner, Martin Balsam.
22.20 Débat : Réflexions sur la peine capitale. Animé par Gilles Schneider et Béatrice Schonberg.
0.00 Journal de minuit.

M 6

14.45 Téléfilm : Grand écart. De Harry Winer, avec Marguerite Hickey, Timothy Daly.
16.30 Variétés : Bleu, blanc, clip. Emission présentée par Valérie Pascale.
16.50 Série : Magnum.
17.35 Variétés : Tungstène. Emission présentée par Fatine.
18.05 Série : Campus show.
18.30 Jeu : Zygomusic.
18.54 Six minutes d'informations.
19.00 Série : La fête à la maison.
19.25 Série : Roseanne.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Téléfilm : Un mariage en héritage. D'Eric Till, avec Wendy Crewson, Paul Gross.
22.20 Téléfilm : Faux numéro. De Marijan Vajda, avec Simon Dutton, Arielle Dombasle.
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

14.00 Cours d'italien (20).
14.30 Documentaire : Histoire parallèle.
15.30 Mégamix.
16.30 Documentaire : La Saintonge, entre deux vignes. D'Emmanuel Laurent.
17.40 Documentaire : Lettre d'enfance. D'Isabelle Quignaux.
18.00 Cinéma : 27 heures. ■■ Film de Montxo Armendariz (1986).
19.30 Cinéma d'animation : Les têtards à la recherche de leur mère.
19.45 Court métrage : La famille heureuse. De Patrice Leconte.
20.00 Documentaire : En tournage avec McCartney. De John Carlaw.
20.50 Danse : L'Angélus de Millet.
21.00 Documentaire : The satellite sky. De Robert Stone.
22.00 Documentaire : 26 salles de bains. De Peter Greenaway.
22.30 Cinéma : Derzou Ouzala. ■■■ Film soviétique d'Akira Kurosawa (1976).

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. 7e Festival des francophonies.
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française.
22.40 Nuits magnétiques. *Une rentrée presque ordinaire.*
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Grand auditorium) : Espacio de Espejo, de Marco ; Tiempo para espacio pour clavecin et cordes, de Halffter ; Concerto pour clavecin, flûte, hautbois, clarinette, violon et violoncelle, en ré majeur, de Falla ; Double concerto pour violon, alto et orchestre, de Halffter, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir., Cristobal Halffter ; sol. : Christiane Edinger, violon, Christophe Gaugue, alto, Elisabeth Chojnacka, clavecin.
23.05 Poussières d'étoiles. Jazz club, en direct du Latitudes Saint-Germain à Paris : Lonnie Smith, organiste, avec Alvin Queen, batterie, et Nathan Page, guitare.

Audience TV du 1er octobre 1990

Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière — 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	50,6	Roue fortune 12,3	McGyver 15,2	Intermède 17,2	Bande ann. 1,8	Je compte... 1,7	Fête maison 2,2
19 h 45	54,9	Roue fortune 24,8	Drôles... 8,0	19-20 Info 12,1	Nulle part 2,2	Journal 2,2	Roseanne 8,1
20 h 16	66,7	Journal 28,8	Journal 16,1	La classe 8,2	Nulle part 2,6	Journal 4,8	Mad. servie 5,8
20 h 55	68,5	Stars 90 17,1	On dînera... 15,8	Julie pot... 12,6	Moonraker 3,9	Le prof... 7,4	Nimitz 13,4
22 h 8	56,9	Pub 14,7	On dînera... 15,9	Pub 4,5	Moonraker 3,8	Le prof... 6,0	Nimitz 12,3
22 h 44	33,9	Stars 90 16,6	Pub 6,4	Océaniques 3,0	Lady Paname 1,0	Jack Killian 2,8	Brigade nuit 3,7





ÉCONOMIE

Les marchés réagissent favorablement au discours de M. Bush à l'ONU et à l'accord sur le budget fédéral

Surréactions

Alors que la valeur des actions des sociétés cotées s'effondrait sur toutes les grandes places financières, M. François Mitterrand avait qualifié d'*« irrationnel »* le comportement des marchés (*le Monde* du 23 août). Aujourd'hui, l'envolée spectaculaire à la Bourse de Tokyo (+13,2 %) l'inciterait, à n'en pas douter, à renouveler sa critique.

Dans le « yoyo » quotidien de tous les marchés – celui des actions, du pétrole ou des monnaies – il y a certes des mécanismes qui favorisent des « surréactions ». Chacun anticipe sur les anticipations des autres. Mais les évolutions parfois *brutales traduisent aussi* une certaine rationalité. Même s'il y a des exagérations.

Après avoir, pendant plusieurs semaines, broyé du noir, les hommes de marché voient brusquement depuis quelques jours l'horizon s'éclaircir. Des otages libérés, un accord budgétaire aux Etats-Unis, des discours plus conciliants des chefs des deux camps dans la crise du Golfe, des mesures de soutien au marché financier par le gouvernement japonais... La tension semble se réduire. Les marchés ne pouvaient que s'en satisfaire.

Que leur joie s'exprime avec excès, cela est incontestable. Ces quelques signes ne vont pas changer radicalement la situation, ni de l'économie mondiale ni de celle des entreprises. Ils ne justifient pas, à Tokyo, une augmentation subite de la valeur « réelle » des sociétés cotées de 13 % – elles avaient perdu 48 % de leur valeur depuis le début de l'année.

L'accord sur la réduction du déficit budgétaire américain n'est pas encore adopté par le Congrès. Il est assis sur des hypothèses économiques optimistes. L'instabilité des finances japonaises et américaines subsiste. La *récession s'installe outre-Atlantique et outre-Manche*. Malgré les propos de MM. Hussein et Bush, la logique de guerre n'est pas encore écartée.

On peut regretter ces mouvements, dans un sens comme dans l'autre, sur des variables économiques aussi importantes que le prix du pétrole, celui des monnaies ou de l'argent et la valeur des entreprises. Leurs fortes variations sont peut-être le prix à payer des mécanismes de marché. Et l'on sait que l'on n'a pour l'instant rien trouvé de mieux que le marché pour assurer le fonctionnement d'une économie. Même si celui-ci mérite parfois d'être régulé.

E. I.

New-York retrouve l'optimisme

Un succès d'estime, en dépit du score (+ 2,58 %), c'est ainsi que l'on peut qualifier la réaction des milieux d'affaires, *via* les marchés financiers, à l'engagement de la Maison Blanche et des négociateurs du Congrès de retrouver l'équilibre budgétaire à l'horizon 1996. Comme prévu, Wall Street, qui a longtemps craint le pire, a salué par une hausse significative le 1er octobre le compromis obtenu à l'arraché par le président Bush *(le Monde* du 2 octobre.)

NEW-YORK

de notre correspondant

Dès la fin de la matinée, l'indice *Dow Jones* des valeurs industrielles gagnait plus de 40 points et au son de cloche final, la hausse atteignait 63,36 points, le Dow Jones se hissant à 2 515,84 points, en hausse de 2,58 % sur la veille, son meilleur score depuis un bon mois.

Mais la véritable bonne nouvelle, beaucoup moins escomptée, est venue du marché pétrolier à terme où le baril de brut, livraison en novembre prochain, est retombé à 37,09 dollars, en baisse de 2,42 dollars sur son cours du vendredi précédent. Cette nette détente observée sur le New York Mercantile Exchange, confirmée par la décélération du prix de l'or noir constatée sur les autres marchés, ne doit rien aux marchandages auxquels vont se livrer républicains et démocrates pour s'en tenir à leur nouveau credo budgétaire sans trop décevoir leur électorat. L'information qui a retenu l'attention des *brokers* new-yorkais venait de Bagdad, M. Saddam Hussein se déclarant, au cours du week-end, prêt à étudier *« une solution réaliste et équitable »*. L'allocution, très attendue, de M. George Bush, lundi en fin de matinée au siège des Nations unies, a permis de lever les derniers doutes. Le président américain a tenu, de l'avis général, des propos plutôt mesurés et il ne s'est livré à aucune surenchère militaire *(lire page 2)*.

Traduites en langage de *golden boy*, ces formules diplomatiques signifient l'amorce d'une négociation – même si tout le monde s'en défend, y compris la France, nommément citée par le maître de Bagdad – de moindres craintes de voir les champs pétroliers du Proche-Orient attaqués en guise de représailles à une éventuelle action américaine et la perspective, à terme, d'une reprise de la production d'or noir dans une région qui, il est vrai, géographiquement et politiquement, ne sera plus jamais comme avant. Pour les boursiers de Manhattan, l'éventuel retour à une situation moins tendue sur le marché pétrolier implique une réduction de l'inflation importée et la possibilité d'éviter peut-être la récession économique dans laquelle les Etats-Unis menacent de sombrer. Stimulé par la perspective de pouvoir contenir la hausse des prix, mû par l'espoir d'une baisse des taux d'intérêt – le président Bush s'est d'ailleurs empressé d'appeler la Réserve fédérale à faire preuve d'un peu de civisme en ce sens – le marché obligataire a bien réagi aux informations en provenance du parterre de la Maison Blanche et du bunker irakien. Les obligations du Trésor à trente ans, lesquelles servent de référence au marché, ont aussitôt gagné 28/32 de point, entraînant mathématiquement une baisse de leur rendement – et, donc, de leur coût – à 8,86 % contre 8,94 %.

Déjà, de nombreux familiers du Big Board se hasardent à pronostiquer une remontée du Dow Jones vers les 3 000 points tout en s'inquiétant des faiblesses de la Bourse de Tokyo. Les financiers américains craignent en effet que les moins-values à répétition subies sur leur place d'origine ne diminuent la capacité des investisseurs japonais. Or, le budget américain a encore bien besoin des capitaux nippons. Même en tenant compte de la réduction de 40 milliards de dollars du déficit budgétaire décidée pour l'année 1991 commencée depuix quarante-huit heures, le « trou » qu'il faut combler s'élève à 253,6 milliards de dollars, contre 218,5 milliards pour le précédent exercice fiscal. Sans compter le coût du « Vietnam financier » que constitue le scandale des caisses d'épargne. Jusqu'à présent, le chiffre communément admis était de 500 milliards de dollars sur trente ans. En attendant les derniers propos de M. William Seidman, car à chaque fois que le président du Federal Deposit Insurance Corp., l'organisme chargé de gérer cet épouvantable dossier, ouvre la bouche, ce sont 50 milliards de plus qu'il faut trouver pour colmater la gigantesque brèche. Samedi 29 septembre, ça n'a pas raté. M. Seidman était l'invité de la chaîne de télévision CNN. Quand il a quitté le plateau, le passif des Savings and Loans avait encore augmenté : 600 milliards de dollars. 100 milliards de plus en vingt minutes d'antenne !

Or le compromis annoncé en matière de fiscalité de l'Etat fédéral est encore provisoire. Il doit être voté le 19 octobre prochain par les deux Chambres du Congrès pour avoir force de loi. Les *congressmen* les plus conservateurs du Parti républicain ont déjà déclenché le tir de barrage contre « ce budget à la Yalta » qui, selon eux, comporte trop d'augmentations d'impôts, même indirects. Le premier test aura lieu le 3 octobre lorsque la Chambre des représentants, à majorité démocrate, devra défaire le paquet-cadeau budgétaire offert par la Maison Blanche et les négociateurs désignés par le Congrès. La guerre aux amendements est ouverte.

SERGE MARTI

Tokyo gagne 13,2 %

Après cinq jours de chute, la Bourse de Tokyo a enregistré, mardi 2 octobre, une hausse historique de 13,2 % en une séance. Ce rebond résulte en grande partie des mesures de soutien au marché décidées, lundi, par le ministère japonais des finances *(lire page 38.)*

TOKYO

de notre correspondant

Cette reprise spectaculaire, la plus forte hausse enregistrée en une seule journée, a surpris les opérateurs, qui aujourd'hui avaient peine à suivre les cours tant leur remontée était rapide. Le volume des transactions est cependant demeuré faible (550 millions de titres ont été échangés). On anticipe une poursuite de la hausse au cours au moins des deux prochaines journées.

Cette *« évolution sauvage »*, selon l'expression d'un spécialiste, s'explique pour plusieurs raisons. Le mouvement semble avoir été déclenché par les ordres d'achat placés par les investisseurs étrangers qui estiment que le marché de Tokyo est toujours attractif et qu'il est temps de prendre, ou de consolider, des positions à la faveur de la baisse des cours. Les investisseurs institutionnels paraissent en outre avoir participé activement au mouvement de redressement des cours, notamment les compagnies d'assurances.

Le second facteur a été le train de mesures annoncées, lundi à la suite de l'effondrement des cours, par le ministre des finances, M. Hashimoto. Sans modifier la politique de resserrement du crédit poursuivie par les autorités monétaires, M. Hashimoto a annoncé un ajustement des clauses de garantie, donnant ainsi un peu d'oxygène aux petits porteurs qui, pris à la gorge par la chute des cours, se portent vendeurs, accentuant le mouvement à la baisse : le coefficient de garantie est passé de 70 à 80 % du prix des titres, l'augmentation la plus élevée depuis 1965. Il faudra cependant trois ou quatre jours avant que cette mesure soit effective. La baisse des prix du pétrole et le mouvement de hausse sur les autres marchés ont également influencé les investisseurs.

Ph. P.

Les prix du pétrole retombent

Suivant l'apaisement des tensions politiques dans le Golfe, les cours du pétrole sont retombés d'un peu plus de 2 dollars lundi 1er octobre. A New-York le brut de référence, qui avait frôlé la barre des 40 dollars la semaine dernière, a perdu 2,42 dollars en une séance pour revenir à 37,09 dollars par baril. A Londres les cours du brent ont également baissé d'un peu plus de 2 dollars, à 38,50 dollars par baril pour une livraison immédiate. La semaine dernière, les marchés s'étaient affolés à la perspective d'une guerre imminente dans le Golfe.

L'apaisement des tensions politiques a en outre coïncidé avec plusieurs nouvelles favorables du point de vue strictement pétrolier. Ainsi l'Arabie saoudite a confirmé, par la voix de son ministre du pétrole, qu'elle avait bien augmenté sa production d'un peu plus de 2 millions de barils/jour, afin de compenser en partie la perte des bruts koweïtiens et irakiens (4,6 millions de barils/jour). De plus, le ministre saoudien a annoncé que le royaume *« augmentera dans un proche avenir cette production de manière à ne pas porter atteinte à l'extraction »*, c'est-à-dire de manière progressive, afin de ne pas gâcher des puits.

Ces chiffres confirment les estimations publiées, vendredi 28 septembre, par l'Agence internationale de l'énergie, qui estimait la production saoudienne en septembre à 7,3 millions de barils/jour (contre 5,6 millions en août). Au total, selon l'Agence, l'OPEP a produit 22 millions de barils/jour le mois dernier (contre 19,9 millions en août et 23,3 millions en juillet). Un niveau certes inférieur à la demande, mais néanmoins suffisant pour équilibrer à peu près le marché, du moins tant que la hausse saisonnière de la consommation ne se fait pas encore sentir.

La détermination montrée par le conseil de l'AIE, qui a assuré qu'il était prêt, si un nouveau déficit apparaissait sur le marché, à déclencher aussitôt ses mécanismes d'urgence, a également rassuré les opérateurs. La menace d'une nouvelle et grave rupture d'approvisionnement s'éloignant, les anticipations à la hausse des prix se sont donc, pour le moment, calmées.

V. M.

Le déficit budgétaire américain restera important

La douche apparaîtra glacée aux Américains. Des taxes supplémentaires, un alourdissement de l'impôt sur le revenu des gros contribuables, vont être nécessaires pour limiter un déficit budgétaire qui n'avait pourtant cessé de se réduire depuis 1986 mais qui prend maintenant des allures d'incendie.

Les chiffres sont inquiétants, même pour les esprits les plus blasés. Le déficit budgétaire, qui avait culminé en 1986 à 221 milliards de dollars (1) puis était revenu en 1989 à 152 milliards de dollars, pourrait atteindre 195 milliards de dollars (1 000 milliards de francs environ) cette année et, dans le pire des cas, 294 milliards l'année prochaine. Cela en dépit de la loi votée en 1986 puis modifiée en 1987, connue sous le nom de loi Gramm-Rudman-Hollings, qui fixait pour objectif un déficit de 100 milliards en 1991. Rapportée à la richesse nationale, la situation apparaît un peu moins sombre : le déficit, qui représentait 6,2 % du produit national brut (PNB) en 1983 et encore 5,4 % en 1985, reviendrait à 3,9 % en 1991 après 3,5 % en 1990.

Un piège mortel se dissimule pourtant sous ces chiffres. L'essentiel du déséquilibre des comptes de l'Etat a pour origine les intérêts à payer chaque année sur une énorme dette publique accumulée à partir de 1982, avec l'apparition de déficits considérables qu'il a fallu financer par des emprunts croissants. Alors qu'en 1979-1980, c'est-à-dire à la fin de la présidence Carter, le déficit fédéral était inférieur à 60 milliards de dollars par an, il atteignait 128 milliards en 1982, 208 milliards en 1983, 185 milliards en 1984 et 212 milliards en 1985.

Le piège se referme

Il faut voir là les effets de la grave récession qui frappe les Etats-Unis en 1981 et 1982 puis le monde tout entier. Les recettes fiscales se tarissent parce que l'activité recule et que le pays s'appauvrit. Mais il faut y voir aussi les retombées de la politique menée tambour battant par M. Ronald Reagan dès son arrivée à la Maison Blanche. C'est en effet dès *février 1981 qu'est présenté* au Congrès un plan visant à réduire sur trois ans les impôts de l'Etat et les charges publiques, à l'exception des dépenses militaires : le déficit budgétaire devait disparaître dès 1984. En même temps, une politique monétaire très dure était menée par la Réserve fédérale.

Au lieu d'augmenter de 9 % par an comme prévu entre 1982 et 1985, les recettes fiscales ne croissent que de 6 % alors que, dans le même temps, les dépenses progressent de 9 % l'an au lieu des 6,5 % prévus. Le déficit des comptes de l'Etat s'envole.

On a peu parlé à l'époque de cet échec parce que les Etats-Unis commençaient à savourer la prospérité retrouvée. Il n'empêche que s'accumula alors une énorme dette d'Etat qui, en 1985, finit par atteindre 43 % de la richesse nationale (exprimée en termes de PNB) contre 26 % en 1981. C'est cette dette, ou plutôt les intérêts de cette dette, qui pèse maintenant très lourd chaque année sur le budget, d'autant plus lourd que le loyer de l'argent est élevé.

Et c'est là que le piège se referme.

Au-delà de 3,3 % du PNB, le déficit budgétaire annuel alourdit le stock de la dette par rapport à la richesse nationale et, en retour, aggrave les *intérêts supportés* chaque année par le budget.

C'est cet enchaînement catastrophique qui rend presque vains les efforts faits pour réduire les charges publiques, les dépenses militaires notamment, qui n'ont cessé de diminuer depuis cinq ans en pourcentage du PNB. On n'a pas assez remarqué *(voir graphique)* que si l'on ne prend pas en compte les intérêts de la dette publique, le budget des Etats-Unis est quasi-équilibré depuis 1987. Cette course à la dégradation des comptes publics cesserait dès lors que le déficit budgétaire ne dépasserait pas 3,3 % de la richesse nationale. Or, cette année, ce pourcentage aura été dépassé et l'aurait été davantage encore l'année prochaine. La situation ne pouvait donc que s'aggraver.

Le niveau des taux d'intérêt joue bien sûr un rôle considérable dans une telle situation. On a calculé qu'une baisse d'un point des taux procurerait, au bout de cinq ans, une réduction du déficit budgétaire de 30 milliards de dollars ou de 0,4 % du produit national. C'est bien parce que les taux pèsent d'un poids aussi lourd sur les évolutions à venir que les prévisions gouvernementales, en péchant par optimisme, sous-estiment largement l'ampleur des déséquilibres entre dépenses et recettes publiques.

Le coût du sauvetage

Sans doute l'aggravation subite du déficit budgétaire a-t-elle quelque chose d'un peu artificiel dans la mesure où elle est en partie provoquée par la faillite des caisses d'épargne et la nécessité de les renflouer. Le déficit des comptes de l'Etat en aura été alourdi dans le budget de 35 milliards cette année, passant ainsi de 160 à 195 milliards de dollars. Le supplément à payer atteindra encore 65 milliards de dollars l'année prochaine, le déficit prévisionnel passant à quelque 294 milliards de dollars. Le coût du sauvetage s'allégera progressivement, au cours des exercices 1992, 1993, 1994.

Dans la mesure où l'Etat fédéral assume la responsabilité d'assureur numéro un du pays, il doit accepter de devenir le principal créancier de l'opération de renflouement des caisses d'épargne. Artificiels ou non, les chiffres du déficit budgétaire traduisent bien une réalité peu brillante. Réalité d'autant moins brillante que les soldes budgétaires avancés par la Maison Blanche prennent systématiquement en compte les excédents du système de sécurité sociale, excédents qui ne cessent de croître (59 milliards de dollars en 1990, 73 milliards en 1991, 83 en 1992...) depuis qu'a été votée, en 1983, une loi qui avait transformé un système fonctionnant sur le principe de la répartition en un système basé sur une semi-capitalisation, en même temps que s'alourdissaient les prélèvements opérés sur les salaires.

Si ces excédents sont économiquement consacrés au financement des dépenses publiques actuelles, on peut dire qu'ils ne pourront pas financer les futures retraites des générations issues du « baby boom » de l'après-guerre. Ou bien alors la présentation actuelle des comptes publics minimise fortement le déficit réel qui, sans les excédents de la Sécurité sociale, atteindrait 300 milliards de dollars par an... Il y a tout de même là un sérieux problème d'attribution et de comptage.

La loi Gramm-Rudman-Hollings, qui prévoit maintenant le retour à l'équilibre budgétaire en 1996, après l'avoir fixé à 1991 puis 1993, est probablement encore beaucoup trop optimiste. Malgré l'alourdissement des taxes et impôts et malgré les économies de dépenses...

ALAIN VERNHOLES

(1) L'année budgétaire américaine se termine en septembre. Quand on parle du budget de 1986, il s'agit de l'exercice allant d'octobre 1985 à septembre 1986.

Résignation et mécontentement dans les milieux politiques

WASHINGTON

Correspondance

Les leaders des deux partis se sont officiellement félicités du compromis qui est intervenu sur le projet de budget américain. Les républicains se réjouissent d'avoir évité une hausse des taux d'imposition. Les démocrates se vantent d'avoir empêché la réduction de l'impôt sur les superbénéfices, recommandée à cor et à cri par le président Bush. Mais dans les milieux politiques les réactions vont en fait, à un mois des prochaines élections au Congrès, de la résignation à la déception jusqu'au mécontentement.

Démocrates ou républicains, les candidats ne peuvent ignorer le mécontentement des électeurs, dont un organisme de sondage a ainsi résumé la réaction : *« Nous n'avons pas créé le déficit budgétaire, nous n'en avons pas profité (...), il est injuste que le fardeau de régler ce problème nous soit imposé. »* Au Sénat, les dirigeants devraient réussir à rallier leurs troupes.

A la Chambre, le camp républicain est au bord de la rébellion, reprochant à M. Bush d'avoir payé trop cher (d'abord en augmentant les impôts) ce consensus. Pour M. Gingrich, numéro deux de la hiérarchie républicaine, *« ce budget va supprimer des emplois, affaiblir l'économie, l'augmentation de l'impôt sera contre-productive »*. *« Ce n'est pas un projet que je peux soutenir »*, a-t-il ajouté.

H. P.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Afin de réduire sa facture énergétique

Le Brésil redécouvre les vertus de l'alcool carburant

Lancé officiellement en 1975, peu après le premier choc pétrolier, le Programme national d'alcool devait permettre au Brésil de réduire sa facture énergétique. L'utilisation de l'alcool de canne comme substitut à l'essence s'est cependant heurtée à une conjoncture plus défavorable par la suite, en grande partie due à la baisse des prix du baril. La crise du Golfe vient de donner une nouvelle impulsion à ce plan original.

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

Dans les grandes villes brésiliennes, il parfume d'une odeur caractéristique les grandes artères. Au gouvernement, son emploi fait l'objet d'âpres échanges, et à l'étranger il est souvent cité en exemple. L'alcool de canne, utilisé dans le pays depuis une dizaine d'années comme substitut à l'essence, défraie à nouveau la chronique. En ces temps d'incertitudes pétrolières, le «Plan alcool», est redevenu d'actualité.

Présenté lors de son lancement comme la panacée pour un Brésil alors presque entièrement dépendant de l'étranger pour ses approvisionnements pétroliers, le plan qui débuta concrètement en 1979 – quatre ans après son lancement officiel – est victime depuis 1986, comme l'explique le ministre de l'infrastructure, M. Ozires Silva, *«de la baisse des prix du baril, et de la concurrence, en ce qui concerne les véhicules industriels – camions et tracteurs, – du gas-oil.»*

Au début de cette année, personne ne pariait sur son avenir et si ce n'était le problème des huit cent mille travailleurs qui s'y rattachent de près ou de loin, le programme semblait voué à une mort lente. Pourtant le coût d'un litre à la pompe revient au consommateur 33,60 cruzeiros (environ 2,20 francs, soit près de 80 centimes de moins que l'essence). Les voitures utilisant ce carburant – moins polluant, mais plus corrosif pour les moteurs – font l'objet d'une production particulière, et constituent le tiers du parc automobile actuel. Des incitations financières permettent d'abaisser le coût d'un modèle neuf d'environ 10 %. Mais cet ensemble de subventions directes ou indirectes finissent par coûter très cher à un gouvernement aujourd'hui avant tout soucieux de liberté des prix et de privatisation.

De plus, la production d'alcool arrive de moins en moins à satisfaire la demande, et stagne depuis 1985 à environ 12 milliards de litres (1). Au début de l'année un commencement de pénurie a contraint les automobilistes à des queues kilométriques à la pompe. L'alcool, qui devait constituer toujours selon M. Ozires Silva, *«un substitut, non pas au pétrole mais à l'essence»*, est alors victime d'une conjoncture défavorable en raison de la baisse du prix du baril qui le rend moins concurrentiel. Lors de sa prise de fonctions il y a six mois, le président Fernando Collor déclarait qu'il ne voyait pas *«l'utilité des voitures à alcool»* et que lui-même *«n'achèterais plus que des voitures à essence.»* La production de ce type de véhicules chute en conséquence au point de ne plus représenter qu'une petite moitié des ventes actuelles, contre 85 % au plus fort du plan en 1985.

Mais, crise du Golfe oblige, beaucoup d'experts se demandent aujourd'hui si l'on n'a pas enterré un peu vite ce programme. La bataille au sein du gouvernement à ce propos a été rude. Au point que le ministre de l'infrastructure – qui fut président de la firme nationale Petrobras – a admis publiquement avoir eu des divergences avec le président, et que des membres de son cabinet ont fait les frais de cette passe d'armes. Revenant sur ses déclarations du début de l'année, M. Fernando Collor a en effet souhaité la réactivation du Plan alcool en fixant comme but un accroissement de 25 % de la production dans un délai de quatre ans. En précisant que cette augmentation devait être obtenue par *«une augmentation du rendement»* et non pas par un accroissement des surfaces cultivées.

De manière plus ambitieuse encore, le gouvernement étudie la *possibilité d'adjoindre à certaines des* trois cents usines productrices d'alcool dans le pays, des centrales électriques, fonctionnant aux résidus de cannes. Avec des investissements peu coûteux, ces équipements pourraient permettre de produire l'équivalent d'une turbine du barrage hydro-électrique d'Itaipu, soit 750 mégawatts. Une étude est aussi menée dans ce même cadre pour utiliser ces déchets comme fertilisants.

Les adversaires du programme et de son extension restent toutefois nombreux. Ils soulignent les aberrations de subventions ruineuses, et les gaspillages auxquels conduit le programme, principalement en raison des surfaces consacrées à cette culture – au détriment de produits alimentaires – et surtout des dépenses énergétiques annexes qu'il induit. Récolte et transports sur les points de vente sont ainsi effectués par des norias de camions qui consomment, eux, du gas-oil, et livrent parfois à des distances très éloignées un carburant, rendu ainsi très cher, à proximité de raffineries pétrolières. De toute manière, cette réactivation du Plan alcool ne pourra pas produire d'effets immédiats. Les nouvelles plantations ne commenceront qu'au mois de janvier prochain et le cycle complet demande un délai d'environ un an et demi... D'ici là, le prix du baril de pétrole a encore le temps de jouer au yo-yo.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

(1) Selon Petrobras les consommations mensuelles des trois principaux produits s'établissaient, au mois de juillet 1990, à 2,2 milliards de litres pour le gas-oil, 1 milliard de litres pour l'alcool et 0,8 milliard de litres pour l'essence.

□ **Petro-Canada va être privatisée.** – Le processus de privatisation de Petro-Canada, deuxième plus importante société pétrolière du pays après Imperial Oil (contrôlé par Exxon) est enclenché : le gouvernement canadien a déposé, lundi 1er octobre, un projet de loi devant la Chambre des communes d'Ottawa. Une fois ce texte adopté, la vente au public des actions de Petro-Canada dont les actifs sont évalués à 6,8 milliards de dollars canadiens (30,6 milliards de francs) se fera par tranches. La première, portant sur 15 % du capital, ne sera vraisemblablement pas lancée avant le début de 1991, a estimé M. John McDermid, ministre chargé des privatisations.

AFFAIRES

Nouveau « contrat du siècle »

America West achète 92 Airbus A-320

La compagnie America West a annoncé, le 1er octobre, qu'elle avait commandé quatre-vingt-douze Airbus A-320, soit quarante-huit ferme et quarante-quatre en option.

Ces biréacteurs seront équipés de réacteurs V2 500 du consortium IAE (Pratt et Whitney, Rolls-Royce, MTU et un regroupement japonais). Ils seront livrés à partir de 1996 et, pour commencer dès 1991 l'exploitation d'Airbus A-320, America West louera vingt-six appareils au loueur irlandais GPA. Le montant de la commande s'élève à quatre milliards de dollars environ (21 milliards de francs). America West est la compagnie américaine qui monte. Avec quatre-vingt-dix appareils allant du *Boeing 747* au *commuter Dash 8*, elle a enregistré, en 1989, le taux de croissance le plus fort de l'aviation commerciale américaine. Elle a passé commande chez Boeing de vingt 737, de dix 757, de deux 747 et de quatre Dash 8. Elle figure à la vingtième place internationale pour le nombre des passagers transportés, derrière le scandinave SAS.

Après la commande de cinquante-deux Airbus A-320 et A-321 par Swissair, ce nouveau succès rapproche le consortium européen de l'équilibre des comptes. Avec six cent quarante-trois A-320 et cent-douze A-321 commandés ferme, les avionneurs français, allemand, britannique et espagnol qui les construisent peuvent espérer approcher le point mort au-delà duquel ils gagneront de l'argent. M. Henri Martre, PDG de l'Aérospatiale, a déclaré que ce serait chose faite dès cette année pour sa société, sauf aberration de change. En revanche, seule la prise en charge des dettes de Deutsche Airbus par l'Etat allemand permet à MBB de ne pas crouler sous les dettes du programme Airbus.

Cette pluie de commandes et ses conséquences positives sur l'équilibre financier d'Airbus peuvent aussi bien freiner les attaques des Américains, qui accusent les Européens de construire des avions non rentables, que les exaspérer et les amener à relancer leurs plaintes dans le cadre du GATT.

AL. F.

Avant l'ouverture du Mondial de l'automobile

Renault s'attend à des résultats en baisse et propose un partenariat à Skoda

«L'année 1990 s'est mal déroulée pour plusieurs raisons.» M. Raymond Lévy, PDG de Renault, s'attend à un résultat nettement en baisse pour cette année après les 9,3 milliards de profits l'an passé. Selon nos informations, ce bénéfice pourrait être réduit de moitié. (Lire l'ensemble sur le Mondial de l'automobile pages 28 et 29.) La première raison, a expliqué M. Lévy, est *«une détente interne»*, les salariés ayant, sans doute, besoin de souffler après cinq ans d'efforts. La seconde vient des difficultés rencontrées par le groupe en Amérique du Sud et en Espagne.

La troisième raison provient du lancement de la Clio, qui, comme c'est toujours le cas lors d'un changement de modèle, a entraîné des pertes de ventes de R5 (puisque les clients attendent) puis de Clio (dont la production doit monter en puissance). La dernière raison est américaine. Mack, la filiale de camions outre-Atlantique, fait face à un brutal ralentissement des ventes et accusera 180 millions de dollars de pertes cette année.

L'offre publique d'achat lancée cet été, *«après avoir beaucoup hésité»*, selon M. Lévy, sur 100 % du capital de Mack, destinée à se donner la liberté de restructurer entièrement l'entreprise, est finalement réussie. Renault a dû élever son offre à 6,25 dollars par titre (environ 600 millions de francs au total), mais est maintenant propriétaire de 100 % du capital.

M. Lévy a aussi expliqué qu'il avait transmis à Prague un vaste projet d'accord avec le constructeur tchécoslovaque Skoda. Le groupe allemand Volkswagen a déposé un projet concurrent qui viserait, selon la presse allemande, à doubler la production de Skoda pour la porter à 400 000 voitures par an grâce à des investissements de 5 milliards de deutschemarks. VW prendrait aussi 50 % du capital. *«Nos propositions faites conjointement avec Volvo*, a précisé M. Lévy, *visent à établir des partenariats qui ne se limitent pas à l'automobile, mais concernent les poids lourds et les équipements. Renault pourra prendre une part du capital mais la marque Skoda serait maintenue. Au début la voiture de Skoda, la Favorit, sera mise à niveau, mais nous avons un projet de remplaçante.»* Pour le PDG de Renault, Skoda est un investissement de long terme, *«un pari que j'ai décidé de prendre»*.

E. L. B.

SOCIAL

D'ici à la fin 1991

Le gouvernement voudrait économiser 10 milliards de francs sur l'assurance-maladie

Avant même l'adoption, mercredi 5 octobre en conseil des ministres, de la contribution sociale généralisée (CSG) et le débat parlementaire qui suivra, le gouvernement réfléchit aux moyens de réduire de 10 milliards de francs en 1991 les dépenses d'assurance-maladie.

L'enjeu est clair : si elle n'était pas rapidement maîtrisée, la croissance des remboursements maladie (9 % en rythme annuel) – combinée au dérapage des prestations de retraite – conduirait inéluctablement à une hausse des prélèvements obligatoires l'an prochain alors que la CSG est présentée comme une *«opération blanche»*. Aussi M. Claude Evin, ministre de la solidarité, s'est-il fixé un objectif et défini une priorité.

Après avoir longtemps cherché à relativiser l'ampleur de la dérive de l'assurance-maladie, il considère aujourd'hui que 10 milliards de francs d'économies devront être impérativement obtenus d'ici à la fin 1991, compte tenu des prévisions de la commission des comptes de la Sécurité sociale (déficit de 6,9 milliards en 1990 et de 8,3 milliards de francs en 1991) et des possibilités d'avance de trésorerie. Quant à la priorité, elle consiste à placer en première ligne les professions de santé. Avenue de Ségur, on continue de penser que le dynamisme de l'offre des soins est à l'origine d'une spirale inflationniste. Il convient donc de rationaliser cette offre en permettant à la Sécurité sociale de récupérer un maximum de gains productivité et en veillant davantage à faire respecter le lien efficacité thérapeutique-remboursement. Les différents acteurs de l'économie de la santé doivent donc s'attendre à un certain nombre de remises en cause.

Les biologistes, qui avaient subi une première modification de leur nomenclaturre réduisant d'un milliard de francs leur chiffre d'affaires en 1990, sont concernés par deux nouveaux projets. Le premier porte sur l'instauration d'un forfait biologie pour les établissements privés (économie : 300 millions de francs par an), et le second sur la révision de la nomenclature définissant le remboursement des actes de radio-immunologie (économie : 200 millions de francs). Ces deux réformes seront surtout ressenties par les plus gros laboratoires (onze seulement en France pratiquent la radio-immunologie). Quant aux radiologues, ils vont devoir compter sur la révision du forfait sur les appareils à résonance magnétique nucléaire, le prix de l'acte passant de 2300 à 1800 francs (économie : une trentaine de millions de francs). Les scanners y seront soumis à leur tour en fin d'année.

Des choix difficiles

L'industrie pharmaceutique n'est pas en reste avec le projet, fort contesté par les entreprises, consistant à ne rembourser certaines spécialités que dans le strict cadre de leur autorisation de mise sur le marché après des pourparlers avec la Sécurité sociale. Dans ce cas, les économies ne devraient guère atteindre des sommets.

En ce qui concerne les honoraires médicaux, il paraît de plus en plus évident que leur évolution sera calculée au plus juste et ne suivra que d'assez loin la hausse des prix. La revalorisation de 5 francs des honoraires des médecins fixée au 15 décembre par la dernière convention médicale est moins que jamais assurée d'intervenir. Ce faisant, les pouvoirs publics courent le risque de voir les praticiens multiplier les actes pour maintenir leur chiffre d'affaires. Par ailleurs, le gouvernement réfléchit aux possibilités de reclasser les médecins libéraux qui le souhaiteraient dans des secteurs de médecine non prescriptifs (médecine scolaire, prévention). Chaque médecin quittant le secteur de *«prescriptif»* procurera à l'assurance-maladie une économie net de un million de francs par an, souligne-t-on au ministère de la solidarité. Chargé d'un rapport sur la démographie médicale, M. Philippe Lazare devrait rapidement avancer des propositions dans ce sens.

Reste que ces diverses mesures permettraient de dégager au mieux 3,5 à 4 milliards de francs en année pleine. On est, par conséquent, encore loin du compte. Pourtant, M. Evin refuse pour le moment de faire porter l'effort sur les assurés sociaux en réduisant les remboursements, comme durent le faire M. Pierre Bérégovoy en 1983, Mme Georgina Dufoix en 1985 ou M. Philippe Séguin en 1987. Pour tenir ce cap, le ministre devra procéder à des choix difficiles, donc faire preuve d'une certaine imagination dans les prochaines semaines. Une chose est sûre : il ne pourra pas hésiter trop longtemps. Augmenter les recettes de l'assurance-maladie le placerait dans une situation délicate. Une revalorisation de la CSG profiterait mécaniquement à la caisse d'assurance-vieillesse et aux allocations familiales, alors qu'une augmentation de la cotisation des actifs irait exactement à contre-courant de la philosophie qui a conduit à instaurer la CSG.

JEAN-MICHEL NORMAND

□ **La CFTC est opposée à la gestion paritaire de l'UCANSS.** – Le renforcement du patronat au sein de l'Union des caisses nationales de Sécurité sociale (UCANSS) *«n'est justifié ni moralement, ni techniquement et encore moins socialement»*, a affirmé M. Roland Gandonnière, administrateur (CFTC) à l'UCANSS, dans une lettre adressée, lundi 1er octobre, à M. Claude Evin. Le vice-président de la CFTC s'est ainsi opposé aux conclusions de M. Jean Lavergne, chargé par le ministre de la santé et de la protection sociale de trouver une issue au blocage de cet organisme, et qui avait proposé de revenir à un mode de gestion paritaire. La CFTC préférerait, pour sa part, donner ces trois postes non pas au CNPF, mais à des *«personnes qualifiées compétentes et indépendantes»*.



ÉCONOMIE

HIPPISME

Les demandes de compensation des propriétaires

Les courses de galop jouent la crise

Le chiffre d'affaires du PMU *progressera au minimum* de 8 % cette année par rapport à 1989; et il a été très supérieur à l'inflation depuis cinq ans. Pourtant les propriétaires participant aux courses de galop crient misère. Ils viennent de demander officiellement une *aide de 400* millions de francs par an pendant quatre ans aux pouvoirs publics.

Les responsables de l'Union pour le galop, qui centralisent maintenant les dossiers et en partic le pouvoir de décision de ce secteur hippique, ont ces *jours-ci pré*senté à leurs trois ministères de tutelle (agriculture, budget, finances) un document se voulant très alarmiste.

Sous le titre « rapport économique et social sur la crise du galop », ils annoncent – après inventaire précis de tous les coûts par rapport aux recettes – un déficit annuel de 6 millions de francs pour les propriétaires, entraîneurs, éleveurs et jockeys de compétition de plat et d'obstacles. Bons princes, ils expliquent : *« Ceux qui font courir par plaisir peuvent supporter de perdre une partie de leurs investissements, 200 millions environ, mais au-delà de ce seuil ce n'est plus tolérable. Pour survivre, rétablir la situation et éviter la dislocation de toute une économie importante et utile, il nous faut donc 400 millions par an au minimum assurés sur les quatre années à venir. »*

Comment? *« Mais simplement, d'abord, en acceptant de nous ristourner – en les gelant au niveau de 1989 – une part des prélèvements PMU revenant à divers attributaires, haras, Jeunessse et sports, adductions d'eau, Ville de Paris, notamment. Cela fera déjà 70 millions. »* Pour le reste, ils préconisent la *« restitution »* de l'arrondi des centimes (50 millions) ainsi qu'un dégrèvement sur certaines journées de courses de prestige, comme cela se fait pour les grands matchs de football (250 millions) en précisant que serait exclue de cette somme la part strictement fiscale qui revient directement à l'Etat. En effet, ils savent jusqu'où il ne faut pas aller trop loin! Conscients peut-être aussi que dans les circonstances économiques actuelles le Trésor évidemment n'est pas disposé à de grandes libéralités. Ainsi, ils ont appris avec un certain dépit que la baisse du taux de TVA sur les jeux (Loto, PMU), qui va diminuer de 25 % à 22 % à partir de janvier prochain, sera immédiatement compensée intégralement par une augmentation correspondante de droits de timbre. En tout 102 millions qui ne reviendront ni aux parieurs ni aux sociétés organisatrices.

Dindons de la farce

Devant toutes ces revendications, le cabinet du ministère de l'agriculture, après avoir beaucoup défendu la cause des courses, semble maintenant assez agacé par ces requêtes perpétuelles. Avec une tendance marquée à renvoyer les mandants devant MM. Bérégovoy et Charasse. Mais après avoir auparavant exprimé cette condition : *« D'accord pour un principe d'aides lorsqu'il sera possible. Mais aussi lorsque nous saurons exactement où passe l'argent. »* Car, contrairement au trot, le pur-sang galopeur reste très élitiste. Moins de cinq entraîneurs sur trois cents se partagent toutes les épreuves les plus richement dotées. Elles réunissent peu de partants avec des prix allant jusqu'à 6 millions de francs. Un quarteron de propriétaires étrangers en est le seul gagnant ou presque. Les autres deux mille cinq cents petits ou moyens propriétaires ne récoltent que les miettes du festin des allocations (de 50 000 à 200 000 francs), insuffisantes pour équilibrer le prix de pension d'un cheval qui est de l'ordre de 150 000 francs par an en région parisienne.

Or, tant que le circuit de distribution ne sera pas revu, la pompe aspirante fonctionnera toujours dans le même sens. Les subventions tomberont à fonds perdus. La crise, même si elle est grave et profonde, ne sera pas résolue. Les « tuteurs » insistent aussi sur le fait que le PMU, très modernisé, mieux géré, dynamisé, confié maintenant à M. Jean Farge, devrait continuer à progresser encore en chiffre d'affaires (33 milliards sont prévus cette année). Le lancement de nouveaux jeux programmés pour 1991 apportera encore des ressources supplémentaires. *« Qu'à cela ne tienne,* répliquent-ils lorsqu'on les menace d'une grève du tiercé à Longchamp. *Les organisateurs du trot, vos concurrents seront probablement bien disposés à pallier votre défaillance. Chez eux, il n'y a pas de pénurie d'effectifs et on se contente de ses propres recettes. »*

Menace redoutable dans le même esprit dissuasif que celle qui avait été proférée il y a quelques années par M. Pierre Murret-Labarthe, conseiller pour les courses de M. Bonnet puis de M. Guillaume, alors ministres de l'agriculture. Les éleveurs se plaignaient déjà de leurs difficultés d'existence. Ce haut fonctionnaire leur avait rétorqué avec une froide causticité : *« Faute de chevaux, nous ferons courir des dindes ou des oies sur les hippodromes... C'est une activité agricole qui mérite également beaucoup d'encouragement. »* M. Murret-Labarthe, actuellement conseiller d'Etat, est pressenti comme l'un des favoris pour la présidence du conseil supérieur du cheval, qui va être créé officiellement ces jours-ci. On ne s'ennuiera pas au parlement hippique...

GUY DE LA BROSSE

COMMUNICATION

Pour faire jouer la concurrence

La SPPP veut importer du papier sans taxes et vendre aux magazines

Restructuré depuis trois ans, le système coopératif d'approvisionnement en papier des journaux, fait valoir ses avantages en attaquant de nouveaux marchés.

Le papier journal livré aux éditeurs français a baissé de 12 % en francs constants depuis 1987, estiment la Société professionnelle des papiers de presse (SPPP, qui réunit les coopératives d'approvisionnement de la presse quotidienne, hebdomadaire et magazine) et la Compagnie française des papiers de presse (CFPP, centrale d'achat liée à la SPPP, qui est le principal acheteur européen). Les deux entités assurent donc avoir fait gagner aux éditeurs – les principaux quotidiens français dont *le Monde* – près de 98 millions de francs en trois ans. Sans compter 60 millions d'excédents versés aux coopérateurs, depuis la restructuration des deux entités.

Pour approvisionner 55 % à 60 % du marché français (évalué à 780 000 tonnes de papier journal), la CFPP achète sur l'ensemble des marchés mondiaux. Et elle souhaite, pour faire jouer la concurrence, que soient supprimés les quotas d'importation de pays tiers à la CEE au-delà desquels les importations supportent une taxe de 9 %. Ces taxes frappent en particulier la production canadienne, mais pas celle des pays nordiques vers la CEE. Or les groupes scandinaves contrôlent déjà, avec Chapelle-Darblay, l'essentiel de la production française. Et les futures usines de Golbey et de Stracel dans l'est de l'Hexagone viendront renforcer la prépondérance de ces groupes.

Concurrence oblige toujours, la SPPP compte reprendre pied sur le marché du papier destiné aux magazines (830 000 tonnes annuelles) qu'elle avait abandonné il y a quatre ans. Confirmée dans ses missions de service public (approvisionnement des journaux en cas de crise) par une convention signée avec l'Etat en juillet dernier, la SPPP ne s'inquiète pas outre mesure des répercussions du conflit du Golfe.

« Dans les usines de papier modernisées, le coût de l'énergie ne représente plus que 10 % à 15 % du prix de revient. De plus, cette énergie est de moins en moins d'origine pétrolière, le risque d'un doublement du prix du papier en un an, comme en 1974, est donc limité », explique le directeur général M. Jean-Claude Brognaux. Il estime fournir ses clients à des prix parmi les plus bas d'Europe, même si la consommation par habitant de papier journal (13,4 kilos) reste largement inférieure à celle de nos voisins (23,3 kilos en Allemagne, 32,9 kilos en Grande-Bretagne, et plus de 50 kg en Suède ou aux Etats-Unis).

M. C. I.

FR 3 ajourne sa nouvelle grille matinale

La direction de FR 3 a décidé de reporter à une date ultérieure, non précisée, sa nouvelle grille du matin, en raison des négociations entamées lundi 1er octobre avec les syndicats. Ce même jour, une grève des preneurs de son avait perturbé deux journaux télévisés de FR 3 – celui de 12 h 45 et le « 19/20 ». Se fondant sur le surcroît de travail occasionné par la nouvelle grille matinale de la station qui démarre à 7 heures, les techniciens réclament des créations de poste et des indemnisations.

Seule la CFTC avait lancé un mot d'ordre de grève samedi 29, les autres syndicats attendant le 1er octobre. La CFDT se réjouit dans un communiqué de l'unanimité des syndicats qui a contraint la direction *« à ajourner la mise en œuvre des émissions »*. Le syndicat a souhaité *« globaliser le dossier des objectifs de la chaîne »*.

Le dix-septième Grand Prix de l'affichage

Créativité publicitaire en baisse à l'ombre de la crise

Les publicitaires manieraient-ils inconsciemment l'humour noir ou leur choix esthétique traduirait-il leur crainte d'un conflit mondial et de son effet sur leurs activités? Le dix-septième Grand Prix de l'affichage, décerné à Porticcio (Corse) samedi 29 septembre, laisse pantois. En pleine crise du Golfe, le jury, formé par vingt-quatre professionnels de la publicité, a distingué pour son Grand Prix l'affiche d'un automobiliste la tête enfouie dans le moteur d'une... Golf et surmontée du mot *« parano »*, tandis qu'un autre prix accordé à la firme Volkswagen couronne une affiche titrée *Dialogue de sourds* mettant aux prises un camion de dépannage et une Golf.

Le palmarès

– Grand prix : Volkswagen Golf (DDB-Needham) affiche « Parano ».

– Prix : Fido (CLM-BBDO), Lu (Bélier WCRS), Yop (Jean et Montmarin), Kookaï (CLM-BBDO), Monoprix « Campagne russe » (CLM-BBDO), Virgin Megastore (BDDP), Volkswagen Golf, affiche « dialogue de sourds » (DDB-Needham), Victor (Alice), Enfance martyr (Bélier-WCRS).

En dépit de ces gags sémantiques involontaires, l'humeur des professionnels de la publicité réunis pour ce Grand Prix sous l'égide de l'Union de *la publicité extérieure* (UPE, qui regroupe soixante sociétés d'affichage) n'est pas au beau fixe. *« Nombre des mille neuf cents affiches que nous avons visionnées avant d'accorder les dix prix et les dix-sept mentions 1990 nous ont consternés par la faiblesse de leur créativité,* remarquait la présidente du jury, Mme Marie-Catherine Dupuy (groupe BDDP). *Il n'y a pas de réelle innovation et nous avons finalement couronné des campagnes classiques, efficaces, que nous connaissons depuis deux ou trois ans. »* Pour les publicitaires, cette faiblesse créative de l'affichage est due à de plus grandes difficultés avec les annonceurs, dont les tests de marketing brident les directeurs de création et leurs équipes et les empêchent de donner leur pleine mesure. Mais aussi à la puissance de séduction du média télévision, qui attire à la fois les annonceurs et les créatifs d'agence.

Cependant, la santé du média affichage reste bonne et les afficheurs refusent de se laisser aller à la morosité. L'activité du premier semestre de l'année se traduit par une hausse de 10 % du chiffre d'affaires. Le second semestre en revanche devrait faire légèrement reculer les résultats du secteur. Les afficheurs ont évoqué la loi sur l'interdiction publicitaire des alcools et du tabac et estimé leur manque à gagner de 6 % à 7 %. Quant aux centrales d'achat, dont le rôle est important puisque selon M. Jacques Dauphin, PDG de la société Dauphin, *« les deux tiers du chiffre d'affaires des afficheurs se font, au plan national, avec les quatre plus grandes centrales »*, il convient de regretter davantage *« leur création que leur concentration »*. *« Le mal a été fait avec la naissance de ces centrales d'achat, mais l'affichage est relativement à l'abri, plus de la moitié du chiffre d'affaires des sociétés d'affichage étant réalisé au plan local. Cela représente pour nous un facteur de sérénité. »*

YVES-MARIE LABÉ

EN BREF

□ **Les éditeurs télématiques se plaignent de la pénurie de Minitel 1.** – Le Groupement des éditeurs de services télématiques, qui réunit trente-cinq sociétés, a écrit au ministre des postes et télécommunications, M. Paul Quilès, pour dénoncer la *« pénurie de terminaux Minitel 1 »*. Selon les éditeurs, *« les agences commerciales de France Télécom ne proposent plus, depuis quelques mois, que des Minitel évolués payants »* en lieu et place des Minitel 1 distribués gratuitement. Une attitude qui, selon le Groupement, entraînerait un ralentissement de l'équipement des foyers, *« qui ne progresse plus que d'environ 25 000 terminaux par mois, au lieu des 80 000 distribués jusqu'à la fin de 1989 »*.

□ **387 000 abonnés aux réseaux câblés.** – Selon les chiffres collectés en août par le Service juridique et technique de l'information, les 104 réseaux câblés de télévision en exploitation comptent 387 000 foyers abonnés et raccordés, sur un potentiel de 2,4 millions de prises raccordables. A terme, le parc français sera de plus de 7 millions de prises, et le SJTI prévoit 500 000 abonnés fin 1990 et 1,3 million fin 1992.

...te 92 Airbus A-320

Mondial de l'automobile

...les résultats en baisse ...artenariat à Skoda

...voudrait économiser ...s sur l'assurance-maladie

Le Salon de Paris, baptisé désormais « Mondial de l'Automobile » se tient Porte de Versailles du 4 au 14 octobre. Quelque 1500 exposants installés sur 250 000 m² (voitures particulières, véhicules utilitaires, *voiturettes sans permis*, voitures anciennes et véhicules d'occasion, équipements) y attendent au moins un million de visiteurs. Cette manifestation très populaire sera une fois encore révélatrice de la bataille que se livrent les constructeurs américains, européens et japonais. Parallèlement se tiendra dans l'enceinte du Parc des expositions le Salon professionnel du transport.

Alors que les bruits de bottes au Proche-Orient ne cessent pas, ce Mondial permettra aussi de faire le point sur les progrès du secteur automobile depuis quelques années en matière de consommation.

Autre sujet, une fois encore d'actualité, la voiture électrique et ses utilisations possibles en milieu urbain. Quand le prix du baril repart à la hausse, l'idée de remplacer l'essence ou le diesel par l'électricité pour propulser les automobiles revient à l'ordre du jour. Mais la faible autonomie des véhicules électriques laisse les constructeurs sceptiques. Tant en Europe qu'au Japon ou aux Etats-Unis.

Face à une éventuelle crise prolongée du pétrole l'automobile d'aujourd'hui est-elle bien armée ?

Le Mondial de l'automobile qui se tient à Paris du 4 au 14 octobre ne reflétera pas, on s'en doute, les craintes que tout individu est en droit d'éprouver aujourd'hui à l'heure d'une crise qui peut tourner du jour au lendemain à l'embrasement apocalyptique. Surenchère sur la puissance, débauche de chevaux-vapeur, gonflement des cylindrées, concurrence effrénée dans l'exploitation de techniques plus ou moins indispensables et réservées jusque-là à la compétition, luxe tapageur : tout respirera porte de Versailles l'essence bon marché et inépuisable, l'argent facile et, *aussi, au passage, pour les admirateurs* ébahis de la déesse Auto, l'endettement parfois mal évalué.

Les visiteurs les plus pessimistes, en regardant ces merveilleuses machines à quatre roues, se diront qu'un robinet de pipe-line fermé sans préavis ou une bombe malencontreusement tombée sur un puits en plein désert pourraient bien faire, par les temps qui courent et après quelques jours de disette, de la joyeuse kermesse un beau musée. Les plus confiants diront à l'inverse que l'automobile a connu d'autres menaces, qu'elle n'en est pas morte pour autant, qu'il n'y a pas le feu, qu'il y a des réserves et qu'après tout le moteur à explosion a toujours su, du gazogène à l'alcool de betterave, s'adapter aux circonstances.

De fait, la quasi-totalité des modèles – grands ou petits – présentés cette année au Salon de Paris, comportent c'est vrai, les applications directes des recommandations faites par les pouvoirs publics et les experts voilà dix ans et plus, lors des précédentes alertes pétrolières qui, avec obstination, nous rappellent, régulièrement, à l'ordre. Les solutions étudiées de longue date, et à ce titre exploitables assez rapidement en série, sont si bien entrées dans l'ordre normal des choses que personne, sous les effets de l'abondance revenue, ne semble plus s'en préoccuper. Elles n'en sont pas moins là.

Il est vrai aussi que les inquiétudes de l'heure se sont portées davantage en quelques années sur la sauvegarde de l'environnement et la sécurité routière que sur la consommation du pétrole.

Des économies spectaculaires

Des préoccupations qui ne cohabitent pas aussi facilement qu'on l'imagine avec les économies de carburant. Quoi qu'il en soit et si l'on écarte les modèles attachés sans réserve, par la volonté d'un constructeur, à un « look » anachronique qui a fait leur gloire et dont les lignes, comme celles d'un mur, ne sont guère calculées pour l'économie d'énergie, la majorité des véhicules disponibles sur le marché aujourd'hui ont fait des progrès notables dans le domaine de la consommation.

Quatre axes d'études – toujours les mêmes – avaient été encouragés cet égard : Ils concernent la résistance au roulement, la lutte contre le poids, le rendement des moteurs, les effets de la pénétration dans l'air. Ces recherches, qui se poursuivent bien entendu, ajoutées au développement de solutions futures bien plus audacieuses (moteur à deux temps, énergie de substitution), ont déja été payantes. Elles devraient encore, dans un avenir définissable, réduire la consommation d'énergie qu'entraîne la mise en circulation de tout véhicule à moteur. Pneumatiques à profil nouveau, chambres de combustion redessinées, chasse aux frottements, réduction du nombre des composants, allégement des structures, utilisation de matériaux légers, intervention banalisée de l'électronique dans le contrôle de l'allumage et de l'alimentation, lutte contre la résistance de l'air : les gains de consommation ont été spectaculaires.

Des exemples méritent d'être cités. Ainsi la consommation du 954 cm³ monté sur la Visa de Citroën s'établissait-elle il y a cinq ans à 5,5 litres d'essence pour 100 kilomètres, à 90 km/h. Aujourd'hui 3,9 litres suffisent à l'AX de même cylindrée et de même puissance au moteur (45 chevaux) pour parcourir la même distance, à la même vitesse. Une nouvelle conception du groupe, une amélioration de la silhouette, le fameux CxS (qui, plus savamment, correspond au coefficient de traînée multiplié par la projection frontale du véhicule) ont, pour l'essentiel, permis d'obtenir le résultat : 29 % d'économie. Ainsi un Diesel de 1769 cm³ consommait-il un litre de plus aux 100 km il y a cinq ans qu'un 1360 cm³ (moins lourd bien sûr) à la même vitesse, aujourd'hui. Chez Renault, la consommation moyenne des voitures vendues en 1981, toutes gammes confondues, s'établissait, toujours à vitesse constante, à 6,9 litres aux 100 km parcourus. En 1989, on a obtenu selon les mêmes critères, 6,4 litres. Les 6 litres aux 100 sont à portée de la *main*.



La nouvelle Rolls Royce Spirit II ne manifeste pas de grande préoccupation pour le CX, et donc la consommation, qui sont sans doute pour le propriétaire d'une telle limousine... secondaires.

Le coût des embouteillages

De belles perspectives si les chiffres d'économie s'appliquent à un parc de plusieurs dizaines de millions de véhicules, mais des progrès toutefois quelque peu contrariés par l'arrivée du carburant sans plomb et du catalyseur. Deux bienfaits pour la nature et l'art de vivre qui réclament malheureusement, pour fournir un même travail, une consommation plus grande.

Aussi encourageants que soient les résultats déjà enregistrés jusqu'ici, il reste que la consommation globale d'un pays surmotorisé dépend aussi des conditions de circulation et de conduite. Il ne semble pas, sous cet aspect des choses, qu'une amélioration soit au rendez-vous. Le chiffre de 30 % de carburant brûlé en France dans les embouteillages, avancé naguère, risque fort de ne pas connaître de si tôt une diminution notable. A moins que, là-bas dans le Golfe...

CLAUDE LAMOTTE

Du « fordisme » au « toyotisme »

Des perspectives de ventes en Europe en recul cette année de plus de 1 % et en 1991 de près de 5 %, une guerre interne des prix entre les constructeurs qui va rabattre les capacités d'investissement, une considérable pression externe des Japonais pour pénétrer les frontières et, pour arranger le tout, une menace quotidienne de voir le prix du super s'envoler vers les 10 francs du fait de Saddam Hussein : le Salon mondial de l'automobile s'ouvre dans une conjoncture pour le moins dégradée.

Les quatre « années admirables », de 1986 à 1989, qui ont vu les voitures se vendre avant que d'être faites et les constructeurs rouler sur l'or, sont loin dans les rétroviseurs. Peugeot annonce des résultats tout juste égaux à 1989. Chez Fiat, ils seront inférieurs. Chez Renault, ils pourraient être divisés par deux et ramenés à *5 milliards*. Seul Volkswagen, grossi de l'appétit est-allemand, devrait bénéficier d'une hausse.

L'indépendance perdue des petits fabricants

Sitôt le gâteau rétréci, une guerre des rabais a été déclenchée par Ford, poursuivie par Fiat et peu ou prou par tous les autres. Offrant une motorisation Diesel au prix de l'essence, la filiale du groupe américain casse les prix de quelque 7 000 francs. En Italie, pour conquérir des clients de Fiat, Ford proposait même des rabais sur la Fiesta allant jusqu'à 20 %. Tous les constructeurs devront à un moment ou à un autre s'engager dans la bataille et prendre sur leurs marges, c'est-à-dire leurs capacités d'investissement.

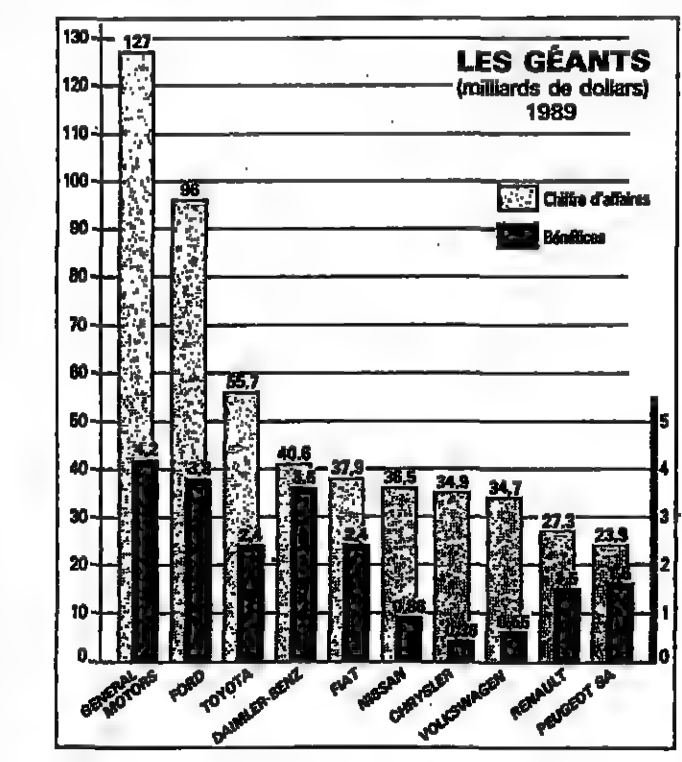
Cette guerre intestine n'est qu'un avant-goût de la compétition féroce qui s'annonce pour les années 90. Déjà ces derniers mois ont vu les petits fabricants perdre leur indépendance : Jaguar s'est vendu à Ford, Saab s'est réfugié dans les bras de General Motors et Volvo a épousé Renault. Même les japonais ont été touchés : Fuji doit sa survie à Nissan, et Daihatsu à son grand frère Toyota. Mais les grands risquent de ne pas être épargnés et les regards se sont tournés récemment vers Chrysler, le numéro trois américain, en proie à de nouvelles difficultés et qui s'est approché de Fiat.

Bourrée d'électronique

Ensuite, qui ? A nouveau, comme dans les années 70, la question se pose d'une nouvelle vague de concentrations dans l'industrie automobile. Cause unique de cette férocité : les Japonais. Ils sont devenus l'obsession, le cauchemar des constructeurs occidentaux, à la fois l'ennemi mortel et le modèle à suivre. Partis de zéro il y a trente ans, les constructeurs nippons contrôlent près de 30 % de la production mondiale et poursuivent avec un acharnement poli leur conquête du globe.

Premier front de l'attaque : ils ont réinventé après-guerre la façon de faire les automobiles et, du même coup, toute l'industrie de grande série. De la conception au contrôle permanent sur les chaînes, *en passant par le travail en équipe*, les cercles de qualité et les livraisons des équipements « juste à temps » : ces idées qui sont peu à peu adoptées dans le monde entier n'ont pas été inventées au Japon, mais elles y ont été mises en œuvre massivement avec une efficacité redoutable. La clé du succès japonais est qu'ils sont *« économes en tout »*, en travail comme en capital, rapporte une récente enquête du Massachusetts Institute of Technology (1). Par exemple, et contrairement à l'idée répandue, l'automatisation y est moins poussée qu'en Europe ou aux Etats-Unis. La productivité vient moins du nombre de robots que de l'organisation globale.

De 1930 à 1980, l'Amérique a été la référence mondiale d'organisation du travail industriel. Les professeurs sont désormais au Japon. Le *« toyotisme »* a remplacé le *« fordisme »*, note un rapport du Plan (2). Et l'on a pas fini d'étudier et de commenter ce basculement majeur.



Le résultat est un avantage moyen de compétitivité de quelque 25 % pour les constructeurs nippons (*le Monde* du 15 mars). S'y ajoute, depuis deux ans, un taux de change « de combat », le yen étant sous-évalué par rapport au dollar et surtout par rapport au mark et à toutes les monnaies européennes.

Deuxième front ouvert : l'automobile elle-même. *« L'individualisme croissant et la diversité de la demande des consommateurs imposent un élargissement de la gamme offerte »*, note le rapport de la Fédération des constructeurs nippons de la fin 1989 sur *« l'avenir de l'industrie automobile japonaise »*. *« Désormais les investissements vont s'orienter principalement sur les changements de modèles. »* C'est déclarer, en termes japonais, un bouleversement de l'automobile. Sans doute la technique a-t-elle énormément évolué depuis 1970. Une Clio n'a rien à voir avec une R 5. Du moteur aux freins et aux sièges, tout a été revu.

Les maîtres du marketing

Mais les vingt ans qui viennent annoncent des modifications de plus vaste ampleur. On en observe les prémices avec les systèmes d'antiblocage des freins ou l'arrivée des *« concept-cars »*, ces voitures inventées comme la Renault Espace. Bourrée d'électronique de communication et de sécurité, répondant à tous les besoins et plaisirs de conduite et de parade imaginables, la voiture va se décliner en une multiplication des genres. Retour des cabriolets de sport, micro-voiture de ville, véritable salon pour les autoroutes, les japonais vont impulser une course folle que tous les constructeurs auront du mal à suivre. Peu sauront chanter toutes les octaves.

Si on examine ce qui s'est passé dans les voitures de luxe, il faut craindre que les japonais soient aussi passés maîtres du marketing. Résolus à attaquer les « belles européennes », Toyota et Nissan ont sorti des modèles complètement neufs, les Lexus et Infiniti. En 1991, 40 000 Infiniti devraient être vendues outre-Atlantique contre 80 000 Mercedes et 60 000 BMW : en moins de deux ans, le succès est éclatant. Les constructeurs allemands, qui avaient jusqu'ici regardé les japonais de haut, commencent à s'émouvoir.

Le tour de l'Europe

Troisième front ouvert, celui-là depuis quelques années : l'extension géographique. Les japonais poursuivent une délocalisation de leurs usines dans le Sud-Est asiatique, aux Etats-Unis et maintenant en Europe. Toyota dispose de 29 établissements de montage hors du Japon, du Kenya en Australie. En 1989, sa production outre-mer n'a encore représenté que 500 000 véhicules, soit 11 % du total. Mais ce chiffre a doublé et la vitesse acquise est élevée. En 1992, les japonais assembleront 2,3 millions de voitures aux Etats-Unis, le quart de la production de ce pays. Importations et assemblage local s'additionnent déjà pour gagner une part toujours croissante du marché : 31 % au premier semestre de 1990 contre 21 % trois ans auparavant.

Malgré les milliards de dollars déversés – huit fois les dépenses du programme Apollo (3), – les *« Big Three »*, General Motors, Ford et Chrysler, reculent. GM a investi 350 milliards de francs dans la décennie 80 pour se mettre à niveau. Apparemment en vain. Ce pays au système éducatif à la dérive pourra-t-il passer du « fordisme », adopté en 1930 pour des ouvriers sans qualification, au « toyotisme », où chacun sur la chaîne doit prendre des initiatives ? La question n'a pas encore trouvé sa réponse. La désagrégation de l'industrie mécanique américaine (4) n'offre pas un contexte favorable. De surcroît, les alliances conclues dans les petits modèles (GM s'est associé avec Toyota, Ford avec Mazda, Chrysler avec Mitsubishi) pourraient prendre les *« Big Three »* à contre-pied si le marché se retourne durablement vers ces créneaux à la suite de la crise du Golfe. Chrysler pourrait en mourir. GM et Ford, étant donné leur taille et leur présence en Europe, ont, eux, largement de quoi se redresser. Nissan, Toyota et Honda ont investi près de 20 milliards de francs dans l'implantation d'usines en Grande-Bretagne : voici venu le tour de l'Europe, premier marché du monde avec 13 millions de voitures vendues chaque année à l'Ouest et 3 millions attendues à l'Est pour 1995. La bataille mondiale se jouera probablement là, entre 1995 et 2000. D'ici cette date, les quatre chevaliers européens, VW, Fiat, Peugeot SA et Renault, bénéficieront d'une protection.

Le principe en est acquis, même si on en discute encore les modalités entre les Douze : les Japonais devront s'autolimiter jusqu'en 1998 environ, pour ne progresser que lentement de leur niveau actuel de 10 % du marché européen à un seuil qui reste à déterminer. La Commission de Bruxelles a proposé 19 % et les constructeurs veulent maintenir les 10 % actuels, le compromis sera donc entre ces deux bornes. Les Japonais ne resteront pas immobiles. Déjà, ils montent des centres de design en Europe pour apprendre les goûts des automobilistes locaux.

Mais le répit est essentiel pour que les Européens achèvent leur convalescence, se mettent à leur tour au « toyotisme », rattrapent leur retard de productivité et raccourcissent leur délai de conception de nouveaux modèles. VW et Fiat mènent une stratégie extensive en prenant pied partout où cela est possible, en particulier à l'Est. Renault s'est allié à Volvo. PSA préfère mener une stratégie intensive d'abaissement de ses coûts. Choix différents mais perspective identique. Les quatre ont quelque huit ans pour se muscler ou nouer des alliances. Ensuite, après 1998, la concurrence devrait être libre...

ERIC LE BOUCHER

(1) Cité par le *Financial Times* du 17 septembre.

(2) « Du fordisme au toyotisme, les voies de la modernisation du système automobile en France et au Japon ». *Etudes et recherches* nᵒˢ 7-8, février 1990. Commissariat général du Plan. La Documentation française.

(3) *Sciences et Vie économie*, mai 1989.

(4) Numéro spécial d'*Industrie et Techniques*, sur l'automobile. Octobre 1990.

Le Salon

Le Mondial de l'automobile ouvrira ses portes au public à la porte de Versailles, le jeudi 4 octobre à 13 heures. L'exposition se prolongera chaque jour jusqu'à 22 heures avec une ouverture matinale à 10 heures, sauf pour les bâtiments occupés par les véhicules industriels. Le prix d'entrée a été fixé à 35 F.

pétrole armée ?

Quel avenir pour la voiture électrique ?

Les Européens, sceptiques, restent vigilants

Comme Phénix, la voiture électrique renaît périodiquement de ses cendres. En 1899, un véhicule baptisé *« la Jamais-Contente »* avait atteint les 106 km/h, un beau record pour cette fin du siècle qui s'emballait dans la recherche de la vitesse tous azimuts. Aujourd'hui, l'intérêt porté à la voiture électrique est avant tout dicté par des considérations de silence et de propreté auxquelles s'ajoute la crainte d'une pénurie de pétrole suscitée par toute crise au Proche-Orient.

Allure, propreté, silence, économie d'énergie pétrolière n'éliminent pas le principal handicap de cette technique qui consiste à remplacer le carburant liquide par l'électricité. Ce handicap se situe dans les conditions de stockage de l'énergie mise en jeu.

A titre de comparaison, il faut bien admettre que la fée électrique ne fait pas si l'on peut dire le poids face au pétrole, ou plutôt le fait, mais pas dans le bon sens : ainsi 200 kilos de batteries au plomb, rangées sous un plancher, équivalent en gros à ... 1 litre de carburant classique. A 2 litres s'il s'agit de batteries alcalines. Dur ! Dur !

Aussi le poids, la bête noire des constructeurs d'automobiles, réduit-il, de façon exagérée, les possibilités réelles de ces véhicules qu'une autonomie limitée confine à des tâches urbaines ou à des petites liaisons.

Pour PSA, qui en France, comme Renault, a mis au point et construit en petite série des véhicules électriques, *« on saura toujours faire une voiture électrique aérodynamique et performante, elle sera tout simplement inutilisable pratiquement, car si l'on exploite ses performances son autonomie sera ridicule »*. Un autre aspect des choses concerne l'indispensable infrastructure que réclame l'automobile électrique pour pouvoir être utilisée à grande échelle. Des travaux importants destinés à implanter les bornes de recharge indispensables sont à eux seuls dissuasifs.

Malgré ces constats peu encourageants depuis 1971 pour PSA et 1973 pour Renault, les constructeurs français peuvent cependant fournir sur contrat (avec EDF, la ville de Châtellerault, etc.) des véhicules électriques tout à fait fiables. Au Mondial de l'automobile, les deux marques présenteront des modèles utilitaires et notamment, chez PSA, un J5 Peugeot dans lequel un moteur électrique remplace le groupe thermique, mais avec une boîte de vitesses traditionnelle et donc un embrayage conventionnel. Deux véhicules seront, dans le même type d'usage, sur le stand Citroën : un C15 et un C25.

Les avantages de la double motorisation

Les constructeurs allemands, on s'en doute, n'ont pas manqué, eux aussi et depuis des années, de se pencher sur le problème posé par l'autonomie très relative des véhicules électriques. La priorité restant néanmoins à la lutte contre la pollution urbaine, les chercheurs ont imaginé une solution hybride. Elle consisterait à ne pas éliminer totalement le pétrole, appréciable *pour ses qualités de performance*, tout en utilisant la motorisation électrique pour ses vertus propres.

Volkswagen semble dans l'affaire avoir pris une avance notable en mettant au point une transmission qui associe deux moteurs, l'un thermique et l'autre... électrique. Ainsi les avantages de la motorisation classique seraient-ils conservés (rayon d'action, vitesse) et ceux de l'électricité (bruit, propreté) exploités au moment voulu. Le moteur *thermique* agit sur les roues avant, le moteur électrique sur les roues arrière. Traverser une ville avec l'électricité n'empêcherait donc pas de poursuivre ensuite sa route avec du pétrole (super ou gazole). Une Golf ainsi équipée et une Audi 100, baptisée comme il se doit « Duo » ont été récemment présentées au ministère des transports bavarois. Est-ce l'avenir ?

Non, diront les irréductibles de la course à la légèreté : associé au poids d'un moteur thermique, celui des batteries ne ferait qu'annuler une partie des résultats recherchés, en demandant au moteur classique un effort supplémentaire. Le débat n'est qu'entrouvert.

C. L.

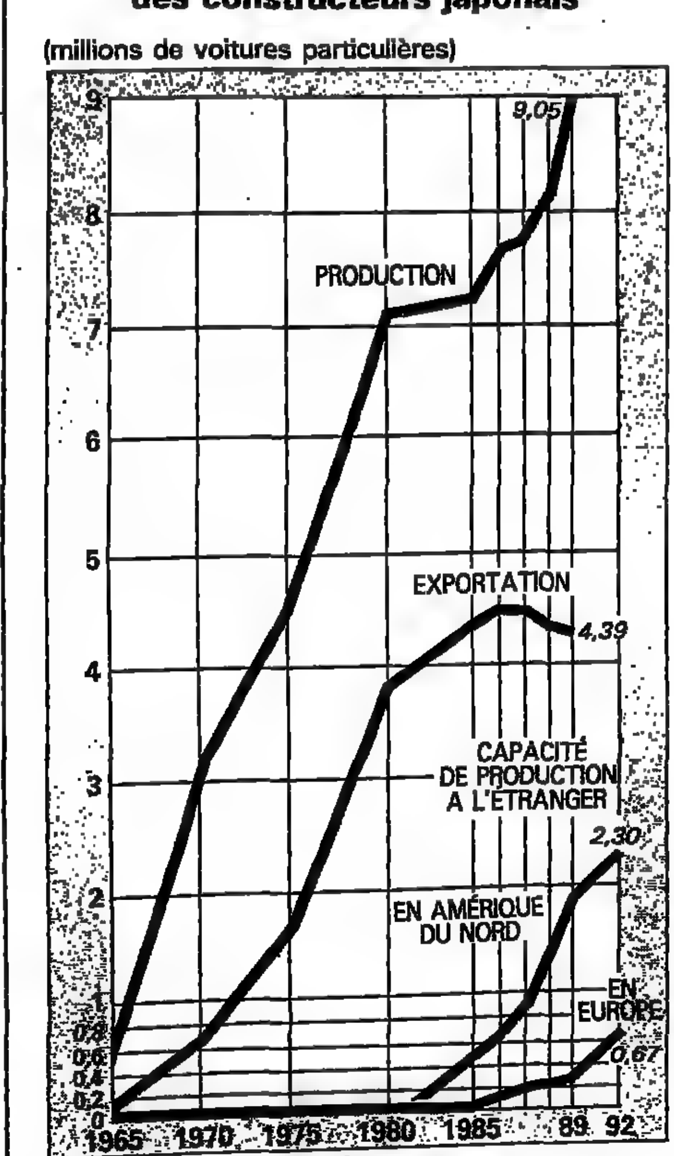
12 h de La Rochelle

La Rochelle, la ville de l'ancien ministre de l'environnement Michel Crépeau, vient d'organiser ses *Douze Heures électriques*. En 1987 et en 1989, Bruxelles et Bruges en avaient fait autant.

Ces *Douze Heures* confiées à l'électricité avaient pour objectif de démontrer qu'il était possible d'utiliser dans la pratique et sans difficulté sur des distances suffisantes et à une vitesse d'exploitation raisonnable des véhicules fonctionnant à ce type d'énergie. Sur un circuit déterminé, les engins présentés, notamment des Volta, construits dans la région, ont démontré leur capacité à remplir tout à fait leur mission.

« La délocalisation » des constructeurs japonais

(millions de voitures particulières)



Source : *Industries et Techniques*

Le tour du monde des constructeurs

La voiture électrique n'excite guère les consommateurs français. Telle est l'une des conclusions du sondage réalisé par la revue *Industries et Techniques* et dont les résultats figurent dans son numéro spécial *Automobiles*, publié à l'occasion du Mondial de l'automobile. A la question *« achèteriez-vous une voiture à moteur électrique, sachant que sa vitesse maximale serait inférieure à 100 km/h, avec la contrainte quotidienne de recharger les batteries ? »*, 81 % des sondés répondent non. Cet intéressant numéro fait également le point des stratégies poursuivies par les constructeurs européens, japonais et américains, et de leurs modes de production. Avec, en ouverture, les photos de leurs prototypes. De quoi rêver !

▶ **Industries et Techniques. Automobiles. Le tour du monde des technologies. Ed. CEP. IT. 156 p. Prix : 35 F.**

Les espoirs déçus du Japon

Les Japonais paraissent insensibles aux échecs. Surtout dans le domaine *de l'automobile. Pourtant, leurs* espoirs en matière de développement de la voiture électrique restent, pour l'instant, déçus. On ne compte qu'environ 650 véhicules de ce type en circulation au Japon. Or, en 1983, les spécialistes tablaient sur un parc de 15 000 unités pour l'année 1990. C'est dire l'importance de la désillusion. Pour l'essentiel, les applications actuelles se limitent aux véhicules utilitaires des compagnies électriques et *aux camionnettes de livraison de lait* et de journaux. Pour trouver des chiffres plus convaincants, il faut descendre au niveau des voitures de golf, dont 1 500 sont en service, et des petits véhicules confinés dans un lieu donné (17 000 unités dans les aéroports, parcs, hôtels, hôpitaux...).

En fait, le chariot élévateur à fourche reste, de loin, le principal adepte de la motorisation électrique. On n'en trouve pas moins de 126 000 *dans les usines nipponnes. Si la voi*ture électrique n'atteint pas encore le grand public, c'est en raison d'une accumulation de problèmes non résolus de façon satisfaisante. Prix de vente très élevé, performances inadaptées à un emploi de longue durée, coût d'entretien prohibitif. Avec, à la clé, une incertitude sur la rapidité des progrès techniques du composant majeur du système : la batterie.

Fidèle à une stratégie éprouvée, le *Japon a mis en place des structures* particulières pour promouvoir le développement de la voiture électrique. Dès 1976, entre les deux chocs pétroliers, l'Association des constructeurs japonais d'automobiles (JAMA) créait la JEVA, l'Association japonaise du véhicule électrique, sous le patronage de l'incontournable MITI, le ministère du commerce international et de l'industrie. A l'époque, l'essor de la voiture électrique devait essentiellement répondre à la volonté d'économiser l'énergie. *Ces dernières années, la lutte* contre la pollution était devenue le stimulant essentiel. Elle devrait le rester bien que les événements du Golfe puissent revitaliser l'aiguillon énergétique. Malgré la minceur des résultats, la JEVA poursuit sa mission. Elle emploie neuf personnes et ne compte pas moins de soixante-trois membres parmi lesquels on trouve les onze constructeurs nippons d'automobiles, leurs fournisseurs (Nippon Denso), de *grands industriels (Mitsubishi, Sumi*tomo, Kobe Steel, Mitsui...) et, bien sûr, la majorité des fabricants de batteries. Avant même la création de la JEVA, le MITI avait lancé, en 1971, un programme national de recherche étalé sur six ans et disposant d'un budget de 240 millions de francs. Cet effort servit de rampe de lancement pour les premières voitures électriques. Aujourd'hui, six modèles existent sur le marché japonais. Ils sont produits par cinq constructeurs. Par ordre d'importance : Daihatsu, Mitsubishi, Suzuki, Nissan et Honda.

Une production expérimentale

La JEVA reconnaît que la production reste au stade expérimental. Problème majeur, le prix d'une voiture électrique est trois fois plus élevé que celui d'un modèle équivalent à essence... D'où une faible demande qui entraîne une stagnation du volume de production, principale cause du prix de vente élevé. Un parfait exemple de cercle vicieux dont la JEVA voudrait bien sortir grâce à une stimulation, artificielle au début, de la demande. Pour cela, elle gère depuis 1978 un système de location-vente soutenu par les subventions du gouvernement nippon. L'association achète elle-même les voitures électriques aux constructeurs. La moitié du *prix est fourni par les subventions.* L'autre moitié est récupérée auprès des utilisateurs. Les fabricants vendent leurs voitures électriques à la JEVA au prix moyen de 140 000 francs. L'acquéreur les obtient donc pour 70 000 francs qu'il règle par le biais des loyers. Malgré ces conditions avantageuses, en 1989, la JEVA n'a réalisé que 30 locations-ventes et prévoit le même résultat pour 1990. Le système de location-vente, mis en place en douze ans, a conduit à la mise en service *de 350 voitures électriques*, soit plus de la moitié du parc actuel. Malgré cet effort, la demande demeure confidentielle, et la JEVA estime même que le montant qu'elle règle aux constructeurs est inférieur à leur coût de production... Il faut dire que selon Hiroshi Igarashi, directeur général adjoint de la division recherche, *« la plupart des véhicules électriques sont des voitures standards sur lesquelles, en fin de chaîne de montage, le moteur à essence est remplacé manuellement par le système électrique de propulsion »*.

La JEVA reconnaît également que la demande est ralentie par les caractéristiques des batteries. Le point noir de la voiture électrique. *« Les batteries pèchent par un temps de recharge trop élevé ainsi que par un poids et un encombrement trop important »*, admet Hiroshi Igarashi. Le temps de recharge ne peut descendre en dessous de huit heures si l'on veut préserver une durée de vie des accumulateurs d'environ deux ans. Les batteries présentent, en effet, l'inconvénient de s'user plus rapidement que les moteurs à essence, et le coût de leur remplacement est loin d'être négligeable. Hiroshi Igarashi l'estime à environ 16 000 F.

Ainsi, les zones d'ombre s'accumulent...

Côté utilisation pure, les voitures électriques japonaises disposent d'une vitesse maximale de 90 kilomètres/heure avec une autonomie qui varie de 60 kilomètres à 110 kilomètres avant recharge. Les constructeurs sont parfaitement conscients de ces faiblesses. Ainsi, Shin Nippon Steel a développé avec Tokyo Research and Development, un spécialiste de la conception de voitures, un modèle expérimental baptisé NAV (Next Generation Advanced Electric Vehicule). Les performances annoncées constituent un réel progrès : 240 kilomètres d'autonomie à une vitesse constante (sans arrêt) de 40 kilomètres/heure et 100 kilomètres/heure en pointe. Shin Nippon Steel s'est chargé de la réalisation de la carrosserie en plastique renforcé de fibre de carbone.

L'avenir des modèles mixtes

L'entreprise, qui s'est engagée dans le développement d'une voiture électrique en 1986, a investi 13 millions de francs et vise la production de masse avec l'aide d'un partenaire constructeur automobile. La NAV serait alors la concurrente de l'Impact américaine de General Motors. D'autres constructeurs se lancent dans la voie électrique. Toyota a signé, en mai dernier, un accord avec Chubu Electric Power pour développer trois véhicules commerciaux électriques. Son premier modèle dispose d'une autonomie de 160 kilomètres et d'une vitesse maximale de 85 kilomètres/heure. Hino, de son côté, mise sur les bus électriques avec un modèle mixte équipé également d'un moteur diesel conventionnel.

Cette solution qui combine moteur électrique et moteur à explosion semble peu répandue au Japon alors qu'elle tente plusieurs constructeurs européens. Plus complexe du fait du fonctionnement alternatif des deux modes de propulsion (électrique en ville, à essence sur route), elle présente des avantages majeurs. Vitesse, autonomie et certains détails majeurs comme le chauffage de l'habitacle (impossible en électrique pur) sont résolus avec un gain très important sur la pollution. Cela ne supprimerait pas, néanmoins, le besoin de batteries plus performantes. Le fabricant Japan Storage Battery a présenté récemment une batterie pour voitures électriques qui utilise le couple nickel-cadmium. Par rapport aux accumulateurs classiques au plomb, cette solution fournit une durée de vie doublée avec un temps de recharge inférieur à deux heures. Japan Storage Battery déclare fournir déjà 80 % des batteries utilisées sur les voitures électriques japonaises.

Les efforts soutenus des constructeurs et du gouvernement nippons aussi bien que les progrès des fournisseurs d'accumulateurs semblent confirmer que le Japon croit toujours à la solution électrique. Mais les prévisions de la JEVA sont prudentes et n'envisagent pas le passage à une production de série avant la fin du siècle.

JEAN RIEUX

L'Amérique à petit feu

NEW-YORK

de notre correspondant

« La voiture électrique ? C'est une excellente idée, surtout pour permettre à George Bush de faire son parcours de golf devant les caméras pendant ... la crise du Golfe ! », s'esclaffe M. George Peterson. *« Pour le reste... Nous en sommes restés un peu au stade du prototype. La voiture électrique dispose d'un rayon d'action encore trop limité et pâtit d'un coût d'utilisation trop élevé pour intéresser vraiment le consommateur américain habitué à une essence bon marché »*, explique plus sérieusement le président d'Auto Pacific Group, un organisme de consultants spécialisé dans l'industrie automobile et installé en Californie. *« Même les autres formes d'énergie alternative telles que le méthanol ou l'éthanol, où les travaux sont plus avancés, ne peuvent lutter contre le prix du super à la pompe, y compris compte tenu des récentes augmentations. »*

A 0,80/0,90 dollar par gallon américain (3,8 litres), ce qui était son prix de vente moyen avant que l'Irak organise son raid musclé sur Koweït-City, le raisonnement tenait la route. Mais aujourd'hui, à plus de 1,30 dollar le bidon ? Et surtout demain, si le conflit s'éternise ou, pis, si le Proche-Orient s'embrase ? Pour l'heure, les constructeurs automobiles n'ont pas changé leur fusil d'épaule. Traumatisés par la concurrence des modèles japonais, qui leur ont à présent subtilisé plus de 20 % du premier marché mondial, les trois grands (General Motors, Ford, Chrysler) s'efforcent d'améliorer leur compétitivité et de réduire les nuisances atmosphériques de leurs modèles pour répondre à des normes anti-pollution devenues draconiennes depuis le récent *Clean Air Act*.

Leurs deux autres objectifs à l'égard de consommateurs devenus plus exigeants consistent à accroître la sécurité – un bon argument de vente – et, plus récemment, à mettre en avant la moindre consommation d'essence des derniers modèles. Face à ces impératifs dictés par l'actualité, la promotion de la voiture électrique semble bien être actuellement le cadet de leurs soucis. Les recherches coûtent très cher et... s'il n'y a pas immédiatement un marché à la clé... Or, comme dans bien d'autres domaines, l'Etat fédéral a fortement diminué les aides consacrées à la recherche de nouvelles formes d'énergie. De 5 milliards de dollars (25 milliards de francs) en 1980, elles se sont effondrées à 1,5 milliard (en dollars constants) cette année. Une misère. Les constructeurs doivent donc financer ces travaux sur leurs propres deniers. *Et ils en ont de moins en moins.*

Chrysler, le plus mal en point des trois, se contente pour l'instant de tester un mini-van électrique, le TEVan, équipé d'une batterie nickel-fer donnant au véhicule électrique une autonomie de 110 à 120 miles (170 kilomètres environ) à partir d'une recharge de batterie effectuée la veille et sur la base d'une vitesse de 70 miles à l'heure (100 km/h environ), supérieure aux limitations généralement fixées à 55 miles à l'heure sur les routes américaines. Prudemment, la firme ne prévoit pas un éventuel démarrage de production, même à moyenne échéance. La date initialement avancée – 1993-1994 – semble plus ou moins abandonnée. Ford n'a guère avancé depuis l'annonce, en 1988, du lancement de l'ETX II Aerostar, un autre prototype de mini-van électrique. Reste General Motors, le numéro un mondial de l'automobile, qui, à la différence de ses collègues, n'a pas planché sur le mini-van, mais sur une voiture électrique classique dont le lancement a eu lieu, en fanfare, au début de l'année à Los Angeles dans la perspective d'une mise en série à une date... à déterminer.

Des utilitaires légers

Neuf mois après, *« General Motors n'a toujours pas décidé quand cette voiture électrique entrera en production »*, admet un porte-parole du géant de Detroit. *« Vous comprendrez que nous ne voulons pas donner d'indications aux concurrents. Mais il est clair que GM continue à travailler sur ce modèle. Avec son propre argent »*, précise-t-il. En avril dernier, le président de l'époque (il a changé cet été), affirmait encore dans un discours prononcé à Washington que son groupe – un moment associé à Peugeot avant de rouler pour son propre compte – voulait être *« le premier constructeur automobile à se lancer dans la production en série d'un véhicule électrique individuel égalant les performances des moteurs à combustion interne »*.

Equipée de batteries qui lui permettent une autonomie de 180 km à la vitesse moyenne de 80 km/h, l'Impact – c'est le nom du modèle GM – dispose d'une capacité d'accélération de 0 à 90 km/h en l'espace de huit secondes. Mais la consommation électrique, ajoutée au coût de remplacement des batteries (tous les deux ans), risque de grever le budget du consommateur. Un handicap qui, selon M. Roger Smith, obligerait son groupe à escompter une production de 100 000 véhicules avant de parvenir à un prix compétitif avec les modèles traditionnels à essence.

La présentation de l'Impact le 3 janvier dernier en Californie ne devait rien au hasard. Cet Etat est celui qui a l'atmosphère la plus polluée des Etats-Unis en dépit de normes locales supérieures aux directives fédérales. D'où l'intérêt manifesté par les pouvoirs publics des principales villes de la région, à commencer par Los Angeles, pour tout ce qui permettrait de réduire ces nuisances. Théoriquement, trois modèles de véhicule électrique fabriqués par de petites firmes sont disponibles. Sous réserve de les commander en quantité industrielle pour justifier une mise en production. Il s'agit du G-Van de Vehma (une division de Magna International Inc., une firme canadienne de l'Ontario), disposant d'une autonomie de 90 kilomètres à une vitesse de 75 km/h et d'un mini-van fabriqué par Unique Mobility Inc., une société d'Englewood (Colorado) qui a créé ce modèle pouvant pousser sa vitesse jusqu'à 100 km/h.

Le troisième prototype est une voiture pouvant emporter quatre personnes que propose Clean Air Transport, une firme anglo-suédoise. La vitesse de ce véhicule peut atteindre 90 km/h et il dispose d'un rayon d'action de 100 kilomètres, éventuellement porté à 225 kilomètres par l'adjonction d'une unité auxiliaire. Tous ces modèles seront commercialisés – *au moins dans un premier temps* – sous forme de véhicules utilitaires légers plutôt que de voitures particulières, précise le magazine *Nuclear Industry* qui les a étudiés de près. L'avantage de ces véhicules industriels est qu'ils peuvent être garés dans un espace central où la recharge des batteries est plus aisée que devant une maison particulière.

Mais l'obstacle économique n'est pas levé pour autant. Tant Vehma que *Unique Mobility* concèdent qu'il ne leur est pas possible, sans subventions, de produire ces véhicules électriques à moins de 30 000 dollars l'unité, soit le double du prix d'un van classique. Seule une incitation fiscale, accordée par l'Etat – ou par le gouvernement local, désireux d'encourager la « voiture propre », pourrait faire baisser les prix. Mais les finances des collectivités locales sont généralement à sec et l'administration *fédérale, empêtrée dans son déficit* budgétaire, est plutôt à la recherche d'économies que de dépenses nouvelles. De plus, il faut compter avec les contre-feux que ne manquerait pas d'allumer le lobby pétrolier si la menace se faisait trop précise. De tous les agents d'influence ayant leurs entrées au Congrès, les ambassadeurs des grands marchands d'or noir sont certainement les mieux représentés au Capitol Hill. Voire à la Maison Blanche.

SERGE MARTI

Le Monde des Cadres



UN MONDE OUVERT. DES HOMMES EN MARCHE...

Les nouveaux enjeux, tout le monde en parle... Aux A.G.F., nous agissons, notre situation est tout à fait enviable, c'est vrai (25 000 personnes, 40 milliards de C.A. consolidé dont près de 25 % à l'International, 1 600 agences en France, une implantation dans 44 pays). Mais nous savons que la remise en cause est facteur de progrès. Plus que jamais, nous sommes décidés à aller de l'avant avec des hommes et des femmes qui partagent notre esprit d'innovation. Ensemble, nous relèverons de nouveaux défis.

Gestionnaire du patrimoine immobilier

Pour participer à la gestion du patrimoine immobilier des AGF (675 immeubles, 1 763 000 m², 16 000 locations), la Direction Immobilière recherche plusieurs collaborateurs(trices).

– Vous êtes jeune, dynamique, disponible. Vous êtes titulaire d'une maîtrise de droit, d'un DESS de droit immobilier ou d'un diplôme équivalent,
– ou vous avez déjà acquis une solide expérience de gestion immobilière.

Nous vous proposons plusieurs postes de gestionnaire. Vous serez entièrement responsable, sous tous ses aspects, de la gestion et des résultats d'un groupe d'immeubles situés à Paris ou en région parisienne.

Merci d'adresser lettre, CV et rémunération actuelle, sous réf. M/GI, à Madame EGLER – Département Gestion de l'Emploi – AGF – 33, rue La Fayette 75009 PARIS.

AGF, L'ESPRIT OLYMPIQUE — ALBERTVILLE 92 — AGF

photo Zefa



ASSOCIÉS — 12, RUE SAINT FIACRE - 75002 PARIS - Tél : 40.26.33.57



Au cœur d'une agglomération de 120 000 habitants, premier pôle économique de Franche-Comté, la ville de Montbéliard recrute :

CHARGÉ DE MISSION URBANISME OPÉRATIONNEL ET DÉVELOPPEMENT

Rattaché au responsable de l'urbanisme de la ville, il aura pour mission de coordonner plusieurs opérations d'aménagement de grande envergure (habitat, commerce et tertiaire) en centre-ville et en périphérie. A ce titre, il sera l'interlocuteur privilégié des sociétés de conseil chargées du diagnostic et de la programmation des opérations, des sociétés d'aménagement de l'architecte-conseil de la ville et des architectes d'opérations. Il sera également chargé de la commercialisation ainsi que du suivi financier des opérations.

Nous souhaitons rencontrer un candidat doté de réelles capacités de synthèse. Il sera titulaire d'une licence/maîtrise (sciences économiques-gestion) ou d'un diplôme École de commerce complété par une formation de 3ᵉ cycle, Institut d'urbanisme de Paris ou DESS d'urbanisme ou ingénieur, INSA option urbanisme. Une expérience de 2-3 ans minimum de l'urbanisme opérationnel est nécessaire.

Candidature et C.V. à adresser avant le 30 octobre 1990 à :
Monsieur le Sénateur-Maire - Hôtel de Ville - B.P. 287
25205 MONTBÉLIARD Cedex



LE DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

750 000 habitants - 750 agents - 1800 MF de budget recherche



Un DIRECTEUR DES FINANCES

Membre du Comité de Direction. Responsable de la préparation des budgets, du contrôle de leur exécution, de la liaison avec le payeur, de la gestion de la trésorerie et de la dette, des analyses financières.

Un ADJOINT AU DIRECTEUR DE LA PROTECTION SOCIALE

Chargé auprès du directeur de l'animation des services : Aide Sociale à l'Enfance - Aide et Action Sociales - Service Social Départemental - Prévention Sanitaire. Et plus particulièrement d'assurer la liaison avec les services fonctionnels du Département (finances, personnel, gestion du patrimoine et des moyens, organisation et informatique).

PROFILS : (Pour ces deux postes) expérience de la fonction, aptitudes au management des organisations et à la négociation, maîtrise des outils modernes de gestion (informatique, contrôle de gestion), intérêts pour la stratégie et sa mise en oeuvre.

Les candidatures devront être adressées avant le 15 octobre 1990 à : Monsieur le Président du Conseil Général Direction Générale des Services - Hotel du Département - 42022 SAINT ETIENNE cedex.
Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Service du Pesonnel 77 33 42 45 poste 5245.

CONTESSE



Jeune Responsable de Programmes Immobilier

NICE

Groupe immobilier européen, 5 000 collaborateurs, 30 filiales, 10 milliards de francs de CA, le groupe SCIC recrute des cadres de haut niveau pour le développement de ses activités.

Rattaché au Directeur des Programmes de Nice, vous serez chargé de gérer plusieurs opérations de promotion immobilière sous leurs aspects financiers, juridiques et administratifs. Vous coordonnerez l'action des commercialisateurs et des responsables techniques.

De formation supérieure commerciale, financière ou juridique, vous avez une première expérience dans la promotion immobilière. La qualité de votre travail et vos qualités relationnelles vous permettront d'évoluer dans notre Groupe.

Pour ce poste à pourvoir immédiatement à Nice, merci d'adresser lettre manuscrite CV et photo au : G.I.E PROMOTION SERVICES 1, Cours Michelet Cedex 43 92076 PARIS LA DEFENSE.




L'IMMOBILIER EN ACTION

L.B.W.

Le meilleur investissement pour votre capital de compétences

Deloitte & Touche

L'un des plus grands de l'Audit et du Conseil Mondial (60 000 personnes dans le monde, 950 en France, 200 à Lyon) recherche pour ses bureaux de Lyon et Paris

Managers responsables du développement

Secteur organisation

Mission : • développer nos services auprès de nos clients PME-PMI en matière d'organisation, • mettre en place et animer une équipe de consultants, • assurer les relations avec les autres équipes du Groupe, • diriger le Secteur Organisation. Réf. M172

Secteur strategie-management

Mission : • vendre et réaliser des missions de Stratégie et de Management auprès de nos clients et prospects PME-PMI, • mettre en place et animer une équipe de Consultants, • diriger le Secteur Stratégie - Management. Réf. M174

A plus de 30 ans, diplômé d'École Supérieur de Commerce ou Ingénieur, vous nous apportez votre expérience de manager et de consultant, ainsi que de réelles aptitudes commerciales. Nous vous apportons des opportunités d'évolution, une ambiance stimulante, une rémunération attractive.

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et rémunération actuelle sous référence à Claude Bodeau, Deloitte & Touche Conseil PMO, 81, boulevard Stalingrad, 69100 Villeurbanne.

MEDIA-SYSTEM

Nous sommes un groupe agro-alimentaire de 4.400 personnes et 50 établissements. Nous recherchons h/f



ADJOINT DU RESPONSABLE FORMATION

Après des études commerciales et/ou agronomiques, vous avez acquis une première expérience de la vente et animé des formations. Une connaissance de la distribution et de l'agro-alimentaire serait appréciée.

Nous vous proposons :
- de participer à l'analyse des besoins et à l'élaboration du plan,
- d'assumer la responsabilité d'actions de formation (objectifs, budgets, intervenants, outils pédagogiques, etc.),
- d'animer des séminaires,
- d'appuyer les actions des formateurs des établissements.

Le poste implique des déplacements fréquents et de courte durée (véhicule de service fourni).
L'importance et le développement du groupe offrent des perspectives intéressantes d'évolution.

Si cette opportunité de carrière vous intéresse, adressez votre dossier de candidature sous référence ARF/990 à Denis GAUTIER-POMONA - 21 rue Pont Neuf - 75039 PARIS Cedex 01.

pomona





Responsable des Affaires Sociales

Leader mondial dans les métiers des pompes centrifuges, nous sommes un puissant groupe Européen en forte expansion, organisé en divisions franco-allemandes. Notre société française, leader sur son marché, emploie 1 600 personnes et réalise un C.A. de plus de 1 MdF.

Rattaché au Directeur de l'établissement de Châteauroux, vous prendrez en charge l'intégralité de la fonction Personnel (administration, relations sociales...). Avec créativité et dynamisme, vous participerez à la définition des orientations avec la DRH centrale et mettrez en œuvre une véritable gestion de nos Ressources Humaines au sein de votre établissement.

A 28 ans environ, de formation supérieure, type ESC, IEP, Droit, DESS Sciences Sociales, vous souhaitez valoriser votre expérience acquise depuis 3 ans au moins. Vous maîtrisez l'allemand, alors nous vous offrons de réelles possibilités d'évolution à l'intérieur de notre groupe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération souhaitée sous réf. 116-03/M à notre Conseil **ARFE** 38, rue de Lisbonne - 75008 PARIS.

POMPES **GUINARD**



MEDIAPA



Consultants Seniors

COOPERS & LYBRAND un des premiers réseaux internationaux implantés dans plus de 100 pays, avec 60.000 professionnels, dont plus de 5.000 professionnels dans son activité conseil, recherche pour renforcer ses équipes d'intervention à l'étranger, dans les pays en voie de développement et en particulier en AFRIQUE, des Consultants basés à Paris, destinés à réaliser des missions ponctuelles de courte et moyenne durée dans les domaines suivants :

- **Diagnostic d'entreprises – Management stratégique,**
- **Ressources humaines,**
- **Gestion financière – Contrôle des coûts,**
- **Systèmes d'informations de gestion,**
- **Efficience et productivité des organisations,**
- **Systèmes et technologie de l'information.**

Capable d'élaborer une proposition, vous pouvez également assurer la conduite de projets. Nous vous souhaitons diplômé d'études supérieures, école d'Ingénieur ou de Commerce, autonome, imaginatif et astucieux, avec au minimum 5 ans d'expérience acquise de préférence dans un Cabinet Conseil ou dans un poste opérationnel. Bien évidemment, vous êtes disponible pour vous déplacer à tout moment. Anglais courant souhaité.

Alain du CHAXEL vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous référence 1072-M, qui sera traité en toute confidentialité.

Coopers & Lybrand consultants

Executive Selection
3, av. Percier
75008 Paris



VILLE DE VITRY-SUR-SEINE

85 000 habitants – Proche de Paris-Sud

recherche

- **1 ADMINISTRATEUR**
  pour occuper les fonctions de Secrétaire Général Adjoint *titulaire d'un diplôme Bac + 4.*
- **2 CADRES SUPÉRIEURS**
  – Un pour participer aux études, réalisation et suivi des *opérations d'aménagement et d'urbanisme* (niveau Ingénieur ou Attaché).
  – Un spécialisé dans le Bâtiment, sera chargé du Service « Études et Travaux Neufs » (niveau Ingénieur).
- **6 TECHNICIENS**
  titulaires de Bac technique, spécialisés dans les domaines suivants :
  – Voirie et VRD, éclairage public, assainissement, *bâtiment pour le service études et travaux neufs*, techniques sanitaires pour exercer les fonctions d'inspecteur de salubrité, mécanique, chargé de la Direction du garage municipal.
- **1 AGENT DE MAITRISE**
  chargé de l'unité Réceptions du Service Relations Publiques.
- **1 CADRE SUPÉRIEUR**
  chargé du Service Achats (niveau Attaché).

37 heures – Prime annuelle forfaitaire.

Adresser lettre et C.V. à :

MONSIEUR LE MAIRE
2, avenue Youri-Gagarine - 94400 VITRY-SUR-SEINE

Responsable des affaires sociales

PECHINEY n 1 mondial de l'emballage, n 3 mondial de l'aluminium et l'un des leaders des composants industriels.

Outre une formation supérieure (Sciences Po, CIFFOP, Droit...), **vous avez entre 5 et 10 ans d'expérience** et alliez à vos qualités d'animation et d'innovation le sens de la rigueur et de l'organisation. Vous êtes intéressé par un poste en **province.**

En relation étroite avec le Directeur d'un important établissement, vous mettez en œuvre une véritable politique sociale, élément déterminant de *la compétitivité de l'entreprise.* Vous intervenez également dans les relations du travail et l'administration du personnel (droit du travail, recrutement, gestion prévisionnelle, rémunération...).

Homme ou femme de dialogue, vous animez les actions nécessaires à la bonne circulation des informations au sein de votre unité.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, curriculum vitæ, photo et prétentions), sous référence PY, à PECHINEY-Service Recrutement.

PECHINEY
CEDEX 68
92048 PARIS LA DEFENSE.



MEDIAFA

DEVELOPPEMENT SOCIAL ET URBAIN

Chefs de projet

IMPORTANT ... GESTION ... FILIALE ... PUISSANT GROU... MOBILIER, NOUS ... ERCHONS DANS ... ADRE DE NOTRE ... MME DE DÉVELO... ET URBA... FRANCE PLUSIE...

Votre mission : animer et piloter un projet global d'intervention
- adapter la gestion locative,
- monter et piloter les opérations sur le bâti et les espaces publics,
- favoriser la participation des habitants à la vie de leur quartier,
- développer la vie sociale et l'insertion professionnelle.

Votre profil : de formation supérieure (gestion, architecte, urbaniste ou sociologie) vous avez une expérience confirmée de conduite de Projet et de montage d'opération.
Votre expérience de négociateur et d'animateur d'équipes, votre créativité et votre capacité d'organisation et de programmation sont des qualités indispensables pour réussir dans le poste.

Si ce défi vous tente rejoignez-nous ! Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle sous référence 16534 à ORGANISATION ET PUBLICITE - 2, rue Marengo - 72001 PARIS qui transmettra.

RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES

EUROPE DU SUD - 300.000 F +

Classés parmi les Sociétés les plus performantes d'Europe, nous occupons une place de choix sur le marché mondial des Télécommunications. Une vaste gamme de produits et services, une solide réputation et une croissance très impressionnante, en Europe notamment, sont nos principaux atouts.

Nous créons aujourd'hui le poste de **RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES** pour l'Europe du Sud, dont la vocation est de mettre en place une gestion prévisionnelle du Personnel en ESPAGNE, en FRANCE, en ITALIE et en SUISSE. Placé sous l'autorité du Directeur des Ressources Humaines Europe, vous travaillerez en liaison étroite avec les Responsables opérationnels des pays dont vous aurez la charge. Vos missions principales seront le recrutement, la gestion des carrières et des salaires et la mise en œuvre d'une politique de relations sociales adaptée aux diverses législations concernées.

Cadre diplômé de l'enseignement supérieur, vous justifiez d'une expérience (de 3 à 5 ans) de *Responsable des Ressources Humaines acquise idéalement dans un groupe international* relevant du secteur des Technologies Avancées et vous avez si possible exercé vos activités sur plusieurs pays.

En plus d'une réelle maîtrise de l'Anglais (écrit et parlé), la pratique de l'Espagnol ou de l'Italien constituerait un avantage certain. Ce poste basé à Paris suppose des déplacements fréquents et *permet d'envisager des développements de carrière* à l'International.

ORHUS - INTERSEARCH en France, vous remercie de lui adresser votre C.V. sous la réf. RH 90
25, rue Michel Salles - 92210 SAINT-CLOUD.

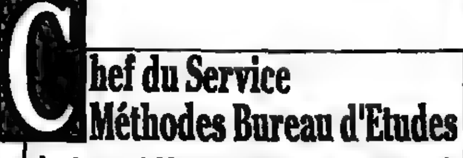
Organisation et Publicité



Jntégrez une PME Jndustrielle en pleine expansion.

Découvrez les charmes de notre région...

Plus 25% par an ! Nous assurons une croissance d'activité et étoffons notre équipe. Si vous souhaitez rejoindre un environnement stimulant, un cadre de travail au cœur d'une région agréable (1 heure Sud de Paris), contactez-nous vite !



Chef du Service Méthodes Bureau d'Etudes

Ingénieur A.M. ou équivalent, expérimenté (BE dans le domaine de la mécanique ou de l'aéronautique), vous serez chargé d'établir les devis, d'étudier les méthodes d'usinage et de contrôle, de participer au choix des équipements de production dans une optique d'optimisation des coûts, de la qualité et de la rentabilité.

Votre expérience professionnelle a confirmé vos réelles capacités à manager une équipe.

Connaissance de la CFAO et pratique de l'anglais sont indispensables.

Cadre Responsable Commercial Export

A 30 ans environ, de formation BTS/DUT, vous disposez d'une première expérience en BE Mécanique ou Aéronautique, doublée d'un sens des contacts et d'une aptitude aux négociations.

Cette double compétence technico-commerciale, ainsi que la pratique de l'anglais et de l'allemand (plus autres langues éventuellement) vous permettront d'assurer le suivi de la clientèle étrangère existante et de conquérir de nouveaux marchés.

De courts et fréquents déplacements à l'étranger sont à prévoir.

Merci d'adresser votre candidature (lettre + CV + photo et prétentions) sous la référence 301436 à Havas Régies BP 5329 - 45053 Orléans cedex 01 qui transmettra.

Nous sommes une entreprise de biens d'équipement, spécialisée dans les techniques de pointe. Nous employons 600 personnes, connaissons une forte croissance et souhaitons associer à notre développement un

RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES

- Votre mission : rattaché au DRH, vous participez activement à l'évolution de la politique de personnel. Vous en assurez l'orchestration dans l'ensemble des domaines de la gestion des Ressources Humaines : formation, recrutement, gestion des carrières, politique de rémunération, *communication interne en vous appuyant sur une équipe opérationnelle de 6 personnes.*

- Votre profil : nous vous imaginons la trentaine avec une formation de type Bac +4. Professionnel de la fonction personnel, vous possédez une solide expérience acquise, si possible, sur le terrain. *Véritable force de proposition, votre charisme et votre sens des contacts vous permettent de* dialoguer à tous niveaux et d'intéger un environnement jeune et réactif.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. photo et prétentions) sous référence LM 0210 au Groupe PANISSOD 109, rue de Turenne 75003 Paris.

GROUPE PANISSOD S.A. RECRUTEMENT

Avec 76 élus, au cœur d'un espace de 2,5 millions d'habitants, le Conseil général se veut le premier partenaire du développement du Nord.

En tête de tous les départements de France avec un budget de près de 7 milliards, le Nord consacre près de 60 % de ses crédits à l'action sociale.

Sur plus de 3 000 agents, 1 800 s'investissent chaque jour dans des actions en faveur de la petite enfance, des handicapés, des personnes âgées et de la prévention de la santé.

LE DÉPARTEMENT DU NORD

recrute

UN ADMINISTRATEUR TERRITORIAL OU ÉQUIVALENT

pour renforcer l'état-major de ses services de prévention et d'action sociale

Le recrutement, rendu nécessaire par des vacances consécutives à des promotions, vise à affirmer la structuration en cours de ces services répondant à l'élargissement de leurs tâches (RMI, Loi Besson).

Une expérience de direction de service important est indispensable.

Les candidatures manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae détaillé, d'une photographie et de la photocopie du dernier arrêté de promotion d'échelon doivent être adressées **avant le 15 OCTOBRE 1990 à :**

Monsieur le Président du Conseil Général du Nord
Direction des Services du Personnel - Bureau recrutement
3, rue Jeanne-Maillotte - 59047 LILLE CEDEX.
Tél. : 20-30-56-73



600 MF de CA, 500 personnes, Divison en expansion constante du Groupe Schering, nous fabriquons et commercialisons des produits éthiques et radiodiagnostics. Nous recherchons notre :

Directeur du personnel

Lille

Rendant compte au Directeur Général auprès duquel vous êtes force de proposition, et en liaison avec le Directeur des Affaires Sociales du Groupe, vous êtes membre du Comité de Direction de l'établissement. **Vous faites vivre la politique ressources humaines** de la Division : plan des effectifs et de la formation (7 à 10 % de la masse salariale), recrutement, gestion prévisionnelle des carrières.
Vous êtes **responsable de la totalité de la fonction administration du personnel**, vous dirigez une équipe de 8 personnes. **Conseil de la hiérarchie**, vous intervenez pour toute question se rapportant aux *problèmes du personnel.*
Agé de 32 ans minimum, de formation supérieure : IEP, DESS Gestion du Personnel... vous justifiez d'une expérience réussie de plusieurs années comme Chef du Personnel dans une entreprise comportant de *préférence une unité de production. Hauteur de vue, dynamisme, excellent contact humain, sont vos* lignes de force. Vous aimez faire plutôt que "faire faire" et désirez vous investir dans un environnement dynamique où l'homme est perçu comme la première richesse de l'entreprise. La connaissance de l'anglais est souhaitée.
Sylvie CATHELAIN, notre Conseil, vous remercie de lui adresser votre candidature qu'elle traite confidentiellement, **en mentionnant votre niveau de rémunération actuelle**, sous référence **9045/LM** ou *7 rue de Monceau, 75008 Paris. Tél. : 42.89.10.25.*

G&RP Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

JEUNES RESPONSABLES DE PRODUCTION

Packaging plastique - côte landaise
Performance, qualité, environnement sont les maîtres mots de notre entreprise (500 millions de francs de chiffre d'affaires - 650 salariés). Filiale d'un groupe européen en forte croissance, nous concevons, produisons et commercialisons une gamme complète d'emballages destinés aux plus belles marques de l'industrie alimentaire. Pour renforcer notre croissance, nous offrons aujourd'hui à deux jeunes ingénieurs l'opportunité d'intégrer notre unité de production ultra moderne à Soustons (40). Rattaché au directeur de l'usine, vous recevrez une mission de confiance, comprenant la responsabilité et l'animation d'un atelier de fabrication avec l'objectif d'assurer l'emploi optimum des facteurs de production (hommes/équipements). Ingénieur généraliste, mécanicien ou électromécanicien, vous avez déjà 2 à 3 ans d'expérience industrielle et le goût d'encadrer des hommes. Vous pourrez utiliser à ces postes évolutifs toutes vos qualités d'initiative, de rigueur et votre sens des responsabilités. L'anglais est nécessaire. Un programme de formation très riche est prévu. Merci d'écrire à Paul-André FAURE en précisant la référence A/R9734M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.69.** (PA Minitel 36.15 code PA)





Notre Grande Banque Régionale (2300 personnes) appartient au premier établissement financier Européen. Nos projets, nos besoins et ceux de nos clients sont nombreux, nous renforçons nos equipes au sein *de la DIRECTION DES AFFAIRES en intégrant des hommes PASSIONNES et* EXPERIMENTES.
Si vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur et si vous avez acquis une *expérience de 3 à 5 ans* comme analyste financier et gestionnaire d'un portefeuille d'entreprises, venez nous rejoindre.
Votre objectif :

- *Développer et gérer* un portefeuille d'entreprises en collaboration avec le réseau commercial au sein de notre direction des affaires.
- Votre aptitude à l'évolution des risques financiers économiques.
- *Vos qualités de négociateur* de haut niveau et une première expérience sont les conditions de **réussite** dans cette fonction.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions s/réf. AFF 10 03 au : CREDIT AGRICOLE du SUD - EST 69541 CHAMPAGNE au MONT D'OR cedex.

CONTESSE

CRÉDIT AGRICOLE DU SUD-EST

L'ATELIER D'URBANISME DE L'AGGLOMÉRATION TOURANGELLE

recrute

UN CHEF DE PROJET

D.S.Q.

Un candidat expérimenté dans les domaines de l'urbanisme, de la politique de l'habitat, de l'action sociale et des relations avec les collectivités locales, serait particulièrement apprécié.
Rémunération jusqu'à 180 000 F brut.
Adresser, avant le 13 octobre 1990, C.V. au directeur, 3, rue des Minimes, 37032 TOURS CEDEX.

---

dgi

La Direction Générale des Impôts
recrute sur concours

392 Inspecteurs des Impôts

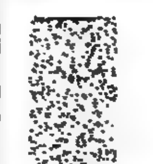
FORMATION EN ECOLE REMUNEREE.

Diplôme exigé : Licence, BTS, DUT ...

Inscriptions jusqu'au 29 octobre 1990.

Renseignements : C.E.P., 17 rue Scribe, 75009 Paris.
Tél. 42.66.93.46 ou 47.42.10.00 ou Directions Départementales des Services Fiscaux.

MEDIA-SYSTEM



PARFRANCE ANNONCES

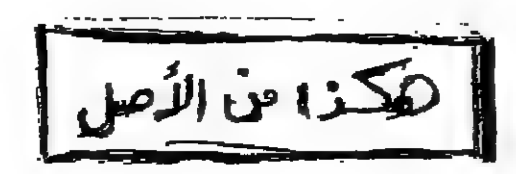
Nous sommes spécialisés dans la publicité de recrutement et recherchons (H/F) pour faire face à notre développement

REDACTEUR CONSEIL Réf. A

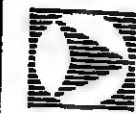
CHEF DE PUBLICITE Réf. B

Pour assister et conseiller les directions du personnel *des entreprises, pour la reception, le conseil,* l'élaboration, la rédaction, la mise en forme et le suivi des annonces. Il est nécessaire de posséder une très bonne culture générale, des connaissances graphiques, une facilité de rédaction et le goût des contacts humains. Une expérience dans la profession est indispensable.

Adresser CV, photo et prét. sous réf. choisie à Guy Benat - 13 rue Charles Lecocq 75015 Paris.



Le Monde des Cadres



Avec nous, allez au bout de vos idées...

Tout comme vous, nous avons ressenti un jour en entreprise, le besoin d'avoir plus d'initiative, une écoute plus grande de nos propositions, une vue plus large des choses. Habités par la passion d'entreprendre, nous avons alors choisi le métier de Consultant et rejoint Bernard Julhiet Conseils. Pour faire face à notre important développement, nous recherchons aujourd'hui plusieurs

Consultants "produits industriels"

Véritables "Conseillers opérationnels", vous aiderez les entreprises de ce marché à maîtriser l'évolution de leur environnement et à accroître leurs performances marketing et commerciales. Vous développerez vos actions tant au plan de la réflexion qu'à celui de la mise en œuvre de solutions retenues, à travers étude stratégique, diagnostic commercial marketing, schéma d'organisation et structure, pour favoriser le management des entreprises.

Après des études supérieures techniques ou commerciales, vous avez depuis 5 ans minimum des responsabilités opérationnelles commerciales ou marketing dans une entreprise de produits industriels, vous avez déjà pu en particulier démontrer votre sens de l'autonomie et du résultat.

Si notre message vous a convaincus que le passage de l'entreprise au Conseil est une ouverture séduisante, merci d'adresser lettre, c.v., et photo sous référence CPGC/M (à noter sur courrier et enveloppe) à l'attention de Marie-Christine Husson 79/83, rue Baudin - 92309 Levallois-Perret Cedex.

Membre de Syntec

BERNARD JULHIET *CONSEILS*

Paris - Lyon - Lille - Strasbourg - Nice - Bruxelles

GESTIONNAIRE D'ENVERGURE

pour seconder le DRH d'une banque

La Directeur des Relations Humaines d'une importante Banque française renforce son équipe de Direction et recherche le Responsable de son Service "Administration du Personnel".

De formation Sciences Po, Droit, ou équivalent, ce sera un professionnel confirmé, 35-40 ans, ayant une solide expérience de la fonction (de préférence dans le secteur Banque ou Assurance), ayant, en particulier, une parfaite connaissance des systèmes de paie informatisée des plus modernes.

- Sa largeur de vue, ses talents d'organisation lui permettront d'être innovateur et moteur et de faire évoluer les systèmes d'information actuels.
- Son rayonnement personnel en fera l'animateur incontesté d'une équipe de bon niveau et l'interlocuteur apprécié des différents services, de la DRH et de la Banque.

Poste à Paris.

Ordre de grandeur de rémunération : **300.000 F +**

Ecrire sous réf. 40 B 1904-0M
Discrétion absolue

Membre de Syntec **etap**
71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

DEFINIR ET DIRIGER LES ACTIONS DE FORMATION PROFESSIONNELLE

d'un organisme bien connu, en Rhône-Alpes.

Avec nos Dirigeants et nos partenaires, venez définir notre stratégie de formation, organiser les actions qui en découlent et animer les moyens mis en œuvre, notamment les centres de formation existants et à créer.

Ingénieur généraliste, vous avez une solide expérience comme responsable de formation en milieu industriel et du sens stratégique.

Ecrivez à Daniel MARTINON, consultant (réf. 3979 LM)

ALEXANDRE TIC S.A.
96, RUE DE STALINGRAD - 38100 GRENOBLE
BORDEAUX - LYON - PARIS - NANTES
LILLE - TOULOUSE - STRASBOURG

MEMBRE DE SYNTEC



UN MONDE OUVERT.
DES HOMMES EN MARCHE...

Les nouveaux enjeux, tout le monde en parle... Aux A.G.F., nous agissons, notre situation est tout à fait enviable, c'est vrai (25 000 personnes, 40 milliards de C.A. consolidé dont près de 25 % à l'international, 1 600 agences en France, une implantation dans 44 pays). Mais nous savons que la remise en cause est facteur de progrès. Plus que jamais, nous sommes décidés à aller de l'avant avec des hommes et des femmes qui partagent notre esprit d'innovation. Ensemble, nous relèverons de nouveaux défis.

Futur chef de marché

*Nous recherchons **un futur chef de marché** (commerçants, artisans, professions libérales) pour notre Direction des Risques de Particuliers.*

Dans un premier temps, vous mènerez des projets marketing pour rapidement prendre la responsabilité du marché des professionnels.

Vous bénéficierez alors d'une large autonomie d'action pour manager toutes les phases des projets sur le segment de marché confié :
– réflexion sur le plan marketing à court et moyen terme
– conception et mise en œuvre des actions marketing.

En étroite relation avec les opérationnels et les fonctionnels de la Direction, vous saurez les faire adhérer à vos projets.

De formation supérieure (école de commerce ou de gestion), vous avez une expérience commerciale ou marketing d'au moins trois ans au contact d'une clientèle de particuliers.

Adresser lettre, curriculum-vitae, rémunération actuelle à Christine LABBE – Département des Ressources Humaines – Secteur Emploi – 33, rue La Fayette – 75009 PARIS. – Réf. M 40.

A G F, L'ESPRIT OLYMPIQUE



photo Zefa



JEUNES DIPLOMES

BAC + 5
SCIENTIFIQUE - TECHNIQUE - COMMERCE

Le groupe FITB est l'une des premières SSII françaises ; elle est aussi la meilleure "prépa" aux métiers de l'informatique : après trois mois de formation vous participerez à la réalisation de projets.

Dans la grande variété des missions offertes, nous chercherons ensemble celle qui conviendra le mieux.

Autonomie, ouverture, compétence et qualité : c'est cela le groupe FITB. C'est aussi plus de 1400 collaborateurs et une croissance qui n'est pas près de faiblir.

Merci d'envoyer votre candidature sous référence PROMO/10/90/M à Gerard POUEY - Service Recrutement FITB - 137 boulevard Voltaire 75011 PARIS.

FITB votre valeur est à la hausse.



Nestlé

Premier groupe agro-alimentaire mondial. Nestlé recrute pour son service ingénierie

2 Ingénieurs de Projet

- **Débutant**
- **Confirmé**

Vous intégrerez une équipe d'ingénieurs intervenant sur l'ensemble des 33 usines du Groupe en France dans le cadre de l'amélioration, l'extension ou la création d'installations de production.

Ingénieur Arts et Métiers ou équivalent, vous êtes débutant ou avez 2 à 3 ans d'expérience dans une fonction équivalente. Vos qualités de gestionnaire et de négociateur renforcent vos compétences techniques.

Basé au siège de Nestlé à Courbevoie, vous serez cependant amené à effectuer de nombreux déplacements sur les sites en province.

Votre carrière pourra ultérieurement se poursuivre dans une autre société du Groupe, en France ou à l'étranger.

Merci d'adresser votre candidature : lettre manuscrite, C.V. et photo, sous référence MBM, à Monique Bertola - Sopad Nestlé - 17, quai Paul Doumer 92414 Courbevoie Cedex.

Sopad Nestlé

Carré Turenne

LE MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Organise un concours pour le recrutement de :

15 TECHNICIENS DE L'INDUSTRIE ET DES MINES

CONDITIONS :
– être titulaire du baccalauréat ou diplôme équivalent ;
– être âgé au minimum de 18 ans et de 40 ans au plus au 1er janvier 1990.

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 15 OCTOBRE 1990, AU :

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
Bureau de Gestion des Ressources Humaines
Secteur Concours
66, rue de Bellechasse – 75700 PARIS
Téléphone : 45-56-20-70 - 45-56-38-88 - 45-56-37-16

Depuis près de vingt ans nous intervenons pour les industries de haute technologie dans les différents métiers de l'informatique, de la santé, du tertiaire... soit en Approche Directe soit en Approche Multiple.

1991 : POUR NOUS, L'ANNEE D'UN FORT DEVELOPPEMENT

Pour l'accompagner nous cherchons

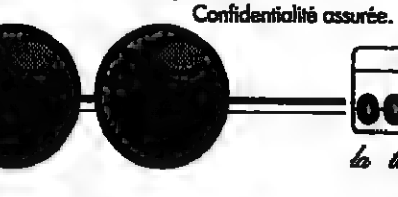
2 CONSULTANTS CONFIRMES

Conseil en Recrutement

(PARIS - TOULOUSE)

- De formation supérieure, vous avez une bonne culture générale.
- Une pratique de conseil en recrutement de quelques années, de préférence en cabinet, vous a permis de faire vos preuves en développement de clientèle.
- Enthousiaste, vous avez le sens du travail en équipe et recherchez un environnement de qualité où vous pourrez réaliser vos missions en toute autonomie.

Merci d'adresser votre dossier à Anna STAROSWIECKI - **INFORAMA Carrières** - 50, rue Marcel Dassault - 92100 BOULOGNE
Confidentialité assurée.



Le Monde des Cadres



— R M B —

Pour notre département Marketing / Merchandising, nous recherchons un(e)

CONSULTANT(E) A FORT POTENTIEL

pouvant mener à bien des missions diversifiées pour des sociétés de forte notoriété et pour notre département Publicité/Communication.
Nous intervenons dans des domaines d'activité divers aux niveaux : • Marketing (audit-études) • Merchandising • Formation.

Notre futur collaborateur : • Ecole de commerce + 1ère expérience (marketing/Merchandising) • Esprit d'analyse et rigueur • Aptitude à la rédaction et à la synthèse • Adaptabilité et créativité • Capacité à animer des réunions et à conduire des entretiens.

La rémunération souhaitée sera à la hauteur de nos exigences.
Merci d'adresser votre dossier (CV+ lettre + prétentions), à : Isabelle SERVAIS - RMB - 55, Rue Boussingault - 75013 - Paris

LES EDITIONS NATHAN recherchent pour leur Département EDUCATION (PRIMAIRE) un

RESPONSABLE D'EDITION H/F

Votre profil :
- Diplômé de l'enseignement supérieur, vous vous caractérisez surtout par votre ouverture et votre curiosité intellectuelles ;
- Vous avez une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans l'édition ;
- Enfin, vous aimez travailler en équipe et votre solide personnalité vous dispose à prendre de nombreuses responsabilités.

Votre mission :
- De la mise au point du manuscrit avec les auteurs jusqu'au bon à tirer, vous aurez en charge le suivi de fabrication de nombreux ouvrages,
- Rapidement, vous seconderez la Directrice Editoriale dans l'analyse du marché, la recherche d'auteurs, l'élaboration des budgets et la définition du plan d'édition.

Merci d'adresser sous référence REP, lettre manuscrite, CV., photo et prétentions aux Editions Nathan - Direction des Ressources Humaines - Laurence Bertin - 9, rue Méchain 75014 PARIS.

CONTESSE







MERCEDES-BENZ FRANCE

ORGANISATEUR

Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce ou encore de formation universitaire équivalente, vous avez 3 à 5 ans d'expérience dans la fonction Organisation.

Vous souhaitez continuer de vous investir dans une fonction exigeant de la rigueur, d'excellentes qualités relationnelles, d'analyse et de synthèse.

Dans le cadre de la Direction Organisation et Informatique, vous prendrez en charge, en collaboration avec les Informaticiens et les Responsables Opérationnels, la définition et le recensement des besoins des Directions.

Vous interviendrez dans le choix des moyens (organisation, procédures, outils informatiques) et dans leur mise en place.

Ce poste nécessite des déplacements de courte durée en Allemagne et dans les autres pays de la C.E.E. dans le cadre de projets internationaux. La maîtrise des langues allemande et anglaise est indispensable. Perspectives d'évolution réelles et variées au sein du groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence 794 à Mme Catherine de la Roche Saint André.



jacques tixier consultants s.a.
7, rue de Logelbach - 75017 PARIS.
MEMBRE DE SYNTEC

CONTESSE

Nous avons choisi de créer avec vous un cabinet de conseil en recrutement des cadres. Rattachés à un grand groupe industriel multinational, nous démarrons notre activité avec déjà un portefeuille de clients. Nous sommes ambitieux, nous souhaitons pouvoir proposer à nos clients un large éventail de spécialités, nous engager sur la qualité des services rendus et pour cela, nous avons besoin de vous.

CONSULTANTS SENIORS

De formation supérieure assortie d'une excellente culture générale, vous avez 5 ans d'expérience minimum en entreprise ou en cabinet conseil. Votre mission sera de développer une clientèle à haut niveau d'exigence, diriger, avec l'appui de nos services, les missions de recherche et de sélection qui vous seront confiées et d'être le lien permanent entre les sociétés clientes et notre organisation, tant en France qu'à l'étranger.

Merci d'adresser votre dossier complet de candidature sous Réf. 13520/M à HCA - 19/21 Boulevard Gambetta 92137 Issy-les-Moulineaux Cedex, qui transmettra.

HCA

VILLE DE DIEPPE

SEINE-MARITIME (36 000 habitants)

recrute

CHARGÉ(E) DE MISSION

ATTRIBUTIONS :

Sous l'autorité du directeur d'une division regroupant Économie, Tourisme, Culture, Sports, Relations publiques et en étroite collaboration avec lui, il (elle) devra :
– contribuer à la définition et à la mise en œuvre des politiques municipales en matière économique et touristique ;
– procéder à des études et analyses ;
– accueillir et conseiller les entreprises et activités dans leurs démarches d'implantation ou de développement ;
– participer à l'animation du tissu économique et touristique local ;
– assurer les relations avec les intervenants locaux ; institutionnels et autres ;
– assurer l'interface avec les activités d'animation ;
– suivre et animer la procédure de pôle de développement touristique et sa mise en œuvre.

PROFIL :
– expérience économique et juridique de base (bac + 4) ; sciences éco., école de commerce ou équivalent ;
– formation complémentaire ou expérience en matière touristique ;
– capacités relationnelles d'analyse et de synthèse ;
– esprit d'initiative et disponibilité.

Adresser candidature et curriculum vitae à :

M. le Maire de DIEPPE B.P. 226 — 76203 DIEPPE CEDEX

* Renseignements sur le poste à pourvoir : 35-06-60-71.

ADJOINT AU RESPONSABLE SERVICES GENERAUX... AUX DIMENSIONS DU CREDIT NATIONAL !

Diplômé d'une Grande Ecole Commerciale, de Gestion ou de l'Université
• vous justifiez d'une expérience de 3 ans minimum dans ce métier avec, si possible, de bonnes connaissances micro-informatiques en environnement image et graphique.
• Vous avez le goût des activités variées et concretes, de l'encadrement des hommes et le sens de la négociation.

Nous vous offrons de seconder le Responsable des Prestations Internes : Achats, Imprimerie, Reprographie, PAO-DAO, ...

Au sein d'un Groupe en pleine expansion, vous bénéficierez de larges possibilités d'évolution et d'une rémunération compétitive.

Merci d'envoyer votre lettre de candidature manuscrite avec CV, photo et indication du salaire actuel au CREDIT NATIONAL, Département des Ressources Humaines, 45 rue Saint-Dominique, 75700 PARIS.

DESSEIN



Crédit National

LA VILLE DE CHALON-SUR-SAONE

recherche

UN DIRECTEUR

POUR SA FUTURE MAISON DE L'ENVIRONNEMENT

MISSIONS :
– Animation des différents éléments de cette maison de l'environnement (bureau de la qualité de la vie, centre de documentation et d'exposition, point jardin, brigade verte...) ;
– Relation et coordination avec les différents services municipaux concernés ;
– Négociation avec les partenaires publics et privés de la future maison de l'environnement.

PROFIL RECHERCHÉ :
– Solides connaissances en matière d'environnement ;
– Sens des relations publiques et de la communication ;
– Capacités d'organisation et de gestion.

FORMATION DE TYPE BAC + 5, EXPÉRIENCE SOUHAITÉE.

Poste à pourvoir le 1er janvier 1991.

Adresser lettre de candidature avec curriculum vitae, photo et prétentions à M. le Chef de cabinet, Hôtel de Ville, B.P. 232, 71321 CHALON-S.-SAONE.

Société d'aménagement Paris

recherche

Jeune architecte ou ingénieur

Ayant une première expérience dans le domaine de l'immobilier, pour lui confier le suivi et la coordination d'opérations d'aménagement en cours.

Ce poste nécessite des qualités d'approche globale permettant de prendre en compte l'ensemble des aspects administratifs et techniques d'une opération.

Adressez CV, photo et prétentions sous n° 8066 Le Monde Publicité 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.



VILLE DE 90 000 habitants, Préfecture des Hauts de Seine recherche :

DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

Collaborateur direct du Secrétaire Général, il mettra en oeuvre la politique du personnel des services municipaux (1800 personnes).
Dans le cadre de sa mission, il gèrera notamment les aspects formation et communication interne et sera l'interlocuteur des partenaires sociaux.
Pour ce poste stratégique, nous recherchons de préférence un administrateur territorial ayant acquis une expérience de la fonction à niveau équivalent ou proche, ayant un tempérament d'animateur et le sens du contact. (Réf. 1561)

DIRECTEUR FINANCIER

Directement rattaché au Secrétaire Général Adjoint, il encadrera un service important, conduira l'élaboration et supervisera la comptabilité des budgets communaux, associatifs et annexes. Il sera responsable de la gestion financière : trésorerie, gestion de la dette, négociation avec les établissements financiers et mettra en place les outils d'analyse et de contrôle de gestion.
De bonnes connaissances des techniques budgétaires et de la comptabilité publique sont nécessaires.
Pour ce poste technique mais aussi prospectif, nous recherchons un cadre A., doté d'un esprit d'analyse, de synthèse et d'innovation. (Réf. 1562)



Merci d'adresser rapidement lettre manuscrite, CV et photo sous référence choisie à notre Conseil LIGHT - Jean-Noël MERKENBRACK - 17-19 rue Jeanne Braconnier 92366 MEUDON LA FORET cédex.



LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LURE (Haute-Saône),

recherche son

Secrétaire général

Dirigeant salarié sous l'autorité du Président, vous serez chargé de la Direction et du contrôle des services et assurerez la mise en oeuvre des décisions stratégiques, politiques et budgétaires.

Agé de 40/45 ans, vous possédez une formation supérieure économique, commerciale ou financière. Votre goût pour les contacts humains et les relations publiques, font de vous un homme de terrain, capable d'animer une équipe.

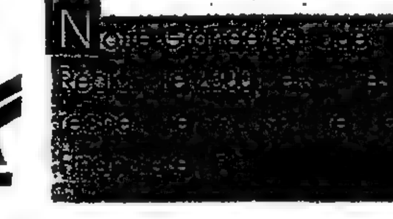
Une très bonne connaissance du milieu des entreprises est indispensable. La pratique de l'anglais est souhaitée.

Réelle opportunité de carrière ainsi qu'une rémunération motivante pour candidat de valeur.

Ecrire avec c.v., photo et prétentions à Etienne FRECHIN, Vice-Président CCI, B.P. 89, 70204 LURE CEDEX.

AXIAL





GESTIONNAIRE ACTIF PASSIF (ALM)

Vous êtes jeune, diplômé(e) de l'enseignement supérieur (MASS + 3ème cycle de gestion INGENIEURS ou ESC). Vous possédez de solides connaissances en mathématiques. Vous pratiquez couramment la micro informatique.
Votre mission : • Travailler sur des modèles économétriques • analyser les résultats des simulations effectuées • suivre l'évolution des ratios bancaires.
Homme ou femme d'étude, votre goût pour la finance, votre créativité et votre sens de la pédagogie sont des atouts pour réussir dans ce poste.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV, photo et prétentions) sous la référence FIN/10 01 au CREDIT AGRICOLE DU SUD EST - 69541 CHAMPAGNE AU MONT D'OR cedex.

CONTESSE



Société d'Aménagement Urbain

recherche

UN INGÉNIEUR
TP - Ponts - Centrale ou similaire

Ayant acquis une première expérience dans le secteur immobilier (maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, aménagement urbain).
Rattaché directement au responsable technique de la société, il sera progressivement chargé de la conduite d'opérations d'urbanisme dans PARIS.

Ecrire sous n° 8046 *Le Monde Publicité*
5, rue de Monttessuy - 75007 PARIS.

UNE FÉDÉRATION
DE CAISSES DE RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

recherche
pour renforcer son service d'audit :

UN AUDITEUR COMPTABLE ET FINANCIER
UN AUDITEUR D'OPÉRATIONS

Environ entre 28 et 35 ans.
Diplômés école d'ingénieurs ou de commerce.
Connaissances en informatique générale et première expérience de l'audit ou du conseil souhaitées.

Envoyer C.V. + prétentions sous n° 8.062,
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.



Le Monde des Cadres

Nous sommes un Cabinet de Conseil en Recrutement de Cadres et Dirigeants

Notre équipe est constituée de professionnels soucieux du respect de leurs candidats autant que du service de leurs clients. Il faut l'avouer, nous sommes passionnés par ce métier. Nous souhaitons être rejoints par des

CONSULTANTS

animés du même enthousiasme et prêts à souscrire à notre éthique. Nous leur offrons une structure solide au sein de laquelle ils pourront développer leur savoir-faire avec un maximum d'autonomie. Nous désirons accueillir d'autres professionnels, ayant déjà exercé ce métier de conseil en cabinet ou désireux de s'investir maintenant dans cette activité.

Veuillez adresser CV + lettre de motivation sous réf. 7708 M (à préciser sur l'enveloppe) à **AFFLUENTS** - 43, rue du Chemin-Vert 75011 PARIS - en précisant le nom des cabinets auxquels vous ne souhaitez pas que votre dossier soit transmis.

AFFLUENTS

Territoire de Belfort
Conseil général

Chargé de mission auprès de la Direction de la communication

Sous l'autorité et en relation étroite avec le Directeur de la communication, le Chargé de Mission est responsable de la mise en œuvre de la communication du Territoire de Belfort, plaquettes, expositions, audiovisuel, festivals...

Agé de 25 ans au minimum, vous avez une formation supérieure, IEP, Droit, CELSA, complétée par une formation Marketing.
Vous pouvez être débutant.
Vous avez une bonne culture générale, la connaissance du service public est un plus.

Marie-Odile GUELAUD vous remercie de lui écrire (Réf. 8009LM).

DOMINIQUE BARRÉ S.A.
BP 18 - 69131 ECULLY Cedex
LYON - PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA-SYSTEM

CREDIT COOPERATIF
UNE BANQUE POUR ENTREPRENDRE ENSEMBLE

Notre siège de Nanterre, recherche pour son département «Back Office Titres» un

RESPONSABLE OPCVM

Encadrant une petite équipe, ce cadre confirmé aura en charge la valorisation et la comptabilisation des SICAV et FCP, la vie juridique et sociale des OPCVM et de notre société de gestion.

De formation comptable, le candidat justifiera d'une expérience d'au moins 5 années dans une fonction similaire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature *sous référence* BKT à A.F. KEMPENERS, CREDIT COOPERATIF, BP 211, 92002 NANTERRE.

DISSEIN

LA VILLE D'ALÈS
crée
Le premier établissement d'action culturelle de la région Languedoc-Roussillon
« réseau des scènes nationales »
Elle recrute son

DIRECTEUR

Candidats possédant l'expérience de direction d'un établissement de même nature et motivés par l'enjeu de lancement d'une nouvelle structure.

Candidature à adresser respectivement à :
Monsieur le Maire d'Alès, place de l'Hôtel-de-Ville, 30107 ALÈS CEDEX
DRAC Languedoc-Roussillon, 5, rue de la Salle-l'Evêque, BP 2051, 34026 MONTPELLIER CEDEX
MCC, Bureau des établissements culturels, 9, av. Albert-de-Mun, 75116 Paris.

AVANT LE 15 OCTOBRE 1990

Centre régional de formation du personnel de la Sécurité sociale à Montpellier
recrute son

RESPONSABLE DE FORMATION

Pour :
- Définir le plan de formation régional Conseil-pédagogie-marketing
- Assurer le fonctionnement du centre
- Coordonner la mise en place des sessions

Bonne connaissance de la formation continue.
Aptitude à la gestion et à l'encadrement d'une équipe de formateurs-conseils.
Formation universitaire, niveau Bac + 5, 35-45 ans.
Rémunération annuelle brute : 190 000 F

Lettre manuscrite + CV + photo à Monsieur le Directeur de l'URFPP 29, cours Gambetta, 34068 Montpellier Cedex 2

GROUPE ESSEC

L'Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales, installée à Cergy-Pontoise, près de Paris, l'une des toutes premières institutions européennes d'enseignement supérieur de la gestion, recherche un

PROFESSEUR D'ANGLAIS

pouvant assurer l'animation et la gestion de l'équipe des enseignants d'anglais.

Les candidats devront :
- pouvoir justifier d'une formation universitaire de bon niveau ;
- avoir une expérience d'au moins huit années ;
- être bilingues anglais/français ;
- posséder rigueur, méthode, sens pédagogique, qualités relationnelles.

Merci d'adresser votre candidature (C.V. + lettre de motivation) à :
Gérald PIDOUX - Responsable du Département des Langues,
ESSEC - B.P. 105 - 95021 CERGY CEDEX (France).

L'Observatoire de l'Environnement de la Communauté Urbaine de Lille
ouvre un poste de

DIRECTION

Quatre critères essentiels seront retenus :
Compétences techniques, capacité relationnelle, expérience de montage de dossiers, connaissances des collectivités locales.

Adresser courrier et curriculum vitae à l'intention de
M. GUY HASCOET,
Observatoire Communautaire de l'Environnement
1, rue du Ballon, BP 749, 59034 LILLE Cedex.

Savoie

L'association Albertville-Expansion a pour but de mettre en valeur l'identité du bassin Albertville/Ugine, de valoriser son image, poursuivre une politique de développement et d'accueil. Le président de l'association recherche son :

Chargé de mission *H/F*

Agé de plus de 30 ans, vous avez une formation supérieure.
Votre expérience a été acquise en entreprise et vous avez une bonne connaissance des relations avec les collectivités.
Bon négociateur, persuasif, vous savez convaincre.
Vous aimez la région et vous avez envie de vous investir dans une mission passionnante.
Marie-Odile GUELAUD vous remercie de lui écrire (réf. 1221M).



DOMINIQUE BARRÉ S.A.
BP 18 - 69131 ECULLY Cedex
LYON - PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA-SYSTEM

La ville de Strasbourg
recrute

UN DIRECTEUR

pour son Conservatoire National de Région

Le candidat devra être titulaire du CA de directeur. Il aura pour mission particulière, outre la direction de l'établissement, de poursuivre la mise en œuvre du nouveau projet pédagogique dont l'application vient de commencer cette année scolaire.

Les candidatures sont à envoyer à la
COMMUNAUTÉ URBAINE DE STRASBOURG
Service de la culture — Centre administratif,
1, place de l'Etoile, BP 1049/1050 F
67070 STRASBOURG CEDEX



Capable de promouvoir, d'organiser et d'animer des sessions de formation destinées aux techniciens et à l'encadrement des entreprises de son réseau.

Formation supérieure agricole et première expérience souhaitée dans fonction similaire.

Poste basé à PARIS avec fréquents déplacements en Province.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en indiquant sur l'enveloppe la référence 68242 M à :
BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel
94307 VINCENNES CEDEX qui transmettra

Filiale d'un Groupe international, nous sommes une société performante et mondialement renommée dans son domaine de technologies avancées.

Responsable gestion du personnel

dans un environnement international high-tech

Rattaché au Responsable du Personnel et des Affaires Sociales, vous mettez en œuvre la politique de l'emploi. A ce titre, vous prenez en charge le recrutement et la gestion des carrières du personnel (1300 personnes dont 650 ingénieurs). Votre expérience du recrutement vous permet d'agir en tant que conseil auprès de nos responsables opérationnels.

Jeune diplômé d'une Grande Ecole (Science Po, Sup de Co ou équivalent), vous êtes un professionnel de la fonction Personnel ayant acquis une expérience de quelques années en milieu industriel. L'utilisation correcte de la langue anglaise et la pratique de la méthode HAY seraient des atouts supplémentaires.

Ce poste, basé sur la **Côte d'Azur (06)**, offre de larges perspectives d'évolution à des candidats ayant un fort potentiel.
Votre dossier de candidature sera traité en toute confidentialité.

Merci d'adresser sous référence RGP, lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à :

SM Conseil



LYON

AUDITEURS

Notre département Inspection Générale joue un rôle de diagnostic et de conseil au sein de notre entreprise.
Nos Auditeurs sont des hommes et des femmes de terrain, ils sont les *interlocuteurs privilégiés des managers du réseau commercial et du* siège social.
Nous proposons aujourd'hui à de jeunes diplômés (Bac + 4 ou 5) à fort potentiel d'intégrer nos équipes sur des postes exigeant un fort investissement personnel.

Votre objectif :
- Apprendre la banque.
- Contribuer à l'évolution de notre organisation et de nos procédures dans les différents secteurs de l'entreprise.
- Chargé(e) de mission par notre Direction Générale, vous mènerez des actions de diagnostic et de conseil.
- La justesse de vos analyses, votre sens de la communication, votre potentiel créatif vous feront évoluer à terme vers des fonctions de management.

Vous vous reconnaissez dans ce profil alors :

Adresser votre dossier de candidature s/réf. ADT 10-04 au
CREDIT AGRICOLE du SUD EST 69541 CHAMPAGNE AU MONT D'OR.

CRÉDIT AGRICOLE DU SUD-EST

CONTESSE

CHEF DU PERSONNEL

Investissez vos compétences

Nous sommes un important groupe international en pleine expansion. En France, nous employons 4 000 personnes et réalisons un C.A. de 2,3 Milliards de Francs. Nous recherchons pour Paris un Chef du Personnel.

Rattaché au Directeur des Relations Humaines, vous aurez la responsabilité directe de la gestion du personnel du siège social et des établissements rattachés (500 collaborateurs).

A 30/35 ans, diplômé de l'enseignement supérieur vous êtes un homme de rigueur et de dialogue, vous avez déjà exercé la même fonction depuis au moins 5 ans de préférence au sein d'un établissement industriel.

Votre rémunération sera en fonction de votre expérience. De larges possibilités d'évolution au sein du groupe vous seront offertes.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet sous référence 6949 à

MEDIAPA 50/54, rue de Silly
92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX

SOCIÉTÉ IMMOBILIERE À PARIS
recherche un(e)

JEUNE DIPLOMÉ(E) DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

possédant de très bonnes capacités rédactionnelles pour un poste de chargé(e) de mission au sein de son département gestion locative. IL (elle) assurera des missions d'études générales relatives aux évolutions législatives et réglementaires (loyers, aides à la personne, problèmes sociaux) et à l'évolution du patrimoine et de son environnement. Il (elle) sera chargé(e) de la rédaction de notes de syntèse, de leur accompagnement et du suivi de leur mise en œuvre au sein de différents services de la Société.
Merci d'adresser CV, photo et prétentions sous réf. 033742 à PREMIER CONTACT 38 rue de Villiers 92532 LEVALLOIS PERRET Cedex ou tapez 3615 PCONTACT.

CONTESSE

Le Monde de la Fonction Commerciale





INGENIEURS COMMERCIAUX

EXPERIMENTES / DEBUTANTS

Professionnels confirmés, vous alliez à une formation électronique, une expérience réussie dans la vente de produits de haute technologie et de solides connaissances en informatique. De plus, vous maîtrisez la langue anglaise. Vos clients, vos prospects, sont des ingénieurs passionnés par leur environnement : votre dynamisme vous permettra de les comprendre et de les convaincre.

Ingénieurs débutants, vos connaissances scientifiques combinées à un goût prononcé pour les relations commerciales vous motivent pour la vente.

Des postes sont à pourvoir en Région Parisienne et en Province.

Rémunération stimulante. Formation en France ou aux USA.

Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) à Tektronix France, Direction des Ressources Humaines et de la Communication, ZAC de Courtabœuf, 4 avenue du Canada, BP 13, 91941 LES ULIS Cedex.

LES EXTREMES SONT FAITS POUR SE RENCONTRER

CONTESSE



Notre Société - 650 personnes dont 300 ingénieurs et cadres, 500 MF de CA en 89 - recrute dans le cadre du développement de ses principaux domaines d'activités - Nucléaire, Espace, Défense - Chimie, Agro-Alimentaire, Biotechnologies - Automatique et Informatique Industrielle - Services à l'industrie.

INGENIEUR COMMERCIAL



35 ans environ, diplômé d'une école d'ingénieur, de Gestion ou de Commerce, vous avez une expérience significative de la négociation commerciale sur les marchés industriels ou agro-alimentaires et vous souhaitez optimiser votre fonction terrain sur les régions **NORMANDIE/BRETAGNE.**

Votre connaissance en ingénierie et votre pratique de l'anglais seront appréciées. Rémunération motivante (Fixe + frais).

Merci d'adresser votre lettre de motivation, CV, photo, n° de tél sous réf. M/1090/US à notre conseil CABINET GUY SALABERT, 34, Quai Alexandre III - 50100 CHERBOURG.

PUBLIVAL

UCABAIL CA

LA SOCIÉTÉ HOLDING DE CRÉDIT BAIL DU CRÉDIT AGRICOLE CONFIRME SA DYNAMIQUE DE SUCCÈS AU SEIN DU PREMIER GROUPE BANCAIRE EUROPÉEN : 300 COLLABORATEURS, 20 DÉLÉGATIONS RÉGIONALES



Ensemble, exceller dans nos métiers, gagner en Europe.

ATTACHE COMMERCIAL JUNIOR H/F

AIX EN PROVENCE

Vous êtes récemment diplômés de l'enseignement supérieur (ESCAE, Sup de Co, Maîtrise de gestion ou de Sciences Economiques), libérés des obligations militaires et mobiles géographiquement.

Nous vous proposons, sous l'autorité du Délégué Régional, de prendre en charge 3 missions principales :

- une mission de réalisation comportant entre autre l'établissement des contrats et le suivi des dossiers jusqu'à leur mise en gestion.
- une mission commerciale : contacts téléphoniques avec les interlocuteurs, puis assistance progressive au Délégué Régional dans ses relations commerciales.
- une mission d'étude de risque, dépouillement des documents comptables et analyse financière.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence LAM/4209 à la Caisse Nationale de Crédit Agricole, Direction des Ressources Humaines - BP 48 - 78280 Guyancourt.

HAMAMATSU PHOTONICS FRANCE

Afin de poursuivre et accroître notre développement sur le marché de l'Opto-électronique nous recherchons :

ingenieurs technico-commerciaux

Débutants ou 1re expérience

Pour la promotion et la vente de tubes à vide, composants état solide, systèmes d'acquisition et de traitement d'image.
Envoyer C.V. et prétentions à :
HAMAMATSU PHOTONICS FRANCE
ZA ORLYTECH - 3, Allée du Cdt Mouchotte
91781 WISSOUS CEDEX





INGENIEUR COMMERCIAL
330 KF +

Constructeur informatique Français, GIPSI a réalisé à la mi 90 un CA de plus 35 millions de Francs.

La confiance de grands noms de l'industrie et des services : BULL, CNET, INRIA, ONERA, SONY, nous a permis de réaliser une croissance de 100 %, qui nous amène à renforcer notre équipe commerciale en recherchant un Ingénieur Commercial.

A 25/35 ans, de formation supérieure Bac + 4 + 5 (école d'ingénieurs, universités...), vous disposez d'une expérience de 4 à 6 ans acquise dans la vente de services ou de produits informatiques auprès de Grands Comptes en réseaux directs.

Vos qualités relationnelles, votre sens de la négociation nous permettront de vous confier le développement et le suivi d'une clientèle de Grands Comptes, d'Universités et de Centres de Recherches.

Rattaché à notre Direction située en région parisienne, vous serez formé à nos produits et amené à effectuer des déplacements sur l'ensemble de notre territoire.

Pour en savoir plus téléphonez dès maintenant au 16 (1) 47.61.58.80 du mardi au mardi de 9h à 18h30, ou adressez votre candidature : lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à GIPSI - Direction des Ressources Humaines - 2, Bd Vauban - BP 268 78053 ST QUENTIN-EN-YVELINES

EUROMESSAGES

ORC

Chargé de communication interne
Traducteur
... et un peu magiciens ?

Au printemps 1992, Euro Disneyland ouvrira ses portes... Dès aujourd'hui, entrez au royaume du rêve : 5 "pays" avec 29 attractions fascinantes, des boutiques, des restaurants, 6 hôtels, de multiples installations sportives... Un véritable univers pour exercer vos talents, mettre votre professionnalisme au service du plaisir, de la surprise et du bien-être de chacun.

CHARGE DE COMMUNICATION INTERNE Intégré à notre équipe, vous userez de votre créativité pour coordonner nos supports rédactionnels : lettres internes, dépliants, communiqués, manuels, annonces d'événements, scripts de vidéo, discours... Vos capacités de communication écrite et orale sauront exprimer notre philosophie d'entreprise. De formation supérieure en communication ou en journalisme, vous avez une expérience de 2 à 3 ans.
De solides connaissances en photo, graphisme, édition, Macintosh sont nécessaires. L'anglais est indispensable. (Réf. ER/0132/M)

TRADUCTEUR Dans un contexte résolument international, vous assurerez, avec autant de facilité en français qu'en anglais, nos traductions dans les domaines aussi diversifiés que la technique, l'architecture, le juridique...
De langue maternelle anglaise, vous possédez un diplôme de traducteur (ou un diplôme universitaire équivalent), ainsi qu'une expérience d'au moins 2 ans en matière de traduction technique et contractuelle. (Réf. AD/0183/M).

Merci d'adresser votre candidature, sous référence choisie à Euro Disneyland, Service Recrutement, BP 110, 94350 Villiers-sur-Marne.



Euro Disneyland S.C.A.

les professionnels de l'imagination

© Disney

JEUNE DIRECTEUR DE CLIENTELE
Communication corporate

PA Advertising SA est l'agence de communication intégrée de PA Consulting Group en France. Forts de notre position de leader européen et à partir de notre savoir-faire en ressources humaines, (le recrutement bien sûr, mais aussi le management development, l'audit de communication...), nous sommes déterminés à accroître fortement l'activité propre de notre agence (chiffre d'affaires : 30 millions de francs en 1989). Nous souhaitons confier ce rôle à un professionnel de la communication et du développement. Diplômé de l'enseignement supérieur, il dispose obligatoirement d'une première expérience de 4 à 5 ans comme chef de publicité et se sent *l'étoffe nécessaire* pour passer à la dimension supérieure. En plus de ses qualités commerciales, il aura les capacités intellectuelles pour apporter aux clients un véritable conseil stratégique en communication corporate. Ecrire à J.A. DENNINGER en précisant la référence A/068M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.79.** (PA Minitel 36.15 code PA)

PA Consulting Group
HUMAN RESOURCES
Creating Business Advantage



Le Monde de la Fonction Commerciale

VENDRE LA COMMUNICATION DE RECRUTEMENT

Paris **H/F**

C'est ce que nous vous proposons.

Vous intégrerez notre équipe commerciale qui a la charge de gérer et développer une large clientèle (Industrie, Distribution, Services...) et qui intervient auprès de Décideurs de haut niveau : Direction Générale, Marketing, Ressources Humaines, etc.

ESC, CELSA ou équivalent, vous avez une première expérience de vente dans les Services PUB, PRESSE, TRAVAIL TEMPORAIRE..., et souhaitez évoluer pour être reconnu comme un véritable professionnel de la Communication.

Totale confidentialité garantie.

Merci d'adresser CV + lettre manuscrite + photo sous réf. 5662 LM à notre Conseil ou transmettez-le par Minitel en composant le 3616 Code CV PLUS.

Ressources & Développement

R&D

SECRÉTAIRES

MANUFACTURE DE VETEMENTS
PAUL BOYE SETE
recherche
Secrétaire sténodactylo
LANGUE MATERNELLE ARABE CLASSIQUE
FRANÇAIS-ANGLAIS PARLÉ ÉCRIT
Ecrire à : PH. BOYE
Paul BOYE
53, quai de Bosc, BP 112, 34202 Sète

conseils en carrière

Dirigeants prêts à changer

d'activité ou d'entreprise...

Depuis 15 ans, plus de 5 000 dirigeants et cadres supérieurs se sont fait conseiller dans leur stratégie d'évolution personnelle et professionnelle par des consultants de Forgeot, Weeks.

La clé du succès ? Une réflexion personnalisée précédant la prospection de la face cachée du marché international qui recouvre généralement plus de 2/3 des opportunités.

Prenez rendez-vous pour un premier entretien confidentiel.

Forgeot, Weeks
PERSONAL CAREER CONSULTANTS
Paris : 3, rue du Fg St Honoré, 75008. Tél. (1) 42.65.42.00
Genève : 9, route des Jeunes, 1227. Tél. 022.42.52.49
Bureau associé : Londres

FORMATION PROFESSIONNELLE

DIRECTION D'UN CENTRE DE PROFIT

- Séminaire de management général.
- 24 jours en alternance (1 semaine par mois de janvier à mai).
- Une session à LYON et une à PARIS.

CDM
Centre de Développement du Manageme
23, avenue Guy-de-Collongue
BP 174
69132 ECULLY CEDEX

Groupe ESC Lyon
LYON GRADUATE SCHOOL OF BUSINESS

RENSEIGNEMENTS
PARIS 43.94.16.46
LYON 72.20.25.20

Le Monde des Cadres

La Ligue de l'enseignement
Mission nationale d'action culturelle
recrute pour département(s) français
DÉLÉGUÉS(ES) CULTURELS(LES) DÉPARTEMENTAUX
auprès des Fédérations départementales
- Action culturelle.
- Concept et mise en application projet culturel départemental.
- Médiateur culturel.
- Bonne connaissance des collectivités locales et secteur associatif.
- Recrutement convention ASC : groupe 7 (niveau III, bac + 2, DEFA, BTS + expérience professionnelle).
- Grande disponibilité.

Adresser : CV, lettre manuscrite + photo à MNAC : 3, rue Récamier, 75341 PARIS CEDEX 07

L'AGENCE D'URBANISME DU TERRITOIRE DE BELFORT
recherche
UN ECONOMISTE
- 2 à 4 ans d'exp. minimum dans le domaine des études d'économie urbaine, connaissances informatiques souhaitées.
- Les fonctions seront à pourvoir immédiatement.

Adresser les candidatures (C.V. détaillé et photo) et prétentions avant le 10 octobre 90 à : Agence d'urbanisme du TERRITOIRE DE BELFORT Boîte postale n° 107 90002 Belfort Cedex

---

PETITE SOCIÉTÉ DE SERVICE recherche
1 JEUNE
de formation scientifique, niveau Bac + 2 pour dépouillement enquêtes et analyses de données. Connaissances en statistiques indispensables. Formation à l'utilisation d'un logiciel spécialisé assurée par nos soins.
Envoyer C.V. à PS2
42, rue du Pavé-des-Gardes
92370 CHAVILLE

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE NORD DE PARIS
cherche
UN CHEF DE SECTEUR
Aménagement et construct. Bonne expérience professionnelle (10 ans au moins).
Ecrire sous n° 8 050
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris

Sté opérant avec un groupe financier renommé engage
2 CADRES DE BANQUE
expérience confirmée gestion fortune et patrimoine.
C.V. à M. LAGORCE
58, chemin de la Justice
92291 CHATENAY-MBY Cedex

CIE DANSE
recherche
COLLABORATEUR (TRICE) ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL
dactylo et comptabilité indisp., sal. 8 500 F net.
Adress. C.V. manuscrit : CDPF,
7, rue Dumont-d'Urville,
92250 La Garenne.

L'école PERCEVAL (Chatou)
cherche
ENSEIGNANT
en histoire-géographie (Bac + 3 ou 4) pour remplacement terminale A. Poste complet à pourvoir sept. 91 ou avant.
Condition : être prêt à se former à la pédagogie de RUDOLF STEINER.
Tél. 39-52-16-64.

ECONOMISTE RÉDACTEUR
25 à 30 ans environ, 2 à 5 ans d'expérience professionnelle, formation économie, gestion ou droit des affaires, ANGLAIS - ITALIEN, capacités rédactionnelles et de synthèse. Mobilité.
C.V. et lettre manuscrite : I 2 S
75, avenue Parmentier
75011 Paris

ORGANISME PROFESSIONNEL ASSURANCES
recrute
CHARGÉ D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES
MISSION : enquêtes, analyse de l'environnement, économique, réalisation des statistiques professionnelles, études régionales.
Bonnes compétences statistiques, rigoureux, goût des contacts, Débutants ou première expérience.
ENSAE, ISUP, ÉCONOMÉTRIE...
Env. votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à CAPA
Service statistiques
17, rue La Fayette
75009 Paris.

CAL/PACT de Roubaix
recherche
UN (E) CHARGÉ (E) D'OPÉRATIONS
pour mission de réhabilitation dans le cadre d'opérations de développement social urbain.
Formation architecte, urbaniste.
Expérience indispensable.
Poste à pourvoir de suite.
Envoyer C.V., lettre manuscrite et prétentions au CAL / PACT de Roubaix, 25, rue de Lille, B.P. 375, 59100 Roubaix

---

IMPORTANT ORGANISME DE FORMATION (ST-LAZARE) recherche diplômé d'enseignement supérieur en économie ayant une expérience réussie de la formation des adultes pour un poste de
CHARGÉ D'ÉTUDES FORMATEUR
Missions :
- conception de supports pédagogiques,
- animation d'équipes de concepteurs,
- participation à des actions de formation.

Qualités requises :
- sens de la communication et de la pédagogie,
- grande qualité d'écriture,
- esprit méthodique.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 033 746 à Premier Contact, 38, rue de Villiers, 92532 Levallois-Perret Cdx ou tapez 36-15 PCONTACT.

LA VILLE DU MANS organise le LUNDI 12 NOVEMBRE 1990 un concours en vue du recrutement à l'ECOLE RÉGIONALE DES BEAUX-ARTS d'un ENSEIGNANT PLASTICIEN POLYVALENT à prédominance PEINTURE.
Adresser candidatures à Monsieur le Maire du Mans, secrétariat général / direction du personnel Hôtel de Ville 72039 LE MANS Cedex avant le VENDREDI 12 OCTOBRE 1990, dernier délai.
Conditions d'inscription à demander à la Direction du personnel, tél (16) 43-47-36-97.
Pour tous renseignements concernant le poste : contacter l'E.R.B.A. 5, place Saint-Pierre 72000 LE MANS Tél. (16) 43-47-43-65.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ recherche
ANALYSTE DÉVELOPPEUR FONCIER DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT
D'UN TRÈS BON NIVEAU
Responsable du montage d'opérations de promotion. Expérience commerciale exigée auprès des utilisateurs et investisseurs.
Ecrire n° 708 PUBLICITÉ MURATET, 15, rue Taitbout, PARIS (9e) qui transmettra.

Ag. 11e rech. NÉGOCIATEUR (TRICE) dynam., sérx, bonne présent. 43-38-04-19.

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS
recherche
COLLABORATEURS (TRICES)
Bon niveau de culture générale pour poste à caractère commercial (pas de porte à porte).
- Formation assurée (débutants acceptés).
- Rémunération très motivante comportant un minimum garanti.
- Evolution de carrière rapide pour candidat de valeur.

Tél. au 47-54-04-71.

PARIS Ier
Sté Crédit Immobilier recherche
RESPONSABLES
chargés d'animer une équipe de correspondants.
Env. C.V. + photo à SMO, 219, r. St-Honoré, 75001 Paris.

RÉSEAU PROFESSIONNEL D'INSERTION SOCIALE
recherche
RESPONSABLE
FORMATION CONTINUE
Compétence. Polyvalence. Expérience professionnelle. Base 180 000/an. Cadre Paris.
FNARS, 76, rue du Fbg-St-Denis, 75010 Paris

SOCIÉTÉ CENTRE DE PARIS
recherche
DOCUMENTALISTES
pour préparation et tenue à jour annuaires biographiques et monographiques sur le secteur économique (formation économique souhaitée) ou de l'administration française
Dactylographie indispensable.
Envoyer C.V. + photo à : S.G.P. PA n° 2338
13, avenue de l'Opéra
75001 Paris

Institut d'enseignement supérieur privé
« Intégrale »
prépas HEC, Sciences po.
recrute
des professeurs
d'ÉCONOMIE
de DROIT
de GESTION
d'HISTOIRE/GÉO
de MATHS
de LANGUES
et de PHILOSOPHIE
Envoyer C.V. au : 53, av. Paul-Doumer Paris 16e

LYCÉE HOTELIER privé, 90 km est Paris
cherche
PROFESSEUR CUISINE URGENT
Qualification requise BTS. Expérience professionnelle souhaitée.
Tél. : 23-83-02-01

CONSTRUCTEUR DE LOGEMENTS SOCIAUX DE GIRONDE AUX ACTIVITÉS DIVERSIFIÉES (construction, réhabilitation, aménagement)
recherche pour préparer le lancement de nouvelles opérations
1 ÉCONOMISTE
1 SPÉCIALISTE BATIMENT
L'économiste aura une formation supérieure (Sc. Éco., Sc. Po., MSTCF...).
Le spécialiste bâtiment aura une formation architecte, ingénieur du bâtiment ou similaire.
Formation complémentaire assurée et possibilité de promotion.
Adresser candidature + CV détaillé sous n° 8048, Le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris

---

CABINET RADIOLOGIE NICE
recherche
MANIPULATRICE DIPLOMÉE
Tél. : 93-07-80-81.

secrétaires

URGENT
recherche
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
de haut niveau milieu valorisant.
Tél. 45-49-78-28.

cours et leçons

COURS D'ARABE
JOURNÉE, SOIR, SAMEDI.
AFAC 42-72-20-88

formation professionnelle

Des formations pour améliorer votre communication institutionnelle :
« CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE DE COMMUNICATION » (nov. 1990)
« CONCEPTION PRESSE : CRÉER, TRANSFORMER UNE PUBLICATION » (nov. 1990)
Renseignements EMERGENCES
17-19, place de l'Argonne, 75019 PARIS. 40-38-14-14.
CATALOGUE 1991 DISPONIB.

Quotidien départemental cherche
JEUNE JOURNALISTE
Bonne culture générale, connaissance locale, secrétariat de rédaction et P.A.O.
Écrire ÉCHO PUBLICITÉ Nº 38085
33/37, rue de Châteaudun
28004 Chartres

DEMANDES D'EMPLOIS

Archit. exp., dispon., rech. poste cab. chantier, sté. gest. promo. immob. (16) 37-47-37-02.

Homme, 31 ans, DIRECT. COMMERCIAL, niveau maîtrise d'économie, aptitude à motiver, ch. à donner nouv. impuls. à sa carrière. Etud. ttes proposit. sér. Ecrire sous réf. M/11 à HYPERBOLE, 2, bd de Magenta, Paris (10e), qui tr.

J. fme secrétaire dactylo sur WORD 5, ch. emploi. Biling. arabe-franç. Libre de suite. Tél. 69-91-17-79, 8 à 12 h et après 20 h, ts les jours.

SEC. DE RÉDACTION
Journaliste professionnelle, 12 ans d'expér. profess. gd quot. paris. SPÉCIALISTE PAO.
- Connaissant bien technique rédaction, rewriting, mise en page, maquette PAO (XPress).
- ayant sens des responsab., cherche poste d'avenir.

Tél. au 42-74-46-88 ou écrire sous n° 6049, Le Monde Pub., 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

JE CHERCHE un travail requérant des déplacements à l'étranger, un goût du challenge, de la réflexion et de l'esprit de décision, le sens des relations humaines et des négociations, du discernement et de la rapidité.
JE SUIS une femme de 33 ans, journaliste de la presse quotidienne nationale. Je désire changer d'orientation pour conquérir de nouveaux espaces. Je suis stimulée par tous les défis. Qu'on me mette au pied du mur, je ferai mes preuves.
Ecrire n° 6050, Le Monde Pub. 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

CHAUFFEUR DIRECTION retraité, autre réf. morale et professionnelle, ch. poste similaire ou courrier liaison, etc. Temps complet ou partiel, week-end. M. MERCIER, 39-97-40-81.

ING. D'AFFAIRES INTERNAT.
- projets,
- montage financier,
- assistance technique,

serait heureux de vous rencontrer et de pouvoir commenter en détail vos exportations et son savoir-faire, notamment vers les pays de l'Est.
Ecrire sous n° 8 058
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris

Vous recherchez un JOURNALISTE PROFESSIONNEL spécialisé en économie, entreprise ou formation ? J'ai 2 ans d'expérience : *Défis, Jeux & Stratégie* et *l'Evénement du jeudi*. Tél. au (1) 42-81-38-60.

Intervenant en communication, analyse transactionnelle et programmation neuro-linguistique. Sérieuses réf. : entreprises, gdes écoles (diplômé de Sciences-Po). Tél. 43-45-58-86.

Franco-allemand, 30 a., exp. enseignement, ch. poste professeur d'allemand. Tél. 46-83-10-92.

Japonais, maîtrise de lettres, ch. poste d'INTERPRÈTE ou TRADUCTEUR ou similaire, Paris ou province. Ecrire à M. FUJIKI, 29, Bd Poniatowski, 75012 Paris.

PSYCHOTHÉRAPEUTE investi dans l'entreprise, ch. responsabilités. Paris. Tél. (1) 43-96-94-17.

J.F. 27 ans, BTS secrétariat bureautique, 2 ans exp., cherche poste assistante dans société importante. Maîtrise TTX (Word 4, Textor). Disponible immédiatement. Ouverte à toutes propositions sérieuses. Tél. 47-38-58-33

Prof. Éco. Droit. Gestion. Compta. étud. toutes propos. Tél. (1) 60-29-47-94

JEUNE DIPLOMÉ (*ESC option Finance*, DESCF en cours), origine Togo, cherche emloi CABINET ou ENTREPR. Écr. ou tél. : M. D'ALMEIDA
10, rue Delarivière-Lefoullon
La Défense 9 - 92800 Puteaux
Tél. : 47-76-05-42.

Universitaire, formation interdisciplinaire, cherche travail temps partiel édition, biologie, médical., sciences humaines. Ecrire sous n° 8065, Le Monde Publicité, 5, r. de Monttessuy, 75007 Paris.

Journaliste ch. situation. Ecr. à M. A. BADIBANGA, 4, rue de la République, 92170 VANVES.

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

4e arrdt

MARAIS BEAUBOURG
Imm. XVIIe. DUPLEX 70 m².

ILE ST-LOUIS 110 m²
Imm. XVIIe. Beau volume.

PL. VOSGES. DUPLEX
115 m². Studio, parking.

CHAMP DE MARS
65 m². Vue Tour Eiffel.

AV. MONTAIGNE 90 m²
Et. élevé. Très gd stand.

14e. MAISON ARTISTE
175 m² + jardin.

ÉTOILE
Atelier 100 m² en DUPLEX.

EMBASSY 45-62-16-40

11e arrdt

XIe AV. RÉPUBLIQUE
Imm. pier., 6 pces, 2 bains, gde cuis., 135 m², tt cft. 3 500 000 - 43-44-43-87.

15e arrdt

Mº DUPLEIX
Beau 3 p., 70 m², salon, s. à manger, chbre, cave, tt cft, stand., prix très intéressant, propriétaire. 42-89-15-05.

16e arrdt

HENRI-MARTIN (près) Appt. récept. 300 m², service, box. BRANCION S.A.R.L. Tél. : 45-75-73-94.

19e arrdt

PROX. B.-CHAUMONT
« LES PRINCES »
Résidence grand standing.
Construction récente, studios 2/3/4/5 p., park. Libres de suite ou loués avec baux expirant dès 1991. Sur place du mardi au dimanche inclus. 11 h-15 h - 16 h 30-19 h. 20, bd de La Villette Tél. 42-41-20-21

appartements achats

Recherche 2 à 4 p. PARIS, préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-48-07, même le soir.

EMBASSY SERVICE
rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPARTS à PARIS de 200 à 450 m². 40 000 F à 90 000 F le m².

EMBASSY BROKER
rech. pour INVESTISSEURS ÉTRANGERS et INSTITUTIONNELS IMMEUBLES en totalité Paris-province commerciaux et habitations.
TÉL. : (1) 45-62-16-40
ou FAX : 42-89-21-54.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS, recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS, HOTELS PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST. Tél. : (1) 45-62-78-99.

locations meublées demandes

Paris

RÉSIDENCE CITY
URGENT rech. pour dirigeants étrangers d'importants groupes anglo-saxons LUXUEUX APTS MEUBLÉS. DURÉE 1 à 2 ANS. LOYERS GARANTIS.
TÉL. : (1) 45-27-12-19

immeubles

9e, RUE DE CLICHY
Excellent emplacement, murs d'hôtel, entièrement rénové, 2 étoiles NN, 24 numéros. Propriétaire : 42-89-15-05.

AV. DAUMESNIL
Entre Opéra Bastille et bois de Vincennes, superbe imm. d'angle, pierre de taille, 1 350 m² environ. Propriétaire : 42-89-15-05.

11e LEDRU-ROLLIN
Splendide imm. pierre de taille, R + 6, 1 050 m² environ, dont 700 m² libres. Propriétaire : 42-89-15-05.

pavillons

Paté-de-Lardy : 8' de la gare à pied, RER C 38' de Paris, sur 650 m² arborés, Pavillon, salle de séjour, salon, cheminée, cuisine, 3 chbres, grande salle de bains, w.-c. Sous-sol : laverie, atelier, garage, cave. Combles aménageables. Chauffage électrique, survitrage. Tél. 64-58-42-14 ou 42-72-04-81.

02. AISNE
40 mn. Eurodisney. Vend PAVILLON 6 P., entr., s. de bains, w.-c., cuisine, 3 ch., séjour, chem. mezz., bureau, salle de jeux, garage s/terr. pays. 640 m². Prox. gare et comm. 720 000 F. Tél. (16) 23-70-09-49.

91 MORSANG-SUR-ORGE pav., env. 180 m² hab., sur 400 m² terr., garage 2 voit., cuis. et s. de bns équipées, séjour 28 m², cheminée, 3 ch., greniers, chauff. central mazout, régulation automatique, nombrx rangements, proche écol. et commerces. Prix : 1 250 000 F. Tél. 69-04-16-47 apr. 19 h.

viagers

16e Victor-Hugo, près. av. Foch, gd studio tt cft, 2e, asc. 620 000 F + 6 800. Fme 78, loué 2 870, revenu pour l'acquéreur. Cruz, 8, r. La Boétie. 42-66-19-00.

Libre Chatou/Le Vésinet s/900 m² gde mais. meulière, travaux à prévoir. fme. 93, rente 5 800, bouquet. 2 500 000. Viagers Cruz - 42-66-19-00.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE
16e CHAMPS-ÉLYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO Burx, secré., tél., télex, fax. Domcil. : 170 à 390 F/M. CIDES, 47-23-84-21.

DOMICILIATION BUREAUX, TÉLEX, TÉLÉCOPIE.
AGECO 42-94-95-28

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques
43-55-15-50

GROUPE ASPAC
1er RÉSEAU NATIONAL DE CENTRES D'AFFAIRES propose : BURX ÉQUIPÉS et salles de réunions, minibar, services complets, domiciliations, SIÈGES SOCIAUX, démarches, formalités et CRÉATION immédiates de tes ENTREPRISES. Fax, permanence tél., secrét. TTX, assurance, imprimerie, financements... et tous services personnalisés.

ÉTOILE 16e	47-23-61-61
GRENELLE 15e	47-23-61-58
ST-LAZARE 8e	42-93-50-54
LA FAYETTE 9e	47-23-61-61
BOULOGNE 92	46-20-22-25

+ 25 centres en France. Prix compét. délais rapides. Depuis 1978 à votre service.

A partir de 50 F HT/ms Votre ADRESSE COMMERCIALE Paris 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e. LOCATION DE BUREAUX INTERDOM 43-40-31-45

locaux commerciaux

Locations

LYON A CÉDER local 70 m². Sentier lyonnais Rue des Capucins Tous commerces. Petit loyer. Tél. : 78-28-34-63 Tél. : 72-61-90-87

L'AGENDA

Particuliers

(offres)

VENDS collection reliée SÉLECTION HEBDOMADAIRE DU « MONDE », 1956 à mars 1984 Tél. 85-91-58-11.

URGENT
Etudiant médecine en 1re année de RESIDANAT, région Bordeaux/Aquitaine cherche permutant sur Paris R/P. Pierre HUGUENIN : 43-80-44-41, 40-93-90-74

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix, « que des affaires exceptionnelles », écrit le guide Paris pas cher, en alliances, brillants, solitaires, etc., bagues, rubis, saphirs, émeraudes, bijoux, or, argenterie.

PERRONO OPÉRA
Angle bld des Italiens 4, Chaussée-d'Antin
Achat tous bijoux ou échanges Autre magasin autre gd choix.
ÉTOILE
37, avenue Victor-Hugo.

MARCHÉS FINANCIERS

Restructuration dans l'industrie du tourisme

Les Wagons-lits et Sodexho négocient leur divorce

Réaliser un divorce à l'amiable après une courte période de vie commune suivie d'une séparation de corps : c'est ce qui reste à faire pour la Compagnie générale des wagons-lits (CIWLT, tourisme, hôtellerie, restauration ferroviaire) et la Sodexho, premier groupe français de restauration collective, encore liées par un accord de 1989 et des participations croisées.

Le rachat des actions du groupe belge Bruxelles-Lambert par la Générale de Belgique en juillet 1989 a sans doute donné à la CIWLT *« un groupe d'actionnaires stables »*, comme disait son nouveau président, M. Jean-Marc Simon, à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires le vendredi 28 septembre. Une alliance Caisse des dépôts-Générale de Belgique (entraînant la Compagnie financière de Suez et le groupe hôtelier Accor), disposant de la majorité des actions, a remplacé celle de naguère entre le PDG de la Sodexho, M. Pierre Bellon, et le groupe Bruxelles-Lambert. Mais, pour que soit vraiment clarifiée la structure du groupe Wagons-lits, il faut que soit fixé le sort des participations croisées établies depuis janvier 1989 entre les Wagons-lits et Sodexho et celui du secteur restauration de la CIWLT, Eurest, lié directement à la Sodexho depuis cette date.

M. Bellon avait espéré devenir le numéro un de la restauration collective en réunissant Sodexho et Eurest (troisième société française) dans une holding commune, HR. Il n'a pas réussi à constituer cet ensemble dont il avait rêvé et qui aurait atteint un chiffre d'affaires approchant les 15 milliards de francs pour la restauration collective. Les éléments qu'il avait mis en place ont été démontés au cours de l'été par les nouveaux dirigeants des Wagons-lits (*le Monde* du 29 septembre).

M. Bellon préfère diriger que conseiller. Minoritaire aux Wagons-lits, il aime mieux récupérer sa mise et la remettre dans Sodexho. Sans doute, cette mise de fonds n'était pas considérable, grâce à l'habileté du montage financier : les participations croisées lui avaient permis de contrôler 18,6 % des Wagons-lits en ne déboursant que 150 millions de francs. Mais aujourd'hui, M. Bellon, ayant échoué dans son entreprise, entend se consacrer avant tout à la Sodexho. Y compris pour le tourisme : il vient d'acquérir aux Etats-Unis une société de tourisme fluvial et portuaire, Spirit Cruises, qui réalise un chiffre d'affaires de plus de 45 millions de dollars (environ 234 millions de francs). Cette acquisition s'ajoute à la Société des bateaux parisiens, qui assure, outre les promenades sur la Seine, les bateaux-bus entre la tour Eiffel et l'Hôtel de Ville.

Un accord de principe a donc été trouvé avec les nouveaux dirigeants des Wagons-lits. Il prévoit la dissolution de la holding HR. A l'étranger, Eurest et Sodexho retrouveraient une totale liberté d'action. Des liens ne subsisteraient qu'en France et en Italie. Pour ces pays, un tiers du capital d'Eurest pourrait être repris par les cadres de l'entreprise (par un RES), le reste étant partagé entre les Wagons-lits et Sodexho. Cette dernière céderait aussi, naturellement, ses participations dans la CIWLT.

A priori, le rachat par les salariés ne devrait pas rencontrer d'obstacle majeur : des opérations de ce genre ont eu lieu dans ce secteur aux Etats-Unis pour ARA Services, en Grande-Bretagne pour Compass. Mais la cession des parts de Sodexho dans les Wagons-lits bute actuellement sur le prix : pour M. Bellon, celui-ci ne pourrait être inférieur aux 2 000 francs payés pour le rachat des parts du groupe Bruxelles-Lambert. Or le cours actuel n'est que de 1360 francs contre 1875 avant la crise du Golfe.

GUY HERZLICH

NEW-YORK, 1er octobre ↑

Forte hausse

C'était la fête lundi à la Bourse de New-York, qui a vécu sa plus belle séance depuis le 27 août dernier. L'indice Dow Jones a repassé la barre des 2 500 points pour clôturer à 2 515,84 en hausse de 63,37 points (2,58 %).

Quelque 203 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de valeurs en hausse a nettement dépassé celui des baisses : 1 192 contre 432, 368 titres étant inchangés.

L'accord *in extremis* intervenu entre le Congrès et la Maison Blanche pour réduire le déficit budgétaire fédéral américain de 500 milliards de dollars sur les cinq prochaines années, dont 40 milliards pour l'année fiscale débutant ce 1er octobre, a relancé l'espoir d'une baisse des taux d'intérêt (*le Monde* du 2 octobre). En effet, le président de la FED, M. Alan Greenspan, avait récemment déclaré qu'un tel accord laisserait plus de latitude à la banque centrale américaine pour agir dans ce sens.

La chute à 44 % en septembre contre 47 % en août de l'indice mensuel de l'association nationale des directeurs d'achats, qui confirme le ralentissement de la croissance, renforce encore l'idée d'une baisse prochaine des taux d'intérêt.

VALEURS	Cours du 28 sept.	Cours du 1er oct.
Alcoa	62 3/4	63 1/2
ATT	31	32 1/8
Boeing	41 5/8	44 1/4
Chase Manhattan Bank	11 3/4	12 1/8
Du Pont de Nemours	34	35
Eastman Kodak	38 1/2	39 5/8
Exxon	48	49 5/8
Ford	30 7/8	31 1/8
General Electric	54 1/2	56 1/4
General Motors	38 1/2	38 1/2
Goodyear	17	17
IBM	106 7/8	109
ITT	45 1/8	46 3/8
Mobil Oil	62 7/8	63 1/8
Pfizer	70 5/8	73 1/2
Schlumberger	60 7/8	59
Texaco	61 1/4	60 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	99 3/8	102 7/8
Union Carbide	15	15 1/8
USX	30 1/4	30 1/8
Westinghouse	29 3/4	30 1/2
Xerox Corp.	34 1/4	36 1/4

LONDRES, 1er octobre ↑

Forte avance

Les cours des valeurs ont terminé en forte hausse lundi au London Stock Exchange, encouragés par l'ouverture ferme de Wall Street.

L'indice Footsie des cent valeurs a gagné 40,6 points à 2 030,8 soit une progression de 2 % par rapport à la clôture de vendredi. Le marché s'est cependant montré peu actif avec seulement 323,4 millions de livres échangés contre 402,3 millions vendredi. Les commentaires de Kenneth Baker, président du parti conservateur, sur un prochain déclin de l'inflation, ont également contribué à l'optimisme ambiant. La plupart des secteurs ont progressé, notamment les assurances, les pharmaceutiques, les électriques et les magasins. Le constructeur aéronautique British Aerospace s'est apprécié à la suite de rumeurs selon lesquelles le groupe aurait obtenu des garanties au sujet de la commande saoudienne d'avions de chasse Tornados.

PARIS, 2 octobre ↑

Poursuite de l'élan

Poursuivant sur sa lancée de la veille (+ 3,29 %), la Bourse a connu une nouvelle journée de hausse encouragée par la nette détente des taux d'intérêt aux Etats-Unis. L'indice CAC 40 après avoir ouvert sur une vive progression (+ 3,36 %), affichait en début d'après-midi, avant l'ouverture de Wall Street, un gain de 2,51 %. Les intervenants saluaient ainsi la première bonne nouvelle depuis deux mois, la baisse du loyer de l'argent outre-Atlantique. Cette détente amorcée lundi a suivi l'accord intervenu entre le Congrès et l'administration américaine sur une réduction du déficit budgétaire de ce pays.

La détente observée sur les prix du pétrole, liée à l'évolution de la crise du Golfe, a contribué à ce regain d'espoir. Les déclarations du président américain, M. George Bush, à ce propos, tout comme l'attitude du chef d'Etat irakien, M. Saddam Hussein, ont reçu des échos favorables. Il en est de même pour le spectaculaire redressement de Tokyo mardi matin (+ 13,24 %).

Dans ces conditions, si la reprise de lundi était qualifiée avant tout de technique, sa confirmation mardi rendait plus confiants les boursiers. En deux jours, l'indice CAC 40 s'est redressé de près de 6 % effaçant ainsi d'un coup une semaine et demie de baisse. Le baromètre de la place française est repassé nettement au-dessus de son seuil de résistance des 1 500 points. Face à ce renversement de tendance, le métal jaune se dépréciait de 2,7 % à Londres.

TOKYO, 2 octobre ↑

Envolée spectaculaire : + 13,24 %

La Bourse de Tokyo a vécu mardi une des séances les plus spectaculaires de son histoire, effaçant en quelques heures les importants dégâts causés par cinq séances de baisse consécutive.

L'indice Nikkei a enregistré une hausse de 13,24 % revenant à 22 898,41 points, soit un gain de 2 676,55. Lundi, cet indice avait abandonné 3,63 % après un recul supérieur à 11 % la semaine précédente.

Cette reprise résultait de l'effet conjugué des mesures de soutien du marché prises lundi par le ministère japonais des finances, de la forte hausse des autres places financières, la veille, et de la baisse des cours du pétrole (*lire page 25*).

Lundi, le ministre des finances, M. Ryutaro Hashimoto, avait annoncé une série de mesures destinées à enrayer le mouvement et notamment un abaissement du montant des dépôts de garanties pour les achats à terme.

VALEURS	Cours du 1er octobre	Cours du 2 octobre
Akai	425	NC
Bridgestone	1 020	1 160
Canon	1 380	1 570
Fuji Bank	1 650	1 740
Honda Motors	1 240	1 440
Matsushita Electric	1 750	1 850
Mitsubishi Heavy	640	735
Sony Corp.	5 880	6 630
Toyota Motors	1 830	2 040

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Acquisition de Lyonnaise-Dumez en Italie.** – Lyonnaise-Dumez, déjà alliée à Fiat en Italie, vient de prendre 30 % de CREA – détenue par la société Franco Tosi du groupe Italmobiliare – qui alimente 500 000 habitants en eau potable, gère des réseaux d'assainissement et de gaz et réalise un chiffre d'affaires de 350 millions de francs. Au Canada, Lyonnaise-Dumez a pris 45 % de Zenon Environmental Laboratories, spécialisé dans l'analyse des eaux pour les industries et les collectivités, avec un chiffre d'affaires de 50 millions de francs environ.

□ **Nouvelle offre de reprise pour Pechiney Noguères.** – Montupet SA ne désarme pas. Le fondeur, spécialisé dans le moulage de pièces de métal destinées à l'automobile a renouvelé son offre de reprise de l'unité d'aluminium de Noguères (Pyrénées-Atlantiques) que Pechiney entend fermer à la fin de cette année. Montupet est associé dans cette proposition à Marc Rich, le célèbre spéculateur suisse, gros acteur sur le marché mondial de l'alumine, la matière première de l'aluminium. Montupet et Marc Rich and Co promettent de conserver 450 emplois sur les 570 occupés sur le site, grâce à son maintien en activité. Marc Rich avait déjà proposé l'an passé de reprendre Noguères avant d'essuyer un refus catégorique du groupe dirigé par M. Gandois. La direction de Pechiney, qui juge peu sérieuses ces propositions de reprise, a mis en œuvre un plan de reconversion du site qui prévoit, outre l'installation d'une petite unité de fonderie d'aluminium (58 emplois), l'implantation d'une usine de couvercles pour boîtes boisson dont la construction a déjà commencé.

□ **Un nouveau président dans l'électronique grand public de Thomson.** – Comme prévu, M. Bernard Isautier (48 ans) remplace M. Pierre Garcin à la présidence de Thomson Consumer Electronics (TCE), la grande filiale d'électronique grand public du groupe. Après trente-deux ans de carrière chez Thomson, M. Garcin est l'un des grands «barons» de Thomson. Depuis 1986, il présidait aux destinées du grand public dans le groupe. M. Garcin deviendra conseiller du président de Thomson, M. Alain Gomez, et est nommé par ailleurs président d'honneur de TCE.

□ **Lafarge-Coppée : le bénéfice semestriel atteint le milliard de francs.** – Le groupe Lafarge-Coppée a réalisé pour le premier semestre de 1990 un bénéfice net (part du groupe) de 1,004 milliard de francs, contre 986 millions de francs pour la période correspondante de 1989, soit une hausse de 2 %. Le bénéfice net consolidé s'élève à 1,522 milliard de francs pour les 6 premiers mois de 1990, contre 1,260 milliard de francs pour le premier semestre de 1989, en augmentation de 21 %.

La marge brute d'autofinancement enregistre pour sa part une progression de 18 % (1,956 milliard pour les mois de janvier à juin 1990, contre 1,656 milliard pour les six premiers mois de 1989). Lafarge-Coppée souligne toutefois que les résultats du premier semestre sont en général peu représentatifs du total de l'année, en raison du creux de l'hiver dans certaines régions du monde.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	395	395	Idianova	128	131
Asystel	105	....	I.M.S.	550	579
B.A.C.	180	....	IN2	280	....
B.I.C.M.	800	804	I.P.B.M.	127	127
Boiron (Ly)	354 60	356	Loca investis.	310	307 80
Boisset (Lyon)	205	....	Locamic	96	94 10 o
Câbles de Lyon	2904	2989	Mass Comm.	123 80	....
C.A.L.-de-Fr. (C.C.I.)	880	906	Molex	181	....
Calberson	434	425	Olivetti Logabax	580	580
C.E.G.E.P.	194	....	Presbourg	90	89 90
C.F.P.I.	255	250	Publ.Filipacchi	483	....
Ciments d'Origny	475	....	Razel	580	580
C.N.I.M.	995	1024	Rhône-Alp.Ecu (Ly.)	305 40	305 40
Codetour	240	240	St-H. Matignon	202	206
Comareg	294	290 50	Select Invest (Ly)	95 90	....
Conforama	814	846	Serbo	440	443
Creeks	305	315	S.M.T. Goupil	187	190
Dafsa	210 50	....	Sopra	180	180
Dauphin	389	401	Supra	175	170
Delmas	626	620	Thermador H. (Ly)	232	236
Demachy Worms Cie	541	541	Unilog	160	153 60
Desquenne et Giral	240	239	Union Fin. de Fr.	390	400
Devanlay	838	871	Viel et Cie	132 50	132 50
Deville	488	498	Y. St-Laurent Groupe	812	838
Dolisos	176	180			
Editions Belfond	245	210 30 o			
Europ. Propulsion	365	361 10			
Finacor	127 50	130			
GFF (group.fon.f.)	345 20	348			
Grand Livre	430	429			
Gravograph	170	168			
Guintoli	787	....			
I.C.C.	225	230			
IDIA	304	307			

Marché des options négociables le 1er oct. 1990

Nombre de contrats : 17 477

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Bouygues	480	10	–	–	30
CGE	520	24	37	–	–
Elf-Aquitaine	720	14,50	30	–	–
Eurotunnel SA-PLC	50	1,30	3	10,90	11
Euro Disneyland SC	100	–	–	20	–
Havas	487	25	–	–	–
Lafarge-Coppée	380	11,95	–	–	47
Michelin	70	2,80	5	11	12,50
Midi	920	32	–	95	–
Paribas	440	–	–	21	–
Pernod-Ricard	960	–	–	36,70	–
Peugeot SA	640	17	30	105	115
Rhône-Poulenc CI	220	10	–	23	–
Saint-Gobain	400	11,50	22	46,50	–
Source Perrier	1 200	35	–	101	–
Société générale	440	8,50	–	56	–
Suez Financière	320	8,50	18,20	36	–
Thomson-CSF	90	16,50	18	3,60	4,80

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 1er oct. 1990

Nombre de contrats : 40 527

COURS	ÉCHÉANCES Décembre 90	Mars 91	Juin 91
Dernier	96,82	96,84	96,80
Précédent	96,46	96,34	96,34

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS D'ACHAT Mars 91	OPTIONS DE VENTE Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Mars 91
97	1,27	1,88	1,47	2,02

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,2220 F ↓

Sur un marché très calme, le dollar s'est raffermi mardi 2 octobre. Les événements de la journée – forte remontée de la Bourse de Tokyo, baisse de l'or, détente des taux américains à trente ans – auraient pu jouer contre le billet vert. Au contraire, il s'est échangé plus haut, à Paris, à 1,5580 DM, 136,85 yens et 5,2220 francs français.

FRANCFORT	1er octobre	2 octobre
Dollar (en DM)	1,5511	1,5579
TOKYO	1er octobre	2 octobre
Dollar (en yens)	137,15	136,73

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (2 octobre) .... 9 13/16 - 15/16 %
New-York (1er octobre) .... 8 1/4 - 15/16 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 29-12-89*)

	28 sept.	1er oct.
Valeurs françaises	71	72,98
Valeurs étrangères	78	79,50

(SBF, *base 100 : 31-12-81*)

Indice général CAC	415,32	415,93

(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)

Indice CAC 40	1 491,76	1 540,81

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	28 sept.	1er oct.
Industrielles	2 452,47	2 515,84

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	28 sept.	1er oct.
Industrielles	1 535,70	1 573
Mines d'or	207,60	189,90
Fonds d'Etat	78,09	78,25

TOKYO

	1er oct.	2 oct.
Nikkei Dow Jones	20 221,86	22 898,41
Indice général	1 523,43	1 668,83

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,2200	5,2250	+ 82	+ 92	+ 172	+ 192	+ 560	+ 620
$ can.	4,5230	4,5270	– 108	– 69	– 171	– 123	– 415	– 331
Yen (100)	3,8130	3,8250	+ 51	+ 72	+ 111	+ 136	+ 295	+ 352
DM	3,3500	3,3530	+ 44	+ 57	+ 86	+ 110	+ 235	+ 288
Florin	2,9700	2,9730	+ 41	+ 52	+ 81	+ 100	+ 221	+ 275
FB (100)	16,2560	16,2640	+ 154	+ 235	+ 332	+ 495	+ 1002	+ 1390
FS	4,0210	4,0250	+ 60	+ 83	+ 132	+ 160	+ 368	+ 440
L (1 000)	4,4730	4,4770	+ 24	+ 54	+ 32	+ 76	– 140	– 59
£	9,8270	9,8320	– 449	– 393	– 775	– 707	– 2046	– 1884

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/16	8 5/16	8	8 1/8	8	8 1/8	8	8 1/8
Yen	7 7/16	7 11/16	7 7/8	8	8	8 1/8	8 3/8	8 1/2
DM	8 1/8	8 3/8	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8	8 11/16	8 13/16
Florin	8 1/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8	8 11/16	8 13/16
F.B.(100)	8 7/8	9 1/8	8 13/16	9 1/16	8 13/16	9 1/16	9	9 1/4
F.S.	7 1/8	7 3/8	7 5/8	7 3/4	7 3/4	7 7/8	8 1/8	8 1/4
L(1000)	9 1/2	10 1/2	9 3/4	10 1/4	9 7/8	10 3/8	10 7/8	11 3/8
£	14 3/4	15	14 7/8	15	14 7/8	15	14 3/4	14 7/8
Franc.	9 3/4	10	9 7/8	10	10 1/16	10 3/16	10 3/8	10 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 2 OCTOBRE

Cours relevés à 13 h 48

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3740	C.N.E 3%	3770	3765	3760	- 0 27
990	B.N.P. T.P.	970	965	970	....
1130	C.C.F. T.P.	1140	1140	1140	....
1090	Cr.Lyon. T.P.	1060	1062	1062	+ 0 19
1580	Renault T.P.	1400	1410	1425	+ 1 79
1650	Rhone Poul. T.P.	1530	1559	1559	+ 1 90
1083	Saint Gobain T.P.	1100	1100	1115	+ 1 36
1135	Thomson T.P.	1090	1090	1090	....
665	ACCOR	710	725	712	+ 0 28
610	Air Liquide	603	628	624	+ 3 48
1340	Als.Superm.	1400	1449	1455	+ 3 93
380	ALSPI	339	358	347	+ 2 36
1570	Arjom. Prioux	1683	1700	1715	+ 1 90
960	AGF Sté Centrale	885	918	875	- 1 13
820	Aux. Entrepr.	820	835	845	+ 3 05
240	Avenir H. Média	224	235	229 50	+ 2 46
163	Axa Midi Ass.	166 10	176	172	+ 3 55
247	Bafip	234	235	234	....
190	Bail-Equipem.	172 60	178	179 50	+ 4 00
755	Bail Investiss.	746	765	760	+ 1 88
380	Bancaire	369	395	373	+ 1 08
565	Bazar H.-V.	575	601	600	+ 4 35
795	Beghin-Say	778	790	783	+ 0 64
1120	Berger (M)	1100	1099	1090	- 0 91
540	Bic	615	624	618	+ 0 49
740	B.I.P.	725	776	775	+ 6 90
315	BIS	349	355	358	+ 2 58
310	B N P (CI)	270	281	279	+ 3 33
910	Bollore Tech.	800	825	806	+ 0 75
2830	Bongrain	2600	2750	2770	+ 6 54
645	Bon-Marché	669	688	682	+ 1 94
425	Bouygues	419	439	436	+ 4 06
113	BP France	115 60	115 50	116	+ 0 35
735	B S N	753	780	774	+ 2 79
890	Canal Plus	875	906	907	+ 3 66
385	Cap Gem.S.	358	368	370 90	+ 3 60
3220	Carrefour	3295	3310	3316	+ 0 64
123	Casino	122 90	128	127	+ 3 34
98	Casino ADP	98 20	100	99 90	+ 1 73
940	Castorama D.I.	870	900	910	+ 4 60
160	C.C.F.	156	160	160	+ 2 56
55	CCMC Ly.	50 20	54 90	58	+ 15 5
335	C.D.M.E.	338	360	364	+ 7 69
425	C.E.G.I.D.	455	455 20	460	+ 1 10
230	Centrest (Ny)	236	235	236	....
475	C.E.P. Comm.	494	507	515	+ 4 25
181	Cerus	171 20	180	176	+ 2 80
340	Cetelem	377	375	369	- 2 12
380	C F A O.	390 80	395	402	+ 2 87
360	CF Int.	355	355	353	- 0 56
490	C G E.	502	521	522	+ 3 98
260	CGI Info.	271 50	280 10	284	+ 4 60
825	C G I P.	840	888	872	+ 3 81
500	CGP.	495	510	520	+ 5 05
780	Chargeurs S A	757	774	769	+ 1 59
585	C I C A (M)	555	555	545	- 1 80
1140	Ciments franç.	1058	1090	1084	+ 2 46
405	Club Méditer.	402	410	405	+ 0 75
120	CMB Packa.	111 40	116	114 50	+ 2 78
104	Codetel	96	97	96 10	+ 0 10
475	Coles	446	489	465	+ 4 26

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
250	Cpt. Entrep.	250	252	252	+ 0 80
895	Compt Mod.	1060	1100	1102	+ 3 96
147	Concept S.A.	149	155	149	....
370	CPR (Paris Réé.)	344	359 50	363	+ 5 52
960	Créd. Foncier	897	926	917	+ 2 23
630	Cr Lyon (CI)	530	550	541	+ 2 08
1060	Credit Nat.	1050	1090	1085	+ 3 33
215	CSEE	215	220	215 50	+ 0 23
2280	Damart	2151	2300	2280	+ 6 00
485	Dassault Aviation	450	440	455	+ 1 11
270	Dassault Electr.	279	280	280	+ 0 36
1400	De Dietrich	1285	1309	1261	- 1 87
200	Dév.P.d.C.(Li)	200	200	200	....
255	Dév.R.Sud-Est	260	268	272	+ 4 62
380	D M C.	369 50	390	382	+ 3 38
3110	Docks France	3440	3460	3449	+ 0 26
600	Dumez	616	637	636	+ 3 25
2070	Eaux (Gle)	2030	2131	2140	+ 5 42
320	Ecco	325	330	329 50	+ 1 38
695	Elf Aquitaine	660	663	650	- 1 52
490	- (Certific.)	485	486	480 10	- 1 01
895	Epeda B.-F.	925	970	970	+ 4 86
365	Essilor	275 60	290	291	+ 5 63
190	Essil.Int.(DP)	166	175	183	+ 10 2
730	Esso	675	678	674	- 0 15
1400	Eurafrance	1430	1460	1465	+ 2 45
1510	Eurocom	1495	1555	1549	+ 3 61
81	Eurodisneyland	79	82	81	+ 2 53
3020	Euromarché	3019	3020	3000	- 0 63
930	Europe 1	998	1018	1003	+ 0 50
40	Eurotunnel	39 90	41 40	41 45	+ 3 88
1360	Exor	1390	1400	1420	+ 2 16
1220	Facom	1220	1221	1220	....
136	Finextel	135	138	140	+ 3 70
225	Fives Lille	225	228	235	+ 4 44
1820	Fromager. Bel	1735	1825	1790	+ 3 17
1760	Gal.Lafayette	1680	1681	1681	+ 0 06
1780	G.A.N.	1692	1755	1770	+ 4 61
320	Gascogne (B)	350	350	355	+ 1 43
1220	Gaz et Eaux	1135	1160	1160	+ 2 20
1410	Geophysique	1148	1225	1133	- 1 31
400	Gerland Ly.	387	385	390	+ 0 78
695	Groupe Cité	643	652	650	+ 1 09
1340	GTM-Entrep.	326 20	350	343	+ 5 15
920	Guyenne-Gas.	885	900	910	+ 2 82
188	Hachette	187 50	189 90	189	+ 0 80
485	Havas	464 90	490	484 90	+ 4 30
490	Hénin (La)	511	516	511	....
710	Hutchinson	888	895	885	- 0 34
230	Imétal	228	238	231 50	+ 1 54
90	Immob. Phénix	94 90	98	98 20	+ 3 48
94	Ingénico	75	79	79	+ 5 33
2910	Inst. Mérieux	3001	3100	3075	+ 2 47
370	Interbail	385	397	388 90	+ 1 01
1000	Intertechnique	962	1011	1000	+ 3 95
655	J. Lefebvre	630	660	655	+ 3 97
765	Labinal	812	818	794	- 2 22
2280	Lab. Bellon	2350	2406	2490	+ 5 96

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
345	Lafarge	347	356 50	348	+ 0 29
1041	Lebon	339	340	344	+ 1 47
3300	Legrand	3370	3590	3490	+ 3 56
1810	Legrand (DP)	1820	1850	1880	+ 3 30
525	Legris Industries	517	537	529	+ 2 32
700	Locabail Imm.	719	718	696	- 3 20
405	Locafrance	400	411	414	+ 3 50
620	Locindus	617	629	620	+ 0 49
380	Luchaire	311	320	330	+ 6 11
3320	L.V.M.H.	3251	3348	3378	+ 3 91
470	Lyon. Eaux	467 60	485	482	+ 3 08
220	Majorette Ly.	205	220	210	+ 2 44
310	Mar. Wendel	285	301	298 70	+ 4 81
230	Matra	211	226	227	+ 7 58
480	Merlin-Gerin	484	512	500	+ 3 31
92	Metaleurop	90 50	98	96	+ 6 08
120	Métrologie In.	116	120	121	+ 4 31
65	Michelin	57 50	60	59 30	+ 3 13
850	Midi (Cie)	858	883	872	+ 1 63
95	Midl. Bk Sa *	92 80	93 50	94 10	+ 1 40
340	Min. Salaig (Ma)	360 20	350	346 20	- 3 89
102	MMB	96	98	99 10	+ 3 23
80	Moulinex	79 50	80 70	81 10	+ 2 01
1390	Navig. Mixte	1335	1350	1379	+ 3 30
132	Nord-Est	132	140	139	+ 5 30
450	Nordon (Ny)	420	448	448	+ 6 67
590	Nouv Galeries	588	639	600	+ 2 04
545	Occid. (Gle)	610	620	596	- 2 30
1330	Omn. f. Paris	1340	1370	1375	+ 2 61
310	Olipar	299	305	303	+ 1 34
480	Oréal	460 20	486	488 50	+ 6 15
465	Paribas	444	460	455	+ 2 48
1390	Pechelbronn	1340	1360	1320	- 1 49
107	Pechiney Int.	111	116 80	113 60	+ 2 34
260	Pechiney (CIP)	260	269	267 80	+ 3 00
450	Penhoet	460	471	479	+ 4 13
1020	Pernod Ricard	997	1018	1000	+ 0 30
530	Peugeot	542	565	544	+ 0 37
430	Pinault	326	339	338 40	+ 3 80
270	Plastic-Omn.	265	275	275	+ 3 77
390	Poliet	424 50	425	430	+ 1 30
855	Prétabail-Sic.	945	949	948	+ 0 32
600	Primagaz	606	605	613	+ 1 16
420	Printemps	508	515	491	- 3 35
1850	Promodes	1919	1949	1940	+ 1 09
410	Radiotechn.	369	390	387	+ 4 88
300	Raff. D.Total	300 10	300 20	300	- 0 03
2300	Redoute (La)	2650	2700	2710	+ 2 26
245	Rémy et Associés	237 50	239	241	+ 1 47
215	R. Poulenc CIP	197	208	212 80	+ 8 02
325	Robur Financ.	338	339	339	+ 0 30
47	Rochette(La)	48	49 50	49	+ 2 08
1870	Roussel Uclaf	1729	1725	1780	+ 2 95
2850	R. Impé.Ly *	2880	2985	3140	+ 9 03
183	Sade (Ny)	179 50	176	179 50	....
1460	Sagem	1440	1445	1470	+ 2 08
385	Saint Gobain	355 20	371	370 40	+ 4 28
1130	Saint Louis	1160	1229	1213	+ 4 57

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1250	Salomon Ly.	1150	1150	1150	+ 1 95
410	Salvepar (Ny)	410	412	410	....
715	Sanofi	748	777	736	- 1 60
1720	S A T.	1700	1720	1710	+ 0 59
245	Saul. Chât.	234	240	242	+ 3 42
1080	Saupiquet (Ns)	1229	1229	1236	+ 0 57
755	Schneider	650	666	668	+ 2 77
15	SCOA	14 85	16 90	16 95	+ 14 1
1000	S.E.B.	1005	1050	1045	+ 3 98
430	Sefimeg	424	425	425	+ 0 24
525	Sextant A.	550	570	575	+ 4 55
1100	S F I M	1100	1150	1150	+ 4 55
172	S.G.E.	164	174 60	174	+ 6 10
550	Simco	525	550	530	+ 0 95
920	Sk. Rossignol	904	905	900	- 0 44
900	Sligos	860	870	870	+ 1 16
435	Société Génér.	383	386 50	386	+ 0 78
115	Sodecco(B)	115	117	120	+ 4 35
150	Sodero(Ns)	147 40	147	150	+ 1 76
395	Sodexho	395	408	418	+ 5 82
86	Sogenal(Ny)	82	94	82	....
410	Sogerap	422 90	420	420	- 0 69
1120	Som.-Allib.	1039	1118	1150	+ 10 6
1190	Source Perrier	1087	1120	1114	+ 2 48
470	Sovac	500	510	509	+ 1 80
430	SPEP	439	470	459 90	+ 4 76
465	Spie-Batignol	461	495	482	+ 4 56
980	Strafor	970	990	985	+ 1 55
300	Suez	285	298 90	293 90	+ 3 12
490	Synthélabo	510	525	520	+ 1 96
90	Thomson	101 50	102	101 40	- 0 10
690	Total	697	696	689	- 1 15
120	- (certif.)	117	117	117	....
270	Tréfimet. Fa.	228	245	242 90	+ 6 54
490	U.A.P.	462	479	468	+ 1 30
210	U F B Locab.	200	207	210	+ 5 00
900	U I C.	862	919	929	+ 7 77
575	U I F.	560	605	580	+ 3 57
745	U I S.	731	749	742	+ 1 50
730	Unibail	740	764	747	+ 0 95
156	U.C.B.	149 80	155	155	+ 3 47
305	Valéo	307 90	325	315 10	+ 2 34
285	Vallourec	258 20	271	269	+ 4 18
385	Via Banque	385	395	390	+ 1 30
845	Zodiac	865	890	910	+ 5 20
1890	Elf Gabon	1712	1685	1622	- 5 26
136	Amax	123	122 80	122 80	- 0 16
119	Amer. Express	111	118 80	118 80	+ 7 03
180	A.T.T.	164 50	169 30	169 30	+ 2 92
124	Anglo Amer.C.	126 70	127 50	127 50	+ 0 63
415	Amgold	427	412	412	- 3 51
200	Banco Santander	198	210	213	+ 7 58
710	B.A.S.F.	698	700	701	+ 0 43
725	Bayer	715	722	716	....
77	Buffelsfont.	81 30	78 10	78 10	- 3 94
74	Chase Manh.	62 60	65 50	65 50	+ 4 63
93	De Beers	92	93 80	93 80	+ 1 96
2080	Deutsche Bank	2020	2069	2069	+ 2 43

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1290	Dresdner Bank	1150	1185	1185	+ 3 04
61	Driefontein	63 95	60 90	60 90	- 4 77
183	Du Pont-Nem.	176 50	183	184	+ 4 25
220	Eastman Kodak	203	208 80	208 80	+ 2 86
21	East Rand	24	21 10	21 10	- 12 0
66	Echo Bay	69	65 25	65 25	- 5 43
150	Electrolux	146	155	155	+ 6 16
980	Ericsson	893	969	968	+ 8 40
270	Exxon Corp.	255	259	259	+ 1 57
181	Ford Motor	160 50	163 50	163 50	+ 1 87
48	Freegold	52	50	50	- 3 85
11	Gencor	11 50	11 65	11 65	+ 1 30
295	Gén. Elect.	288	297 50	297 50	+ 3 30
184	Gén. Motors	190	191 40	191 40	+ 0 74
365	Gén. Belgique	325	336	336	+ 3 38
54	Gd. Métropol.	52 75	53 50	53 50	+ 1 42
88	Guinness	66 90	70	69 20	+ 3 44
18	Hanson PLC	18 25	18 95	18 95	+ 3 84
42	Harmony Gold	47 50	43 15	44	- 7 37
174	Hewlett Packard	174 50	164 50	164 50	- 5 73
45	Hitachi	46 50	49 90	49 90	+ 7 31
710	Hoechst	669	692	692	+ 3 44
105	Homestake	111	104 50	104 50	- 5 86
82	Imp. Chemical	80 50	83 50	83 50	+ 3 73
570	I.B.M.	558	571	571	+ 2 33
265	I.T.T.	234 60	244	244	+ 4 01
118	Ito Yokado	123	127 90	127 90	+ 3 98
61	Matsushita	67 10	72 20	72 20	+ 7 60
16 50	Mineral	14 50	14 70	14 70	+ 1 38
136	Mc Donald's	135 80	142	142	+ 4 57
405	Merck	402	420 50	420 50	+ 4 60
415	Minnesota M.	402	415	415	+ 3 23
350	Mobil corp.	326	....	....	....
173	Morgan J.P.	172	....	....	....
29200	Nestlé	29110	29450	29450	+ 1 17
890	Nixdorf	838	850	850	+ 1 43
210	Norsk Hydro	191	190	190	- 0 52
113	OFSI	121	117 80	117 80	- 2 64
1690	Pétrofina	1663	1670	1670	+ 0 42
240	Philip Morris	239 50	....	....	....
89	Philips	64 50	66 20	66 20	+ 2 64
89	Placer Dome	91 60	87 60	87 60	- 4 15
260	Quilmès	265 50	269 90	269 90	+ 1 66
24	Randfontein	27 30	....	....	....
430	Royal Dutch	408	410	408	+ 0 49
40	R T Z.	40 20	41	41	+ 1 99
3 60	Saat.& Saatchi	3 70	3 93	3 93	+ 6 22
49	St Helena	51 50	....	....	....
355	Schlumberger	309	310 20	310 10	+ 0 36
48	Shell transp.	45 26	....	....	....
1850	Siemens	1800	1850	1850	+ 2 78
250	Sony	224	247	247	+ 10 2
65	Sumitomo Bank	59 90	65 90	65 90	+ 10 0
180	T.D.K.	185 50	198 50	198 50	+ 7 01
44	Telefonica	41 80	43 10	43 10	+ 3 11
32	Toshiba	29 40	....	....	....
415	Unilever	410 50	417 50	417 50	+ 1 71
250	Unit.Techn.	221	....	....	....
375	Vaal Reefs	380	....	....	....
280	Volvo	259	262	265 50	+ 2 51
175	West. Deep	189 50	....	....	....
205	Xerox Corp.	178	....	....	....
97	Yamanouchi	90 50	....	....	....
1 77	Zambia Cop.	1 95	1 90	1 90	- 2 56

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	117 80	3 18
Emp.Etat 9,8%78	99 20	2 20
10,80% 79/94	100 65	0 82
Emp.Etat 13,25%80	100	13 17
Emp.Etat 16%82	100 01	15 95
Emp Etat 14,6% 83	101 43	6 92
Emp.Etat 13,4%83	108 05	10 46
Emp.Etat 12,2% 84	103 40	11 99
Emp.Etat 11% 85	103 38	8 72
10,26% mars 86	99 30	5 73
OAT 10% 5/2000	97 80	3 50
OAT 9,9% 12/1997	98 80	7 94
OAT 9,8% 1/1996	98 06	6 57
PTT 11,2% 85	101 50	8 58
CFF 10,30% 86	96	5 47
CNB Bques 5000F	100 20	2 46
CNB Paribas 5000F	100 20	2 46
CNB Suez 5000F	100 20	2 46
CNE 11,5% 86	101 10	3 43
CNI 1/82 5000F	100 25	2 46
CNT 9 % 86	....	3 95
CRH 10,90% déc.85	100 30	7 41
CHARB FCE 3% 100	142 50	....
CNCA	1065 50	....
Cocor	....	....
CGE 6 janv. 89/99	525	....
Drouot Ass.8%85cv	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	920	883 o
Applications Hydr.	1350	....
Arbel	840	839
Astorg	283	....
Bains C.Monaco	920	947
B.Hypoth.Europ.	351 80	....
B.N.P. Intercont.	250	260
Beghin-Say (C.I)	615	....
Bénédictine	3800	....
Blanzy Ouest	2730	....
B T P.	77 25	79 60
Cambodge	630	649
Carbone Lorraine	675	675
Case Poclain	15 80	15 15o
C.E.G.F (Frigor.)	368	379
Centenaire Blanzy	480	....
Comibail	100 10	....
Champex Ny	135	135
CIC (CIP)	153	....
C.I.M.	700	689
C.I.T.R.A.M. (B)	2200	....
Clause	410	391 30
Cofimeg	258	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cofradel	1151	....
Cogifi	380	387 90
Comiphos	510	505
Cie Industrielle	4370	....
Cpt Lyon Alemand	431	448
Concorde	705	733
Constr.Mét.Prov.	26 80	24 40o
Crédit Gén.Ind.	414	....
Cr Universel (Cie)	827	827
Crédital	108 40	112
Darblay	660	....
Degremont	1195	....
Delalande	1960	2018
Delmas Vieljeux	3450	3450
Didot Bottin	1000	1000
Eaux Bassin Vichy	1845	1900
Eaux Vittel	801	830
Ecia	194	199 90
Electro-Finan.	774	....
Electro-Banque	310	315
E.L.M. Leblanc	670	670
Ensfi Bretagne	550	550
Ent.Mag. Paris	4000	4000
Eter (ex. Eternit)	1600	1650
Europ Soutres Ind.	54	33 90o
Finalens	250	....
F.I.P.P.	163	169
F.N.A.C.	1970	2005
Foncière (Cie)	660	654
Fonc.Lyonnaise	630	848
Foncina	470	474
Fougerolle	660	687 d
France I.A.R.D.	840	840
France SA (La)	1389	1305
From. Paul-Renard	2500	....
Gaumont	909	916
Genefim	251	254
Gévelot	480	....
G.F.C.	382	385
G.F.I.I.	290	291
Gds Moulins Paris	1400	1450
Groupe Victoire	1405	1402
G.T.I (Transport)	505	499
Immobail	352	352
Immobanque	672	675
Im.Marseillaise	5810	5800
Imm. Plaine-Monceau	430	418
Immofice	447	446
Invest (Ste Cie.)	3180	3120
Jaeger	65	....
Lambert Frères	255	....
Lille Bonnières	1536	1495
Loca-Expansion	266	....
Locafinancière	495	488
Locatel	305	....
Louis Vuitton	533	532
Lowara	4000	4060
Lucia	1750	1770
Machines Bull	44 90	43 10o
Mag.Uniprix	154 50	155
Magnant	699	719

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Métal Déployé	500	505
Mors	144	144
Navigation (Nle)	240	....
Optorg	326	331
Oréal (CI)	220	....
Origny-Desvroise	1300	1320
Palais Nouveauté	950	950
Paluel Marmont	625	640
Parfinance	195	192
Paribas (CIP)	660	649
Paris France	180	186
Paris Orléans	241	250
Parthena Invest	301	310
Pathé Cinéma	1014	....
Piper Heidsieck	2122	2122
P.L.M.	258	....
Porcher	585	569
Promodès (CI)	930	....
Publicis	653	689
Rochefortaise	150	144 o
Rosario	296	....
Rougier	404	405
S.A.C.E.R.	387	....
S.A.F.A.A.	465	....
S.A.F.I.C Alcan	350	....
SAFT	1324	1299
Saga	190	....
Salins du Midi	606	618
Saturn	96	....
Savoisienne M.	159 90	....
S.C.A.C.	770	775
Senelle Maubeuge	440	426 80
S.Eaud.Part. (M)	153	....
Silic	630	630
Sinvim	284 50	280
S.I.P.H.	305	305
Sofal	675	670
Soflo	460	....
Soficel	1100	1100
Soficomi	545	560
S O F I P (M)	400	384 o
Sofragi	1400	1450
Sophie-Bail	400	408
Sopagal	174	174
Soudure Autogène	802	826
Sovabail	380	380
Stemi	725	725
Suez (CIP)	253 70	252
Taittinger	3500	3519
Télémécanique Elect.	4115	4200
Testut-Aequitas	828	....
Tour Eiffel	248	250
Ufiner	955	983
U.T.A.	2150	....
Vicat	375	390
Viniprix	1705	1705
Virax	160	....
Maroc Sté Brasserie	250	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	760	836 d
Akzo Nv Sica	251	....
Alcan Aluminium	107	102
American Brands	333	....
Arbed	608	547 o
Asturienne Mines	176	176 o
Banco Popular Espa.	400	....
Banque Ottomane	1890	1892
B.Reglements Int.	27200	....
Can.Pacifique	80	....
Chrysler Corp.	50	54 60
C I R.	13 05	....
Commerzbank	750	....
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	201	223
GBL (Brux Lamb.)	521	....
Gevaert	1125	....
Glaxo Holdings Ltd.	72 10	....
Goodyear Tire	86	....
Grace and Co (WR)	107	....
GTE Corp.	131	135
Honeywell Inc.	415	....
Johannesburg	1445	....
Kubota	25 10	....
Latonia	310	310
Midland Bank	20 25	....
Noranda Mines	79 50	....
Olivetti priv.	13 40	....
pakhoed hold.	530	....
Pfizer Inc.	363	380
Procter Gamble	375	....
Ricoh	30	....
Robeco	246 50	....
Rodamco NV	171 10	171 30
Rolinco	230 60	....
Saipem	7 50	8 o
Sema Group	52 10	52
SKF Aktiebolaget	87 10	....
Tenneco Inc.	270	....
Thorn Electrical	57 50	....
Toray Ind.	20 50	....
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1451	....
West Rand Cons.	13	11 70

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	280	....
Buitoni	815	....
Calciphos	150	150
C G H Cogenhor	84	....
C. Occid. Forestière	180	....
Chambourcy (M)	978	....
Cochery Bourdin	360	....
Coparex	749	....
Drouot Assurances	174 80	....
Elf Antargaz	1901	....
Europ. Accum.	68	....
Gachot S.A.	71	....
Guy Degrenne	410	....
Haribo Ricqles Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Lecteurs du Monde	310 10	....
Media Imm.	240	....
Nicolas	980	....
Paramelle RD	850	....
Particip. Percier	382	....
Rorento N.V.	174	174 50
St-Gobain-Emballage	2010	1995
Sans Mets	265	....
S.E.P.R.	1799	1700
S.P.R. act. B	323	....
Ufimer	380	....
Waterman	1500	....
Whitman Corp.	95 50	....
Wonder	968	765 o

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/10	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 194	5 222	5 040	5 490
Ecu	6 903	6 917	....	....
Allemagne (100 dm)	334 950	335 030	324 500	345 500
Belgique (100 F)	16 280	16 263	15 750	16 850
Pays-Bas (100 fl)	297 020	297 090	286 500	306 500
Italie (1000 lires)	4 470	4 476	4 250	4 750
Danemark (100 krd)	87 690	87 690	84	92
Gde.Bretagne (1 L)	9 832	9 826	9 350	10 150
Grèce (100 drachmes)	3 377	....	4 050	4 050
Suisse (100 f)	404 330	....	391	416
Suède (100 krs)	90 850	....	87	95
Norvège (100 k)	86 350	....	82 500	90 500
Autriche (100 sch)	47 620	....	46 050	49 150
Espagne (100 pes)	5 346	....	5 100	5 650
Portugal (100 esc)	3 781	....	3 500	4 300
Canada (1 $ can)	4 509	....	4 360	4 760
Japon (100 yens)	3 787	....	3 680	3 660

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/10
Or fin (kilo en barre)	67250	65350
Or fin (en lingot)	67350	65400
Napoléon (20f)	411	409
Pièce Fr (10 f)	395	......
Pièce Suisse (20 f)	461	458
Pièce Latine (20 f)	398	383
Souverain	498	498
Pièce 20 dollars	2320	2320
Pièce 10 dollars	1330	1330
Pièce 5 dollars	875	......
Pièce 50 pesos	2555	2495
Pièce 10 florins	410	408

SICAV (sélection) 1/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	935 80	912 98
Actilion	194 77	189 58◆
Agepargne	689 07	658 40
Ageplacement	6938 41	6938 41
Agepremière	105 45	105 13
AGF Actions ex CIP	1005 94	981 40
A.G.F. 5000	576 96	562 89
AGF ECU	1006 71	996 74
AGF Foncier	107 51	104 89
AGF Invest Sicav	99 86	97 44
AGF Interfonds	405 05	395 17
AGF Oblig.	1069 17	1063 85
AGF Sécurité Sicav	10827 44	10827 44
A.G.F.I.M.O.	591 18	576 76
AMERI-GAN	5483 26	5272 37◆
Amplitude	567 76	561 24
Arbitrages Court.T.	6168 19	6155 87◆
Associc	1120 28	1120 28
Atout Futur	323 61	315 72
Aurecic	1214 82	1179 44
Avenir Alizes	1520 74	1490 92
Avenir CIC	99 21	96 32
Axa Capital	139 56	133 54
Axa Europe	115 11	110 15
Axa Investiments	107 41	102 78
Axa NPI	96 39	92 24
Axa Valeurs PER	111 89	107 07
Capimonétaire	5468 76	5463 30
Capioblig.	5572 04	5489 69
Capitacic	1109 50	1093 10
Capital-Monde	339 60	331 32
Cardon Pierre	28 44	27 75
Coexis	1128 16	1100 64
Comptavalor	6035 29	6026 25
Converimmo	358 70	344 90
Cradinter	425 64	413 24
Credit Mutuel Capital	1101 05	1079 46
C.T.A. Plus	5011 60	5011 60◆
Diese	1102 50	1076 61
Drouot France	733 44	701 86
Drouot Investiss.	883 29	845 25
Drouot Sécurité	227 66	217 86
Drouot Sélection	134 52	128 73
Ecocic	1052 42	1038 87◆
Ecuper	118 27	113 18
Ecureuil Capitalisation	2160 28	2138 89
Ecureuil Invest	350 09	339 89
Ecureuil Monoprevoiance	57378 43	57378 43
Ecureuil Monétaire	33815 60	33815 60
Ecureuil Trésorerie	2098 07	2098 07
Ecureuil Trimestr.	1946 10	1928 83
Elicash	387556 17	387556 17
Energie	268 21	258 05
Epancic	3085 40	3085 40
Epargcourt-Sicav	4300 27	4289 55
Epargne Associat.	24953 04	24915 67
Epargne Capital	8912 19	8823 95
Epargne Court Terme	582 55	582 55
Epargne Croissance	1451 22	1412 38
Epargne Industrie	83 83	81 59
Epargne J.	60059 82	60059 82
Epargne Long Terme	181 59	176 73
Epargne Monde	1147 86	1117 14
Epargne Obligat.	183 75	178 83
Epargne Première	12484 68	12371 87
Epargne Quatre	1074 85	1048 08
Epargne-Unie	1201 10	1171 80
Epargne Valeurs	405 48	394 53
Epolion	1147 09	1135 73
Eulinvest	566 96	550 45◆
Eurocic Leaders	917 44	890 72
Eurodyn	1043 80	1018 44
Euro Gan	6494 71	6244 91
Europarif	26 43	26 04
Fonsicav	12299 60	12299 60
FRANCE-GAN	8499 33	8172 43
France Garantie	260 11	258 59
France Investiss.	438 69	428 97◆
France Oblig.	460 31	445 85
Francic	387 63	376 34
Francic Pierre	102 16	98 18
Francic-Regions	1146 76	1113 36

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Association	30 67	30 67
Fructi-Capi	35 11	34 59
Fructi Court	122040 47	122040 47
Fructidor	229 45	226 08
Fructi-Eco	550	541 87◆
Fructi-Epargne	28 21	27 62
Fructifrance	762	743 41
Fructimmo	27 05	26 39
Fructi-Première	10222 07	10071
Fructivar	4683 35	4671 67
Futuroblig	1201 10	1171 80
Gestilion	12627 92	12496 68◆
Gest Associations	148 92	145 64
Gest. F. Sécur.	10147 27	10086 78
Horizon	1074 28	1042 97
Interepar	99672 03	96963 14
Interoblig.	11752 60	11300 58
Intersélection Fce	479 59	465 62
Japacic	136 25	132 28
Jeunepargne	246 70	243 05
Laffitte Amerique	185 59	177 17
Laffitte Europe	241 32	230 38
Laffitte Expan.	241 68	230 63
Laffitte France	295 36	281 97
Laffitte Immobil.	226 22	215 96
Laffitte Japon	388 28	368 76
Laffitte Oblig.	135 36	129 22
Laffitte Rendement	176 65	168 84
Laffitte Tokyo	333 50	318 38
Latitude	5833 48	5824 74
Leumi C.T.	10876 24	10876 24
Leumi L.T.	5909 52	5737 40
Lion Association	11357 09	11357 09◆
Lion Institution	24726 29	24684 63◆
Lionplus	827 31	811 09◆
Lion Trésor	2092 63	2071 91◆
Lion 20 000	22737 88	22737 88◆
Livret Bourse Inv.	477 46	463 55
Livret Portefeuil	617 66	599 67
Méditerranée	164 58	157 49
Mensuel CIC	10033 37	9833 04◆
Mondial Investissem.	376 98	358 93◆
Monecic	5413 46	5413 46
Moneden	57895 74	57895 74◆
Mone.J.	62658 86	62658 86
Monévalor	70475 79	70475 79
Mutualité dépôts	11618 92	11585 73
Mutuelle Unie Sél.	138 96	132 96
Natio Court Terme	243455 00	243455
Natio-Epargne	15000 55	14852 03
Natio-Ep. Ret.	110 60	107 64
Natio Eparg.Trésor	6643 86	6630 59
Natio-Imm.	1111	1081 27
Natio-Inter	1152 53	1121 68
Natio-Monétaire	21946 20	21946 20
Natio Obligations	498 67	485 32
Natio-Patrimoine	1340 14	1304 27
Natio-Placements	65567 15	65567 15
Natio-Revenu	987 84	978 06
Natio Sécurité	12191 53	12191 53
Natio-Valeurs	739 20	719 42
Nippon-Gan	6332 33	6127 24
Nord Sud Dévelop.	1274 99	1272 45
Obli-Associations	124 35	123 12
Oblicic-Mondial	2294 15	2260 25
Oblicic-Régions	1003 08	988 26
Oblig. tres caté.	152 20	149 95◆
Oblilion	1120 34	1109 25◆
Oblisécurité	11055 60	11055 60
Optimor	31674 80	30752 23
Oraction	1035 72	1010 46
Orvalor	5842 35	5727 57
Paribas Epargne	17838 17	17802 56
Paribas Opportunites	111 43	106 89
Paribas Patrimoine	507 10	486 43
Paribas Revenus	89 06	88 18
Patrimoine Retraite	189 52	185 80
Pervalor	601 62	584 10
Phenix Placement	286 45	277 14
Pierre Investissements	696 41	678 45
Placement A	1170 99	1148 03
Placements C.T.	7699 28	7673 93

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Placement J.	6208 99	6196 60
Placement Premier	5637 64	5626 39
Plénitude	118 37	112 28
Poste Gestion	56288 19	56288 19
Première Oblig.	10794 51	10783 73
Prév. Ecureuil	106 11	105 06
Privassociation	25308 31	25308 31
Proficias	1050 05	1024 44
Quartz	118 10	113 27
Rénévalor	819 08	795 20
Rentacic	167 70	155 37
Revenus Trimestr.	5237 12	5186 27
Revenu-Vert	1131 38	1114 67
St Honoré Bio-Alim.	827 03	789 53
St Honoré Global	232 27	221 74
St Honoré Mat Plac	191 78	183 08
St Honoré Pacifique	538 64	514 41
St Honoré PME	477	455 37
St Honoré Real	12904 29	12852 88
St Honoré Services	446 23	429 07
St Honoré Techno	690 40	659 09
Sécuricic	1512 44	1512 44
Sécuri-Gan	13143 98	12886 26
Sécuri-Taux	1201 83	1201 83◆
Sicardan	886 72	876 57
Sicav Associations	1599 04	1596 65
S.F.I. fr. et etr.	595 71	578 38
Sicav 5.000	369 15	359 27◆
S.I. Est	1281 64	1226 45
Slimfrance	597 49	581 50◆
Slirem	379 63	369 47◆
Slivarente	202 15	198 19◆
Slivinter	389 19	378 77◆
S.N.I.	1062 61	1031 66
Sogépargne	340 16	327 86
Sogéroc	53069 67	51523 95
Sogevar	958 76	915 28
Sogister	1157 19	1104 72
Soleil Investissements	490 08	471 23
Solstice	2070 87	2065 71
Stratégie Actions	808 07	776 99◆
Stratégie Rendements	1204 44	1165 53◆
Technocic	939 82	912 45
Techno-Gan	5372 71	5166 07
Thesora	556 86	561 15
Tranoplus	130 04	124 44
Trésor Avenir	103 61	102 58
Trésor Plus	1092 63	1081 81
Trésor Réel	12363 93	12353 93
Trésoricic	110886 78	110886 78
Trilion	5005 55	4855 99◆
U.A.P.Investiss.	416 58	400 58
U.A.P. Act. F.	518 99	500 23
U.A.P. Act. Sél.	573 81	553 07
U.A.P. Aedif.	580 21	559 24
U.A.P. Aliz.	198 50	191 33
U.A.P Alto	162 49	158 61
UAP Moyen Terme	118 03	113 76
Uni-Associations	117 71	117 71
Uni-Foncier	1255 79	1225 16
Unifrance	512 69	500 19
Uni-Garantie	1308 96	1285 82
Uni Régions	1385 85	1352 15
Unirente	2416 69	2357 75
Univar	208 38	208 38
Univers Actions	1142 17	1114 31
Univers-Obligation	1618 76	1579 27
Valorem	478 98	467 30
Valorg	1790 80	1788 81
Valreal	45922 27	45899 32
Vauban	24896 43	24871 53◆

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

GRANDE-BRETAGNE : le congrès travailliste de Blackpool

M. Kinnock à Downing Street d'ici vingt mois ?

Les travaillistes sont réunis depuis le dimanche 30 septembre à Blackpool pour leur quatre vingt-neuvième congrès annuel qui a traditionnellement lieu à l'automne. Le leader du Labour devait prononcer mardi après-midi le principal discours d'orientation générale.

BLACKPOOL

de notre envoyé spécial

M. Neil Kinnock entend réaffirmer la ligne résolument «*moderne*» de son parti désormais acquis à la responsabilité financière, l'économie de marché, l'Europe et même la dissuasion nucléaire. Le leader travailliste s'en tient prudemment aux banalités et devrait beaucoup parler d'éducation et de formation. Son souci principal est en effet de ne froisser aucun élément de son électorat potentiel afin d'entrer en douceur, d'ici à vingt mois au plus tard au 10, Downing Street.

Dernier ou avant-dernier congrès annuel avant la victoire ? La deuxième hypothèse est la plus souvent retenue à Blackpool par les stratèges forcément optimistes du parti. Ceux-ci ne veulent pas croire en effet que Mme Thatcher aura le toupet de convoquer des élections anticipés au printemps 1991 dans la foulée d'une éventuelle action occidentale réussie dans le Golfe. Ils croient toujours à l'échéance normale du printemps 1992 (l'ultime limite est le mois de juin). Ils se jugent gagnants dans tous les cas et les sondages continuent de leur donner raison.

La seule ombre au tableau est que leur avance sur les conservateurs ne cesse de se réduire depuis l'invasion du Koweït. Elle reste encore suffisante pour permettre une victoire nette et la formation d'un gouvernement fort. Mais elle n'est plus ce qu'elle était ce printemps lorsque la révolte des contribuables contre la poll tax, le nouvel impôt local imposé par la «Dame de fer» donnait des ailes au Labour. Mme Thatcher avait alors touché le fond de l'impopularité. Les sondages donnaient vingt-deux points d'avance aux travaillistes sur les conservateurs en cas d'élections anticipées...

Croissance négative

Cette époque heureuse est révolue. Il semble que l'écart soit désormais d'environ huit à neuf points. Certains instituts annoncent même une différence représentant seulement 5 % des intentions de vote. Mais, même ce cas de figure, de loin le plus pessimiste, donnerait encore par projection, aux travaillistes, une confortable majorité de plusieurs dizaines de sièges aux Communes.

Si la crise du Golfe et surtout l'ombre de la guerre est le pire ennemi des travaillistes, l'économie est curieusement leur meilleur atout. Mme Thatcher est en effet tenue pour directement responsable de la récession actuelle. On croirait revenir aux années 70. Le mal anglais était alors la «stagflation», la stagnation aggravée par l'inflation. Depuis cet été, la croissance est négative alors que l'inflation atteint 10,6 % et que les taux d'intérêt, à 15 %, sont les plus élevés du monde industrialisé.

M. John Smith, l'habile chancelier de l'Echiquier du «cabinet fantôme», nous a confié lundi après-midi que son premier geste serait, en tant que grand argentier, d'entamer immédiatement des négociations pour faire entrer la Grande-Bretagne dans le mécanisme des échanges du Système monétaire européen. Il procéderait, le jour même de son installation, à une forte réduction qu'*il* n'a pas chiffrée des taux d'intérêt.

La journée de lundi a été marquée par un incident sans doute mineur qui fait mardi la première page des quotidiens. Le congrès a en effet voté à main levée une motion réclamant une augmentation des pensions de retraite des vieux travailleurs proportionnellement à l'inflation avec rattrapage pour les années perdues. Cette seule mesure coûterait l'équivalent de 40 milliards de francs. MM. Kinnock et Smith avaient fait savoir qu'ils étaient hostiles à cette indexation au nom de la toute nouvelle responsabilité financière du Labour. Mais ils n'ont pas été suivis par les délégués de base.

DOMINIQUE DHOMBRES

CHINE

Un avion détourné s'écrase après une explosion : 120 morts

PÉKIN

de notre correspondant

Un Boeing-737 de l'aviation civile chinoise s'est écrasé, dans la matinée du mardi 2 octobre, sur l'aérodrome de Canton, percutant deux autres avions civils pleins de passagers, après une tentative de détournement survenue à son bord, selon les informations fragmentaires parvenues dans la capitale chinoise en provenance de Canton et de Hongkong. Cent vingt personnes, principalement des Chinois de Taïwan, ont été tuées.

L'appareil assurait la liaison entre Xiamen (Amoy), face à Taïwan, et Canton. Plusieurs sources officielles de Canton ont confirmé la version du détournement, mais l'agence Chine nouvelle ne faisait mention, plusieurs heures après le drame, que d'un «*accident*» d'une nature non précisée. Des témoins auraient rapporté avoir vu une explosion à bord de l'avion alors qu'il s'apprêtait à se poser, une thèse reprise par un agent consulaire américain.

En mai 1988, un avion effectuant la même liaison avait été détourné par deux ouvriers en direction de Taïwan, où les pirates avaient obtenu l'asile politique. En décembre 1989, M. Zhang Zenhai, un ingénieur se présentant comme persécuté politique, avait contraint un appareil reliant Shanghaï aux Etats-Unis à se poser au Japon. Extradé par Tokyo, il a été condamné en juillet à huit ans de prison.

F. D.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Sous le mur, les galeries

DROLEMENT décevante, la chasse aux nazis en RFA au cours des dernières années. Très peu de gros gibier, malgré les longues traques et les battues patiemment organisées par un Wiesenthal ou une Klarsfeld. Faut dire, ils étaient un peu lents à la détente, les Allemands. Au lieu de les lever, ils laissaient filer de sacrés lièvres ! Là, ils vont changer leur fusil d'épaule et sonner dès demain l'hallali à la taupe, animal nuisible, sournois, aux doigts réunis par une membrane en forme de pelle qui lui a permis de creuser des réseaux sous les allées du pouvoir dans toutes les capitales occidentales.

A commencer par Bonn, où, de tout temps, les chanceliers, poussant la porte de leur secrétariat, obligeaient ces demoiselles à raccrocher précipitamment : Ecoute, là, je suis dérangée, j'ai encore plein de trucs à te raconter... Des secrets défense, oui... Je te rappelle à l'heure du déjeuner. Ça sortait d'ailleurs souvent du pool des dactylos pour accéder aux appartements privés et entrer dans les confidences les plus coquines d'un Willy Brandt complètement toqué de son espion venu du froid : Ah ! c'est toi, Guillaume ! Je te cherchais partout... Où t'étais passé ?

C'est précisément la question qu'on se pose aujourd'hui en Allemagne, la grande, la réunifiée, *la RFA au carré. Où ils ont* bien pu se cacher, les Guillaume et autres Markus Wolf, mouchard en chef et en fuite depuis belle lurette. Ils se sentaient à l'abri, planqués derrière leur mur, à Berlin-Est. Mais bon, là, après cette liquidation avant transformation, ils sont allés se terrer dans un des pays ex-frères. *Lequel ? On sait pas trop.* On parle de Moscou ou de Sofia.

Il y en a qui ont été plus faciles à débusquer. Ils faisaient la pâle gueule, hier, sur la Cinq, les diplomates de la RDA, qu'on voyait sortir la queue entre les jambes, d'une ambassade décatisée, volets fermés, les bras chargés de valises et de cartons. *Qu'est-ce que vous allez devenir ?* Vous êtes bons pour l'allocation chômage ? Probable. A moins qu'ils puissent revendre au marché noir certains documents qui valent leur pesant de papier dans la presse à sensation.

Paraît même qu'elle s'apprêterait à mettre le nez de m'sieur de Maizière dans les archives de la Stasi. *Pourquoi ?* Pour pas qu'il puisse poser ses fesses sur le fauteuil de président du Bundestag. Rapport à cette casserole.

EN BREF

□ **M. Bush soutient les candidatures des Corées aux Nations unies.** – Le président Bush a annoncé, lundi 1er octobre, à l'ONU que les Etats-Unis soutenaient les candidatures des Corées aux Nations unies. Dans son discours, M. Bush a également proposé la création par l'organisation internationale d'une fonction de coordinateur spécial pour l'aide aux élections et d'une commission électorale qui interviendraient dans certains pays, par exemple au Cambodge ou en Haïti. – *(AFP.)*

□ **CANADA : reddition d'un chef mohawk.** – Le chef mohawk Loran Thompson, qui avait échappé aux autorités lors de la reddition des membres de sa tribu (*le Monde* du 28 septembre), s'est rendu lundi 1er octobre à la police. – *(AFP.)*

□ **COTE-D'IVOIRE : une proposition de M. Houphouët Boigny.** – M. Félix Houphouët Boigny a présenté aux militants du Parti démocratique de Côte-d'Ivoire (PDCI), le parti au pouvoir réuni, depuis lundi 1er octobre, en congrès à Yamoussoukro, le scénario qu'il compte appliquer. S'il est reconduit, il nommera un premier ministre chargé de diriger l'action du gouvernement.

□ **INDE : la police tire sur des manifestants à New-Delhi.** – La police de New-Delhi a tué trois personnes et en a blessé dix autres, mardi 2 octobre, en ouvrant le feu sur des manifestants qui dénonçaient un projet gouvernemental réservant la moitié des postes de fonctionnaires aux castes inférieures hindoues. D'après le responsable de l'opération de police, ses hommes ont dû ouvrir le feu après s'être trouvés à court de gaz lacrymogène.

□ **Otages : Polémique entre M. Le Pen et *Le Quotidien de Paris*.** – *le Quotidien de Paris* du mardi 2 octobre confirme la traduction de l'entretien accordé par M. Jean-Marie Le Pen à l'hebdomadaire *Kol-al-Arab* et contesté, lundi, par le président du Front national (*le Monde* du 2 octobre). M. Le Pen avait démenti certains propos qui lui étaient prêtés, notamment sur les otages. *le Quotidien* publie un fac-similé en français du passage incriminé qui est certifié conforme par un expert-traducteur.

Normes européennes et droit national

Le Conseil d'Etat réaffirme que les lois françaises ne doivent pas être contraires aux règlements de la CEE

Le Conseil d'Etat est une juridiction logique. Lorsqu'il pose un principe, même si c'est en faisant effectuer un revirement à sa jurisprudence, il l'applique sans réserve. En décembre 1987, dans son arrêt «Danielou», il avait mis les règlements de la Communauté européenne sur le même pied que les traités internationaux. En octobre 1989, dans sa décision «Nicolo», il avait décidé que les lois françaises devaient respecter les traités, fussent-ils antérieurs, autrement dit que le Parlement ne pouvait aller contre une règle internationale aceptée par la France (*le Monde* du 21 octobre 1989). Toujours aussi logique avec lui-même, il vient de signifier que la législation nationale ne peut faire obstacle à l'application d'un règlement communautaire.

Cette importante jurisprudence a été décidée, comme souvent, à l'occasion d'une affaire simple. Un agriculteur, M. Maurice Boisdet, contestait la légalité d'un arrêt ministériel, pris en vertu d'une loi de 1962 modifiée en 1980, qui avait étendu à l'ensemble des producteurs de pommes de douze départements des règles édictées par le comité économique agricole fruits et légumes du Val-de-Loire. Effectivement, un règlement du 12 mai 1972 du Conseil des communautés européennes avait établi des règles communes pour le marché des pommes de table, et, le 25 novembre 1986, la Cour de justice des Communautés avait décidé que cette réglementation ne donnait pas compétence aux Etats nationaux pour étendre à l'ensemble des producteurs toutes les règles posées par un groupement dont ils ne sont pas membres.

Le Conseil d'Etat a donc décidé que la partie de la loi de 1980 en cause étant contraire au règlement européen de 1972, l'arrêt ministériel contesté n'avait pas de base légale. La haute juridiction a ainsi mis en application son dernier rapport annuel où elle signifiait aux «fabricants» du droit français qu'ils ne devaient plus oublier les normes européennes (*le Monde* du 3 juin).

TH. B.

A nos lecteurs

Des mouvements sociaux dans les centres de traitement des Messageries de presse parisienne affectent la mise en vente chez les marchands de journaux des publications mensuelles du *Monde* pour les numéros datés octobre.

Tout est mis en œuvre pour que la situation redevienne normale et nous demandons à nos lecteurs de nous excuser pour ces retards.

L'ESSENTIEL

SECTION A

SECTION B

SCIENCES ♦ MÉDECINE

SECTION C

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 2 octobre 1990 a été tiré à 559 565 exemplaires.